

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
2025



CHÂTEAUX  
MÉTROPOLE



# S O M M A I R E

## 1

### **LES SERVICES RESSOURCES MUTUALISÉS, PARTAGÉS ENTRE LA VILLE ET L'AGGLOMÉRATION.**

#### **PAGE 06 - DGA : FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE, SYSTÈME D'INFORMATION ET TRANSITION NUMÉRIQUE**

- 1.1.1. Direction des Finances
- 1.1.2. Direction de la Commande publique
- 1.1.3. Direction des Systèmes d'information et de la transition numérique

#### **PAGE 13 - DGA : RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES**

- 1.2.1. Direction des Ressources humaines
- 1.2.2. Service des Affaires juridiques
- 1.2.3. Secrétariat des Assemblées et appariteurs

#### **PAGE 20 - POLITIQUES CONTRACTUELLES ET CONTRÔLE DE GESTION**

- 1.3.1. Politiques contractuelles
- 1.3.2. Contrôle de gestion

### **LES SERVICES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.**

#### **PAGE 26 - COMMUNICATION**

- 2.1.1. Direction de la Communication

#### **PAGE 30 - ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISME ET ÉVÉNEMENTIEL**

- 2.2.1. Direction de l'Attractivité, du Développement économique, de l'Enseignement supérieur et des Relations internationales
- 2.2.2. L'EPIC Châteauroux Berry tourisme
- 2.2.3. L'EPIC Châteauroux events

### **DES SERVICES À LA POPULATION AU PLUS PROCHE DES HABITANTS.**

#### **PAGE 52 - DGA : COHÉSION SOCIALE**

- 3.1.1. Direction de la Politique de la Ville et de la vie des quartiers
- 3.1.2. Direction de l'Enfance, de l'Éducation et de la Jeunesse
- 3.1.3. Service Hygiène et Santé publique

#### **PAGE 73 - DGA : SERVICE AUX HABITANTS**

- 3.2.1. Direction des Sports,
- 3.2.2. Direction de la Relation aux usagers
- 3.2.3. Direction de la Culture

#### **PAGE 94 - DIRECTION MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 3.3.1. Direction municipale de la Sécurité publique

#### **PAGE 96 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

- 3.4.1. Centre Communal d'action sociale

### **DES SERVICES TECHNIQUES MUTUALISÉS DÉDIÉS AUX PROJETS DE TERRITOIRE.**

#### **PAGE 106 - DGA : ENVIRONNEMENT ET ESPACE PUBLIC**

- 4.1.1. Direction des Espaces verts, Propreté Déchets
- 4.1.2. Direction de l'espace public
- 4.1.3. Direction de l'eau
- 4.1.4. Direction de la Mobilité durable et de la Transition écologique

#### **PAGE 124 - DGA : AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS**

- 4.2.1. Direction du Patrimoine
- 4.2.2. Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat
- 4.2.3. Grands projets
- 4.2.4. Moyens généraux



# RAPPORT D'ACTIVITE VITE 2025

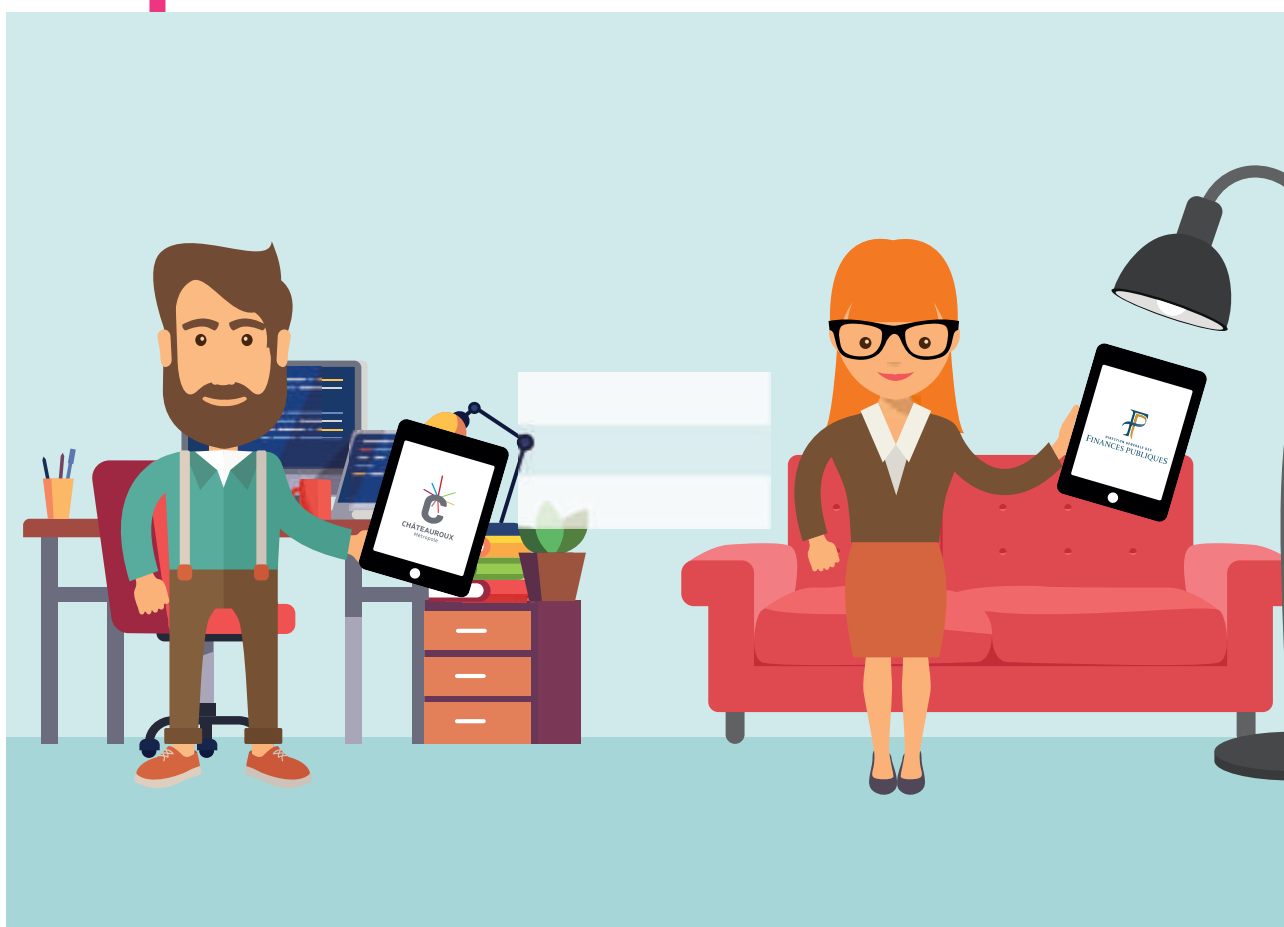


A woman with blonde hair and glasses is focused on her work at a computer. She is wearing a black top and is seated in a black office chair. The background shows a desk with several red and yellow folders and a stack of papers. The lighting is bright, suggesting an office environment.

LES **SERVICES**  
RESSOURCES MUTUALISÉS,  
PARTAGÉS ENTRE  
LA **VILLE** ET  
**L'AGGLOMÉRATION**

## **DGA :**

FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE,  
SYSTÈME D'INFORMATION ET  
TRANSITION NUMÉRIQUE



**En lien avec le service de la Transition écologique,  
la direction de la Commande publique a travaillé  
à l'élaboration du Schéma de promotion des achats  
socialement et écologiquement responsables (SPASER).**

**Activité 2025 :****Un volume d'activité qui tend à se stabiliser.. à un niveau record !**

Au plan strictement quantitatif, l'évolution du nombre de factures traitées (+ 1 %) et de mandats émis (+ 0,5 %) traduit en 2025 une stabilisation relative de l'activité de la direction, qui intervient cependant à un niveau particulièrement élevé en regard des volumes absorbés les années précédentes. D'un point de vue plus qualitatif, et dans la mesure où l'activité des finances est étroitement corrélée à l'effort d'investissement entrepris par les collectivités mutualisées, c'est la proportion d'opérations complexes (situations de travaux, décomptes généraux, etc.) qui a été le déterminant de l'année 2025. À moyens constants, l'enjeu a été plus que jamais de garantir des délais et une qualité de traitement constante

**Des analyses financières rétrospectives et prospectives réalisées en interne**

Le contexte national largement empreint des tensions pesant sur les équilibres financiers des administrations publiques, combiné à la volonté de porter un programme d'investissement ambitieux au service du développement du territoire communautaire renforcent la nécessité de disposer, en temps réel, d'une vision claire de la trajectoire financière des collectivités mutualisées. Dans le prolongement des travaux conduits en 2024, les analyses financières rétrospectives et prospectives des budgets principaux ont été élaborées en interne en 2025. L'ensemble des travaux conduits dans ce cadre, de la détermination des hypothèses de construction des différents scénarios à la restitution des résultats constituent un levier utile à la diffusion d'une culture financière partagée entre élus, services opérationnels et fonctionnels.

**La formation comme outil d'adaptation aux évolutions majeures**

Si les principes fondamentaux des finances locales sont

pour les différents partenaires internes et externes des collectivités mutualisées. Non seulement le délai global de paiement (DGP) fixé par les textes à 30 jours a été respecté, tant pour la Ville que pour l'Agglomération, mais il s'établit bien en deçà des moyennes de la strate, et en amélioration par rapport à l'année précédente :

- **17,2 jours pour Châteauroux Métropole** - (24,3 jours en moyenne pour la strate), contre 17,8 jours en 2024, 19,7 jours en 2023, 17,5 jours en 2022, 17,1 jours en 2021, 13,5 jours en 2020, 16,2 jours en 2019, 17,7 jours en 2018, 36,5 jours en 2017 et 45,5 jours en 2016 ;
- **17,1 jours pour la Ville de Châteauroux** - (23,6 jours en moyenne pour la strate), contre 18,3 jours en 2024, 22,2 jours en 2023, 22,1 jours en 2022, 19,7 jours en 2021, 15,9 jours en 2020, 22,4 jours en 2019, 27,4 jours en 2018, 41,5 jours en 2017 et 49,8 jours en 2016.

stables, le cadre d'intervention des gestionnaires financiers est en évolution rapide tant sur le plan technique que normatif. Dématérialisation totale des processus, mise en application du référentiel budgétaire et comptable M57, expérimentation du CFU et plus récemment réforme du régime de responsabilité financière des gestionnaires publics font partie des évolutions majeures intervenues ces dernières années.

L'adaptation des différents intervenants à ces bouleversements suppose un effort constant d'information et un renforcement des actions de sensibilisation et de formation. En 2025, c'est la thématique des régies d'avances et de recettes qui a été retenue : une formation sur la thématique des régies du secteur public local a été conçue, planifiée et animée en coopération avec la Direction départementale des finances publiques de l'Indre. Celle-ci a permis de reposer les jalons essentiels au bon fonctionnement de cet instrument indissociable de la gestion quotidienne des services publics de proximité.

**FOCUS****La sécurisation des transactions bancaires**

L'arnaque aux faux ordres de virements ou « fraude au FOVI » est une pratique consistant pour un pirate à s'insinuer dans une relation financière afin de détourner un virement attendu sur le compte bancaire d'un créancier au profit d'un fraudeur par usurpation d'identité.

Si l'émergence de ce type de fraude semble relativement ancienne, la période récente a vu une recrudescence des cas ciblant spécifiquement les acteurs publics.

Les tentatives de fraude aux FOVI, auparavant grossières et facilement détectables, ont progressivement évolué au point de constituer une menace majeure.

Dans ce contexte, la formalisation et la sécurisation des procédures inhérentes à la gestion des coordonnées bancaires constituent une nécessité impérieuse. Afin de répondre à cette exigence, la direction des Finances a fait le choix en 2025 de procéder au déploiement de la solution Verifiban, distribuée par la Banque Postale, qui repose sur un espace de coopération interbancaire et permet in fine de vérifier l'adéquation entre une série de coordonnées et son détenteur, qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale.

Les travaux ont été consacrés successivement à la formation des utilisateurs, à la définition des cas d'usages et au passage en production de la solution en mars 2025. En 10 mois d'exploitation, ce sont plus de 270 séries de coordonnées qui ont pu être vérifiées avec succès !.

**Indicateurs 2025 :**

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Nombre de budgets (Ville)	10	10	12	11
Nombre de budgets (Agglo)	9	9	9	9
Nombre de décisions modificatives (Ville)	13	19	16	22
Nombre de décisions modificatives (Agglo)	21	17	18	18
Nombre de factures reçues (Ville)	11 463	12 913	14 052	14 354
Nombre de factures reçues (Agglo)	7 911	8 098	8 757	8 692
Nombre de mandats émis (tous budgets)	25 346	26 697	28 861	29 008
Nombre de titres émis (tous budgets)	7 291	6 077	5 928	5 932
Délai global de paiement Ville (chiffres DGFIP)	22,03 jours	22,24 jours	17,8	17,1
Délai global de paiement Agglo (chiffres DGFIP)	17,46 jours	19,75 jours	18,3	17,2



# 1.1.2.

## Direction de la Commande publique

### Activité 2025 :

**Malgré un nombre de procédures de marchés publics en retrait par rapport aux années précédentes, l'année 2025 est marquée par des achats en valeur assez exceptionnels :**

- 42 462 646 € HT de marchés de travaux attribués ;
- 22 272 225 € HT de marchés de services ;
- 3 094 472 € HT de marchés de fournitures.

**Cela s'explique par l'attribution en 2025 de marchés significatifs comme :**

- contrat de performance énergétique,
- marché de construction de la future passerelle du secteur gare,

- travaux de l'école élémentaire du Grand Poirier (12 lots),
- accord-cadre de travaux pour le NPRU Saint-Jean / Saint-Jacques,
- réfection des voiries du Forum,
- travaux de réhabilitation des bâtiments 5, 6 et 7 du « Flockage » à Balsan (22 lots),
- marché d'achat des denrées alimentaires,
- travaux pour l'aménagement du futur restaurant haut de gamme « Maison Varaigne »,
- accord-cadre d'entretien des voiries.

## FOCUS

En lien avec le service de la Transition écologique, la direction de la Commande publique a travaillé à l'élaboration du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), qui a pu être présenté en conférence des maires et en conférence de majorité en fin d'année 2025, avant d'être approuvé par les conseils municipaux et communautaires en début d'année 2026. Une formation interne sur le volet environnemental des marchés a été dispensée en novembre 2025 par l'association RESECO auprès des différents services impliqués dans les achats. Enfin, le recrutement d'un responsable de la performance achat a été acté en fin d'année 2025 dans la perspective de mieux structurer la fonction achat au sein de la collectivité, d'en piloter la stratégie et la performance. Ce recrutement était devenu nécessaire, tant pour garantir la mise en œuvre du SPASER que pour optimiser les processus d'achat.

### Indicateurs 2025 :

Indicateurs Ville	Pour la ville				Pour Châteauroux Métropole			
	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
Nombre de procédures engagées	33	42	31	22	45	39	32	32
Dont nombre de publicités envoyées	32	42	31	22	43	39	29	32
Nombre de lots notifiés	82	113	94	54	101	51	63	129
Nombre de lots sans suite	1	8	0	21	1	4	1	11
Nombre de lots infructueux	10	6	0	5	13	4	6	8
Nombre d'avenants traités	50	68	68	79	50	62	53	57
Nombre d'actes de sous-traitance traités	40	64	70	52	51	61	57	77
Nombre de clauses sociales insérées	17	40	11	7	41	29	12	39
Nombre de clauses environnementales insérées	17	62	23	41	35	26	9	18
Nombre de groupements de commande en tant que coordonnateur	2	7	2	8	3	1	2	1
Nombre de délégations de service public lancées	0	3	5	1	0	0	0	1

# 1.1.3. Direction des Systèmes d'information et de la transition numérique

## Activité 2025 :

### Le pôle Assistance

L'année 2025 a été consacrée à la mise en œuvre d'actions structurantes visant à renforcer la performance, la conformité et la continuité du système d'information. Le déploiement de la solution de déploiement des logiciels et de configuration WAPT a consolidé la standardisation, la sécurité et la maîtrise opérationnelle des postes de travail. La première phase du programme de modernisation des infrastructures Wi-Fi a été réalisée au sein de six établissements scolaires conformément aux orientations fixées. Le déménagement du site de Bourdillon vers le site de la Gare a été exécuté avec une réinstallation complète des dispositifs numériques. Un programme de formation des utilisateurs a été déployé pour accompagner l'intégration des nouveaux agents. L'inventaire des lignes cuivre a été réalisé en vue de leur extinction progressive et du déploiement de solutions alternatives. Ces actions ont permis de renforcer durablement l'architecture technique et de soutenir les objectifs de stabilité, de disponibilité et de pérennité du système d'information.

**Le pôle Métiers**, composé de trois chefs de projets, assure au quotidien le suivi d'une centaine de logiciels métiers. Leur mission principale consiste à garantir la bonne marche, la maintenabilité et la mise à jour régulière de ces applications, en veillant à ce qu'elles répondent aux attentes des services et des usagers. Intermédiaires essentiels entre les utilisateurs et les éditeurs, ils veillent à la résolution rapide des incidents et à l'évolution des outils. Parmi les chantiers majeurs menés, il y a eu le déploiement de la solution d'archivage électronique, la refonte du logiciel Horoquartz, le remplacement du logiciel de gestion de la TLPE, la gestion des accès aux déchetteries, le démarrage du projet ASTECH, le déploiement de Turbosef pour la restauration, le changement de la solution RGPD ainsi que la gestion des risques pour la médecine préventive. Les chefs de projet accompagnent chaque étape de ces déploiements, garantissant un suivi rigoureux et un appui constant auprès des agents concernés.

**Le pôle Système et Réseau** Le dispositif de supervision a été consolidé pour améliorer la visibilité sur l'état des équipements et des services. Les outils ont été optimisés pour permettre une détection plus rapide des incidents et une meilleure capacité d'analyse. Cette évolution contribue à réduire les délais d'intervention et à sécuriser la continuité d'activité. L'infrastructure Wi-Fi a été renouvelée. Les équipements ont été remplacés par des solutions plus performantes et adaptées aux usages actuels. Des tests de couverture ont été réalisés pour garantir une qualité de service homogène sur l'ensemble des sites. Par ailleurs, des matériels réseau ont été remplacés dans le cadre du plan de modernisation de l'infrastructure. Cette opération a permis

d'améliorer la fiabilité, la capacité de traitement et la sécurité des flux internes. Ces actions ont renforcé la stabilité, la performance et la résilience du système d'information.

**Le pôle Vidéoprotection et Transition numérique** a été créé le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Un chef de projet vidéoprotection a été nommé et a repris le pilotage de la gestion technique du parc. Ses priorités ont été la refonte de la fibre optique de Belle-Isle pour une couverture complète du site, le suivi des projets impactant la fibre optique métropolitaine et la vidéoprotection : ancienne pépinière d'entreprises, CSC Beaulieu, NPRU, RCU, allée Prosper Mérimée, poste de police Saint-Jean, parc Balsan, passerelle SNCF. La gestion de la DSP Stationnement a par ailleurs impliqué un pilotage de l'adaptation du réseau métropolitain, des dispositifs de contrôle d'accès en voirie ainsi que du système de vidéoprotection. Enfin, le renouvellement programmé des caméras, notamment des packs autonomes, a été mené à bien, tandis que la résolution des pannes a permis de maintenir un taux de panne inférieur à 3 %.

### Le Responsable de la sécurité des Systèmes d'information

La Politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) a été formalisée et validée. Elle définit le cadre de gouvernance, les règles d'usage et les responsabilités en matière de sécurité numérique. Elle constitue désormais le référentiel applicable à l'ensemble des activités et projets. Un programme de gestion des vulnérabilités des postes de travail a été déployé. Des campagnes d'analyse régulières ont permis d'identifier les failles de sécurité. Les correctifs ont été appliqués selon une priorisation fondée sur le niveau de criticité. Cette démarche a contribué à réduire l'exposition aux risques. Par ailleurs, un chantier de durcissement des postes a été conduit. Les configurations ont été alignées sur des standards de sécurité renforcés. Les droits utilisateurs ont été revus selon le principe du moindre privilège. Les services et fonctionnalités non essentiels ont été désactivés. L'ensemble de ces actions a permis d'élever le niveau global de sécurité et de renforcer la maîtrise des risques.

## FOCUS

Le déploiement de Microsoft 365 s'est poursuivi en 2025, notamment avec la mise à disposition de la gestion documentaire via Microsoft Teams. Cette démarche a permis de centraliser le stockage des documents, d'intégrer le versionning et d'assurer la traçabilité des historiques. Cela favorise le travail collaboratif, tant au sein de la collectivité qu'avec les partenaires extérieurs. Le collaboratif rassemble 156 équipes Teams, 693 canaux, 682 utilisateurs et 1,49 million de fichiers. Des sessions de formation ont été organisées pour accompagner les agents dans la gestion documentaire et l'usage des outils de communication.

Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activité				
Nombre de caméras vidéo (Ville + Agglo)	411	405	422	358
Nombre d'agents de maintenance	1,2	0,4	0,4	1
Nombre de postes du parc total	1 513	1 376	1 420	1 379
Nombre d'interventions	6 950	6 721	6 448	5 673
Nombre d'application métiers	124	122	127	128
Nombre d'alertes avérées	-	-	218	431

2405

Microsoft Outlook interface showing an email activity list and a meeting details pane for "Réunion Tour de France".

**Activité**

- Année-Laura BOON a approuvé une note à jour...  
Année-Laura BOON a approuvé une note à jour pour l'événement Tour de France...  
mercredi 28 mai 10:00 - 10:00
- Nicolas CHAUSSET a approuvé une note à jour...  
Nicolas CHAUSSET a approuvé une note à jour pour l'événement Tour de France...  
mardi 11 mai 15:00 - 15:00
- Guillaume RAYMOND vous a écrit...  
Guillaume RAYMOND vous a écrit : "Bonne nuit. Bonne nuit. Bonne nuit..."  
vendredi 18 mai 09:00 - 09:00
- Carole CHARENTIER vous a écrit...  
Carole CHARENTIER vous a écrit : "Bonne nuit. Bonne nuit. Bonne nuit..."  
vendredi 18 mai 09:00 - 09:00
- Lambert MOURIZZ a répondu à votre message...  
Lambert MOURIZZ a répondu à votre message : "Bonne nuit. Bonne nuit. Bonne nuit..."  
vendredi 18 mai 09:00 - 09:00
- Année-Laura BOON vous a écrit...  
Année-Laura BOON vous a écrit : "Bonne nuit. Bonne nuit. Bonne nuit..."  
vendredi 18 mai 09:00 - 09:00
- Année-Laura BOON vous a écrit...  
Année-Laura BOON vous a écrit : "Bonne nuit. Bonne nuit. Bonne nuit..."  
vendredi 18 mai 09:00 - 09:00
- Nicolas CHAUSSET a approuvé...  
Nicolas CHAUSSET a approuvé une note à jour pour l'événement Tour de France...  
mardi 11 mai 15:00 - 15:00

**Réunion Tour de France** - Conversation - Partage - Détails - Récapitulatif

Acceptée | Copier le lien | Transférer | Afficher comme Occupé | Catégorie : aucune

mercredi 28 mai 2025 10:00 - 12:00

Salles de délibérations Préfecture

Cacher les informations sur la réunion

**Microsoft Teams** [Insérer](#)

[Join the meeting now](#)

Meeting ID: 375 757 934 602  
Passcode: 0330X69

For organizers: [Meeting options](#)



## **DGA :**

# RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES



**Le fastidieux travail de paramétrage se poursuit  
pour la signature dématérialisée des actes relatifs  
à la carrière des agents.**

**Activité 2025 :**

Deux logiciels ont complété les outils permettant à la direction des Ressources humaines de remplir ses missions :

- Un logiciel dédié au Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) permet une meilleure lisibilité et un accès facilité aux responsables de services. Il a fallu adapter avec le prestataire leur mode de fonctionnement à nos besoins, ce qui a nécessité un long paramétrage. Désormais, l'alimentation du logiciel est en cours et l'accès par les services va se concrétiser avec deux services bêta-testeurs identifiés : le SDA et la voirie.
- Un logiciel dédié à la complétion du Rapport social unique (RSU), obligation annuelle qui incombe aux collectivités. Les RSU de la Ville de Châteauroux et de l'Agglomération Châteauroux Métropole ont été élaborés avec ce nouvel outil qui a l'avantage de mettre en évidence les éventuelles disparités et d'en faciliter la correction.

Le fastidieux travail de paramétrage se poursuit pour la signature dématérialisée des actes relatifs à la carrière des agents. Quelques ajustements ont été nécessaires pour les signatures des contrats de travail mais les agents se sont facilement habitués à cette nouvelle modalité et à l'injection directe dans leur coffre-fort électronique. La préparation de la migration vers la V7 du logiciel de gestion des temps eTemptation a commencé avant l'été 2025 avec un audit des pratiques, la définition des attentes des collectivités mutualisées et le lancement d'un long paramétrage. Châteauroux Métropole a continué de proposer plusieurs sessions de formations transversales sur les droits et obligations des fonctionnaires (15 agents), les valeurs de la République et la laïcité (147 agents), l'approche juridique des violences sexistes et sexuelles (105 agents), la QVT au regard de la pleine conscience (14 agents) et les analyses de

pratiques (196 agents). Cette dernière action concerne uniquement les agents de la DGA Cohésion sociale. Les réunions d'accueil des nouveaux agents arrivants se sont poursuivies au rythme d'une par trimestre avec remise des goodies de bienvenue, la présentation de l'organisation par les membres du Comité de direction générale et des projets par le Maire-Président et l'intervention d'un membre du COS. Cette matinée s'est enrichie d'une session de présentation et de prise en main des outils et logiciels informatiques. Cette matinée se conclut toujours par un buffet déjeunatoire propice à des échanges informels, en toute simplicité. Le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2025, un généreux soleil a accentué la bonne humeur qui a présidé lors des Journées Ensemble, moment privilégié de convivialité qui a réuni 237 agents avec des ateliers le matin et un jeu de piste alliant histoire de la ville, connaissances des pratiques déployées à Châteauroux Métropole, agilité d'esprit et dextérité. En novembre 2025, dans la continuité du développement de la marque employeur de Châteauroux Métropole, six nouvelles vidéos ont été réalisées par JobPublic, plate-forme emploi universelle, soit six nouveaux portraits d'agents territoriaux pour montrer la diversité des profils : un chef cuisinier, un professeur de guitare, une jardinière aux sols sportifs, un responsable relations au public à la médiathèque, une adjointe d'animation périscolaire et un graphiste.

Châteauroux Métropole s'est d'ailleurs illustrée au palmarès du Grand prix de l'attractivité de l'emploi public, Les Attractives. Elle décroche le Prix d'or dans la catégorie Originalité des contenus d'attractivité pour ses actions autour du bien-être et de la santé au travail.

**FOCUS**

La Loi de transformation de la Fonction publique territoriale du 6 août 2019 a mis l'accent sur l'importance de s'appuyer sur le dialogue social pour garantir une négociation constructive et efficace des conditions de travail des agents, encourager la participation démocratique pour faire évoluer les pratiques de nos collectivités mutualisées et simplifier dans sa gestion courante l'action administrative. Le GSAP (Groupe de suivi des actions de prévention) composé de représentants du personnel, d'élus et de la direction des Ressources humaines a finalisé cette année :

- un règlement actualisé sur l'usage des substances psychoactives et la vigilance au travail. Il s'applique à tous les agents, quels que soient leur statut, le site ou la fonction et s'inscrit dans le cadre de sa démarche de prévention des risques professionnels et pour garantir la sécurité de tous dans l'exercice de ses missions. Ce règlement rappelle l'importance de la notion de poste à risques, prévoit les conditions des dépistages d'alcoolémie et de cannabis, encadre l'organisation des moments de convivialité et des vœux du Maire-Président aux personnels au regard des propositions de boissons alcoolisées. Il est complété par des outils proposés par le service Accompagnement médico-social et prévention (AMSP) pour aider les encadrants à gérer les situations de défaut de vigilance rencontrées.
- un dispositif de signalement lors d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Une procédure claire, des interlocuteurs identifiés, des outils accessibles pour tous les agents et une communication adaptée ont été déterminés et élaborés en parfaite collaboration. En parallèle de cette construction, des formations ont été dispensées pour les différents intervenants, les encadrants et proposées pour tous les agents sensibles à cette problématique.
- La concertation se poursuit tout au long de l'année lors :
- des commission santé au travail (une fois par trimestre sous la présidence du Maire-Président)
- de la Commission d'avancement et de promotion interne (CAPI), instance collégiale (Maire-Président, Comité de direction générale et représentants élus du personnel) destinée à entériner les propositions d'évolution de carrière des agents de Châteauroux Métropole.
- les réunions de travail sur les sujets ayant un impact sur les agents ou l'organisation de nos collectivités mutualisées (audit PM, ISFE, PSC, vote électronique pour les élections professionnelles, etc.).

## Pour la Ville

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Nombre d'agents présents au 31 décembre En Équivalent temps plein	634 504,1	636 520,6	559 470,7	556 472,8
Nombre d'agents reconnus travailleurs handicapés	29	29	37	35
Nombre d'agents hommes Nombre d'agents femmes	169 465	172 464	133 426	130 436
Nombre de payes établies	9 151	9 240	8 179	8 211
Nombre d'heures supplémentaires réalisées Pour un montant de :	4 823 heures 114 506 €	3 486 heures 83 656 €	4 016 heures 98 574 €	3 863 heures 99 184 €
Nombre de CDD établis dont nombre de contrats aidés	521 5	688 1	524 1	408 2
Nombre de recrutements externes Nombre de mobilités internes	55 6	29 16	33 24	33 17
Nombre de départs effectifs de la collectivité Dont départs à la retraite	35 13	37 16	36 11	27 15
Budget formation agents Nombre de jours de formations agents	135 587 € 1 422 jours	159 063 € 1 758 jours	167 009 € 1 618 jours	146 486 € 1 114 jours
Budget formation élus Nombre de jours de formations élus	0 € 10 jour	0 € 0 jour	0 € 0 jour	0 € 0 jour
Nombre de reclassements médicaux	3	0	3	0
Nombre de dossiers soumis en : * Commission de réforme * Comité médical	2 12	3 5	5 11	6 12
Nombre de dossiers soumis en invalidité	2	3	3	4
Nombre de réunions des instances paritaires : * Comité technique commun * Commission administrative paritaire * CHSCT	3 0 2	5 0 3	8 1 3	3 2 3
Nombre d'arrêtés individuels relatifs à la carrière des agents	936	737	1 871	827
Nombre d'organigrammes validés	2	4	4	3



## Pour Châteauroux Métropole

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Nombre d'agents présents au 31 décembre En Equivalent temps plein	547 538,3	567 555,4	635 620,6	623 604,3
Nombre d'agents reconnus travailleurs handicapés	38	39	38	41
Nombre d'agents hommes Nombre d'agents femmes	378 169	396 171	430 205	424 199
Nombre de payes établies	7 407	7 432	8 414	8 226
Nombre d'heures supplémentaires réalisées Pour un montant de :	12 249 heures 219 868 €	8 731 heures 162 824 €	12 630 heures 243 913 €	11 270 heures 225 166 €
Nombre de CDD établis dont nombre de contrats aidés	313 1	283 5	170 5	177 3
Nombre de recrutements externes Nombre de mobilités internes	56 29	36 14	50 12	45 21
Nombre de départs effectifs de la collectivité Dont départs à la retraite	43 20	28 9	47 13	46 12
Budget formation agents Nombre de jours de formations agents	150 436 € 1 999 jours	164 018 € 2 938 jours	173 096 € 2 778 jours	146 486 € 2 838 jours
Budget formation élus Nombre de jours de formations élus	0 € 2 jours	4 240 € 10 jours	0€ 0 jours	0€ 0 jours
Nombre de reclassements médicaux	3	2	4	0
Nombre de dossiers soumis en : * Commission de réforme * Comité médical	5 22	5 9	9 10	2 10
Nombre de dossiers soumis en invalidité	1	0	4	0
Nombre de réunions des instances paritaires : * Comité technique commun * Commission administrative paritaire * CHSCT	3 3 2	5 2 3	8 3 3	3 1 3
Nombre d'arrêtés individuels relatifs à la carrière des agents	1 123	844	1 947	973
Nombre d'organigrammes validés	2	3	4	3

# 1.2.2. Service des Affaires juridiques

## Activité 2025 :

**Pour la Ville :** Le nombre d'avis demandés est stable par rapport aux années précédentes. Plusieurs avis ont concerné l'exécution et le suivi de délégations de service public - DSP (la chapelle Saint-Denis, le stationnement payant), la préparation d'une DSP (fourrière animale), l'exécution d'un marché public (démolition école Buffon), les suites d'un incendie (Sitis – centre commercial Saint-Jean) et la régularisation de l'occupation du syndicat CGT dans le bâtiment Louise-Michel.

Le stock de dossiers contentieux est stable. Sur le volet péril, le nombre de signalements a été un peu moins important que l'année passée (10 dossiers ouverts). Tous les dossiers (sauf un) ont, en revanche, fait l'objet d'un arrêté de mise en sécurité (ex-arrêté de péril). Les sinistres concernant les dommages aux véhicules sont moins importants que les années précédentes. Cela s'explique par l'augmentation, depuis 2024, des niveaux de franchises applicables. Tous les sinistres ne sont donc plus systématiquement déclarés, beaucoup de réparations s'effectuant en régie.

Les dossiers en responsabilité civile ont baissé cette année. Les administrés ont intenté moins de recours pour mettre en cause la responsabilité de la collectivité.

Le dossier de sinistre « dommage aux biens » le plus significatif fut l'incendie de la maison de la solidarité qui a impacté de nombreuses associations.

Le stock de contentieux est en baisse et six dossiers ont été clôturés en 2025. Les sinistres de dommages aux véhicules restent en baisse, comme l'année passée, avec l'effectivité des nouveaux contrats d'assurances, depuis 2024, et les mêmes impacts que pour la Ville.

Le nombre de dossiers en responsabilité civile et dommages aux biens reste stable.

SINISTRES AGGLO 2025



**Le Délégué à la protection des données (DPO) :** Le logiciel EGERIE a été remplacé par le logiciel DASTRA qui est un outil permettant à la fois la gestion des registres de traitements et la réalisation des analyses d'impacts (AIPD).

Les registres de traitements recensant l'ensemble des outils de gestion des deux collectivités comprenant des données à caractère personnel continuent d'être mis à jour.

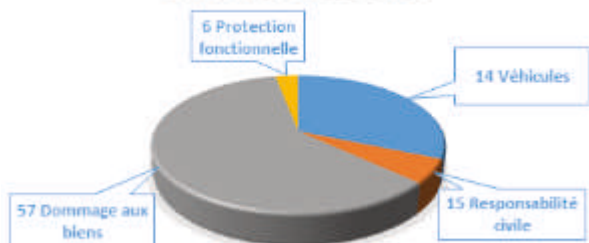
La partie « mesures de sécurité » de chaque traitement répertorié, qui incombe à la DSI, est finalisée à 34 %.

Le registre de traitements du CCAS a été élaboré. À cet égard, 67 traitements ont été recensés dont 31 sont à intégrer dans le logiciel dédié (DASTRA). Parmi ces traitements, 17 doivent faire l'objet d'une analyse d'impact.

Les 31 traitements communs aux trois structures sont déjà intégrés dans ledit logiciel.

Le 25 novembre 2025, la CNIL a effectué un contrôle sur place afin de procéder à la mission de vérification du respect par la Ville de Châteauroux du règlement (UE) 2016/679 (RGPD), de la directive (UE) 2016/680 et des dispositions prévues aux articles L. 251-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. Le dossier est toujours en cours d'instruction auprès des services de la CNIL.

SINISTRES VILLE 2025



**Pour Châteauroux Métropole :** Le nombre d'avis est en légère baisse par rapport à l'année précédente. Le service est intervenu sur des sujets très divers comme une procédure d'expropriation (secteur gare), le partenariat avec EICMI, la prise de la compétence communautaire « gestion des abribus », le forfait mobilité et la rétrocession d'un lotissement en accompagnement d'une commune membre.

## FOCUS

L'année 2025 a été marquée par la régularisation pérenne de l'occupation des syndicats CGT et CFTD à la maison Louise-Michel (pour une durée de 10 ans).

L'ensemble des dossiers de sinistres liés à l'épisode de grêle de mai 2022 a été soldé en 2025 (indemnités d'assurance perçues et travaux de réparation réalisés). Pour mémoire, 95 bâtiments municipaux et communautaires avaient été touchés.

Le service a élaboré un protocole d'activation de la protection fonctionnelle et une charte des droits et des obligations à destination des agents de la Ville de Châteauroux et de Châteauroux Métropole, en concertation avec les représentants élus du personnel.

Indicateurs 2025 :

## Pour la ville

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs financiers				
Nombres de sinistres	226	122	90	86
Nombre de contentieux	12	10	15	14
Périls	4	1	3	9
Nombre d'avis rendus	149	129	130	131
Contentieux du stationnement payant	9	22	18	36
Protection fonctionnelle	7	6	5	6

## Pour Châteauroux Métropole

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs financiers				
Nombres de sinistres	118	71	53	39
Nombres de contentieux et de pré-contentieux en cours	13	14	14	11
Nombre d'avis rendus	125	126	126	99
Protection fonctionnelle	0	0	0	0

## Pour le DPO

Désignation de l'indicateur pour la ville	2022	2023	2024	2024	Désignation de l'indicateur pour Châteauroux Métropole	2022	2023	2024	2025
Nombre de traitements recensés	66	96	122	122	Nombre de traitements recensés	104	95	101	102
Nombre de traitements finalisés	49	96	122	122	Nombres de traitements finalisés	63	95	101	102
Nombre d'études d'impact estimé	5	4	4	5	Nombre d'études d'impact estimé	4	5	5	4
Nombre d'études d'impact réalisées	4	0	0	1	Nombre d'études d'impact réalisées	0	0	0	0
Désignation de l'indicateur						2022	2023	2024	2025
Incident notifié à la CNIL						0	0	1	1

# 1.2.3.

## Secrétariat des Assemblées et appariteurs

### Activité 2025 :

L'année 2025 a été marquée par un travail soutenu sur le Plan de continuité d'activité. Pas moins de 17 fiches ont été élaborées au sein du SDA reprenant l'ensemble des missions du service : arrêtés, décisions, conseils adultes et enfants, affichage numérique, affranchissement, courrier entrant, courriel entrant. Elles sont nécessaires à la poursuite des missions du SDA en cas de cyber-attaque notamment. Le service a d'ailleurs réalisé un test grandeur nature en juillet.

Des services « tests » ont pu éprouver dès le début de l'année les envois de courriers via la plate-forme MAILEVA. Ces tests se sont au fil des mois élargis à d'autres services. La

plate-forme permet de transmettre des courriers en recommandé avec accusé réception en 100 % dématérialisé. Cet envoi divise par deux les frais d'affranchissement d'envois habituels, sans compter les économies d'encre, de papier et d'enveloppe. Les envois de recommandés dématérialisés doivent être la priorité. Un audit a eu lieu en avril 2025, avec DIGITECH, pour accompagner la collectivité dans la mise à jour du logiciel AIRS DELIB (logiciel des délibérations). Cette nouvelle mise à jour change radicalement l'ergonomie du logiciel, ainsi que son nom (ADEL). L'année 2025 a permis au SDA de refondre complètement les paramétrages du logiciel en lien avec tous les services. La phase de recettage a eu lieu à l'automne.

## FOCUS

L'intelligence artificielle a fait son entrée au SDA en septembre 2025. Grâce au logiciel TRANSCRIB'IA, l'enregistrement d'un conseil de deux ou trois heures est retranscrit en une quinzaine de minutes. L'outil identifie jusqu'à 100 voix différentes, détecte les différents discours même si les intervenants parlent en même temps. Cette évolution a permis au SDA d'élaborer le procès-verbal d'une séance, sans avoir à externaliser son traitement, réduisant par deux le coût des retranscriptions et permettant d'obtenir un document finalisé en une journée contre un minimum deux semaines auparavant. TRANSCRIB'IA pourrait à terme, être utilisé par d'autres services de la collectivité.

### Indicateurs 2025 :

## Pour la Ville et pour l'Agglomération

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2024
Frais d'affranchissement en €	100 732	108 432	96 677	101 005
Courriers enregistrés	22 904	21 681	20 581	18 372
Ville de Châteauroux				
Conseils municipaux	6	7	8	7
Délibérations	230	365	273	325
Arrêtés	4 740	5 000	5 914	5 363
Décisions	683	709	568	598
Châteauroux Métropole				
Conseils Communautaires	6	7	7	7
Délibérations	256	298	276	297
Arrêtés	1 300	1 021	2 248	1 154
Décisions	158	138	211	212

## POLITIQUES CONTRACTUELLES ET CONTRÔLE DE GESTION



**Châteauroux Métropole poursuit sa programmation FSE +  
en tant qu'organisme intermédiaire de gestion  
pour la subvention globale FSE + 2021-2027.**

# 1.3.1. Politiques contractuelles

## Activité 2025 :

### Fonds social européen FSE + :

Châteauroux Métropole poursuit sa programmation FSE + en tant qu'organisme intermédiaire de gestion pour la subvention globale FSE + 2021-2027. L'enveloppe financière globale est bien consommée à ce jour et suit une progression normale.

### Fonds Vert 2025 :

Le Fonds vert 2025 a poursuivi ses trois grands objectifs : accélérer la transition écologique locale, renforcer la résilience climatique, améliorer le cadre de vie et la biodiversité.

Plusieurs projets sur le volet renaturation ont été retenus (végétalisation du site Balsan – Cour des ouvriers / aile des tisserands et renaturation-aménagement d'espaces publics à Beaulieu).

### CRST – Dispositif AVOS ID :

La Région Centre-Val de Loire a soutenu l'EICMI (École internationale de composition de musique à l'image à Châteauroux) au titre du dispositif AVOS ID. C'est la première école supérieure spécialisée en France dans la formation de compositeurs de musique pour l'image (films, séries télé, jeux vidéo, publicité, scènes vivantes et autres médias visuels).

## FOCUS

### Passerelle de Châteauroux

La passerelle de Châteauroux est en cours de construction au niveau de la gare de Châteauroux. L'objectif est de créer un lien piétonnier/cyclable entre les deux côtés de la ville séparés par les voies SNCF, améliorant ainsi la mobilité douce et la connexion entre le centre-ville, la gare et les quartiers sud.

Le projet est en cours, avec une livraison prévue pour octobre 2026. La passerelle a obtenu une aide financière de la part de la Région Centre-Val de Loire et du Département de l'Indre.

L'Europe est sollicitée au titre du FEDER et finalise l'instruction du dossier à ce jour.

Co-financeurs	Montant en € HT	Taux de financement
Europe - FEDER (sollicité)	2 000 000	34.41 %
CPER Région - investissement (obtenu)	1 500 000	25.80 %
CPER Région – études (obtenu)	200 000	3.44 %
Châteauroux Métropole Autofinancement sur fonds propres	2 110 861,85	36.35 %
Total	5 810 861,85	100%

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs financiers (€)				
Etat (DSIL-DETR-CPER- Fond Vert)	1 586 127,10	4 225 400,53	1 318 889,75 €	2 085 938 €
Europe	-	-	253 976,94 €	-
Région CRST et aide exceptionnelle	83 600	370 306	347 000 €	1 700 000 €
Département (FDAU + FDES)	639 226	85 000	309 769,25 €	183 000 €

**Activité 2025 :**

En 2025, le contrôle de gestion a effectué les actions suivantes :

- Suivi d'éléments des ressources humaines : suivi paie, absentéismes, accidents du travail et de trajet.
  - Suivi des indicateurs hebdomadaires et mensuels de gestion de Balsariéo avec ajout d'un suivi en décembre pour la piscine Firmin Batisse.
  - Les fiches de synthèse financière de fin de travaux des opérations d'investissements dont le montant budgétaire est supérieur à 100K€.
- Professionnalisation du contrôle d'associations culturelles et sportives disposant d'un subventionnement de la collectivité.
  - Études financières ponctuelles.
  - Veille sur le schéma de mutualisation.
  - Émission d'un book trimestriel de suivi d'indicateur d'activité des services.
  - Aide aux services pour la mise en place de suivi : DMSP et Beaux-arts (action démarrée en 2025 et qui sera consolidée en 2026).



Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activité nombre de book émis	3	4	4	4
Nombre d'études ponctuelles réalisées	5	3	3	5
Nombre d'associations culturelles et sportives contrôlées	3	5	1	1
Nombre d'utilisateurs ADELYCE	15	18	28	28

## FOCUS

Afin d'accompagner l'arrivée du nouveau responsable de la DMSP, le contrôle de gestion a mis en place un suivi budgétaire de fin d'année 2025 de cette direction. Il sera transmis tous les mois à compter de 2026 au directeur.

Par ailleurs, une analyse plus détaillée de l'activité du service a été mise en place fin d'année 2025. Ces indicateurs seront suivis à compter de 2026 : tous les mois le document de synthèse sera transmis mensuellement au directeur. Ces indicateurs permettront une mise à jour des indicateurs suivis dans le book d'indicateurs des services pour l'année 2026 concernant la DMSP.

centre socioculturel lieu



Osez le changement, on s'occupe de tout

REJOINDRE

ACCUEIL DES

CHATEAURoux MÉTROPOLE

CHATEAURoux MÉTROPOLE

CHATEAURoux MÉTROPOLE

CHATEAURoux MÉTROPOLE

CHATEAURoux MÉTROPOLE

CHATEAURoux MÉTROPOLE

CHATEAURoux MÉTROPOLE

CHATEAURoux MÉTROPOLE

CHATEAURoux MÉTROPOLE



DES SERVICES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
ET L'ATTRACTIVITÉ,  
DU TERRITOIRE

## COMMUNICATION



**La direction de la Communication assure la coordination et la mise en œuvre des actions et des projets de communication portés par l'équipe municipale.**

# 2.1.1.

## Direction de la Communication

### Activité 2025 :

La direction de la Communication assure la coordination et la mise en œuvre des actions et des projets de communication portés par l'équipe municipale. Elle a pour rôle de promouvoir la collectivité, ses événements et ses projets. Elle est chargée de la transmission de l'information à travers plusieurs canaux de communication. Ces canaux permettent ainsi de toucher des publics différents en fonction de la nature des informations et de leur temporalité : magazine de territoire, affichage, site internet, écrans digitaux, réseaux sociaux, etc. La Direction s'attache également à développer les nouveaux modes de communication pour rester connectée avec les habitants.

Côté supports de communication, en 2025, la direction de la Communication a poursuivi son accompagnement sur des événements récurrents tels que salons, foires, etc. tout en continuant à apporter son aide aux associations. Elle a également pris part à l'organisation et à la promotion d'autres manifestations comme le Salon de la santé et de la prévention (2<sup>e</sup> édition), le salon du livre, le Forum des associations ou encore les Journées napoléoniennes. Elle a également pu remettre à jour ses anciens guides comme les guides des associations, de l'urbanisme et de la mobilité.

Côté communication interne, elle porte une attention particulière à l'arrivée de nouveaux agents et au renforcement des liens au sein des équipes à travers des événements festifs et des actions de cohésion (temps d'échanges informels, journée des agents, etc.) dans le but d'améliorer la vie au travail. Elle accompagne également le service RH dans la promotion d'activités favorisant le bien-être au travail. Côté travaux, la direction de la Communication a suivi le début de la restauration de la

Maison Varaigne ainsi que les prémices du réaménagement du quartier de la gare avec la mise en place des fondations de la future passerelle. Côté inauguration, elle a dévoilé le Vivier, nouvelle pépinière

d'entreprises (espace de coworking) ainsi que les ateliers relais (quatre espaces mis à la location pour permettre à des entrepreneurs de développer leurs activités).

Côté grand événement national voire international, la ville de Châteauroux a accueilli l'arrivée de la 9<sup>e</sup> étape du Tour de France. Déjà ville d'arrivée à plusieurs reprises, la ville s'est à nouveau habillée aux couleurs du Tour de France afin de faire de cet événement une belle fête.

Elle a également reçu deux rencontres de rugby sur son stade Gaston-Petit, initialement prévu pour le football. Le premier match confrontait le Stade-Français contre le Racing 92 lors d'un match de préparation du Top 14 en août. Quant au deuxième, il s'agissait d'une rencontre internationale qui opposait la France à l'Afrique du Sud en U20 en novembre. Deux grandes réussites qui en appelleront sûrement d'autres.

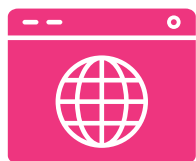
### Contribution au développement durable

La direction de la Communication maintient et développe ses efforts en encourageant la

dématérialisation de ses supports de communication (newsletter, formulaire en ligne) et en travaillant avec des imprimeurs s'engageant dans le respect des normes environnementales (labellisés Imprim'Vert). En lien avec le service Transition écologique, elle a développé de nouveaux supports et de nouvelles actions à destination des habitants afin de leur conseiller les bons gestes à tenir au quotidien (plaquette se déplacer autrement, guide de la mobilité, journée sans voiture, etc.).

### Indicateurs 2025 :

Désignation de	2022	2023	2024	2025
l'indicateur				
Effectif :	9	9	9	9
ETP :	6	7	7	7
Budget de fonctionnement	304 650	384 550	338 161	-
Budget d'investissement	2 000	10 000	0	-
Communiqué de presse	103	73	83	72
Dossier de presse	17	7	4	5
Info riverains	68	73	79	52
Photos	22 342	20 212	14 604	17680
Vidéos	16	59	29	27
Drone	12h	7h	10h	8h
Discours / édits	107	143	182	200
CHTX Métropole	6	6	6	6
Hors-série CHTX Métropole	0	0	0	0

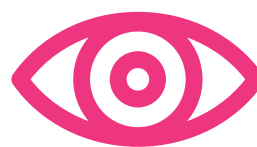


29

Pages consultées  
240 520 fois

Fréquentation site internet

du 01/01/25 au 31/12/25



Visites

782 192  
617 765





Pages vues  
**954 110**

(2,5 actions par visite pages  
vues en moyenne par visite)

1 270 779

Durée moyenne  
d'une visite :  
**1m 38s**



**ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE, ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, RELATIONS  
INTERNATIONALES,  
TOURISME ET ÉVÉNEMENTIEL**



**Filiale de Google, la société Tricolore Computing  
a marqué son intérêt  
pour la zone d'aménagement concerté (ZAC) Ozans**

## Développement économique

### Activité 2025 :

#### Cessions de terrains en zones d'activités économiques :

Les cessions 2025 ont permis de répondre aux besoins d'activités artisanales, de services et de distribution. Dans le même temps, Châteauroux Métropole a mis en location 4 ateliers-relais neufs de 500 m<sup>2</sup> chacun, conçus pour accueillir des activités artisanales, industrielles ou logistiques dans des conditions optimales. Développés sur l'ancien site Cérabati, la livraison de ces espaces d'activités vient compléter le processus de réhabilitation de cette friche industrielle après les installations du dépôt bus communautaire, de la nouvelle agence Enedis, et la création de foncier commercialisable à vocation économique. La communauté d'agglomération s'est également investie dans la réhabilitation de la friche Barilla Grand Pré en soutenant l'initiative privée de la société Thoonsen International à hauteur de 150 000 €.



#### Juin :

- Vente d'un terrain à la société civile immobilière LE PAVILLON d'une superficie totale de 716 m<sup>2</sup> afin de poursuivre l'aménagement de l'entrée du site Berry Logistic Park qu'elle possède Allée du Clos Jacquet – ZAE La Forge de l'Isle - Le Poinçonnet.
- Vente d'un terrain à la société civile immobilière FF FONCIERE d'une superficie totale de 9 900 m<sup>2</sup> afin d'y construire un pôle restauration (Burger King) et un hub de bornes de recharges pour véhicules électriques (Fastned) - ZAE Grandéols - Déols.

#### Septembre :

- Vente d'un terrain à la société civile immobilière LES BLES DU BERRY d'une superficie de 39 413 m<sup>2</sup> afin d'y construire une nouvelle concession automobile pour les marques Renault, Dacia et Opel – ZAE Cap Sud – Saint-Maur.

#### Octobre :

- Vente d'un terrain à la société civile immobilière TRUFFE d'une superficie de 1 931 m<sup>2</sup> pour l'implantation d'un bâtiment de stockage et de bureaux pour son activité de maçonnerie générale et gros œuvre en bâtiment (PR Construction Rénovation) – ZAE Grandéols – Déols.

**Montant total HT des ventes : 1 701 202 €**



## Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activité Châteauroux Métropole				
Superficie vendue en ZAIC (ha)	3,8	3,49	20,05	5,20
Recettes des ventes (€ HT)	842 761	1 207 776	2 962 980	1 701 202
Nouveaux contacts accompagnés	207	148	177	141
Recherches immobilières	104	83	61	68
Dossiers de vente en cours	15	12	14	10
Aide à la montée en gamme des hôtels	2	6	6	1
Indicateurs d'activité Ville de Châteauroux				
Aide au bail commercial	13	16	16	17
Solde des ouvertures/fermetures de commerces	3	10	1	-2

### Actions conduites pour le renforcement de la proximité des entreprises, l'attractivité des zones d'activités et la mobilité des salariés

Tout au cours de l'année, la direction du Développement économique a poursuivi une politique active en faveur du tissu entrepreneurial local. Les actions menées ont visé trois objectifs principaux : maintenir un dialogue permanent avec les entreprises pour anticiper leurs besoins, améliorer la qualité et la visibilité des zones d'activités, et proposer des solutions concrètes pour faciliter la mobilité des salariés.

#### Programme Territoires d'industrie 2023-2027

Le label Territoires d'Industrie, dispositif national de l'État renouvelé pour la période 2024-2027, vise à soutenir la réindustrialisation des territoires, en accompagnant les entreprises industrielles dans leurs projets de développement, d'innovation, de transition écologique et de compétences, en lien étroit avec les EPCI. Sur le territoire de Châteauroux – Argenton – Buzançais, 2025 a vu la mise en place d'un accompagnement des entreprises dans la diversification de leurs activités

En effet, après questionnement des dirigeants, un besoin de dérisquer et sécuriser l'activité des entreprises a été identifié, notamment face à une dépendance à un client ou à une filière unique. Les 2 CCI de l'Indre et du Cher se sont associées pour construire un accompagnement unique et expérimental à l'échelle régionale : PULS BERRY. Il s'agit notamment d'accueillir les dirigeants aux exigences, codes



et contraintes des filières Défense & Nucléaire, afin de leur permettre d'identifier les atouts et spécificités différenciants pour se démarquer de leurs concurrents. Le maintien et le développement de l'emploi industriel local passe par un meilleur accès à ces filières, soit en direct, soit grâce au réseau de sous-traitants. 13 entreprises de taille et d'activités différentes du territoire (mécanique de précision, chaudronnerie/ tôlerie, bureau d'études, ...) ont adhéré à ce programme en 2025.

#### Google s'intéresse à Ozans

Filiale de Google, la société Tricolore Computing a marqué son intérêt pour la zone d'aménagement concerté (ZAC) Ozans en vue de l'implantation d'un campus de centre de données. Le conseil communautaire de l'Agglomération a voté, fin juin 2025, une délibération portant sur la réserve foncière d'une surface de 195 hectares environ pour un montant de 58,5 millions d'euros (30 € HT le m<sup>2</sup>). Cette sécurisation du foncier a permis le lancement des études complémentaires relatives à situation environnementale, géotechnique et hydrogéologique de l'emprise visée. Il s'agirait alors du premier data center de Google en France. La ZAC d'Ozans, où le groupe Soprema Steel a inauguré son bâtiment de plus de 6 000 m<sup>2</sup> fin 2024, affiche plusieurs avantages. En effet, il s'agit d'un site labellisé Site clé en



main France 2030 où les démarches administratives et réglementaires (urbanisme, environnement, biodiversité, archéologie préventive) et surtout la viabilisation ont été anticipées, et qui bénéficie d'une proximité du réseau électrique haute tension.

L'intérêt du géant américain du numérique pour Châteauroux Métropole est une réelle opportunité et une reconnaissance de l'attractivité et du développement économique de l'Agglomération depuis plusieurs années maintenant.

### Les Matinales des entreprises : un dialogue direct avec le tissu économique

Dans une volonté affirmée de proximité, trois Matinales des entreprises ont été organisées en présence du Président de Châteauroux Métropole. Ces rencontres se sont déroulées sur trois zones d'activités communautaires : La Forge de l'Isle (Le Poinçonnet), Cap Sud (Saint-Maur), La Martinerie (Diors / Etrechet)

Ces temps d'échanges ont permis de créer un dialogue ouvert entre élus, services communautaires et chefs d'entreprises. Les thématiques abordées ont porté



notamment sur les besoins en recrutement, les problématiques de mobilité, les attentes en matière d'aménagement des zones, ainsi que les projets d'investissement.

Chaque rencontre a été prolongée par des visites d'entreprises, favorisant une compréhension fine des activités et des enjeux propres à chaque structure.



### Valorisation et aménagement des zones d'activités

L'attractivité économique passe également par la qualité des espaces d'accueil. À ce titre, des travaux ont été engagés sur l'entrée de la zone d'activités de La Malterie (commune de Montierchaume). Cette réalisation s'inscrit dans une volonté de maintenir un niveau d'attractivité

conforme aux attentes des entreprises et des porteurs de projets. Plus globalement, ces aménagements ont eu pour objectifs : améliorer l'image et la lisibilité de la zone depuis les axes principaux, renforcer la sécurité et le confort des usagers, proposer un environnement plus qualitatif aux entreprises implantées.

### Mobilité des salariés : des actions concrètes et visibles

La mobilité constitue un enjeu central pour l'accès à l'emploi et l'attractivité des entreprises.

Châteauroux Métropole a engagé plusieurs actions structurantes dans ce domaine.

### Partenariat avec BlaBlaCar Daily

Un partenariat a été noué avec BlaBlaCar Daily afin de développer le covoiturage du quotidien sur le territoire. Ce dispositif vise à offrir une solution de déplacement complémentaire aux transports existants, réduire l'impact environnemental des trajets domicile-travail, et soutenir le pouvoir d'achat grâce au partage des frais.

Une communication dédiée a été réalisée auprès des entreprises volontaires pour encourager l'inscription des salariés et la création de communautés de covoiturage.



### Renforcement de la visibilité des aires de covoiturage

Les cinq aires de covoiturage de l'agglomération ont bénéficié d'un programme de valorisation avec l'installation de totems signalétiques à l'entrée de chaque aire et la mise en place de panneaux directionnels supplémentaires destinés à améliorer le repérage par les automobilistes.

Ces aménagements permettent une meilleure identification des équipements existants et participent à l'essor des pratiques de mobilité partagée sur le territoire.

## Activité 2025 :

### Observatoire de la vacance commerciale :

- 381 locaux recensés pour avoir une connaissance fine de la situation du centre-ville en temps réel et par rue (337 locaux occupés), pour accompagner les porteurs de projet dans leur recherche d'un emplacement.



### Evolution de la vacance commerciale sur le centre-ville :

- Observatoire sur les loyers : pour suivre les prix du marché, pour informer les propriétaires, les commerçants et les porteurs de projets : 35 secteurs, rues, places recensées. Les données issues de l'aide à l'implantation commerciale permettent d'évaluer les tendances et les moyennes de loyer par secteur.
- Observatoire sur le solde des ouvertures et fermetures de commerce :

	2022	2023	2024	2025
Ouvertures	23	25	16	15
Fermetures	20	15	16	17
Différence	+3	+10	0	-2

### La gestion du dispositif d'aide à l'implantation commerciale :

- 3 comités de sélection,

	2022	2023	2024	2025
Dossiers étudiés	15	23	20	22
Avis favorable	13	17	16	17
Avis défavorable	1	5	4	5
Boutiques accompagnées fermées	8	5	4	9

L'année 2025 a été rythmée par la participation à des salons (Salon de l'immobilier et de l'équipement commercial, à Paris, le Salon des Maires et des collectivités, avec la mise en avant d'un commerçant de Châteauroux sur le stand de la CCI) et à des séminaires de réseaux (Club des Managers et Centre-Ville).

### Sur le suivi et les animations de l'association les Boutiques de Châteauroux :

- Prix de la création 2025 de la soirée Transmission – Reprise : réalisation du pitch devant le jury pour les lauréats (Comptoir de Mathilde et Kraft),
- Trophées du Commerce :
  - Grain de café : Prix de l'Expérience Clients / Prix départemental,
  - L'Atelier des Envies : Prix de l'innovation / Prix départemental et régional,

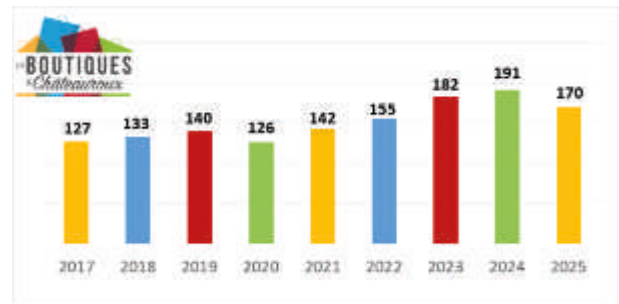
- La Fromagerie d'Aurélié : Prix de l'Entrepreneuriat / prix départemental, régional et national,

- Les Boutiques de Châteauroux : 3<sup>e</sup> Prix national des associations de commerçants (catégorie ville de 10 000 à 50 000 habitants),

- Accompagnent des porteurs de projets qui souhaitent s'installer à Châteauroux,
- Relais auprès des agences immobilières et propriétaire,
- Visite terrain avec des chargés d'expansion,

### Pour renforcer la visibilité des commerces sur Internet, la conseillère du numérique a travaillé sur les points suivants :

- Refonte complète du site Internet des Boutiques de Châteauroux,
- Animation de la page Facebook et compte Instagram « Les boutiques de Châteauroux »,
- Organisation d'ateliers pour sensibiliser et former les commerçants à l'optimisation de leur fiche établissement, ...



Evolution du nombre d'adhérents des boutiques de Châteauroux

### L'association en chiffres :

- 170 commerçants adhérents à jour de cotisation (-20/2024),
- 14 000 followers sur Facebook (+1 263/2024),
- 1 700 followers sur Instagram (+292/2024),

L'association des commerçants a proposé tout au long de l'année des événements destinés à apporter une animation autour de dates clés : Saint Valentin : Studio photo, Pâques : les tickets d'or grand jeu de Noël et soirée nocturne avec concert.

### En coordination avec les services de Châteauroux Métropole :

- Accompagnement sur le programme Action Cœur de Ville : suivi des études revitalisation des Halles, My Traffic sur la fréquentation piétonne, Foncière, ...
- Planification : présentation de la charte des devantures et enseignes aux commerçants qui s'installent et de l'aide à la rénovation des devantures,
- Développement économique : réunions régulières avec la direction de l'Attractivité,
- Foncier : accompagnement et recherche de locataires pour les locaux propriétés de la ville.

### Activité 2025 :

#### Rappel de la stratégie et structuration des actions Made in 36

La direction, à travers sa cellule Attractivité-Emploi, a poursuivi en 2025 le déploiement de sa stratégie d'actions sous la bannière Made in 36 en matière de conseils en ressources humaines et de soutien à l'emploi. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté de renforcer l'accompagnement des entreprises du territoire face à leurs enjeux de recrutement, de fidélisation et de gestion des compétences. L'offre de services de la cellule Attractivité-Emploi, pleinement harmonisée avec la marque Made in 36, contribue à une meilleure lisibilité et à une appropriation renforcée par les entreprises locales.

#### L'année 2025 a été marquée par l'organisation de plusieurs temps forts :

- **25 mars : Forum RH** réunissant un large panel de professionnels autour des enjeux RH actuels et futurs.
- **26 juin : Atelier RH n°1** avec pour thématique « La mixité des métiers : un levier RH performant pour l'entreprise ».
- **30 septembre : Atelier RH n°2** « Comment garder un groupe en bonne santé ? »
- **27 et 28 novembre : Salon Made in 36** – Destination Industrie, mettant en lumière les savoir-faire et les innovations du territoire.
- **Web TV Made in 36**, poursuivant sa diffusion avec trois nouveaux épisodes valorisant les initiatives innovantes des entreprises locales en matière de ressources humaines.



### Activités principales en 2025

#### Les ateliers RH :

Le jeudi 26 juin 2025, la direction Attractivité du territoire, Développement économique et Enseignement supérieur a organisé, dans le cadre des événements du Made in 36, un atelier RH animé par Sabrina Alamargot, experte reconnue en ressources humaines sur notre territoire.

Cet événement a porté sur un enjeu stratégique souvent sous-estimé : la mixité en entreprise, considérée comme un levier de performance et de cohésion au sein des équipes. Destiné exclusivement aux professionnels des ressources humaines, l'atelier a réuni une trentaine de participants dans les locaux de l'entreprise Rénov'2CV, favorisant ainsi des échanges concrets et adaptés aux réalités du territoire.

Au programme, des présentations et des discussions interactives ont permis d'aborder les bonnes pratiques, les bénéfices et les défis liés à la mise en œuvre de la mixité dans les organisations. À l'issue de ces échanges, un cocktail convivial a été proposé, offrant l'occasion de prolonger les discussions et de renforcer le réseau des participants dans un cadre informel et chaleureux.

Le 30 septembre 2025, la direction a organisé le deuxième atelier RH Made in 36 de l'année, dans les locaux d'OC Ciné.

La conférence, animée par Camille Syren, psychologue D.E., portait sur un enjeu central pour les entreprises : « Comment garder un groupe en bonne santé ? ». L'événement a réuni une

cinquantaine de professionnels RH, incluant DRH et chefs d'entreprise du territoire, favorisant ainsi des échanges enrichissants autour de cette thématique essentielle pour le bien-être et la performance des équipes.

L'atelier s'est déroulé dans une ambiance conviviale et constructive, et les retours des participants ont été particulièrement positifs, saluant la qualité de l'intervention et la pertinence des échanges. La soirée s'est conclue par un cocktail, offrant un cadre propice à la poursuite des discussions et au renforcement des liens entre acteurs économiques locaux.

Ces ateliers illustrent l'engagement de Châteauroux Métropole pour accompagner les entreprises du territoire dans leurs enjeux RH, tout en mettant en lumière des thématiques innovantes et structurantes, favorisant le bien-être des équipes, le développement des compétences et l'attractivité locale.



### Le Forum RH

La 3e édition du Forum RH Made in 36 s'est tenue le 25 mars 2025 à la Cité du numérique de Châteauroux Métropole, un événement interprofessionnel destiné aux DRH, RRH, managers et chefs d'entreprise, visant à favoriser les échanges autour des enjeux RH actuels et futurs.

Plus de 160 participants ont pris part à cette journée, riche en partages d'idées, de réflexions et de bonnes pratiques.

La matinée a débuté par une conférence d'ouverture animée par Matthieu Bax, représentant de l'ANDRH, sur le thème : « Bien-être et performance : repenser la QVCT en entreprise ». Immédiatement après, un village des acteurs locaux a permis aux participants de rencontrer 20 structures spécialisées dans la formation, l'emploi et l'accompagnement des entreprises, favorisant le réseautage et les échanges concrets avec les professionnels du territoire.

Pour le reste de la journée, les participants ont pu assister à plusieurs ateliers participatifs et conférences flash :

- Atelier 1 : Emeline Jaumot (Consultante en ingénierie de formation) – « Anticiper les départs en retraite et booster la polyvalence grâce à des formations internes structurées : une stratégie gagnante, avec ou sans AFEST ! »
- Atelier 2 : Cécile Benamara (Responsable HSE) – « Démarche santé-sécurité, commençons ou complétons votre boîte à outils »



- Atelier 3 : Agence d'attractivité de l'Indre – « Capter, accueillir, ancrer : comment le territoire peut devenir votre meilleur allié RH ? »
- Atelier 4 : Sabrina Alamargot (Directrice RH) – « Mix des âges, max de performance : le secret d'une équipe intergénérationnelle gagnante ! »
- Conférence flash 1 : Cap emploi et AGEFIPH – « Recruter et maintenir un collaborateur en situation de handicap : du cadre légal à l'accompagnement RH »
- Conférence flash 2 : Josué Depeux (Castle IT), Tristan Manzano (Security Data Network), Pascal Goncalves (AbCentre) – « De la sensibilisation à la conduite du changement : intégrer la cybersécurité dans la culture d'entreprise »

La journée s'est clôturée par une conférence animée par Jonathan Simon (Humando) : « Inclusion : de la conviction à l'action, une opportunité pour l'emploi ».

Cet événement illustre l'engagement de la collectivité pour accompagner les entreprises du territoire dans leurs enjeux RH, tout en mettant en avant des thématiques innovantes et structurantes.



### WEB TV Made in 36

En 2025, la Web TV Made in 36 a poursuivi sa diffusion avec trois nouveaux épisodes, valorisant des entreprises locales et leurs initiatives innovantes en matière de ressources humaines : Carrefour Châteauroux, Beirens à Buzançais et Les Entrepôts Frigorifiques Berry-Périgord.

Chaque épisode a permis de mettre en lumière des pratiques concrètes et inspirantes, illustrant la capacité des entreprises à s'adapter aux évolutions du marché du travail et à renforcer leur attractivité.

Les thématiques abordées incluent :

- la valorisation des métiers et de l'apprentissage, contribuant à attirer et former de nouveaux talents,
- comment fidéliser et motiver ses équipes, même dans les petites entreprises, à travers des conseils concrets en management de proximité,
- le bien-être et la qualité de vie au travail, leviers de performance et de motivation,
- le management intergénérationnel, favorisant la cohésion et la performance des équipes multiculturelles et multi âges.

Les épisodes sont accessibles sur la chaîne YouTube de Châteauroux Métropole et sur le site [www.madein36.fr](http://www.madein36.fr), offrant aux entreprises une visibilité accrue et inspirant d'autres acteurs à s'engager dans des démarches RH innovantes.

Grâce à cette continuité dans la production de contenus vidéo, la marque Made in 36 confirme son rôle comme outil de

valorisation des initiatives locales, tout en contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire auprès des talents et des employeurs.



## L'appui RH

L'équipe Made in 36 fédère un réseau d'entreprises et de partenaires mobilisés afin de favoriser la circulation de l'information relative à l'emploi et à la formation, ainsi que le rapprochement entre les employeurs du département de l'Indre et les publics en recherche d'opportunités professionnelles. Ce dispositif contribue à l'identification des besoins en recrutement des entreprises et à leur accompagnement, notamment par une orientation vers les acteurs compétents en matière de ressources humaines, d'emploi et de formation.

En 2025, cette dynamique s'est traduite par :

- 15 offres d'emploi collectées (hors évènements emploi)
- 75 mises en réseaux (prospection ciblée, diffusion des CVs à nos réseaux pour le public Rejoindre, cadres, flux, etc.) sans compter le public PLIE.

## La prestation MOBI' CADRES

(<https://madein36.fr/accompagnement-rh/mobicadres/>)

Afin de répondre aux attentes des entreprises en recherche de compétences et éviter aux cadres présents dans le département de partir en raison d'une inadéquation entre l'offre et la demande, la cellule attractivité-emploi de Châteauroux Métropole a mis en place la prestation Mobi' Cadres.

Il s'agit d'un **accompagnement personnalisé et gratuit**, proposé **aux cadres et agents intermédiaires**, demandeurs d'emploi & salariés, du Département de l'Indre.

## Deux experts dédiés à cette prestation :

- **Un coach à l'emploi** qui dresse un état des lieux des compétences et travaille sur le projet professionnel au regard des besoins spécifiques du territoire.
- **Un chargé des relations entreprises** en contact avec les employeurs du territoire.

## Le PLIE (Plan Local Insertion et Emploi)

En 2025, le PLIE a accompagné 77 personnes (dont 61 % femmes et 36 % public RSA), avec un taux de sorties positives de 41 % (CDI / CDD ≥ 6 mois / Formation qualifiante).

Le **Comité de Validation du PLIE (COVAL)** s'est réuni à 24 reprises en 2025.

## Développement des partenariats et participation aux évènements emploi

En 2025, plusieurs temps forts ont contribué à renforcer la visibilité du dispositif et les liens avec les acteurs économiques du territoire :

- « **Le FORUM des Jobs d'été et +** » le 04/06/2025 : participation de 578 chercheurs d'emploi et une cinquantaine d'employeurs, plus de 200 offres d'emploi et en alternance collectées. Pour la 4e année consécutive, la Mission locale a organisé un job dating avec des agences d'emploi et des entreprises (secteurs hôtellerie-restauration, industrie, logistique, aide à domicile, grande distribution représentés). Des jobs d'été mais aussi des formations en alternance (contrat apprentissage et professionnalisation) et des emplois pérennes ont été mis en avant.
- « **Le Salon des Métiers et de l'Aéro** » le 22/05/25 (porté par la Cité de l'aéronautique) : 600 visiteurs (dont 247 chercheurs d'emploi), 35 stands, une centaine d'offres d'emploi collectées.
- « **Le salon Made in 36 Ambition Industrie** » le 28/11/2025 : présence de l'équipe d'animation du PLIE sur l'espace Emploi et mobilisation des participants du PLIE et des salariés de SIAE (Structures d'insertion par l'activité économique) sur l'évènement.

Ces participations ont permis d'identifier de nouvelles opportunités d'emploi, de consolider les partenariats existants et de favoriser l'accès direct des participants du PLIE aux recruteurs.



## Les résultats en 2025 :

- 27 cadres accompagnés,
- 26 % étaient en poste et 74 % étaient sans emploi au moment d'intégrer la prestation,
- 67 % ont atteint leur projet professionnel. Ce chiffre est, bien sûr, amené à évoluer car sept candidats sont toujours en cours d'accompagnement (entrée au dernier trimestre 2025),
- durée moyenne pour concrétiser son projet professionnel : trois mois au cours de ces trois dernières années.

En complément de l'appui RH porté par le Made in 36, centré sur l'accompagnement des entreprises, le dispositif du PLIE vient renforcer l'articulation entre la dynamique économique et la cohésion sociale, en facilitant l'accès à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail.

## L'action du « COUP DE POUCE EMPLOI PLIE »

Cette action vise à faciliter l'accès à l'emploi des personnes accompagnées dans le cadre du dispositif PLIE, avec pour objectif le retour et le maintien durable dans l'emploi.

Le travail partenarial engagé avec les agences d'emploi et le groupement employeurs permet d'identifier en temps réel les opportunités d'emploi et de formation. Cette coordination favorise le positionnement prioritaire des participants du PLIE sur les offres correspondant à leur profil et à leur projet professionnel. En 2025 :

- **28 partenaires** (27 agences d'emploi et le groupement employeurs ALISE)
- **7 coups de pouce emploi** ont été réalisés en 2025 ((en l'absence de réponse de certains partenaires, des coups de pouce n'ont pas pu être valorisés ; ainsi, ce chiffre aurait été vraisemblablement supérieur).



**Le salon Made in 36 : Destination industrie**

Le salon Made in 36 : destination industrie, qui s’est tenu les 27 et 28 novembre 2025 au hall des expositions de Belle-Isle à Châteauroux, a constitué un temps fort structurant de la politique territoriale de valorisation des filières industrielles et de promotion des métiers de l’industrie, en proposant un événement de grande ampleur, fondé sur un concept immersif, pédagogique et orienté vers la mise en relation directe entre les entreprises et les publics.

Conçu en partenariat étroit avec France travail, les entreprises industrielles locales, les organismes de formation, les acteurs de l’emploi et les partenaires institutionnels, ce salon avait pour ambition de révéler la richesse et la diversité du tissu industriel de l’Indre, de lutter contre les représentations négatives associées aux métiers industriels et de favoriser l’orientation, l’insertion professionnelle et les parcours de reconversion.

En marge de l’ouverture au public, un temps spécifique a été proposé à destination des exposants, avec l’organisation d’un spectacle de l’humoriste Stéphanie Machart, dont le stand-up est consacré au monde de l’entreprise et aux réalités professionnelles. Cette initiative, organisée pour la première fois dans le cadre de ce salon, a rencontré un très fort succès auprès des entreprises participantes, qui ont salué tant l’originalité de la proposition que la qualité du moment de convivialité et de cohésion ainsi créé.

L’événement s’est articulé autour d’un parcours scénographié immersif permettant une découverte concrète de cinq grands secteurs industriels majeurs du territoire : agroalimentaire, automobile, métallurgie, textile et aéronautique, à travers la présentation de machines, de produits emblématiques, de supports pédagogiques et de contenus audiovisuels, complété par un espace RH dédié aux échanges directs avec les entreprises, les organismes de formation, d’orientation et d’accompagnement vers l’emploi.

L’organisation sur deux journées distinctes a permis d’adapter les discours aux publics visés, avec une première journée principalement dédiée aux étudiants et jeunes en formation, et une seconde journée ouverte aux demandeurs d’emploi et adultes en reconversion, favorisant ainsi une fréquentation ciblée et qualitative.

Sur le plan des résultats, cette édition a permis de mobiliser 49 entreprises et d’accueillir un total de 2 076 visiteurs, dont 816 étudiants le 27 novembre et 1 260 demandeurs d’emploi le 28 novembre, traduisant un niveau de fréquentation significatif.

Les retours recueillis auprès des visiteurs font état d’une perception globalement très positive, le salon étant jugé bien organisé, attractif et utile, tant pour la découverte des métiers que pour l’accès à une information claire sur les parcours de formation et les opportunités professionnelles. Les entreprises exposantes expriment également des retours très favorables, soulignant la qualité des échanges, la pertinence des profils rencontrés et l’intérêt du format proposé, plusieurs recrutements ayant déjà été réalisés à l’issue du salon, avec au moins huit embauches identifiées à ce stade, le recueil des données étant toujours en cours auprès des entreprises participantes.

Ces éléments confirment l’utilité et la pertinence de l’organisation de ce salon, qui répond à des enjeux concrets de recrutement, d’attractivité et de valorisation des savoir-faire industriels du territoire, et constitue un outil opérationnel au service du rapprochement entre l’offre et la demande d’emploi.



**Indicateurs 2025 :**

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Personnes accompagnées (nb de personnes)	372	302	217	238
Dont Insertion (PLIE) (nb de personnes)	92	99	89	77
Dont Nouveaux arrivants (nb de famille)	202	126	72	134
Dont cadres (nb de personnes)	24	28	26	27
Dont flux* (nb de personnes)	54 (hors salons)	49 (hors événements emploi)	30 (hors événements emploi)	75 (hors événements emploi)
Réseau entreprises et partenaires	300	350	400	400
Événementiel en faveur de l'emploi (nb d'événements)	4	4	2	4

\*flux : toute personne qui sollicite Châteauroux Métropole sur le thème de l'emploi et de la formation, non éligible à nos 3 prestations d'accompagnement.

### Activité 2025 :

Tout au long de l'année 2025, la direction de l'Attractivité du territoire a affirmé son engagement en faveur du dynamisme et du rayonnement du territoire en accompagnant activement ses partenaires et les événements structurants.

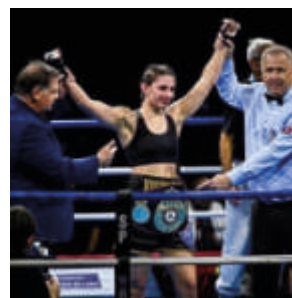
Cet engagement s'est notamment traduit par un soutien financier ciblé, permettant d'accompagner des initiatives locales contribuant à l'animation, à l'attractivité économique, touristique et culturelle du territoire. BIP TV, relais essentiel pour la promotion des événements sportifs, culturels et institutionnels, figurent au premier rang des bénéficiaires. Par ses reportages et retransmissions, la chaîne participe activement à l'information des habitants et au rayonnement de la communauté d'agglomération. De même que Châteauroux Events, organisateur d'événements d'envergure, comme l'accueil d'une étape du Tour de France en 2025. Ou encore l'Agence d'Attractivité de l'Indre (A<sup>2</sup>I), autour de deux volets stratégiques que sont la santé et l'attractivité économique résidentielles. Pour la partie santé, l'accompagnement financier vise à renforcer l'attractivité médicale du territoire, avec pour objectif d'attirer de nouveaux professionnels de santé et de favoriser leur installation au sein de Châteauroux Métropole. Ce partenariat se traduit

notamment par l'organisation, deux fois par an, d'un accueil des étudiants en médecine effectuant des stages de six mois sur le territoire, facilitant ainsi leur intégration et leur projection professionnelle locale. Sur le volet attractivité économique, le soutien apporté permet à l'Agence de participer à des opérations de promotion ciblées, telles que le Salon de la mobilité professionnelle et de l'emploi à Paris, et d'assurer une présence active lors des soirées d'accueil « Rejo'Indre » destinées aux nouveaux salariés installés sur le territoire. Ces actions contribuent à renforcer la visibilité du territoire et à consolider sa capacité d'accueil.



Aussi, deux événements majeurs ont également été soutenus en 2025. L'organisation d'un championnat de freestyle, discipline en plein essor qui séduit un public nouveau, plus jeune et diversifié. Cet événement a contribué à élargir l'audience des manifestations sportives locales et à renforcer l'image dynamique et moderne du territoire.

Et un championnat de boxe, réunissant des boxeurs de grande renommée, qui a constitué un temps fort sportif particulièrement fédérateur. La notoriété des compétiteurs engagés a favorisé une forte mobilisation du public.



### Rejo'Indre: Dispositif d'accueil des nouveaux arrivant salariés

Depuis plus de 10 ans, le dispositif Rejo'Indre est un outil essentiel pour le territoire de Châteauroux Métropole. Il permet d'accompagner toutes personnes arrivantes salariées sur le territoire de manière personnalisée. Articulé autour de quatre thématiques principales, le dispositif vise à faciliter l'installation durable des nouveaux arrivants et à renforcer leur intégration locale :

- Le logement, afin d'accompagner la recherche et l'accès à une offre adaptée ;
- L'emploi, en lien avec les acteurs économiques et les opportunités du territoire ;
- Les démarches administratives, pour simplifier les formalités liées à l'installation ;

- Les soirées after-work, favorisant les échanges, la création de réseaux et l'intégration sociale et professionnelle.

En 2025, 134 foyers ont bénéficié de cet accompagnement, grâce à un suivi individualisé apportant des réponses concrètes aux besoins identifiés dès l'arrivée, contribuant ainsi à l'attractivité résidentielle de Châteauroux Métropole.



### Camping du Rochat :

En 2025, le camping du Rochat a compté 29 121 nuitées, soit une légère baisse par rapport à 2024 (34 513 nuitées). Quelques investissements ont vu le jour avec le remplacement de deux mobil-homes de deux chambres par deux mobil-homes plus modernes et confortables. Également, la plantation de 80 charmes (haie), la mise en place de deux nouvelles bornes électriques pour les emplacements de camping-car et l'achat d'une nouvelle structure gonflable. Toujours dans un esprit de modernisation, le remplacement de l'éclairage des sanitaires par du LED, et l'installation de 6 nouvelles bornes Wi-Fi. 27 nationalités sont venues séjourner au camping dont 4 nouvelles à savoir la Bulgarie, la Lituanie, la République Tchèque et la Slovaquie. L'Allemagne, la Grande Bretagne et les Pays Bas restent les nationalités les plus représentées.

La durée moyenne de séjour est de 1.88 jours et pour les mobil-homes 8.05 jours.



### MACH 36 :

2025 marque la 4e année de gestion du MACH 36 par la société S-PASS TSE (suite à une délégation du service public). Actuellement, le délégataire gère plus d'une vingtaine de salles sur tout le territoire français.

Cette année, la salle multi-activités de l'agglomération a accueilli 34 événements, à savoir quatre spectacles, huit concerts/variété, trois pièces de théâtre, six humoristes, trois ballets, deux résidences et huit événements économiques, dont un sportif. La fréquentation du MACH 36 en 2025 totalise 55 934 personnes.



### Chapelle Saint-Denis :

La chapelle Saint-Denis, reconvertie en appartement-hôtel, a ouvert en juillet 2024 à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques, durant lesquels l'établissement a accueilli plusieurs délégations officielles.

En 2025, l'activité présente des résultats satisfaisants avec un taux d'occupation de 69 %, une clientèle majoritairement professionnelle représentant 89 % des séjours et un taux de retour des clients de 55 %, témoignant d'une bonne fidélisation.

L'appartement-hôtel a également développé des partenariats avec le milieu sportif, permettant l'accueil des participants à des compétitions ainsi que des professionnels en déplacement, confirmant ainsi la pertinence de cette reconversion et son intégration dans l'offre d'hébergement du territoire.



### Cérémonies Patriotiques :

L'année 2025 a été marquée par la signature d'un protocole de jumelage entre la Ville de Châteauroux et le Groupement de soutien commissariat de Bourges-Avord, le 3 avril, renforçant ainsi les liens entre la collectivité et les forces armées.

Dans ce cadre, plusieurs enfants du conseil municipal de la jeunesse du territoire ont participé au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe le 8 septembre 2025, aux côtés des présidents d'associations patriotiques. Cette action symbolique illustre l'engagement de la collectivité en faveur du devoir de mémoire et de la transmission des valeurs républicaines aux jeunes générations.



### Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Réceptions (tout confondu)	403	379	375	299
Manifestations patriotiques	18	18	18	17
Accueil délégation étrangères	2	4	9	8

## Campus Connecté

### Activité 2025 :

- **Développement du tutorat entre étudiants** : il est pratiqué le tutorat entre pairs, un étudiant de l'Écocampus est recruté pour mettre ses compétences au service des étudiants, en les accompagnant dans leurs parcours en favorisant la réussite collective.
- **Ateliers collectifs** : sur la base du volontariat, les étudiants participent à des ateliers collectifs animés par des coaches, notamment sur la gestion mentale du stress, des ateliers sportifs garantissant ainsi un accompagnement de qualité pour développer leurs compétences et leur bien-être tout au long de leur cursus.
- **Cours particuliers** : recrutement d'enseignants pour des cours particuliers, adaptés aux besoins de chacun (cours d'algorithmie). Ces cours sont entièrement pris en charge par le Campus connecté offrant un dispositif 100 % gratuit pour les étudiants afin de soutenir leur réussite académique.
- **Participation Made In 36/ Job dating "spécial stages"** : accompagnement des étudiants sur des événements ponctuels qui peuvent leur permettre de décrocher des lieux de stage.

### Visibilité du campus

- **Forum de l'orientation** : permet d'informer les collégiens, les lycéens et leurs familles sur le parcours de formation et les perspectives d'études après la classe de 3<sup>e</sup> et après le baccalauréat. Cet événement favorise les échanges avec les établissements et les acteurs de l'orientation.
- **Journées portes ouvertes** : le Campus connecté de Châteauroux organise ses portes ouvertes chaque année au mois de février, permettant au public de découvrir le dispositif, les locaux et les modalités d'accompagnement proposées. C'est un moment privilégié pour échanger avec les familles, les étudiants et la coordinatrice.
- **Présence du Campus connecté au sein des lycées** : la présentation du Campus connecté au sein des lycées est primordiale pour informer les futurs étudiants des possibilités d'étudier sur notre territoire s'ils n'ont pas la possibilité de partir. La cible est aussi les professeurs principaux dont leur rôle est d'orienter les futurs étudiants dans leur futur parcours d'enseignement supérieur.
- **Les réseaux sociaux** : afin d'améliorer et de renforcer sa visibilité, le Campus connecté a développé sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn) permettant ainsi de mieux valoriser le dispositif.



## Enseignement supérieur

### Activité 2025 :

En 2025, trois nouvelles formations ont ouvert leurs portes à Châteauroux.

- DTS imagerie médicale : La nouvelle formation DTS en imagerie médicale, ouverte en septembre au lycée Blaise-Pascal, connaît un franc succès, comme en témoigne l'accueil de sa première promotion de 25 étudiants.
- CFA Pharmacie : la CCI accueille depuis septembre 2025, le CFA Pharmacie dont l'objectif est de former des préparateurs ou des techniciens en pharmacie. Cette formation prépare au DEUST en deux ans, entièrement

en apprentissage.

- Licence Pro Guide conférencier au CES : Cette nouvelle licence dispensée au Centre d'études supérieures de Châteauroux (antenne de l'université d'Orléans), forme en un an des professionnels capables de concevoir et conduire des visites guidées, valoriser des patrimoines variés et obtenir la carte professionnelle de guide conférencier. La formation combine cours théoriques, projets tutorés et stage en contexte professionnel, préparant les étudiants à exercer dans des musées, sur des sites historiques, dans des offices de tourisme en tant que guides indépendants.

## FOCUS

**La journée d'intégration :** elle représente un événement festif organisé par les associations étudiantes pour permettre aux nouveaux arrivants de faire connaissance et s'intégrer à la vie étudiante locale. Cet événement a eu lieu le 25 septembre au parc des expositions de Belle-Isle.

L'objectif est de créer du lien entre les nouveaux et les anciens étudiants, favoriser une ambiance conviviale et inclusive dès la rentrée. Cette année, les associations avaient proposé des olympiades qui consistaient à passer sur différentes activités : tournois sportifs, jeux, défis par équipe, animation ludique. Cette journée s'est clôturée par un cocktail. Il était possible pour ceux qui le souhaitaient d'achever cet événement en se retrouvant le soir au bar de l'Imprévu, partenaire de cette journée d'intégration.

## Pépinière d'entreprises – Le Vivier

### Les bureaux :

L'année 2025 marque la première année complète d'activité de la pépinière dans les nouveaux locaux de la Cité La Fayette. Cette installation a permis de consolider la dynamique engagée lors du déménagement et de renforcer l'attractivité du site auprès de nouveaux porteurs de projets.

De nouvelles entreprises résidentes ont rejoint le Vivier, notamment Mastercraft et Ricordanza pour les bureaux, ainsi que CMCF Conseil et Soluce Assur, installées au sein de l'espace de coworking. Parallèlement, certaines structures ont quitté la pépinière : Experf, qui a fait le choix de se retirer temporairement du territoire, ainsi que Soprema, dont la présence était transitoire dans l'attente de la fin des travaux de son bâtiment.

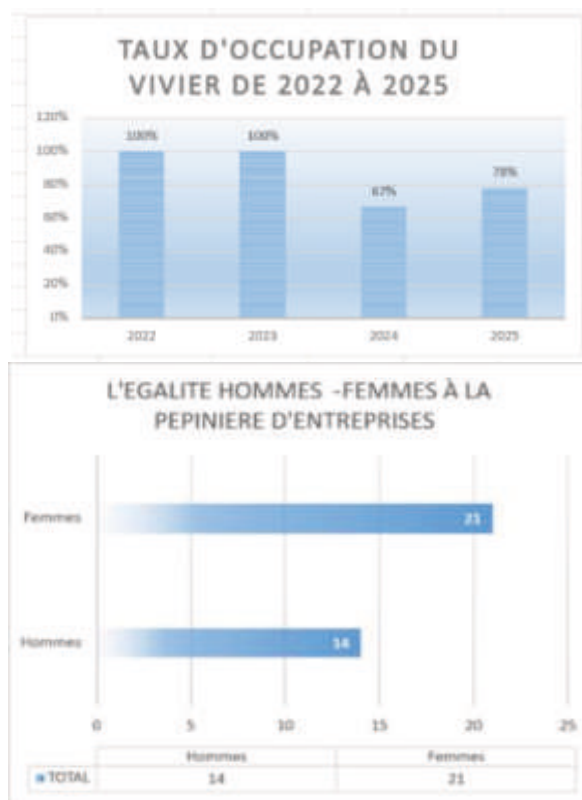
Malgré ces mouvements, l'année 2025 a été marquée par une belle dynamique collective et une ambiance bienveillante et collaborative entre les entrepreneurs du Vivier, favorisant les échanges et les synergies.

À la fin de l'année 2025, sans compter les trois bureaux ponctuels, il restait deux bureaux disponibles à la location, portant le taux d'occupation à 78 %, témoignant d'un bon niveau de remplissage et de l'attractivité des nouveaux locaux.

Les indicateurs humains et économiques de l'année 2025 traduisent la diversité et la richesse de l'écosystème du Vivier. La majorité des entrepreneurs accompagnés se situe dans la tranche d'âge 30-45 ans.

Les secteurs d'activité représentés sont divers et variés, allant des services aux entreprises au conseil, en passant par des activités dans le domaine de l'informatique ou encore de l'événementiel culturel favorisant des complémentarités et des synergies entre résidents.

En matière de parité, le Vivier compte 21 femmes et 14 hommes, illustrant une représentation féminine significative et confirmant le positionnement du Vivier comme un lieu inclusif, ouvert à une pluralité de profils entrepreneuriaux.



## Le Studio – Espace de Coworking

L'espace de coworking a continué de jouer son rôle de lieu de travail partagé et d'échanges professionnels. En 2025, cinq coworkers réguliers ont fréquenté la pépinière, contribuant à l'animation quotidienne du site et à la dynamique collective.

## Activités et animations

### Ateliers et accompagnement des entrepreneurs

En 2025, le Vivier a proposé deux ateliers dédiés à la prise de parole en public. Ces sessions, à la fois constructives et dynamiques, ont été conçues pour valoriser les forces individuelles de chaque entrepreneur. Alternant apports méthodologiques et mises en pratique, elles ont permis aux participants de gagner en confiance, de structurer leurs discours et de repartir avec des outils concrets pour pitcher efficacement leur projet. Ces temps collectifs ont également joué un rôle moteur pour renforcer la cohésion et redonner de l'élan aux entrepreneurs.

### Partenariats avec les acteurs économiques locaux

Le Vivier s'est affirmé en 2025 comme un lieu de référence pour les acteurs économiques du territoire.

Plusieurs partenaires se sont appropriés les espaces :

- la CCI, qui a organisé un séminaire au sein de l'espace de coworking ;
- la BGE, avec la tenue d'un speed business meeting favorisant les rencontres professionnelles ;
- France travail, pour l'organisation d'une réunion de travail.

Par ailleurs, des actions de découverte et de mise en réseau

ont été menées, avec notamment une visite de la Secret de Fabrique organisée avec l'A2i, ainsi qu'une visite du Vivier à destination des administrateurs du PLES, contribuant à renforcer la connaissance et la reconnaissance du site.

Des temps conviviaux réguliers ont également rythmé l'année, avec l'organisation de petits-déjeuners trimestriels réunissant les résidents du Vivier. Ces moments informels ont permis de renforcer les liens entre entrepreneurs, de favoriser le partage d'expériences et de contribuer à une ambiance de travail bienveillante. Le traditionnel repas de Noël des résidents a par ailleurs constitué un temps fort apprécié, renforçant la cohésion des membres du Vivier.



## FOCUS

### La nouvelle identité du Vivier et son inauguration :

L'année 2025 a été marquée par une étape structurante pour la pépinière avec l'adoption d'une nouvelle identité : Le Vivier. Ce changement de dénomination et de positionnement traduit la volonté d'affirmer le site comme un lieu de ressources, d'échanges et de développement pour les entrepreneurs du territoire, en cohérence avec son implantation au sein de la Cité La Fayette.

Cette nouvelle identité a été officiellement présentée lors de l'inauguration du Vivier, le 3 octobre 2025. Organisé dans un cadre convivial, cet événement a réuni plus de 60 participants, parmi lesquels des élus, des acteurs économiques, des partenaires institutionnels et les entreprises résidentes. Ce temps fort a permis de valoriser le rôle du Vivier dans l'écosystème local, de renforcer sa visibilité à rassembler partenaires et entreprises autour d'une dynamique commune.



En 2025, l'office de tourisme a débuté sa transformation pour devenir un acteur incontournable du quotidien des habitants, tout en continuant à accueillir et informer les visiteurs. Dans ce cadre, cette nouvelle stratégie a progressivement été déployée, préfigurant l'évolution vers le futur Comptoir Local qui sera pleinement officialisé en 2026. Cette approche vise à renforcer le lien avec les habitants, en leur proposant des solutions concrètes pour profiter des loisirs et découvrir le territoire.

L'une des actions phares de l'année a été la restructuration de l'agenda des animations, qui propose désormais six fois plus d'événements qu'auparavant. Cette amplification permet de valoriser l'ensemble de l'offre culturelle, sportive et de loisirs à destination des habitants, en facilitant l'accès à une information complète et centralisée sur les activités disponibles tout au long de l'année.

Parallèlement, l'office de tourisme a renforcé son offre de billetterie, en multipliant par trois le nombre

d'activités accessibles directement à l'accueil. Cela permet aux habitants de réserver plus facilement leurs sorties, spectacles ou événements locaux, tout en soutenant les partenaires du territoire.

Des animations spécifiquement destinées aux habitants ont également été développées afin de les inviter à découvrir leur propre territoire, allant des sorties nature à des offres thématiques. Ces initiatives contribuent à faire découvrir et redécouvrir le territoire autrement, tout en redonnant la notoriété du territoire auprès des habitants comme des visiteurs.

Enfin, l'année a été marquée par la poursuite du développement de la marque BerryGang, qui vise à valoriser l'identité locale et à créer un sentiment d'appartenance pour les habitants. BerryGang devient ainsi un véritable outil de promotion, en vente dans plus de dix offices de tourisme de l'Indre et du Cher.

## FOCUS

### Classement en catégorie 1 :

Après son classement en Catégorie II en 2017, l'office de tourisme Châteauroux Berry tourisme a obtenu par arrêté préfectoral du 9 décembre 2025, son classement en Catégorie I, preuve de son niveau d'excellence et de l'investissement de toute son équipe. Ce classement récompense plusieurs années de travail collectif, de structuration et d'amélioration continue menés par l'équipe. Déjà détenteur de la marque Qualité Tourisme™ depuis 2022, l'office devient ainsi le premier office de tourisme du département de l'Indre et le 5<sup>e</sup> de la région Centre-Val de Loire à atteindre ce niveau d'excellence. Cette reconnaissance affirme le rôle majeur de l'office de tourisme au niveau local et régional et met en lumière :

- la montée en puissance de l'offre touristique locale,
- la qualité du travail concerté entre élus, techniciens et acteurs privés,
- l'ambition d'un territoire plaçant le développement touristique au cœur de son attractivité. Un pas de plus vers l'excellence

### Activité 2025 :

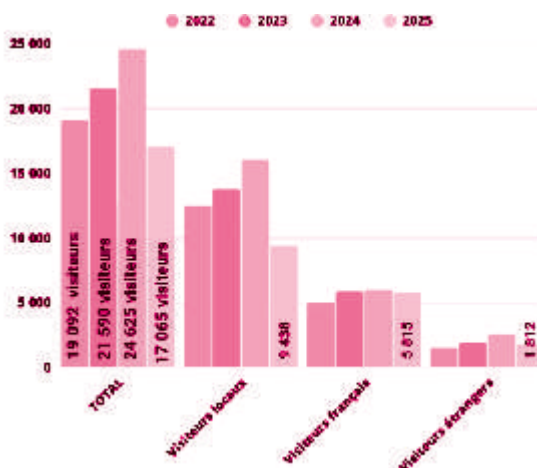
#### Fréquentation

Sur l'année 2025, l'office de tourisme a observé une baisse globale du nombre de demandes à l'accueil par rapport à 2024 (-31 %) et également par rapport à 2023 (-21 %).

La diminution par rapport à 2024 s'explique facilement : cette année-là, l'office de tourisme avait bénéficié d'une fréquentation exceptionnelle, locale, nationale et internationale, portée par l'attractivité du territoire pendant les épreuves de Tir Sportif dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, organisées au Centre national de tir sportif de Déols.

La baisse par rapport à une année plus classique comme 2023 résulte quant à elle principalement du contexte national et international ainsi que de la diminution du pouvoir d'achat des visiteurs français. Cette tendance de fréquentation à la baisse est générale et ne concerne pas spécifiquement Châteauroux Métropole.

Il est toutefois à noter que cette diminution touche davantage les visiteurs locaux que les visiteurs venant d'autres régions de France ou de l'étranger. La nouvelle stratégie de l'office de tourisme, sous forme de « Comptoir local », vise justement à renforcer l'attractivité auprès des habitants de l'Indre. Nous espérons que la fréquentation des visiteurs locaux sera plus importante en 2026 qu'en 2025.



#### Animations

Cette année ce sont 2 377 visiteurs qui ont profité des animations contre 2 558 en 2024, soit une petite baisse de 7 % explicable par la diminution du nombre de visites à l'année et l'absence de visite de l'aéroport. En revanche le taux de remplissage a quant à lui augmenté de 13 %.

En termes de bénéfice le bilan annuel 2025 est de 10 986.97€ contre 11 225.16€ en 2024 soit une petite baisse de 2 %.

Le bilan reste donc très positif.

	2022	2023	2024	2025
Nombre de visites et animations	225 visites	212 visites	174 visites	162 visites
Nombre de visites et animations (été uniquement)	158 visites	153 visites	116 visites	70 visites
Fréquentation	2 965 personnes	2 647 personnes	2 558 personnes	2 377 personnes
Taux de remplissage	62 %	56 %	67 %	80 %
Fréquentation (été uniquement)	2 246 personnes	1 965 personnes	1 965 personnes	1 327 personnes
Recettes globales	14 361 €	19 401 €	17 468 €	15 882.50 €
Dépenses globales	6 451.97 €	9 027,49 €	6 242,84 €	4 895,53 €
Bénéfices	7 909.03 €	10 373,51 €	11 225,16 €	10 986,97 €

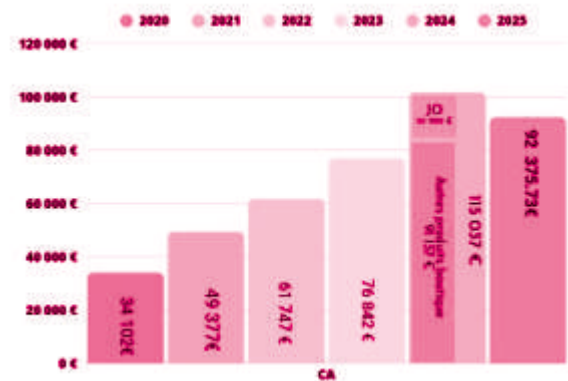
Cette année ce sont 2 377 visiteurs qui ont profité des animations contre 2 558 en 2024, soit une petite baisse de 7 % explicable par la diminution du nombre de visites à l'année et l'absence de visite de l'aéroport. En revanche le taux de remplissage a quant à lui augmenté de 13 %. En termes de bénéfice le bilan annuel 2025 est de 10 986.97€ contre 11 225.16€ en 2024 soit une petite baisse de 2 %. Le bilan reste donc très positif.

### Boutique

Le chiffre d'affaires 2025, qui s'établit à 92 375 €, baisse par rapport à 2024. Cette baisse s'explique principalement par les ventes exceptionnelles réalisées en 2024, à hauteur de 23 900 €, liées aux produits dérivés des Jeux Olympiques.

Néanmoins, comparativement à 2023, le chiffre d'affaires est en nette progression.

Par ailleurs, si l'on exclut les revenus spécifiques liés aux Jeux Olympiques, l'activité affiche également une évolution positive par rapport à 2024, et ce malgré une baisse de la fréquentation.



**Activité 2025 :**

**Du 20 au 25 mai 2025 :** 101<sup>e</sup> Foire exposition de Châteauroux,

**Le 21 juin 2025 :** Fête de la musique,

**Le 13 juillet 2025 :** Accueil de l'arrivée de la 9<sup>ème</sup> étape du Tour de France

**Le 13 juillet 2025 :** Feu d'artifice,

**Le 23 août 2025 :** Match de Top 14

**Les 6 et 7 septembre 2025 :** Forum des associations

**Du 10 au 12 octobre 2025 :** Salon Antiquités, Arts et Tendances,

**Le 8 novembre :** Match de U20

**Du 21 au 23 novembre 2025 :** Salon de la gastronomie et des vins,

**Le 3 décembre 2025 :** Arbre de Noël des enfants du personnel de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, de l'EPIC Châteauroux Berry Tourisme, de l'EPIC Châteauroux

Events et du CCAS de Châteauroux,

**Du 5 décembre 2025 au 4 janvier 2026 :** Patinoire de Noël,

**Du 6 au 24 décembre 2025 :** Marché et animations de Noël,

**Le 12 décembre 2025 :** Concert de Noël.

- **Coordinations des événements de la Ville de Châteauroux**
- **Événements nationaux et internationaux 2025 : Accueil de l'arrivée de la 9<sup>ème</sup> étape du Tour de France, accueil d'un match de Top 14 et d'un match U20.**
- **Locations diverses.**
- **Locations de salles municipales**
- **Gestion de la Cité du Numérique**

**ANIMATIONS****101<sup>e</sup> FOIRE EXPOSITION DE CHÂTEAUROUX 2025**

La 101<sup>e</sup> édition de la Foire exposition de Châteauroux a accueilli 32 000 visiteurs en 2025. L'événement a rassemblé plus de 180 exposants.

Le thème des années 80 a été retenu avec de nombreuses animations : piste de roller, pavillon gaming, concerts...

Les recettes générées par la Foire exposition 2025 (achats de stands, achats d'encarts publicitaires, partenariats) s'élèvent à 188 267,52 € TTC, pour un coût global de 143 333,05 € TTC.

**FÊTE DE LA MUSIQUE DU 21 JUIN 2025**

Châteauroux Events coordonne la programmation de l'ensemble des acteurs de la Fête de la musique de la Ville de Châteauroux (programmation indépendante dans les établissements de restauration, initiative d'intermittents du spectacle, etc.) et effectue la programmation des six points suivants (place de la République, Place Monestier, Place Gambetta, couvent des Cordeliers, Place Sainte-Hélène et Place Napoléon).

Le coût global de l'organisation de la Fête de la musique 2025 s'élève à 17 611,24 € TTC.

**FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET 2025**

Châteauroux Events audite plusieurs prestataires artificiers susceptibles de créer le traditionnel spectacle pyrotechnique du 13 juillet. L'ensemble des animations castelroussines de la fête nationale sont par ailleurs coordonnées par Châteauroux Events (bal des pompiers).

En 2025, l'événement s'est déroulé avec un record de participants. Pyro-Fêtes, artificier retenu a produit un spectacle de 20 minutes sur le thème musical « Hit-Parade 2025 ».

Le coût global de l'organisation du feu d'artifice s'est élevé à 25 110,13 € TTC.

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Le Forum des associations de Châteauroux s'est tenu en septembre 2025 au parc des expositions de Belle-Isle.

Cet événement annuel rassemble plus de 200 associations venues présenter leurs activités dans des domaines variés : sport, culture, solidarité, loisirs, environnement ou encore éducation. Le Forum des associations constitue un moment important de la vie locale, favorisant les échanges entre les

bénévoles et les habitants et mettant en valeur la richesse et la diversité du tissu associatif de la ville.

Les recettes générées par le Forum des associations 2025 (achats de stands commerciaux, achats d'encarts publicitaires, partenariats) s'élèvent à 1 885,20 € TTC, pour un coût global de 14 296,62 € TTC.

## SALON ANTIQUITÉS, ARTS ET TENDANCES 2025

La 18<sup>e</sup> édition du salon Antiquités, Arts et Tendances de Châteauroux s'est déroulée du 10 au 12 octobre 2025.

Cet événement accueille une trentaine d'exposants, tous professionnels de l'antiquité, de l'objet d'art, des tendances et du design.

Une sélection de très beau mobilier, de tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, linge ancien, horlogerie, etc. est proposée

aux plus de 2 000 visiteurs.

Le coût global de l'organisation du salon Antiquités, Arts et Tendances 2025 s'est élevé à 18 407,98 € TTC.

Les recettes générées par le Salon Antiquités, Arts et Tendances 2025 (achats de stands, entrées visiteurs, achats d'encarts publicitaires, bar) s'élèvent à 20 725,06 € TTC

## SALON DE LA GASTRONOMIE ET DES VINS 2025

Le 27<sup>e</sup> Salon de la gastronomie et des vins de Châteauroux s'est tenu du 21 au 23 novembre 2025.

Événement phare de la gastronomie en Berry, le salon accueille plus de 120 exposants chaque année : viticulteurs, producteurs/distributeurs de spécialités culinaires.

En complément de l'importante offre exposants, le salon propose un important programme d'animations permettant aux visiteurs de tester de nouvelles saveurs et de découvrir les talents des artisans des métiers de bouche et de la restauration en Berry.

En 2025, le salon aura accueilli la célèbre jurée Mercotte.

Dans le cadre de la stratégie régionale en faveur de l'alimentation, Châteauroux Events s'était positionné sur un appel à projets

« Accompagnement des opérations de promotion des terroirs et de la gastronomie des territoires régionaux ». La région Centre Val-de-Loire a accordé au titre de l'édition 2025 du salon une subvention exceptionnelle de 8 000 €.

Le coût global de l'organisation du Salon de la gastronomie et des vins 2025 s'est élevé à 61 971,64 TTC.

Les recettes générées par le Salon de la gastronomie et des vins 2025 (achats de stands, entrées visiteurs, achats d'encarts publicitaires, bar) s'élèvent 61 714,40 € TTC.



Châteauroux Events coordonne l'organisation générale de l'arbre de Noël des enfants du personnel de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, du CCAS, de Châteauroux Berry tourisme et de Châteauroux Events.

- 559 enfants concernés en 2025 :
- 203 enfants du personnel de la Ville de Châteauroux,
- 308 enfants du personnel de Châteauroux Métropole,
- 36 enfants du personnel du CCAS,
- 5 enfants du personnel de la Caisse des écoles,
- 3 enfants du personnel du Sytom
- 2 enfants du personnel de Châteauroux Berry tourisme,

- 2 enfants du personnel de Châteauroux Events.

Neuf magasins ont été partenaires de l'opération en 2025 : La Grande Récré (Cap Sud), Arcanes (centre-ville), Librairie (centre-ville), E.Leclerc (route de Tour), E.Leclerc (Cap Sud), Intersport (Cap Sud), Marcon (centre-ville), Little Bach (centre-ville) et Les Dés Joueurs (galerie marchande Carrefour).

Le spectacle de Noël s'est déroulé le mercredi 3 décembre à la scène nationale Équinoxe.

Le coût global de l'organisation de l'arbre de Noël s'est élevé à 35 541,32 € TTC.

## PATINOIRE

La mise en place de la patinoire de Noël est confiée pour la seconde fois à la société Événement Sud, spécialisée dans l'exploitation et l'animation de patinoires fixes et mobiles.

D'une surface de 330 m<sup>2</sup> sur plancher bois, un chalet de 100 m<sup>2</sup> permet aux régisseurs d'accueillir le public.

Pour la quatrième année consécutive, l'équipement a été installé sur la place Madeleine-Renaud-et-Jean-Louis-Barrault.

La patinoire ouverte au public début décembre a été exploitée quatre semaines, jusqu'à la fin des vacances scolaires de Noël. Plusieurs sessions sont réservées aux groupes scolaires et des soirées thématiques sont organisées.

Plus de 10 000 personnes ont profité de l'équipement. Le coût global de la patinoire de Noël 2025 s'élève à 86 597,30 € TTC.

Le marché de Noël 2025 s'est tenu du 6 au 24 décembre 2025. 45 exposants ont pris place sur la place de la République pendant deux semaines. Des produits du terroir, produits de fêtes, maroquinerie, bijoux, artisanat local étaient commercialisés. Pour la première fois un véritable circuit était

mis en place donnant un côté village de Noël très apprécié.

Le coût global de l'organisation du marché de Noël 2025 s'élève à 6 869,76 € TTC

Les recettes générées par la location des chalets et la vente de vin chaud s'élèvent à 26 518,40 € TTC.

## ANIMATIONS DE NOËL

Des animations quotidiennes ont été mises en place pour animer le marché de Noël et l'ensemble du centre-ville (mascottes de Noël en déambulation, présence du père-Noël,

bandas, fanfares, etc.). Le coût global de l'organisation des animations de Noël 2025 s'élève à 22 095,07 € TTC.

## CONCERT DE NOËL

Le traditionnel concert de Noël s'est déroulé le 13 décembre 2025 à l'église Saint-André sous la direction artistique d'Anne Jean-Jacques. Environ 350 spectateurs ont assisté à

l'événement. Le coût global de l'organisation du concert de Noël 2025 s'élève à 7 033,88 €. Les recettes générées par la billetterie s'élèvent à 3 070 € TTC.

## COORDINATION

En 2025, 382 événements ont été inscrits à l'agenda des manifestations et ont fait l'objet d'une ouverture de dossier et d'un suivi par les services de Châteauroux Events.

## ZOOM SUR L'ACCUEIL DU MATCH DE RUGBY DE TOP 14 DU 23 AOÛT 2025

Le samedi 23 août 2025, la ville de Châteauroux a accueilli au stade Gaston-Petit un match de préparation de Top 14 opposant le Stade Français Paris au Racing 92.

L'organisation de cet événement sportif d'envergure nationale a nécessité l'adaptation du stade, habituellement dédié au football, ainsi que la mobilisation de nombreux partenaires et bénévoles.

Près de 9 000 spectateurs ont assisté à cette rencontre, qui a constitué un temps fort de la programmation sportive estivale. Cet événement a contribué à la valorisation du territoire et à la promotion du rugby auprès du public local, tout en générant des retombées positives pour l'attractivité de la ville.

Châteauroux Events s'est occupé de la gestion de la billetterie et a généré 95 504,23 € de recettes (la répartition de cette

recette a permis de financer des aménagements du stade en lien avec le service des Sports).

## LOCATIONS DIVERSES

En 2025, les locations de stands, de coffrets électriques, de tivolis et de la salle polyvalente ont généré un chiffre d'affaires de 67 559,75 € TTC.

## LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Ville de Châteauroux a confié la gestion des locations de 16 salles municipales à l'EPIC Châteauroux Events. 705 contrats ont été édités entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025.

## GESTION DE LA CITÉ DU NUMÉRIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, Châteauroux Métropole a décidé de passer une convention de prestation de services avec l'EPIC Châteauroux Events, pour la promotion, la gestion et l'organisation de manifestations dans l'amphithéâtre de la Cité du numérique.

58 dossiers ont été traités en 2025 par le régisseur de l'équipement.

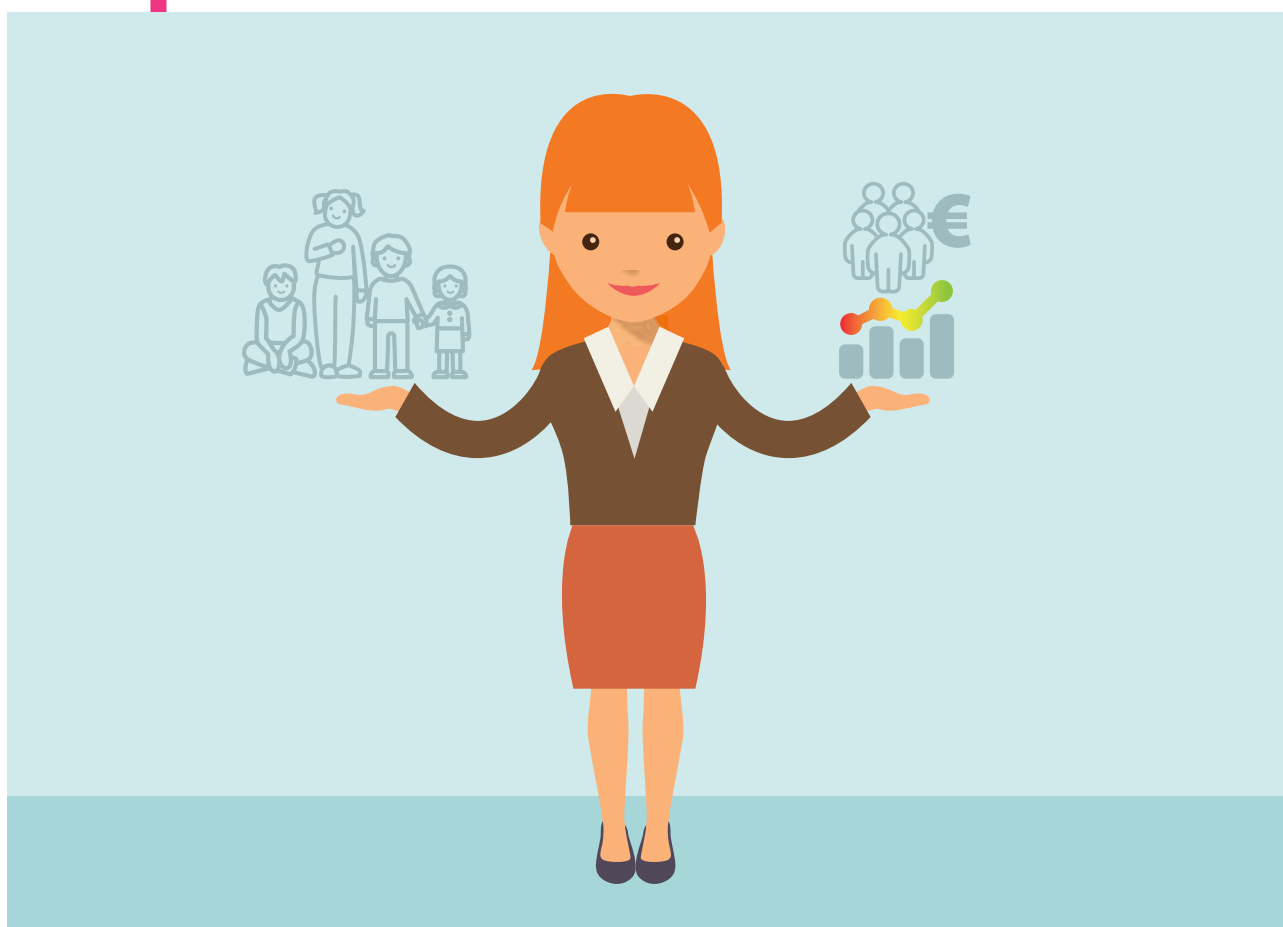






DES SERVICES À LA  
POPULATION  
AU PLUS PROCHE  
DES **HABITANTS**

## DGA : COHÉSION SOCIALE



En 2025, le contrat de ville a soutenu de nombreux projets.

# 3.1.1.

## Direction de la Politique de la Ville et de la vie des quartiers

### Contrat de ville

#### Activité 2025 :

##### Contrat de ville

En 2025, le contrat de Ville a soutenu ou participé à la mise en œuvre de projets :

- À vocation culturelle : participation à un concert à Vaugirard, contribution à un projet de fresque à Beaulieu, à une expo itinérante sur les quartiers prioritaires en lien avec le centre Georges-Pompidou et les partenaires locaux, à des séances de cinéma pour les habitants de Saint-Jean, à l'organisation d'un projet culturel porté par l'association « Concerts de poche » en lien avec la MLC Belle-Isle, les centres socioculturels et les écoles qui a vu une mise en place d'ateliers artistiques dans les quartiers et à la tenue d'un spectacle final qui a mobilisé plus de 100 personnes.
- De nature citoyenne : soutien au lancement d'un jardin partagé à Vaugirard, au financement d'un poste d'adulte relais pour l'animation du Conseil citoyen, à la participation au Conseil départemental d'accès au droit, au financement d'un poste d'assistante sociale au commissariat.
- En matière de santé : prise en charge de places de cinéma à l'Apollo pour des collégiens des quartiers

prioritaires dans le cadre de la Semaine du goût.

- Sur l'emploi et l'éducation : financement d'une action de découverte des métiers pour les collégiens des quartiers prioritaires.
- Avec une optique conviviale : participation à des arbres de Noël, celui de l'épicerie solidaire « Le panier garni » à Saint-Jean, du « Boxing club savate » également à Saint-Jean, et du « Châteauroux tennis club » à Beaulieu, l'organisation d'un loto par « Le panier garni » à Saint-Jean ou encore une sortie à la Haute-Touche pour des familles à Saint-Jean.

Le service travaille avec plus d'une centaine de personnes qu'elles soient institutionnelles ou associatives. Ce lien avec les habitants s'opère, notamment, au travers de nombreux échanges avec le Conseil citoyen ou les conseils de grand quartier intervenant dans les quartiers prioritaires mais aussi par la participation aux travaux de l'Université du citoyen.

En 2025, le Chef de projet du dispositif a, en lien avec l'État, contribué à diverses initiatives permettant la mise en œuvre du programme 2025, l'animation de travaux partenariaux tout en s'impliquant dans les réseaux régionaux et nationaux de la politique de la ville et tout particulièrement avec le Centre de Ressources Villes.



## Équipements socioculturels

L'année 2025 a été marquée par une forte dynamique d'animation sociale, de participation des habitants et d'évaluation des projets sociaux au sein des centres socioculturels Vaugirard/Saint-Christophe, Saint-Jean/Saint-Jacques, Beaulieu, Maison de Quartier Est et Mosaïque (Touvent/Grands Champs). Les actions menées traduisent un engagement collectif en faveur du vivre-ensemble, du pouvoir d'agir des habitants et du renforcement des liens sociaux à l'échelle des quartiers.

### Actions et temps forts

#### Des événements fédérateurs au cœur des quartiers :

Les centres socioculturels ont organisé de nombreux temps forts festifs et culturels, largement plébiscités par les habitants tels que les fêtes de quartier, Festi-quartier, fêtes de Noël (spectacles pour tous), chasse aux œufs, carnaval en partenariat avec les écoles ou encore la célébration des 50 ans du CSC Saint-Jean/Saint-Jacques. Ces événements ont permis de rassembler un public intergénérationnel, de valoriser la diversité culturelle et de renforcer le sentiment d'appartenance au quartier.

#### Des projets favorisant la mixité et l'ouverture :

Les séjours (séjour d'hiver à la montagne, vacances familles, projets jeunes) ont constitué des leviers importants de mixité sociale et territoriale. Ils ont favorisé les échanges entre quartiers, l'autonomie des participants et la découverte de nouveaux environnements, tout en renforçant la cohésion de groupe.

#### Accompagnement des publics et impact social

##### Soutien aux familles et aux habitants :

Les accompagnements individualisés (démarches administratives, apprentissage du français, soutien aux

## Évaluation du projet social

L'année 2025 a constitué une étape clé de pré bilan et de restitution à mi-parcours des projets sociaux. Les démarches d'évaluation d'impact mettent en lumière des effets significatifs sur la confiance en soi, l'autonomie et le lien social, tout en identifiant des axes d'amélioration, notamment sur la dimension politique du pouvoir d'agir et les changements structurels à long terme.

### Démocratie locale

Les conseils de grand quartier ont été renouvelés grâce à des assemblées générales électorales en 2022. En 2025, le nombre de conseillers de quartiers était de 139, répartis dans les catégories suivantes : habitants, membres associatifs, personnes ressource, intervenants locaux, et élus municipaux et du conseil communautaire de la jeunesse (CCJ). 33 conseils de grand quartier se sont tenus en 2025.

Le budget d'investissement de 100 000 €, attribué aux conseils pour l'année 2025, a permis les aménagements suivants : achats de tribunes relevables pour le gymnase de Touvent, participation au projet de rafraîchissement de la voilère du parc municipal, acquisition de machines à coudre pour les centres socioculturels Beaulieu et Saint-Jean/Saint-Jacques, installation de cinq boîtes à livres dans le grand quartier Saint-Jacques – Le Grand Poirier –

### Renouvellement urbain

Le nouveau programme de renouvellement urbain de Châteauroux Métropole a mis en œuvre des aménagements d'espaces publics plus résilients dans les quartiers Beaulieu et Saint-Jean / Saint-Jacques. Cette démarche plus vertueuse permet de lutter contre les îlots de chaleur, de gérer les eaux pluviales à la parcelle, de revégétaliser et désimpermeabiliser les espaces. Elle

parents, au bien vieillir) ont renforcé les compétences et l'autonomie des familles. Les habitants expriment une montée en confiance et une meilleure capacité à demander de l'aide, dans un cadre perçu comme bienveillant et sécurisant.

### Lutte contre l'isolement et création de lien social :

Les ateliers collectifs (couture, jardin partagé, ateliers créatifs, actions éducatives) ont permis à des publics parfois isolés de renouer avec des relations sociales régulières. Ces espaces favorisent l'entraide, la solidarité et l'expression individuelle et collective.

### Jeunesse et pouvoir d'agir

Les actions menées auprès des jeunes constituent un axe fort de l'année 2025. Les projets construits sur le long terme, comme l'organisation d'un séjour à Disneyland Paris, ont développé l'autonomie, la responsabilisation et les compétences méthodologiques des jeunes. Les actions d'autofinancement (loto, animations de quartier) témoignent de leur capacité à s'impliquer activement dans la vie locale et à prendre des initiatives.

### Participation des habitants et gouvernance

#### Une participation renforcée :

La transformation des instances de participation, notamment au CSC Mosaïque, a permis une implication plus large et plus inclusive des adhérents. La suppression du système électif au profit d'une participation libre a favorisé une mobilisation croissante des habitants, associés à la priorisation des actions et à l'évaluation du projet social.

La Brauderie – Les Chevaliers – La Margotière, renouvellement de 15 tentes de réceptions à disposition de l'ensemble des conseils de grand quartier. Les animations ont repris à l'attention des habitants : fêtes de grand quartier, animations de fin d'année, marché de Noël, semaine du goût, concerts de l'harmonie municipale, animations musicales (jazz manouche, brass band, jazz en ville, soirée DJ « Voisinez Joséphine »), Les Pinceaux du Palan, Vieux bouquins, vieux papiers et cie, etc.

Les moments forts de l'année organisés à destination des conseillers de quartiers ont été les suivants : visite de l'exposition « L'art habite-t-il en région ? », visite technique du bassin Louvet, cinq diagnostics en marchant en collaboration avec la GUSP (Vaugirard, Beaulieu, Saint-Jean / Saint-Jacques, Touvent), inauguration de la salle Gaston-Papiot. La Fête des voisins, gérée par le service Démocratie locale, a été organisée le vendredi 23 mai 2025 par 27 groupes. Des kits pour faire la fête ont été distribués comme à l'accoutumée. Les réunions du Maire dans les quartiers ont eu lieu du 27 mai au 30 juin 2025 (11 réunions).

Enfin, 176 demandes d'interventions signalées (DIS) ont été réalisées en 2025. Elles ont permis de remédier à des problèmes de voirie, d'éclairage, de nuisances, de propreté, de sécurité, etc.

accompagne la montée en qualité des opérations et est un levier pour améliorer la qualité de vie dans ces quartiers.

### Le Programme d'intérêt national Saint-Jean / Saint-Jacques

Les aménagements de la Ville de Châteauroux et de l'Agglomération se sont poursuivis avec l'achèvement des travaux des bassins paysagers Bernard Louvet au printemps 2025. Les études de maîtrise d'œuvre des voies

Branly, Mérimée se sont poursuivies et les travaux de réaménagement des voies Branly, Mérimée (Ouest) et la création de la rue Colette ont débuté en novembre 2025. Ces travaux sont portés par la Ville de Châteauroux. Ils intègrent les préconisations identifiées dans le dispositif « Quartiers Résilients » avec la création d'un chaucidou pour les vélos, le renforcement des cheminements piétons, la gestion des eaux pluviales par infiltration ainsi que le renforcement des strates végétales existantes.

Une étude de définition de l'esquisse globale du quartier Saint-Jean / Saint-Jacques a été conduite. Pilotée par le cabinet JDL, EGIS et Les Rondeaux, ce travail a intégré les préconisations validées à travers « Quartiers Résilients ». Le Bureau d'études technique, le service Paysage et biodiversité et le service Renouvellement urbain ont collaboré sur ce dossier.

Les études de maîtrise d'œuvre du projet du Centre socioculturel (CSC) Saint-Jean / Saint-Jacques ont été reprises en mai 2025. La programmation a évolué pour permettre l'accueil d'un office de restauration au profit des écoles Olivier-Charbonnier et Frontenac au sud de la parcelle.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par de nombreux échanges avec le syndicat de copropriété du Centre commercial Saint-Jean afin d'accompagner au mieux les propriétaires des commerces incendiés.

### **Le Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional Beaulieu (PRIR)**

La construction du centre socioculturel Beaulieu a été finalisée à l'été 2025, pour un emménagement des équipes désormais regroupées au 4 bis rue de Provence. Les activités socio-culturelles ont pu débuter dans des locaux flambants neufs en septembre 2025. La micro-crèche Les P'tits Loups et l'accueil périscolaire de l'école Jules-Ferry ont intégré le nouvel équipement tout début janvier 2026. La requalification du parking et des abords s'est déroulée au second semestre 2025. Enfin, la création d'une cour à destination des enfants accueillis au sein de l'équipement socioculturel a débuté en octobre, les dernières acquisitions foncières ayant eu lieu en septembre 2025.

En matière d'espace public, une étude de réaménagement des parcs du quartier Beaulieu a été conduite par le Cabinet Sativa Paysages, permettant une validation de la cohérence d'ensemble avant de lancer en fin d'année les études de réalisation du parc Champagne.

### **Consultation des habitants et acteurs des quartiers Beaulieu et Saint-Jean/Saint-Jacques**

Les habitants de Beaulieu continuent à être informés et associés aux études en phase diagnostic et avant le lancement des travaux. Les écoliers du quartier, les collégiens, les associations et le centre socioculturel ont ainsi été sollicités pour leur avis, attentes et expertise d'usage sur leur occupation des parcs et aires de jeux du quartier. Des réunions publiques ont précédé les travaux des abords du centre socioculturel. Plusieurs visites de chantiers de l'équipement ont permis de faire patienter et aider à la projection dans le futur centre. Entre les classes accueillies et les différentes visites de groupes d'adultes, une centaine de personnes ont pu découvrir l'ouvrage en construction.

Plusieurs réunions publiques ont eu lieu à Saint-Jean pour présenter aux habitants et aux structures présentes dans le quartier (crèche, école, PIM) le projet de réaménagement des rues Branly et Mérimée (Ouest) et la création de la rue Colette.

### **Accompagnement des opérations urbaines par le soutien d'initiatives et projets de quartier favorisant l'appropriation du changement par les habitants**

En 2025, le Centre socioculturel Saint-Jean / Saint-Jacques a engagé un projet pour marquer ses cinquante ans. Un artiste-auteur et son équipe ont conduit une immersion au long cours afin de recueillir des témoignages destinés à la création d'un livre à publier en 2026. L'enquête a débuté en janvier par un travail approfondi sur les archives (presse, photos, documents associatifs) afin de retracer l'histoire du centre et de comprendre l'évolution de son engagement auprès des habitants. Une cinquantaine d'entretiens a permis de donner la parole aux bénévoles, aux habitants, aux professionnels et aux animateurs. Pour toucher un public varié, plusieurs ateliers ont été imaginés, notamment une « carte sensible » en glaise réalisée par les enfants pour représenter leur quartier. Lors de l'anniversaire du centre, une installation appelée « photocarton » a également été mise en place. Les participants y entraient et répondaient à une série de questions. Les cartons se déployaient ensuite pour révéler des extraits de leurs paroles, transformés en œuvre artistique. À Beaulieu, un projet de fresque participative a été initié en remplacement de la fresque éphémère du mur de la crèche Les Lutins déconstruite à l'été 2025.

Le projet a avancé par étapes depuis son lancement fin 2024. Pour l'année scolaire 2024/2025, le travail avec les écoles a concerné plus de 150 enfants avec trois classes d'élémentaires et cinq classes du collège Beaulieu, et l'EBACM. Ce travail a donné lieu à une exposition avec atelier « pochoirs » en juin 2025 et à la réalisation d'une fresque sur toile plastifiée composée de l'assemblage de l'ensemble des réalisations des élèves de l'élémentaire Victor-Hugo, installée dans un couloir de l'école. Le projet se poursuivra en 2026.

### **Accompagnement des relogements**

La réunion publique de lancement des relogements de l'immeuble Westphalie 2 comptant 100 logements à Saint-Jean, s'est déroulée en février 2025, tandis que 54 locataires occupaient encore les lieux. 23 locataires ont été relogés durant l'année. Plusieurs locaux commerciaux et associatifs sont également à reloger d'ici la fin de l'année 2026. Le relogement des sept derniers locataires des immeubles Vienne et Mayence s'est achevé en octobre 2025 permettant ainsi le début des opérations de démolition de ces deux bâtiments.

Quartier Beaulieu, les cinq derniers locataires concernés par des relogements ont été relogés en 2025. Un premier bilan des relogements en 2025 fait apparaître que :

- 80 % des ménages relogés l'ont été à Châteauroux,
- la moitié des ménages de Scalès a été relogée à Saint-Jean / Saint-Jacques, tandis que les locataires de Beaulieu sont restés pour 60 % dans le quartier,
- 25 % des relogements ont été réalisés avec travaux d'adaptation,
- 17 % ont accédé à un logement individuel à l'occasion des relogements.

## Clauses sociales

Le dispositif de gestion des clauses sociales accompagne les maîtres d'ouvrage du territoire de l'agglomération (Etat, Région, Département, bailleurs...), ainsi que d'autres acheteurs publics et privés hors de l'agglomération Châteauroux Métropole en contractualisant les règles de prestation par convention. L'inscription de clauses sociales dans les marchés publics est un des leviers essentiels de la politique de lutte contre le chômage et l'exclusion. Le plan national pour des achats durables 2022-2025 (PNAD), reprenant les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, incite les organisations publiques à adopter une politique d'achats durables et socialement responsables en fixant notamment comme objectif pour 2025 que 30 % minimum des marchés notifiés au cours de l'année comprennent au moins une considération sociale. Depuis 2015, le seuil du million d'heures de travail réservées à un public éloigné de l'emploi (soit 51 ETP) a été dépassé du fait de l'engagement, tous maîtres d'ouvrage confondus, dans cette stratégie d'achats socialement responsables. Sur la période, 10 % des contrats ont été pérennisés en Contrats à Durée Indéterminée (situations connues à 6 mois après entrée en emploi générés par une clause sociale). 32% des heures ont été travaillées par des salariés des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de la ville de Châteauroux. Les emplois générés ont bénéficié à un public majoritairement habitant de l'agglomération Châteauroux Métropole (81% des bénéficiaires), âgé de moins de 26 ans (56%), d'un niveau de formation inférieur ou égal au C.A.P. (75%).

En 2025, l'inscription de considérations sociales dans les marchés par 19 acheteurs publics a généré 66 Equivalents Temps Pleins dont 52 % pour les achats de Châteauroux Métropole. Concernant le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, les dispositions de la Charte nationale d'insertion visent à prioriser l'emploi des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville en leur permettant d'accéder à une part des emplois générés par les projets : 78% des heures ont été réservées à des habitants QPV dont 33% de jeunes âgés de moins de 26 ans. 6 mois après une première embauche sur un marché NPRU, 69% des bénéficiaires sont toujours en emploi. Fin 2025, 54 % de l'objectif global d'insertion (105 000 h) est atteint.

## Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)

La mission GUSP a poursuivi en 2025 les actions ou démarches engagées les années précédentes.

- Achèvement des Diagnostics en marchant au sein des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) débutés en 2024 aux côtés des services Renouvellement urbain et Démocratie locale.

Ces déambulations aux côtés d'habitants volontaires ont été réalisées sur des parcours préalablement identifiés comme ceux correspondant aux principaux usages dans les quartiers et ont permis d'interroger les participants sur des sujets tels que l'accessibilité ou les pistes d'améliorations en matière d'aménagements. Au total, quatre diagnostics ont été menés entre octobre 2024 et janvier 2025 dans les quartiers Saint-Jean, Beaulieu, Vaugirard et Saint-Jacques.

Ces visites avec les habitants ont été suivies de contre-visites avec des techniciens des services mutualisés en charge du cadre de vie, Voirie, Paysage et biodiversité, Propreté-déchets, DMS, Hygiène, des élus et le cas échéant, des représentants des bailleurs sociaux. Les observations relevées par les habitants et soumis à l'avis des élus et techniciens ont pu porter sur la qualité du mobilier urbain, tels les bancs ou la signalétique. Les

habitants présents ont également pu faire part de leurs attentes en matière d'accessibilité, en demandant certains aménagements facilitant le cheminement de personnes à mobilité réduite.

L'ensemble des éléments recueillis ayant bénéficié d'un accord doit faire l'objet d'un traitement par les services mutualisés.

- Conclusion des Conventions de gestion des abords d'immeubles en QPV.

Afin de formaliser le rôle des services mutualisés en charge du cadre de vie de Châteauroux Métropole et des services de proximité des deux bailleurs sociaux, OPAC 36 et Scalis-Polylogis, un projet de fiches de gestion des abords d'immeubles a été établi dès 2022 portant sur différents items : voirie, éclairage public, propreté, espaces verts, aires de jeux, gestion des déchets et encombrants, hygiène et sécurisation. Il s'agissait ainsi de préciser, pour chaque sujet, les modalités de gestion et de désigner l'interlocuteur principal à contacter en cas de nécessité. Cette démarche a nécessité de nombreux échanges entre chaque partenaire et a trouvé sa conclusion en 2025.

Ces fiches de gestion portent tout autant pour les abords des immeubles « sans enclos », dont la domanialité peut être difficile à identifier, que pour les espaces résidentialisés, propriétés des bailleurs sociaux dans les quartiers Beaulieu, Saint-Jean / Saint-Jacques, Vaugirard, Saint-Christophe et Les Rocheforts. Elles sont désormais disponibles pour chaque acteur de terrain.

- Suivi du plan d'actions issu du rapport sur la sécurisation des espaces publics sur les QPV.

Réalisé au printemps 2021 aux côtés du Directeur municipal de la sécurité publique, un quadrillage des QPV sous l'angle de la prévention situationnelle a permis de lister nombre d'aménagements à revoir ou à réaliser au sein d'un rapport sur la sécurisation des espaces publics sur les QPV présenté début 2022. À la suite de cette démarche engagée en premier lieu en faveur des habitants et usagers des quartiers en politique de la ville, une visite avec les responsables des services mutualisés concernés, (services Voirie, Paysage et biodiversité, Propreté-déchets, Police municipale et

Renouvellement urbain) a permis de confronter les propositions à la réalité des usages par les agents de terrain et des moyens disponibles au sein de la collectivité. De ces travaux, un programme d'actions a été établi fin 2022 et mis en œuvre depuis. Fin 2025, subsistaient parmi les sujets en attente, pour l'essentiel, des propositions conditionnées à l'étude du Bureau d'études techniques de la collectivité.

- Poursuite des actions de lutte contre les jets de déchets et dépôts sauvages, particulièrement au sein des QPV disposant de points d'apports volontaires.

Les sujets de la propreté et des dépôts sauvages sont une source de crispation, autant pour les habitants que les services concernés et mobilisent d'importantes ressources, y compris chez les bailleurs sociaux.

Concernant particulièrement la problématique des déchets dans le quartier Beaulieu en lien avec le déploiement des PAV début 2023, une convention a été établie début 2024 liant Châteauroux Métropole avec l'OPAC 36 et le SYTOM et a été poursuivie en 2025. Ainsi, si l'OPAC 36 fait réaliser un enlèvement des dépôts sauvages autour des PAV par une structure d'insertion les samedis et dimanches en complément des retraits assurés par le service Déchets tout au long de la semaine, le Centre socioculturel, le SYTOM, le PIM, associés au service Propreté-déchets et à la Mission GUSP, mènent

des actions conjointes de sensibilisation auprès des habitants du quartier.

Toutefois, les incivilités perdurent et vont réclamer de nouvelles expérimentations en 2026.

- Continuité des échanges avec les bailleurs sociaux et les responsables des services mutualisés de Châteauroux Métropole en charge de l'entretien des espaces publics au sein de la Cellule cadre de vie.

La Cellule cadre de vie, initiée à l'automne 2022, reste un lieu privilégié d'échanges entre les services mutualisés de Châteauroux Métropole et les services de proximité de l'OPAC 36 et de Scalix-Polylogis. Si l'ensemble des aspects liés au cadre de vie sont abordés durant ces rencontres bimensuelles, une bonne part de l'attention est consacrée à la lutte contre les incivilités en lien avec les déchets.

Cette rencontre est ainsi un temps durant lequel les gardiens peuvent signaler des interventions à prévoir et pendant lequel les participants peuvent échanger sur les réponses possibles à apporter aux incivilités observées.

### **Dispositif de réussite éducative (DRE)**

L'année 2025 a été principalement marquée par la dernière étape de l'extension du DRE à l'échelle de la ville avec son déploiement dans le centre-ville. Dans son projet municipal 2020-2026, pour répondre aux besoins éducatifs et sociaux croissants et aux déplacements de population générés par le Programme national de rénovation urbaine, les élus ont décidé de développer l'action du Dispositif de réussite éducative sur tous les quartiers d'ici 2026. Ainsi depuis le 1er janvier 2022, le DRE intervient sur le quartier Touvent / Grands Champs et depuis le 1er janvier 2023 sur les quartiers Est, Pierre-et-Marie-Curie et Saint-Jacques.

Durant l'année 2025, l'activité du DRE est toujours aussi intense avec 893 jeunes suivis dont 553 nouvelles prises en charge. Ce sont ainsi, plus de 558 jeunes qui sont accueillis en moyenne les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir et 264 jeunes les mercredis à la journée. Neuf référents de parcours ont assuré le suivi individuel de 393 enfants, validés par 18 commissions pluridisciplinaires organisées et animées par le DRE. La prise en charge individualisée et personnalisée s'est axée sur différents types d'intervention : entretiens éducatifs, orientation vers le soin, accès au droit commun, appui et soutien aux parents, lien et coordination des aides, orientation professionnelle, médiation familles/institutions, inscription aux pratiques sportives et culturelles, etc.

28 projets représentant plus de 200 ateliers et actions individuelles ou en petits groupes ont été menés dans le cadre des accompagnements personnalisés, en parallèle des suivis individuels : 16 clubs Coup de pouce clé, atelier d'expression orale, soutien Français langue étrangère, mercredis sportifs 8/10 ans avec l'UFOLEP, ateliers mercredis sportifs collégiens avec l'UFOLEP, école de sport avec l'USEP pour les enfants des quartiers Beaulieu et Vaugirard, stages multisports, dispositif AMI (Accompagner motiver intégrer), six clubs coup de pouce CLA, 111 ateliers d'accompagnement à la scolarité, mercredis culturels, atelier de motricité avec l'ADESLI, atelier d'expression orale et théâtrale, projet tremplin, ateliers créatifs primaire, trois stages pratiques de découverte des métiers, ateliers numériques, Savoir nager élémentaire et collège, atelier Radio Balistiq, "1 mairie 1000 métiers", prise en charge des exclusions temporaires en collège, vacances psychologiques, dispositif "Ouvrir l'école aux parents" pour la réussite des enfants, deux colos apprenantes, journée sans écran, séjour inclusif avec l'association des PEP, sorties culturelles à la bibliothèque, ateliers sur les compétences psycho-

sociales. Projet emblématique depuis 2020, Vacances apprenantes pour sa sixième édition a de nouveau rencontré un grand succès avec 419 jeunes inscrits et plus de 300 parents mobilisés sur les six semaines d'été.

Dans ses missions de coordination et de mobilisation partenariale, le DRE a impulsé, organisé ou participé à plusieurs projets multi-acteurs : stages vacances Fun sports 36, inscription et transport au centre de la Sénatorerie, participation aux cinq groupes thématiques de la Cité éducative, transport et accompagnement des jeunes de 3e à la nuit de l'orientation et aux forums de l'orientation, coordination des groupes Éducation sur les quartiers Touvent et Vaugirard, participation à la commission CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) des centres socioculturels Vaugirard, Beaulieu, Touvent / Grand Champs, et Saint-Jean, participation et contribution au séminaire Cité éducative, formation transculturelle de la Cité éducative, salon de la littérature de jeunesse, participation aux formations ACM, café des parents avec l'attrape rêve des PEP 36 et l'école Arago, nuit de la lecture à Vaugirard, soirée fête des jeux à Vaugirard, UFOSTREET, ludothèque, forum de l'animation et du sport, Comité des parents de la Cité éducative, semaine sans écran, schéma départemental de protection de l'enfance, soirée conte, festival de la coopération, forum ouvert de la protection de l'enfance, mesure d'impact social à Touvent.

Fort de son expertise et de l'exemplarité de son action, l'équipe du DRE est partie prenante d'événements régionaux et nationaux sur les questions de réussite éducative.

### **Cité éducative**

Créé en 2021, le label clôture sa quatrième année d'existence et confirme sa marche en avant.

Pour rappel, depuis 2024, les trois quartiers prioritaires de la ville sont maintenant couverts et sont complètement intégrés à cette démarche de coopération éducative. Copiloté par la Préfecture, l'Éducation nationale et la Ville, cette démarche vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants, adolescents et jeunes âgés de 0 à 25 ans sur les temps, scolaires, périscolaires et extrascolaires. Il consiste en une alliance des acteurs éducatifs sur le quartier prioritaire : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants. À Châteauroux, six axes stratégiques ont été définis : mettre en œuvre une coopération et une alliance éducative forte, intensifier les actions socio-éducatives en direction des 0-5 ans et 16-25 ans, accentuer et intensifier l'accompagnement global des publics les plus fragiles, accroître l'ambition scolaire des familles et des élèves, favoriser l'accès aux droits et l'éducation à la citoyenneté, développer l'offre sportive, culturelle et de loisirs.

Après une évaluation externe très positive menée en 2024, le process s'enracine sur les territoires et montre toute sa pertinence et son efficacité. Les chiffres de l'année 2025 témoignent de la dynamique et de l'ampleur du projet : 810 professionnels, 220 structures, plus de 2 000 enfants, adolescents et jeunes majeurs concernés. En plus des deux comités de pilotage, des quatre comités techniques et pédagogiques, 18 réunions en groupes thématiques totalisant 250 professionnels ont permis de mieux se connaître et de faire remonter les besoins et des idées de projets dans une démarche de co-construction de l'offre éducative.

Deux comités des parents respectivement sur les quartiers Beaulieu et Saint-Jean se sont déroulés pour recueillir la parole des parents et prendre en compte leurs attentes en matière d'éducation pour leurs enfants.

Pour l'année 2025, 70 projets ont été validés par l'équipe

de coordination et ont été menés par les partenaires dans le cadre de la Cité éducative et d'un cahier des charges garantissant la démarche engagée : un porteur identifié, le public âgé de 0 à 25 ans habitant les quartiers Saint-Jean, Saint-Jacques, Beaulieu ou Vaugirard, des nouvelles actions ou le développement d'actions existantes, un lien avec les axes stratégiques, un partenariat et une coopération avec les acteurs concernés, une communication renforcée et des co-financements.

Plusieurs nouveaux projets très qualitatifs ont émergé sur cette année 2025 : Frontenac fait sa une, Du jardin potager aux confitures, Huit heures pour innover à Blaise, Berry Airways, Basket à Michelet et Frontenac, Journal du quartier Arago. D'autres ont été reconduits et se sont enrichis : jobs été mineurs, 1 Mairie 1000 métiers, forum du sport et de l'animation, CHAM, savoir rouler à vélo, réjouons les jeux, Festi'prev.

Des indicateurs symbolisent la montée en gamme des actions pour tendre vers des projets à haute valeur éducative : 9,3 partenaires en moyenne par projet, 59 % sur tous les temps de l'enfant, 38 % en inter-degré, 62 % avec une dimension parentalité, 45 % impactant les trois quartiers.

En complément du plan d'actions, La Cité éducative a également mis en œuvre des formations pluridisciplinaires et inter-catégorielles afin de construire une culture commune : formation action sur les compétences psychosociales, la sensibilisation à l'approche transculturelle, la lutte contre les discriminations, l'animation d'intervention auprès de parents pour mieux apprivoiser les écrans, le sketchnothing, Facile à lire et à comprendre (FALC), frogtouch. Ces temps ont rassemblé plus de 200 professionnels.

Pour l'année scolaire 2025-2026, pour être toujours en mouvement et répondre au mieux aux problématiques du territoire, il a été décidé de remplacer les groupes thématiques par sept collectifs stratégiques : égalité fille/garçon et pratiques inclusives, prévention et accès aux soins en santé mentale et physique, accueil des jeunes enfants et liaison avec l'école, expression orale et écrite, insertion et savoir-être des 16-25 ans, orientation scolaire et projet de vie, transition écologique au cœur des quartiers. Ces collectifs ont notamment vocation à s'intéresser à des sujets peu ou pas traités en réalisant des diagnostics et étant force de propositions.

### **Pôle Insertion Médiation**

Le Pôle insertion médiation, service de proximité porté par la Ville de Châteauroux depuis avril 2016, est stratégiquement situé en plein cœur du quartier Saint-Jean, sur le centre commercial, dans les anciens locaux du commissariat de police.

#### **Médiation**

Renforcer sa présence, maintenir une relation avec les différents acteurs, établir la confiance, aider, accompagner sur les démarches administratives et apaiser les tensions sont les principales missions de l'équipe de salariés soutenue par des bénévoles habitants des QPV.

Tous les jours à partir de 16 h, les médiateurs assurent une présence dans les quartiers de Saint-Jean et Saint-Jacques, notamment à la sortie des écoles, collèges et lycées. Ces temps de présences permettent de créer du lien avec la population, d'échanger avec les partenaires, les commerçants et de désamorcer les tensions ou conflits.

L'équipe assure également une présence en centre-ville tous les mardis et les jeudis de 16 h à 18 h 30. Ce temps est consacré principalement à créer ou entretenir les relations avec les marginaux.

### **Les permanences**

- Quartier Saint-Jacques, une présence est assurée dans la salle du conseil de quartier situé au cœur du centre commercial les lundis de 14h à 18h et les vendredis de 15h à 19h. Ce lieu est situé entre les deux lycées du quartier et rassemble beaucoup de lycéens. Cette présence rassure les commerçants ainsi que les habitants.
- Quartier Beaulieu, deux temps forts, les mardis de 14h à 16h30 dans la loge des gardiens de l'OPAC 36 et les jeudis de 9h à 11h30 en mettant en place un Tivoli.
- Sur le quartier de Vaugirard, présence sur deux périodes. Les mardis de 9 h 30 à 12 h ainsi que les jeudis de 14 h à 16 h dans la loge des gardiens de Scalis-Polylogis.

L'objectif de ces permanences est d'assurer le lien avec les habitants. Les habitants remontent souvent leur mal-être ou informent des différentes tensions qui peuvent exister.

### **Médiation en direction des marginaux**

Ce projet concerne principalement des personnes qui sont très éloignées de l'emploi et qui ont des addictions.

La démarche de l'équipe consiste dans un premier temps, à aller à la rencontre du public afin de créer du lien et d'établir une relation de confiance pour un accompagnement individualisé. À la suite de ces maraudes, un diagnostic est mis en place. En effet, une première approche permet de connaître les points à travailler. Sont abordés les problèmes d'addictions, administratifs (CMU expirée, pièces d'identité perdues ou non valides etc.), voire psychologiques ou comportementaux. Pour donner suite à ce constat, un contact est pris avec les partenaires appropriés que sont Intermaide et Addictions France. Il est alors convenu de créer un groupe de trois à cinq personnes afin de travailler efficacement les savoir être avec ces personnes.

Il leur est proposé d'intégrer le dispositif "Tous au boulot". Ce dispositif consiste à travailler quelques heures en journée et d'être payé le jour même. Les tâches sont diverses et variées.

### **Durant la période d'été**

L'équipe est associée aux animateurs des centres socioculturels dans le cadre des animations au cœur des quartiers notamment sur la phase de prospection.

### **Insertion**

Insertion sociale portage de projets collectifs et implication dans les démarches partenariales

### **Le village sécurité Routière**

À la suite des incivilités sur les voies publiques dans les quartiers, (pratique de la moto cross, du quad etc.), il a été décidé de mettre en place une action de sensibilisation aux dangers de la route. Ce projet a mobilisé une vingtaine de partenaires dont la Police nationale, la Police municipale, la MAIF, ARTS 36, Kéolis etc. Cette sensibilisation appelée Village Sécurité Routière s'est déroulée sur les trois quartiers prioritaires de la ville et à Touvent les mercredis du mois de mai afin d'informer et d'alerter tous publics sur les dangers de la route.

Les élèves de cinq collèges (Rosa- Parks, Jean-Monnet, Beaulieu, Colbert et La Fayette) ont été accueillis les matins soit un total de 527 élèves. Les après-midis étaient réservés aux accueils de loisirs ainsi qu'au grand public, plus de 500 personnes sont venues sur ces villages et ont participé aux différents ateliers proposés.

### **« Les Ambassadeurs »**

Cette action renouvelée en 2025, consiste à encadrer et accompagner sept jeunes habitants de QPV pour une implication dans le programme de médiation sociale. Des

actions partenariales sont menées avec le SDIS, la Police municipale et la police nationale, la SPA, pour des formations aux gestes qui sauvent, la prévention aux stupéfiants et surtout de la création de liens. Cette action se déroule en partenariat avec la Cité éducative qui se voit financer le BAFA en contrepartie de leur engagement à participer à des actions citoyenneté, médiation, etc. Outre les accompagnements individuels, sont mis en place des ateliers par le PIM avec pour objectifs principaux l'employabilité et la confiance en soi des bénéficiaires.

### **Insertion professionnelle**

Le PIM s'engage en faveur des habitants et accompagne les personnes inscrites à France Travail, des jeunes de 16 ans déscolarisées à l'âge de la retraite.

La proposition de parcours individualisés et adaptés, la mise en relation avec les institutions ou les partenaires de l'emploi, l'écoute, le soutien, la recherche de solutions visant à aplanir les difficultés rencontrées, la levée des freins socioculturels, favorisent une montée en compétences et contribuent ainsi à réduire les inégalités sociales et territoriales.

Cette volonté s'articule autour de trois axes majeurs :

- travailler avec les structures de Châteauroux qui œuvrent dans l'insertion socio-professionnelle afin de permettre aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi de bénéficier d'informations et d'outils nécessaires,
- accompagner et suivre les habitants, construire des partenariats avec les structures adéquates, accueillir des entreprises pour des recrutements sur site.
- travailler avec les agences de travail temporaire.

### **Atelier d'alphabétisation et de Français langues étrangères**

En 2025, 15 personnes ont suivi cet atelier pendant 60 ateliers les mardis et vendredis. Parmi elles, neuf ont été en formation rémunérée de Français langues étrangères ou Alphabétisation, deux sont en CDI à temps partiel (un dans le nettoyage de locaux et l'autre en restauration), un en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion AGIR. Deux attendent une place en formation alphabétisation.

Animés par l'accompagnatrice socio-professionnelle assistée par des bénévoles formés par le CRIA, cet atelier qui se déroule dans les locaux du PIM s'adresse aux demandeurs d'emploi qui maîtrisent peu ou pas la langue en travaillant sur leur projet professionnel. Ils apprennent le vocabulaire adapté à leur métier. Des simulations d'entretien d'embauche sont faites et ils apprennent également à se présenter. Un des objectifs de cet atelier est également de désacraliser les institutions comme France Travail ou La Mission locale. Ils sont accompagnés dans ces lieux pour appréhender l'outil informatique et leur faire rencontrer des conseillers afin de faciliter le dialogue et l'échange. Durant cet atelier des visites dans des structures sociales ou en entreprises ont lieu et des entreprises viennent également témoigner de leurs activités. En 2025, les participants ont été accompagnés au forum Made in 36 à Déols où ils ont réalisé des entretiens et ont pu échanger avec différentes structures.

### **Atelier Techniques de Recherche d'Emploi**

En 2025, 11 personnes ont assisté à cet atelier et 10 séances ont eu lieu. Animé par l'accompagnatrice socio-professionnelle, il se déroule les jeudis matin. Un travail est fait aussi bien sur les savoir-être que sur les savoir-faire. Ces ateliers permettent des échanges et donc de créer un lien entre les participants qui, de cette façon, partagent leurs expériences et leurs connaissances. Cet atelier se déroule sur cinq séances avec un groupe de cinq personnes maximum. Souvent, les cinq séances n'ont pas lieu car ils trouvent du travail entre temps ou une formation. Parmi les 11 personnes inscrites en 2025, cinq ont signé un CDD, deux en contrat intérimaire, une est en attente de réponse. Le travail d'accompagnement se poursuit avec les quatre autres qui, n'ayant jamais travaillé ne sont pas prêts et doivent mieux se familiariser avec les codes du travail.

### **Atelier théâtre / expression**

En 2025, 29 ateliers se sont déroulés avec 15 personnes, les jeudis. Parmi ces 15 personnes, six ont suivi une formation non qualifiante mais portant sur leur projet professionnel avec des stages. L'une d'elle a signé un CDI de cuisinière. Les huit autres ne sont pas prêtes à travailler à suivre une formation (mauvaise compréhension du français, difficultés avec les horaires ou encore hésitation sur leur projet professionnel).

Animé par un comédien professionnel, en complément des ateliers d'entretiens d'embauche et de FLE, cet atelier a pour objectifs de travailler l'expression orale et la posture, lever des freins, apprendre à se mettre en valeur face à un employeur.

### **Atelier Jardin**

Le PIM est également à l'origine de la mise en place d'un atelier jardin afin de favoriser l'autonomie des bénéficiaires et de faire découvrir les métiers du maraîchage. Huit personnes réparties sur quatre parcelles ont participé à cette action. L'activité est encadrée, dans un premier temps seulement, par un médiateur puis les bénéficiaires sont laissés en autonomie et s'organisent pour arroser, entretenir et récolter. De mars à juin, 16 ateliers se sont tenus.

Cette action permet également d'accompagner les bénéficiaires qui ne travaillent pas vers un emploi adapté à leur profil.

### **Atelier bien-être**

En 2025, 10 personnes ont bénéficié de cet atelier sur 10 séances d'avril à juin. Parmi elles, deux personnes ont signé un CDI, un autre bénéficie d'une formation non qualifiante. L'objectif de cet atelier était de vaincre sa peur de l'eau afin de gagner plus de confiance en soi et de pouvoir, par la suite, accompagner et encadrer son enfant lors de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS).

Un maître-nageur-sauveteur animait et encadrait cet atelier afin de leur apprendre les premiers gestes de secours et à se familiariser avec l'eau.



### Contrat de Ville

Venue du MUMO x Centre Pompidou : cette année, durant la première semaine d'août, le Musée mobile du centre Pompidou est venu à la rencontre des habitants dans les trois quartiers de la politique de la ville.

Ainsi, 235 visiteurs, 148 enfants et 87 adultes, ont pu découvrir des œuvres exposées au musée et bénéficier d'animations autour de réalisations artistiques. À noter qu'une restitution-vernissage des travaux des enfants a été réalisée à l'issue.

### Renouvellement urbain

Les abords du parking du centre socioculturel Beaulieu ont été réalisés avec des techniques plus vertueuses permettant d'atteindre une infiltration à 100 % des eaux pluviales à l'aide de différentes techniques telles que la création de tranchées infiltrantes et d'une noue arborée, de désimperméabilisation et revégétalisation cet espace.

Les travaux ont consisté à requalifier l'espace public :

- en proposant un accès à l'équipement pour les piétons, cyclistes, véhicules motorisés et livreurs qui soit accessible aux personnes à mobilité réduite,
- en offrant un parking public de 32 places de stationnement enherbées et sécurisées avec notamment la mise en place d'un éclairage « leds » et d'une caméra de vidéo-surveillance,
- en maintenant le cheminement doux de la rue de Provence vers les commerces et vers le centre-ville ou le site Balsan, tout en ouvrant visuellement ce passage du centre-ville vers le quartier Beaulieu,
- en valorisant les espaces végétalisés par l'aménagement de différentes strates de végétaux plus ou moins hautes et plus ou moins denses, avec ajouts d'arbres et maintien des marronniers existants.

### Gestion urbaine et sociale de proximité

La convention d'utilisation de l'abattement TFPB (Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie) établie en 2016 a été renouvelée en 2025 pour faire suite à la définition de la nouvelle géographie prioritaire établie dans le Contrat de ville 2024-2030.

Dans cette nouvelle génération de convention, les Conseillers citoyens et les représentants des associations de locataires participent à la restitution par les bailleurs sociaux, OPAC 36 et Scalis-Polylogis, de l'utilisation de l'abattement TFPB, ils peuvent désormais s'exprimer sur les priorités attendues auprès de ces derniers en proposant à la collectivité un ordre d'utilisation à privilégier parmi les huit axes du cadre national.

En 2025, l'essentiel des priorités retenues par Châteauroux Métropole a d'abord porté sur le renforcement du gardiennage de nuit des parties communes des immeubles et les moyens mis en œuvre dans la gestion des déchets et les encombrants.

### Dispositif de réussite éducative

En partenariat avec l'association PEP 36 et l'USEP, et grâce au soutien financier de la cité éducative et de la CAF, 45 enfants âgés de 7 à 17 ans ont pu bénéficier d'un séjour en bord de mer à Longeville-Sur-Mer durant les vacances d'octobre 2025. Co-construit et co-encadré par les équipes des trois structures, composé d'enfants valides notamment issus des quartiers prioritaires et d'enfants en situation de handicap, ce projet constitue un exemple de travail coopératif et partagé entre des professionnels de différentes institutions à destination d'enfants en difficulté.

Fort d'une préparation avant le séjour avec les jeunes sur plusieurs séances pour favoriser la cohésion et l'entraide, le séjour de cinq jours animés d'activités éducatives communes et inclusives a rencontré un grand succès auprès des enfants mais a également donné satisfaction aux parents.

Les équipes ont fortement apprécié de mener ce projet inter-structures, dépassant ainsi les fonctionnements propres à chaque institution au profit de la montée en compétence des professionnels par l'échange de pratiques.

### Cité éducative

Pour la quatrième année consécutive, le séminaire a rassemblé 136 professionnels à la Cité du numérique le 10 octobre 2025. 59 structures étaient représentées dont 52 % ayant déjà participé à un projet Cité éducative. Il faut également souligner la forte représentation de l'Éducation nationale et de la Mairie avec respectivement 54 % et 25 % des présents.

Les objectifs poursuivis sont multiples : nourrir sa pratique professionnelle, créer une culture commune, favoriser les échanges ou encore mieux se connaître pour coopérer. Le programme se voulait donc riche et varié en conférence et ateliers : la relation pédagogique et démocratique par Sylvain Connac, la culture de l'encouragement par Nadine Gaudin, la formation des enfants à la médiation par Sylvain Connac, les postures éducatives à l'épreuve des dynamiques de bande par Thomas Sauvadet, les postures professionnelles pour l'accueil du public par l'association PARER. Une présentation du label et de ses enjeux, des capsules vidéo de projets, des illustrations de presse et un repas convivial ont également rythmé cette journée très prisée. D'ailleurs pour la première fois, le taux de satisfaction a atteint les 100 %.

### Pôle insertion médiation

Mise en place de job dating dans les centres socioculturels, lieux de rassemblement et d'échanges dans deux quartiers prioritaires de la ville sur quatre dates.

L'objectif de cette action est de faciliter le lien entre les agences de travail temporaire avec lesquelles le PIM travaille en partenariat et les chercheurs d'emploi, qui craignent parfois d'aller à la rencontre

de ces agences. 393 participants sont venus sur les quatre jobs datings qui avaient lieu de 8 h 30 à 12 h 30 et où étaient présents :

- 13 agences d'intérim,
- les trois prescripteurs à savoir France Travail, Mission locale et CAP Emploi,
- trois employeurs,
- un centre de formation spécialisé dans le sport allant du CAP au bac +2 en alternance.

Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Nombre de projets soutenus dans le cadre de la politique de la Ville par Châteauroux Métropole	14	13	12	15
Nombre d'enfants concernés par le Dispositif de réussite éducative	804	883	881	893
Nombre d'ateliers ou d'actions menés par le DRE	98	115	200	200
Pourcentage de jeunes issus de Saint-Jean bénéficiant du DRE	51 %	41 %	40 %	40 %
Nombre d'enfants des QPV bénéficiant des Vacances apprenantes	413	431	415	419
Nombre de structures impliquées dans le label Cité éducative	114	179	190	220
Nombre de professionnels participant au label Cité éducative	350	528	700	810
Nombre de projets menés dans le label Cité éducative	47	78	90	70
Nombre de conseils d'administration sur les sept conseils de grand quartier	30	33	33	33
Nombre d'assemblées générales organisées par les conseils de grand quartier + Réunions du Maire	18	16	12	12
Centre socioculturel Beaulieu nombre d'adhésions individuelles et familiales	182	167	142	172
Centre socioculturel Saint-Jean nombre d'adhésions individuelles et familiales	277	218	243	370
Centre socioculturel Touvent Grands Champs Mosaïque nombre d'adhésions individuelles et familiales	105	92	128	128
Centre socioculturel Vaugirard Saint-Christophe nombre d'adhésions individuelles et familiales	141	142	167	124
Maison quartier Est nombre d'adhésions individuelles et familiales	244	258	276	229
Centre socioculturel Beaulieu nombre d'enfants accueillis	151	90	84	93
Centre socioculturel Saint-Jean nombre d'enfants accueillis	236	218	290	278
Centre socioculturel Touvent Grands Champs Mosaïque nombre d'enfants accueillis	104	111	127	109
Centre socioculturel Vaugirard Saint-Christophe nombre d'enfants accueillis	112	135	119	98
Maison quartier Est nombre d'enfants accueillis	102	83	88	83
PIM, nombre de bénéficiaires	259	227	184	202
PIM, nombre d'étapes :	440	347	272	213
- dont actions d'orientation, découverte des métiers :	79	118	70	32
- dont formations, emplois :	361	229	202	181
PIM, nombre de séances d'animations atelier :	108	178	133	125
NPRU, Nombre de relogements	61	42	39	41
NPRU Beaulieu/ Saint-Jean Actions de communication/concertation	33	47	68	73
Nombre de maîtres d'ouvrages accompagnés dont conventions	17	20	20	-
Nombre d'opérations accompagnées dans les clauses sociales en cours sur la période	78	88	92	74
Nombre de marchés "clausés" générés	212	225	214	222
Nombre d'entreprises accompagnées dans les clauses sociales sur la période	145	144	159	120
Nombre d'heures travaillées dans le cadre de la clause sociale	128 491	118 701	139 081	120 655
Nombre d'ETP générés par les clauses sociales	70	66	76	66
Nombre de signalements effectués par la mission GUSP	124	219	108	107

## Petite enfance

## Activité 2025 :

**Des actions pour promouvoir l'accueil individuel**

La baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire est constante. En effet, au 31 décembre 2025, la commune de Châteauroux compte 139 assistants maternels agréées indépendantes (chiffre des services de Protection maternelle et infantile, tiré de la liste des assistantes maternelles). Le Relais petite enfance comptabilise à la même date, 119 assistants maternels indépendants réellement en capacité d'accueil sur son territoire. Ce chiffre poursuit sa baisse progressive depuis plusieurs années. Dans deux secteurs de Châteauroux (Nord et Ouest) les assistants maternels sont majoritairement âgés de plus de 55 ans. Dans le quartier Nord, il n'y a que 10 assistants maternels réellement en activité (Chiffre RPE). Et sur ces 10 assistants maternels 70 % ont plus de 55 ans, 20 % entre 50 et 55 ans et 10 % soit une seule moins de 35 ans.

Afin d'enrayer cette baisse, le RPE met en place des actions pour promouvoir le métier avec l'organisation de portes ouvertes lors de la journée nationale des assistants maternels mais également avec la mise en place d'une journée de prévention Santé, bien-être au travail à l'attention des assistants maternels.

Celle-ci s'est déroulée le 27 septembre 2025 salle Barbillat-Touraine à Châteauroux. Elle a permis dans la journée de faire profiter à une trentaine d'assistantes maternelles du particulier employeur et de crèche familiale des temps de découverte, d'échanges avec :

- des professionnels du bien-être de l'association Bien être en Berry lors de séances collectives ou individuelles telles que yoga, massages,
- la PMI via les cinq puéricultrices qui étaient là pour présenter d'une façon plus conviviale leur travail auprès d'elles. Et montrer qu'elles ont aussi comme mission de les accompagner et d'être une ressource professionnelle,
- un partenaire de l'IRCEM/France Emploi domicile était présent pour toutes les questions autour de la retraite, des aides sociales dont ces professionnelles peuvent bénéficier mais qu'elles connaissent peu,
- des temps d'échanges en groupe avec Julie Dupas (formatrice en communication bienveillante) autour de deux thématiques « Souligner le positif, un intérêt pour tous » et « Outils de communication quand le message à dire est difficile »,
- des ateliers de prévention des troubles musculosquelettiques, animés par une kinésithérapeute. Ces ateliers étaient financés par IRCEM (Institution de prévoyance et Retraite Collective des Employés de Maison) / France emploi domicile.

Les intervenants ont exprimé aux animatrices combien ils

avaient ressenti le besoin de ces professionnelles de la petite enfance d'avoir des temps tels que celui-ci afin de les accompagner. L'accompagnement de ces professionnels de la petite enfance est un axe de développement à privilégier dans le cadre du schéma départemental des services aux familles.

**Évolution de la fréquentation dans les crèches**

451 enfants ont été accueillis en crèche en 2025. L'année a été marquée par une forte baisse de fréquentation les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ces évolutions peuvent s'expliquer d'une part parce que certaines familles qui fréquentent les structures (55 %) ont des faibles ressources et limitent le temps d'accueil de leur enfant pour des raisons financières. Le développement du télétravail est également un facteur de baisse de fréquentation car les parents profitent de ce temps à domicile pour garder leur enfant.

Toutefois, ce service d'accueil en crèche les mercredis et pendant les vacances est susceptible d'intéresser des familles qui n'y recourent pas en pensant que les crèches ne sont réservées qu'aux enfants qui les fréquentent la semaine. Un travail en ce sens est mené avec les accueils de loisirs pour proposer un accueil en crèche aux enfants tout juste scolarisés et qui ont encore besoin d'un environnement plus enveloppant pour leur développement.

**Poursuite des actions de lutte contre les perturbateurs endocriniens**

La vaisselle utilisée par les enfants (verres, assiettes) n'est plus en plastique. Les jeux et jouets sont remplacés par des produits en bois ou en plastique biosourcé.

Du matériel d'entretien ménager (autolaveuse) a été acheté pour limiter l'utilisation des produits d'entretien et donc des perturbateurs endocriniens, au quotidien, dans les espaces de vie des usagers et des professionnels tout en garantissant les normes d'hygiène. Ce matériel est complémentaire avec l'utilisation quasi exclusive de produits labellisés Écocert.

De plus, les établissements ont intégré les temps d'activités en extérieur dans leur projet pédagogique, sorties du matin, temps de repas dans les jardins qui sont bénéfiques pour les enfants mais aussi pour les professionnels car les enfants sont beaucoup plus apaisés.

## FOCUS

Le service a organisé un cycle de conférences à destination des parents et professionnels de la petite enfance.

La première, intitulée "Les limites chez l'enfant, comment agir en tant qu'adulte" s'est tenue le 26 juin 2025 à l'auditorium de la cité du Numérique à Châteauroux. Elle a réuni 55 participants : professionnels de la petite enfance, de l'Éducation nationale, de la PMI et des familles. Elle était animée par Angélique Borel, psychologue de l'organisme Enfance & Sciences.

La seconde, intitulée "Le sommeil du jeune enfant à la lumière de la recherche scientifique", également animée par Angélique Borel s'est tenue le 19 septembre 2025 à la Chapelle des Rédemptoristes à Châteauroux. Elle a réuni 45 participants du même profil que la conférence précédente. Les retours très positifs laissent entrevoir une pérennisation de ce format d'action de parentalité notamment lors de la semaine nationale de la petite enfance en mars.

**Indicateurs 2025 :**

		2022	2023	2024	2025
Le Jardin des Lutins	Nombre d'heures facturées	115 323	113 329	78 567	87 035
	Tarif horaire moyen	1,36 €	1,49 €	1,60 €	1,65 €
	Taux de fréquentation	55,78 %	62,71 %	59,76 %	49,21 %
	Prix de revient par heure d'accueil	8,76 €	8,42 €	11,31 €	-
Le Petit Poucet	Nombre d'heures facturées	46 201	44 214	34 233	43 366
	Tarif horaire moyen	1,94 €	2,17 €	2,13 €	2,24€
	Taux de fréquentation	70,57 %	68,02 %	70,30 %	66,64 %
	Prix de revient par heure d'accueil	11,34 €	13,45 €	13,32 €	-
Les Papillons	Nombre d'heures facturées	30 245	26 024	20 023	22 912
	Tarif horaire moyen	1,11 €	1,21 €	0,90 €	0,70 €
	Taux de fréquentation	70,81%	63,21%	63,54%	56,02%
	Prix de revient par heure d'accueil	14,85 €	17,15 €	18,25 €	-
La Maison des Lutins	Nombre d'heures facturées	57 364	55 482	39 638	48 215
	Tarif horaire moyen	1.84 €	1.89 €	1,69 €	1,81 €
	Taux de fréquentation	68,92 %	65,83 %	63,83 %	58,71 %
	Prix de revient par heure d'accueil	14,19 €	15,43 €	16,81 €	-
La Pingaudière	Nombre d'heures facturées	47 527	52 130	37 932	42 286
	Tarif horaire moyen	1,26 €	1,32 €	1,16 €	1,09 €
	Taux de fréquentation	68,99 %	76,69 %	72,29 %	61,84 %
	Prix de revient par heure d'accueil	10,79 €	10,81 €	11,29 €	-
L'Arc en Ciel	Nombre d'heures facturées	25 389	28 701	22 596	24 396
	Tarif horaire moyen	0,52 €	0,55 €	0,59 €	0,68 €
	Taux de fréquentation	63,44 %	72,34 %	75,72 %	62,03 %
	Prix de revient par heure d'accueil	15,67 €	13,44 €	14,40 €	-
Les P'tits Loups	Nombre d'heures facturées	8 348	7 163	4 842	4 957
	Tarif horaire moyen	0,42 €	0,64 €	0,81 €	0,85 €
	Taux de fréquentation	74,64 %	64,89 %	58,30 %	45,29 %
	Prix de revient par heure d'accueil	10,53 €	13,04 €	15,29 €	-
Les P'tits Soleils	Nombre d'heures facturées	10 047	9 048	6 268	7 517
	Tarif horaire moyen	0,50 €	0,61 €	0,77 €	0,62 €
	Taux de fréquentation	97,07 %	73,49 %	67,09 %	61,33 %
	Prix de revient par heure d'accueil	11,92 €	14,11 €	16,17 €	-
Les Coccinelles	Nombre d'heures facturées	6 718	6 229	5 561	6 605
	Tarif horaire moyen	0,56 €	0,61 €	0,46 €	0,51 €
	Taux de fréquentation	64,07 %	50,15 %	60,22 %	53,89 %
	Prix de revient par heure d'accueil	13,78 €	17,13 €	16,40 €	-



### Activité 2025 :

En 2025, le service Éducation-Jeunesse a assuré au quotidien une large palette d'activités visant à accompagner les enfants et les jeunes dans leur développement. Entre l'accueil périscolaire matin et soir, la restauration scolaire, les animations du mercredi, les temps extrascolaires, ainsi que l'organisation de séjours pour les enfants et les jeunes, les équipes se sont mobilisées pour offrir un encadrement bienveillant et des projets pédagogiques variés, contribuant ainsi à la qualité de vie et à l'épanouissement des familles sur l'ensemble du territoire. En complément et avec l'appui du Service familles et partenaires, 10 jeunes ont pu être accompagnés dans leur formation BAFA, avec le financement de leur stage de base puis la réalisation de leur stage pratique au sein de nos structures. Les équipes ont également joué un rôle central, accompagnant les directions d'école : gestion du budget, suivi des inscriptions scolaires, suivi des demandes de travaux et d'interventions pour garantir un environnement sécurisé et fonctionnel. Le service a également soutenu financièrement les projets de classes de découverte, à hauteur de 80 000 euros et coordonne l'intervention des dumistes pour l'accompagnement des projets musicaux.

Plus précisément, l'année 2025 a été marquée par une amélioration des conditions d'accueil dans les accueils périscolaires de la ville, grâce à l'ouverture de deux nouveaux CLAE (Centre de loisirs associés à l'école) : ceux du groupe scolaire Saint-Martial (maternelle et élémentaire) et de l'école maternelle Les 4 Vents – Martin-Luther-King. Ces deux structures ont été déclarées auprès de la CAF et des services de l'État, et répondent ainsi aux critères de qualité attendus : encadrement diplômé, locaux adaptés et respect du cadre d'accueil périscolaire. Leur ouverture permet également de bénéficier d'un soutien financier de la CAF, via les prestations de service et les bonus liés à la qualité des structures (Plan mercredi, PEDT).

Parallèlement, deux projets structurants ont permis d'améliorer l'accueil des enfants dans d'autres groupes scolaires. D'une part, le CLAE Jules-Ferry a engagé son déménagement dans les nouveaux locaux du centre socioculturel de Beaulieu, offrant des espaces plus fonctionnels, mieux adaptés aux besoins des enfants et facilitant l'organisation de l'équipe pédagogique. D'autre part, au Grand Poirier, une vaste opération de rénovation globale de l'école élémentaire s'est déroulée toute l'année, incluant une rénovation énergétique complète, l'embellissement du site et la création d'une nouvelle salle de restauration pour l'ensemble du groupe scolaire, améliorant à la fois la qualité d'accueil et les conditions de restauration des enfants.

Le service Éducation-Jeunesse a également renforcé son engagement en faveur de l'accueil inclusif des enfants en proposant plusieurs temps de formation destinés aux agents animateurs et aux ATSEM. Ces sessions, intégrées au plan d'accompagnement des équipes, ont permis de développer une culture commune autour de l'accueil des enfants à besoins particuliers. Elles se sont appuyées sur des apports théoriques et pratiques, notamment à travers l'intervention du Pôle Ressources Handicap, sollicité pour conduire un module approfondi dédié à l'inclusion.

Côté extrascolaire, l'accueil de loisirs de la Pingaudière a connu en 2025 une dynamique forte, portée par l'augmentation de sa capacité d'accueil et l'élargissement de la tranche d'âge jusqu'à 11 ans, conformément aux aménagements engagés après la fermeture de l'école maternelle du site. Cette évolution a permis de constituer un véritable groupe de 9-11 ans, répondant aux besoins des familles et visant à offrir une continuité éducative pour les plus grands. La mise en place de nuitées au centre de loisirs, proposées pour la première fois à la Pingaudière pendant les vacances estivales, a été une réussite, mobilisant des équipes d'animateurs identifiés et volontaires pour assurer l'encadrement nocturne et offrir aux enfants une expérience conviviale dans le cadre du centre de loisirs.

## FOCUS

En 2025, le service Éducation-Jeunesse a engagé une réorganisation structurante afin de renforcer sa présence sur le terrain et d'améliorer l'accompagnement des équipes. La création d'un troisième secteur scolaire et périscolaire, doté d'un troisième référent dédié, devra permettre d'ajuster le pilotage au plus près des réalités des écoles, d'alléger les périmètres d'intervention et d'offrir un suivi plus réactif des besoins des équipes, des écoles et des familles. Parallèlement, le Pôle ados a été restructuré avec la mise en place d'un directeur présent quotidiennement au sein de la structure, chargé de développer le projet éducatif, de coordonner les actions et de stabiliser les effectifs accueillis. Cette présence renforcée assure une continuité éducative, une meilleure qualité d'animation et une dynamique de projet renouvelée, répondant à la fois aux attentes des jeunes et aux objectifs du PEDT. Ces évolutions ont permis de consolider l'organisation du service, de fluidifier les liens entre les équipes et de garantir un encadrement plus structuré sur l'ensemble du territoire.

### Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Accueils périscolaires matin	23 877	37 317	38 646	37 141
Accueils périscolaires soir	62 014	102 192	93 300	87 135
Restauration scolaire	189 518	275 514	279 852	273 962
Mercredi la Valla	7 010	8 410	7 961	7 922
Mercredi la Pingaudière	2 477	2 835	3 608	4 719
Mercredi le Pôle ados	182	167	203	148
Vacances la Valla	13 293	14 151	15 055	14 222
Vacances la Pingaudière	4 810	6 313	6 8562	8 346
Vacances le Pôle ados	2 033	2 209	2 478	2 503
Séjours	617	4 032	999	804



## Service Familles et Partenaires

### Activité 2025 :

Cette année, le pôle familles est devenu le service Familles et Partenaires. Cette organisation permet de placer ce service au centre de la direction et de conforter son rôle. Il est l'interlocuteur privilégié des usagers concernant l'inscription de leur enfant dans une activité gérée par la direction, la prise en charge administrative et financière, les accueils à besoin particuliers, l'accès aux droits des familles.

L'accueil des familles est un enjeu fort du service. Les agents doivent faire face à des situations familiales et des parcours de vie parfois compliqué. Dans cette optique, les agents en charge de l'accueil des familles prennent des cours d'anglais et une nouvelle collaboratrice trilingue, a été recrutée à la suite du départ à la retraite d'un agent.



### Régie Enfance-Jeunesse

- Participation des régisseuses à la formation « Les régies d'avances et de recettes dans le nouveau contexte de la responsabilité des Gestionnaires Publics » à Chartres. Ce temps d'échange et de perfectionnement était préconisé lors du contrôle de la régie de 2024 et a permis aux deux responsables de se conforter dans leurs bonnes pratiques.
- Changement de logiciel Restauration adultes : travail en collaboration avec les services concernés (restauration – finances – DGA Cohésion sociale) pour l'intégration des paiements en ligne venant de l'application TurboSelf et des bornes de paiement.

### Reprise des dispositifs Bourse au Permis et Bafa

L'évolution de l'organigramme a pour conséquence la reprise des dispositifs bourse, gérés auparavant par le service Education-Jeunesse. En collaboration avec la responsable du service Éducation-Jeunesse, le service gère désormais l'accompagnement des usagers dans les dispositifs de financement comme la bourse au Bafa et la bourse au permis.

La "Bourse Permis" aide 38 bénéficiaires à financer le code de la route ou des heures de conduite. Cette aide, versée

directement aux auto-écoles, n'intervient qu'après que le bénéficiaire ait réalisé une action solidaire dans une association castelroussine de son choix.

La "Bourse au Bafa" a permis à 10 jeunes âgés de 17 à 21 ans de financer la première partie de la formation Bafa. Tout comme le dispositif "Bourse Permis", la participation de la Ville n'a été versée à l'organisme de formation partenaire qu'après la réalisation d'une action solidaire des bénéficiaires.

### Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
<b>Factures</b>				
Total Factures	29 769	29 953	29 972	30 122
Envoi postal	13 308	11 073	9 530	7 984
Envoi électronique	16 461	18 880	20 442	22 138
Prélèvement (au 31/12)	367	421	486	530
<b>Mode de paiement</b>				
% montant factures payées par chèque	9 %	6,14 %	5,31 %	4.46%
% montant factures payées en espèces	3 %	2,62 %	2,29 %	2.31%
% montant factures payées en CB	11 %	7,74 %	11,11 %	10.81%
% des factures payées au guichet (espèces+ CB + chèques CESU et chèques vacances)	15 %	11,35%	14,6%	14.17%
% montant factures payées en CBL	56 %	56,5 %	54,22 %	54.51%
% montant factures payées par prélèvement	18 %	24,07 %	25,87 %	26.86%
% montant payés électroniquement	74%	80.57%	79,25%	81.37%
Autres moyens de paiement (titres, ...)	2 %	1,94 %	0,84 %	-
<b>Motif d'Accueil de l'utilisateur</b>				
Rendez-vous Guichet Familles	-	-	1 038	1 099
Inscription scolaire	-	-	741	698
Inscription crèche	-	-	54	151
Accompagnement Portail Famille	-	-	220	218
Entretien Bafa/Permis (octobre-décembre)	-	-	-	15
Divers / PAI	-	-	14	19
Sans Rendez-vous Guichet Familles	-	-	-	5 598
Renseignements	-	-	-	1 752
Encaissements	-	-	-	3 846
Démarches Portails Familles	3078	6616	9657	11 422
Création de compte	222	333	372	373
Calcul de tarifs	150	3 878	3 873	4 250
Inscription Accueil de loisirs	1714	829 (été)	1176	1 804
Inscription Périscolaire	-	-	1 540	1 842
Dossier Crèche + naissance	26	70	166	295
Changement d'adresse	124	176	177	213
Absences ASLH /Crèches	-	-	239	245
Mise à jour dossier	273	380	481	462
Prélèvement automatique	117	252	222	182
Nous contacter	452	494	649	657
Inscription scolaire	-	204	762	1 099

## Restauration municipale

### Activité 2025 :

Le projet de la collectivité d'abandonner la cuisine centrale (en liaison froide) au profit de cinq cuisines (en production sur place et liaison chaude) sur le territoire est efficient.

Des aménagements ont été réalisés à la Cuisine DUMAS avec la création de chambres froides (positive et négative) afin d'agrandir la capacité de stockage.

Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans la Cuisine Jean-Zay avec la création de chambres froides (positive et négative) et un réaménagement a été opéré en salle, avec la création de deux salles au sein de l'école pour accueillir les enfants de la maternelle Jean-Zay et les enfants de l'UEMA (unité d'enseignement en maternelle autisme) dans de meilleures conditions. Une salle de restauration a ouvert en mars 2025 dans les locaux de l'INSPE pour accueillir les enfants du groupe scolaire Arago qui permet aux enfants de

déjeuner à proximité de leur école sans prendre le bus.

Une autre salle de restaurant a ouvert en mai 2025 dans l'école maternelle les Marins afin d'accueillir les enfants de l'école qui mangent directement sur place.

Des travaux ont été réalisés dans l'école Élémentaire du Grand Poirier avec la création de deux salles de restaurant pour accueillir les enfants du Grand Poirier (maternelle et élémentaire) qui déjeunaient auparavant dans le réfectoire du collège Jean-Monnet.

Un nouveau marché public de denrées a été travaillé en 2025. Il est effectif à compter du 1er janvier 2026 et a permis d'enrichir encore le partenariat avec les fournisseurs locaux.

Un travail est en cours de réalisation avec le CPIE pour réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurations scolaires. Une campagne de pesées a été organisée à l'automne 2025 et va permettre de travailler des axes d'amélioration.

## FOCUS

Des investissements dans du mobilier (tables et chaises) ont été faits dans différentes salles (le Grand Poirier, Jean-Racine, Jean-Moulin, Jean-Zay) ce qui permet d'améliorer les conditions de travail des agents en réduisant le poids des chaises. Les nouvelles tables sont dotées d'un plateau permettant d'amortir le bruit et de garantir ainsi un environnement moins bruyant au moment de la pause méridienne.

### Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Nombre de repas servis	442 029	465 571	444 389	401 509
Restauration scolaire	309 539	320 941	314 997	313 059
ALSH	27 856	32 619	39 031	38 468
Selfs du personnel	37 586	45 239	45 263	44 729
Portage à domicile (CCAS)	43 274	45 943	27 203	0
Autres adultes	23 774	20 829	17 895	5 253
Coût de revient repas (€, hors coût RH)	4.23	4.27	4,61	4.58
Part alimentaire	3.16	3.50	3,64	3,56

La santé est une préoccupation de tous les instants pour chacun des habitants de Châteauroux métropole : c'est au travers du service Hygiène et Santé publique et par l'intermédiaire du contrat local de santé qu'elle est prise en charge par les collectivités.

Si les volets Hygiène et Santé publique interviennent uniquement à Châteauroux, le Contrat local de santé (CLS) couvre les 14 communes de l'agglomération de Châteauroux, avec parfois un rayonnement départemental pour certaines actions.

### Amélioration de l'accès aux soins et attractivité médicale

2025 a vu le déménagement de l'Office de Soins Alternatifs Transitoires (OSAT), dans des locaux rénovés et mis à disposition par la Ville de Châteauroux en centre-ville. Ce déménagement a permis de libérer de l'espace au sein de la maison de santé « La caravelle » située dans le quartier Saint-Jacques et d'accueillir de nouveaux professionnels, sans toutefois, permettre de compenser les départs à la retraite de plusieurs professionnels de santé sur l'agglomération castelroussine en 2025.

Afin de donner l'envie aux futurs professionnels de santé de s'installer sur son territoire, Châteauroux-métropole loue sept studios qui sont mis gratuitement à disposition des stagiaires en profession de santé (ergothérapeute, médecins, sages-femmes, kinésithérapeute) afin de favoriser le choix de Châteauroux comme destination de stage, puis d'installation.

En 2025, ce sont ainsi 77 futurs professionnels qui ont découvert Châteauroux métropole. Le taux de remplissage de ces logements s'élève à 84 %.

En parallèle, des actions de présentation de la ville et du département sont réalisées conjointement avec l'agence d'attractivité de l'Indre pour inciter ces futurs professionnels à s'installer dans nos communes une fois leurs études terminées. Parmi les mesures d'accès aux soins en place pour pallier à la pénurie de médecins traitants, on notera la poursuite des séances de vaccinations gratuites organisées chaque mois au point santé dans le quartier Saint-Jean et qui permettent aux castelroussins à partir de 6 ans d'être vacciné sur rendez-vous grâce à un partenariat avec l'UC-IRSA.

Enfin, la mise en place des défibrillateurs dans les lieux publics continue de s'étendre avec 110 défibrillateurs en place et régulièrement contrôlés et remplacés au besoin. Mis à disposition de tous et référencés sur la plateforme dédiée "GEO-DAE". Ils sont ainsi identifiés par les services de secours qui peuvent orienter les premiers témoins vers le défibrillateur le plus proche lors de l'alerte afin de permettre une mise en place rapide de ces équipements et ainsi limiter les conséquences d'un problème cardiaque.

### Suivi de l'état de santé et action de prévention en santé

De nombreux déterminants sont à prendre en compte dans la prévention des maladies et c'est pourquoi de nombreuses actions sont mises en place afin de permettre de les comprendre, les connaître et les mesurer.

**Le parcours du cœur**, initié en 2025, portait sur la prévention des risques cardiovasculaires au travers de deux cycles de quatre ateliers, destinés l'un aux hommes et l'autre aux femmes issues principalement des populations migrantes. Ils ont permis de faire se rencontrer des malades, des professionnels de santé, des associations d'aides aux malades, des interprètes et de proposer des actions de prévention des risques en agissant sur l'alimentation, l'activité physique, ou encore la reconnaissance des signes d'alerte face à ses maladies. Ce parcours a concerné 20 habitants du quartier Saint-Jean.

**Le parcours cancer**, a également été initié en 2025, il a consisté en deux rendez-vous du type cercle de discussion et d'une conférence par un médecin spécialisé en cancérologie de Châteauroux. 80 personnes ont participé, là encore pour partager des expériences, échanger sur les solutions d'accompagnement existantes et bien sûr les signes de ces maladies. Cette action a été complétée dans l'été par un stand de prévention des risques de cancers de la peau liés au soleil dans le cadre des animations «**Bougez à Belle Isle**». Le dispositif «**20 sans vin**», organisé dans le cadre du «**Dry January**», a réuni quant à lui près de 140 personnes durant les deux journées d'actions grand public autour de la prévention de l'addiction alcoolique. Cette nouvelle action phare se poursuit toute l'année grâce aux ateliers d'éducation «**plaisir de boire sans alcool**» réalisés chaque trimestre dans un lieu public différent et qui eux aussi ont réuni environ 150 personnes

autour de dégustation de boissons sans alcool.

Pendant ce temps, le dispositif «**l'Aperté**», a continué son travail de réflexion partagée autour de la prise en charge et l'accompagnement de la personne âgée. Il réunit autour d'un sociologue spécialisé sur la vieillesse et le handicap, un groupe composé de travailleurs sociaux de résidence seniors, des bailleurs publics, d'infirmiers coordonnateurs de services de soins infirmiers à domicile ou de plateforme de répit, d'aides-soignants issus de différents secteurs, et de représentants d'usager. Outre les ateliers entre professionnels, une conférence sur le thème «**aidants : aider sans s'oublier**» a réuni une centaine de personnes en décembre 2025.

L'obésité est également un problème majeur de santé publique qui bénéficie d'actions du service Hygiène et Santé publique basées sur l'alimentation et la sédentarité.

Si les actions «**territoire de goûts**» initiées en 2021 sont arrivées à leur terme, le thème de l'alimentation reste un point focal des interventions du service auprès des publics jeunes.

Ainsi le dispositif «**alim-ado**» se poursuit dans le cadre du «**plan alimentation et territoire**» avec une implication forte dans l'animation tant sur la valorisation des aliments de saison que sur la définition d'un menu équilibré et sa préparation avec les élèves lors d'ateliers au sein du collège Rosa-Parks par exemple. La «**semaine du goût**» a également été un temps fort de l'année en octobre dernier.

**Les animations en milieu scolaire** ont aussi lieu auprès des plus jeunes, dès la maternelle, avec un point sur la digestion et l'importance des dents et de leur bonne hygiène dans l'alimentation, mais aussi et surtout sur l'hygiène de vie en général.

C'est ainsi que le thème du risque des écrans est régulièrement abordé, que ce soit auprès des élèves des écoles primaires et des collèges lors d'actions spécifiques à l'occasion de la **Semaine sans écrans**, mais aussi lors de café des parents ou des activités de l'été au sein des dispositifs Vacances

apprenantes par exemple où ce thème fait l'objet de nombreuses préoccupations que ce soit pour les impacts sur le sommeil, sur la sédentarité ou la rupture du lien social entre autres.

## Santé mentale et inégalités sociales de santé

Les SISM 2025 (**Semaines d'information sur la santé mentale**), dont Châteauroux Métropole est partie prenante depuis 2009, ont une nouvelle fois été l'objet de nombreuses manifestations sur le thème de l'année 2025 "Pour notre santé mentale, réparons le lien social" dans l'objectif de sensibiliser aux questions de santé mentale un public qui ne l'est habituellement pas.

Depuis l'inauguration d'un hôpital de jour jusqu'aux ateliers bien-être ou expressions artistes de l'atelier passerelle, en passant par les conférences, pièces de théâtre et ciné débat, ce ne sont pas moins de 19 activités différentes qui ont été proposées gratuitement.

À ces semaines spécifiques en octobre, s'ajoutent les activités régulières tout au long de l'année, à destination des publics fragiles :

Un projet de **formation de médiateurs transculturels**, regroupant 23 professionnels du territoire (travailleurs sociaux, soignants, enseignants, acteurs sociaux éducatifs) a été lancé et permettra dès 2026 à ces professionnels de mettre en place des modalités d'intervention pour effectuer une action de médiation auprès des organismes ou professionnels qui en feront la demande.

On notera que le dispositif la croisée, groupe d'échanges et de réflexions sur les souffrances psychiques, créé au

sein du Contrat local il y a 12 ans, a vu son périmètre évoluer au niveau départemental en intégrant le Plan territorial en santé mentale (PTSM).

De même le dispositif **police-jeune** évolue vers un projet plus large qui, outre les trois débats sur le thème de la violence, et les ateliers d'écriture au sein de l'atelier passerelle, intègre dorénavant, grâce au soutien de la Cité éducative, une extension vers les établissements scolaires (collège Rosa-Parks et lycée Les charmillles) par le projet Paroles incarnées.

**L'atelier passerelle** reste la pierre angulaire des actions santé mentale des collectivités et accueille entre 175 et 200 personnes au travers d'une quinzaine d'ateliers animés par des artistes, des praticiens du bien-être mais aussi des psychologues par exemple.

Passerelle a donné lieu à la création d'un court métrage documentaire réalisé fin septembre 2024 par Hervé Bezet, d'une durée de 18 minutes 40, intitulé Passerelle, la santé autrement :

[https://drive.google.com/file/d/1WzVM5\\_MMJcrbKQj-wEq5X1f9\\_ZCSAKpo/view](https://drive.google.com/file/d/1WzVM5_MMJcrbKQj-wEq5X1f9_ZCSAKpo/view)

Un livret des œuvres a également été construit pour mettre en valeur les tableaux réalisés par les participants. Ces œuvres empruntables ont ainsi été exposées dans les locaux de la préfecture par exemple.

## Santé environnementale et animale

L'environnement a un impact fort sur la santé. En 2025, deux actions principales ont visé à mieux quantifier la **qualité de l'air extérieur**. La première action dite « **mesures de l'air à vélo** » a reconduit la mesure des particules fines dans l'air, cette fois en période hivernale. Elle a permis de mettre en évidence l'importance des chauffages dans les émissions de particules et notamment le chauffage au bois dysfonctionnant, démontrant l'importance des aides à la rénovation mises en place par les collectivités.

**L'action Pollinarium**, elle aussi débutée en 2024 par la formation des personnels du service Paysages et biodiversité et la préparation du site au sein des serres municipales, s'est poursuivie en 2025 avec la collecte des espèces allergisantes retenues pour permettre le suivi des premières émissions de pollen dès la fin 2026 début 2027. La salubrité de l'habitat est également un point essentiel qui fait l'objet d'une attention particulière sur plusieurs aspects : **L'insalubrité des logements** : les principales causes d'insalubrité analysées en 2025 ont porté sur des risques électriques, des chauffages défectueux ou absents, des logements non étanches à l'air ou à l'eau. Si la majorité des propriétaires ayant fait l'objet de mise en demeure de réaliser les travaux, certains dossiers ont nécessité la prise d'arrêté d'insalubrité par le Préfet de l'Indre, majoritairement assortis d'une nécessité d'hébergement temporaire du locataire aux frais du propriétaire dans l'attente de la réalisation des travaux.

**La présence de friches** et de déchets dans les espaces privés, par le risque incendie qu'elles génèrent mais aussi pour l'impact sur la prolifération des espèces nuisibles (notamment les moustiques tigres), font aussi l'objet de réclamations nombreuses et de demande de travaux de

remise en conformité avec le règlement sanitaire départemental. En 2025, le nombre de dossiers non résolus avant arrêté de travaux d'office était en augmentation, de même que les interventions du tribunal pour autoriser ces travaux aux frais, là encore, du propriétaire. Afin de mieux lutter contre ces problèmes d'habitat, le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) est membre du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne qui s'est réuni une dizaine de fois en 2025 pour analyser les situations critiques du département (dont celles de nos collectivités) afin d'apporter une réponse concertée et constructive aux réclamations centralisées par l'ADIL sur le site signal logement. **Les nuisibles** de nos habitats ont également fait l'objet de campagnes d'informations et de recherches de solution adaptées à leur prise en charge en 2025 : Les lieux de sommeil des écoles maternelles castelroussines, les services de restauration scolaire et adultes, et les divers bâtiments municipaux castelroussins, font périodiquement l'objet de contrôles et de traitement si nécessaire afin de le protéger contre la présence de cafards, rats, et autres nuisibles. En 2025 ce sont ainsi près de 500 interventions de ce type qui ont été menées. Les frelons dangereux pour l'homme mais aussi pour les insectes pollinisateurs comme les abeilles, font l'objet de destruction de leur nid situé dans l'espace public. Des ateliers d'informations sur les moyens de lutte contre la prolifération des moustiques tigres ont été mis en place lors du salon santé prévention et des flyers présentant la checklist des actions de prévention sont mis à disposition dans les centres socioculturels et les points d'informations mairie.



La problématique des pigeons attirés par les jets de déchets et le nourrissage pourtant interdit a fait l'objet d'études approfondies pour trouver une solution non létale de lutte contre leur présence invasive. Si la stérilisation a été un temps envisagée, ses conséquences possibles sur l'environnement, dont le rejet de substances chimiques dans les eaux, font que cette solution ne sera pas mise en place. Le choix s'est porté sur la capture avec une libération des oiseaux sur un site autorisé et éloigné de la ville.

La problématique chats libres est également accentuée par les jets de nourriture. Dans le cadre d'une convention

avec la fondation 30 millions d'amis et de partenariats avec les vétérinaires volontaires de la ville de Châteauroux, ces chats errants non identifiés et âgés de plus de 6 mois, sont ainsi stérilisés, identifiés au nom de la fondation et ensuite relâchés dans le quartier où ils ont été trappés, ainsi que le veut la réglementation.

La surveillance des eaux de baignades, notamment celle du lac de Belle-Isle est réalisée toute l'année. En été, c'est particulièrement la présence de cyanobactéries qui est recherchée. En 2025, un épisode de forte chaleur a entraîné un surdéveloppement de ces espèces et conduit à la fermeture de la baignade pendant quelques jours.

## FOCUS

La seconde édition du salon Santé prévention sur le thème « la santé à tous les âges de la vie », a été l'occasion pour Châteauroux Métropole de réunir partenaires, professionnels de santé, associations et entreprises pour offrir au public une réponse large sur les thèmes du handicap, des seniors, de l'enfance, de la prévention, du sport santé, de la formation.

Le succès de la première édition a conduit à déplacer ce salon du gymnase de Belle-Isle vers le hall des expositions afin d'accueillir 25 % de stands supplémentaires soit un total de 113 partenaires différents venus parler santé et prévention. Un volet santé environnemental a été ajouté et la place du sport santé développée. En cette année anniversaire de la loi handicap, Manon Genest, médaillée olympique en para-sport, et Douchka, tik-tokeuse plus connue sous le nom de « nainCroyable », sont venues échanger sur leurs parcours, leurs défis et leur réussite. L'ensemble des participants et partenaires fait un retour positif de la fréquentation. Les stands de dépistage visuels, auditifs, rénaux ont notamment connu un grand succès auprès des 2 000 visiteurs recensés.

## Indicateurs 2025

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Taux d'occupation 2 logements Domitys	-	71%	90%	83%
Taux d'occupation 5 logements La Fayette	-	62%	82%	84%
Nombre de vaccins réalisés au point santé	246	224	276	320
Nombre d'attestations de conformité vaccinale délivrées	1061	971	981	1 174
Nombre de défibrillateurs installés	34	105	108	110
Nombre d'établissements scolaires concernés	14	28	24	27
Autres établissements concernés	7	19	8	7
Nombre d'animations	211	277	255	224
Nombre de personnes sensibilisées	5883	5 466	4 630	6 432
Nombre d'animations	143	162	186	192
Nombre de participants	3 381	5 285	5 640	4 043
Nombre d'interventions contre les nuisibles	354	246	334	541
Nombre de chats libres identifiés et stérilisés	90	37	20	27
Nombre de visites suite à réclamation contre les espèces envahissantes (friches)	56	54	45	71
Nombre de visites suite à réclamation lutte contre l'habitat indigne	-	35	18	23
Nombre d'arrêtés de travaux d'office	0	0	5	3
Nombre d'arrêtés d'urgence	2	1	4	2
Nombre d'arrêtés d'insalubrité	2	4	4	3
Nombre d'autorisations à déroger à la réglementation "son amplifié"	78	92	86	91



**DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE**  
 Disponible en cas d'urgence pour sauver une vie

Il est autorisé à utiliser cet appareil uniquement sur cet appareil (souffleur, aspirateur, etc...)  
 Contacter le responsable de l'établissement sur une des applications cartographiant les DAE.

STRYKER / PHYSIO-CONTROL

Nom du fabricant DAE: **LIFEPAC CR 2**

Nom du modèle: **MAYNE OCEAN&SEA**

Nom social du responsable du DAE: **380**

Coordonnées du responsable du DAE: **380**

Date de la prochaine maintenance: **380**

Electrodes de utilisation à remplacer le:

Adultes: **10/27** Enfants: **10/27**

Batteries à remplacer le: **12/27**

Numéro de série: **SC117636** Date de vérification: **12/3**

La maintenance de cet appareil est assurée par la société Cardio Course

N° Vert 0 800 112 913

**CARDIO COURSE**

TEL : 03 20 88 27 41  
 contact@cardio-course.com

**DAE**

**SOS**



## **DGA :** SERVICE AUX HABITANTS



**L'année a été marquée par une programmation riche et variée d'animations et d'ateliers pédagogiques, tant au sein du musée Bertrand qu'en dehors de ses murs.**

À travers la désignation de Châteauroux comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 (dont le Label « Terre de Jeux »), pour les épreuves de tir sportif, la collectivité a contribué, avec ses moyens, au « dynamisme » de l'activité sportive sur son territoire. À ce jour, Châteauroux est le « théâtre régulier » de manifestations reconnues au niveau national voire international et l'héritage des JOP de Paris 2024 s'est traduit de manière visible en 2025.

Malgré le contexte économique difficile (baisse de la dépense publique, arbitrages financiers, plan de sobriété énergétique), la collectivité continue à soutenir le mouvement sportif de manière effective, sur le plan financier, logistique et organisationnel, comme exposé plus bas. De plus, l'année fut marquée par un héritage immatériel des JOP de Paris 2024 particulièrement actif : le programme des Volontaires. Plus de 150 bénévoles avaient été mobilisés l'année précédente durant cet événement mondial et cette mobilisation a pu continuer cette année avec plus d'une centaine de personnes mobilisées sur neuf événements au fil des mois. La crise du bénévolat étant un frein important pour les organisateurs, cette mobilisation forte leur a permis d'envisager plus sereinement leurs organisations. C'était en moyenne près de 20 personnes impliquées dans les événements suivants : le challenge France de BMX, l'Ultra Triathlon national des forces de sécurité intérieure, le championnat de France motocross SX Tour, le championnat de France de Rallycross, la journée paralympique, le Tour de France cycliste, le match amical de TOP 14 de rugby, l'Urban Run Adress'Immo 5 et 10 km et le match international de rugby France/Afrique du Sud jeunes de rugby. La réussite de ce programme engage la collectivité à continuer cette organisation.

#### Activité 2025 :

##### Administration des sports

##### Événementiel sportif international :

- Gala de boxe professionnelle, "Championnat du Monde féminin U25", le 22 février (complexe sportif Pierre-Jablonsky – 1 000 spectateurs) ;
- Grand prix plateau international fosse du 9 au 13 avril (CNTS – 200 compétiteurs) ;
- Grand prix plateau international skeet du 16 au 20 avril (CNTS – 150 compétiteurs) ;
- Tir sportif de vitesse armes de poing du 1er au 4 mai (CNTS – 700 compétiteurs) ;
- Fosse olympique « Double Trap » du 2 au 6 mai (CNTS – 250 compétiteurs) ;
- Compétitions de carabine 50 mètres, pistolet 25/50 mètres et para-tir 25/50 mètres du 2 au 9 juillet (CNTS – 1 500 compétiteurs) ;
- 9<sup>e</sup> étape du 112<sup>e</sup> Tour de France cycliste masculin « Chinon – Châteauroux », le 13 juillet (arrivée stade Gaston-Petit – 40 à 50 000 spectateurs) ;
- Championnat d'Europe 25/50 mètres et plateau du 23 juillet au 7 août (CNTS - 900 compétiteurs - 400 accompagnateurs) ;
- Match international rugby à XV - U20 « France / Afrique du Sud » le 8 novembre (Stade Gaston-Petit - 8 500 spectateurs).

##### D'autres, de niveau national, ont favorisé le dynamisme de la collectivité en cette année post-olympique :

- Tournoi national de tennis mixte 9/10 ans "36 petites chandelles" du 30 janvier au 1er février (Espace Raymond-Thomas – 64 participants - 200 spectateurs) ;
- Championnat de France 10/18 mètres du 10 au 15 février (CNTS - 2 700 compétiteurs – 1 800 personnes par jour) ;
- Semi-marathon et 5 kms classant qualificatif France le 15 mars (complexe sportif de la Margotière et ses alentours – 600 participants) ;
- Championnat de France de tir FFSU/UNSS du 31 mars au 4 avril (CNTS – 180 compétiteurs) ;
- Challenge France de BMX les 5 et 6 avril (complexe sportif de la Margotière – circuit de BMX) ;
- Demi-finale en rugby de Fédérale 2 Rennes / Vienne le 27 avril (stade des Chevaliers rugby – 800 spectateurs) ;
- Championnat national UGSEL de rugby du 5 au 7 mai (stade des Chevaliers rugby - 21 équipes soit 300 jeunes) ;
- 5<sup>e</sup> édition de l'« Open national de billard » du 9 au 11 mai (gymnase de Belle-Isle - 350 participants) ;
- Championnat de France des armes anciennes du 22 au 24 mai (CNTS – 400 compétiteurs) ;

- Championnat de France motocross SX Tour Espoirs/Juniors les 31 mai et 1er juin (circuit des Tourneix – 2 000 spectateurs) ;
- Championnat de France Skeet Olympique du 6 au 8 juin (CNTS – 150 compétiteurs) ;
- Championnat de France carabine 300 mètres/ISR et armes réglementaires du 19 au 22 juin (CNTS – 600 compétiteurs) ;
- 22<sup>e</sup> championnat de France de Rallycross les 21 et 22 juin (circuit des Tourneix - 7 000 personnes) ;
- Match amical de Top 14 « Stade-Français / Racing 92 » le 23 août (stade Gaston-Petit – 10 000 spectateurs) ;
- Championnat de France de Foot Freestyle les 20 et 21 septembre (Scène nationale Équinoxe - 1 500 spectateurs),
- Manche de championnat de France de Folcar et Coupe de France 2CV cross les 4 et 5 octobre (circuit des Tourneix – 3 000 personnes) ;
- 8<sup>e</sup> édition du championnat de France de pétanque F.F.J.P. « France Bleu » du 10 au 12 octobre (boulodrome de Belle-Isle - 512 équipes - 60 départements représentés – 3 000 personnes).

##### Certaines manifestations sportives populaires d'ampleur se sont déroulées en 2025, à savoir :

- 3<sup>e</sup> édition du meeting inter-régional de natation les 25 et 26 janvier (complexe aquatique Balsanéo – 400 participants) ;
- 3<sup>e</sup> édition des "Jeux carabympiques" du 25 au 27 avril (plaine départementale des Sports - 300 étudiants de 3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> année en médecine, kinésithérapie, odontologie) ;
- 17<sup>e</sup> édition de « Hondi CAP'FOOT » les 14 et 15 mai (stade Gaston-Petit – 200 personnes en situation de handicap – 20 équipes – 850 participants) ;
- 84<sup>e</sup> édition de la finale de la Coupe de l'Indre Séniors de Football le 17 mai (stade Gaston-Petit – 2 000 spectateurs) ;
- 8<sup>e</sup> édition « Fol'Race by ASPTT » le 7 juin (départ : Village By CA - arrivée : place Robert-Monestier – 800 participants) ;
- 26<sup>e</sup> édition du tournoi Alain-Laruelle le 25 mai (stade des Chevaliers rugby et football - 600 enfants participants des écoles de rugby – 900 à 1 000 personnes) ;
- "Les Jeux de l'UNSS" du 17 au 20 juin (site de Belle-Isle - stade de la Margotière - stade des Chevaliers Rugby - 1 000 participants) ;
- Courses hippiques les 24 août, 14 et 28 septembre (hippodrome de Châteauroux – 4 000 spectateurs) ;
- « URBAN RUN Adress'Immo » 5 et 10 kms de Châteauroux le 5 octobre (centre-ville de Châteauroux – 750 participants – 1 500 personnes) ;

- 10<sup>e</sup> édition du Trail du Parc Balsan le 18 octobre (prairie Saint-Gildas – hippodrome - 350 participants dont 100 enfants) ;
- Course 5 et 10 kms "l'Envolée Rose" le 19 octobre (centre-ville - parc Balsan et prairie Saint-Gildas - 5 000 participants) ;
- 17<sup>e</sup> édition de l'EKIDEN 36 le 9 novembre (site de Belle-Isle et alentours – 3 000 participants) ;
- 12<sup>e</sup> édition du Petit Trail de Noël le 20 décembre (centre-ville – couvent des Cordeliers – 900 participants – 1 000 spectateurs).

**Concernant l'exercice budgétaire, il a permis d'apporter différents financements utiles pour les acteurs sportifs du territoire :**

- prestations de communication et de billetterie pour le gala de boxe du Boxing Club Labo Fenieux (4 000 €),
- prestations de communication et billetterie dans le cadre de l'organisation, par l'Association Écurie Terre du Berry, du Championnat de France de Rallycross (3 500 €),
- prestations de communication et de mise à disposition de places auprès de la SASP La Berrichonne Football (82 011,84 €).
- Les dépenses d'investissement permettant directement de soutenir le développement des actions sportives se sont élevées à 13 565,46 euros.

Enfin, les dotations en nature (coupes et trophées) pour diverses manifestations ont représenté une somme de 2 267,20 €.

De nouveaux travaux ont été réalisés sur les différents équipements sportifs de la Ville et de l'Agglomération castelroussine. En effet, les deux terrains de tennis couverts du complexe Valère-Fourneau ont été rénovés (régénération des résines). Des interventions ont aussi eu lieu sur le bâtiment (toiture, évacuation de l'eau pluviale, bardage et intégration de ventilations basses).

Le mode d'éclairage du stade Gaston-Petit est passé en LED afin de répondre aux normes de la Fédération française de football et aux enjeux des retransmissions télévisées et de réduction des consommations d'énergie des équipements sportifs. Le passage en LED a aussi été réalisé sur les courts de tennis couverts de l'Espace Raymond-Thomas, sur le terrain n° 2 du stade Max-Ploquin ainsi que dans le club house du gymnase Valère-Fourneau qui a bénéficié également d'une cure de jouvence (modernisation de l'accueil, transformation du bar et des installations électriques).

Par ailleurs, d'autres travaux sont intervenus sur différents sites

avec notamment la création d'un parking jouxtant l'entrée du stade des Chevaliers football permettant d'accueillir le public dans de meilleures conditions. De même, une dalle en béton de 30 mètres par 30 mètres a vu le jour sur le terrain jouxtant la piste de BMX de la Margotière permettant ainsi l'organisation des manifestations dans des conditions optimales. Une dalle a été implantée au plus proche de la piste du Moulin de Salles recevant les voitures radio-commandées afin de permettre à l'association d'y implanter un bungalow. En collaboration avec le service Paysage et biodiversité, une zone adaptée à la pratique du cross (cyclisme et course à pied) a été aménagée sur le site de Notz. Enfin le dojo « Parc Hidien » a été partiellement rénové afin de répondre aux normes d'accueil des PMR (création de toilettes PMR, modification des issues de secours).

Tout au long de l'année, différentes opérations d'entretien ont eu lieu dans le Boulodrome :

- dépose des tours d'étalement,
- intervention sur les tourelles de ventilation (pour établissement d'un diagnostic),
- travaux de reconstitution et d'entretien des éléments de charpente de l'équipement,
- d'autres travaux de moindre importance (grilles de ventilation, réparation de tourelle, curage des réseaux d'eaux usées),
- l'éclairage sportif en LED qui a été aussi installé devrait permettre une pratique optimale de l'activité.

La capacité d'accueil du public du gymnase de Touvent a augmenté avec la mise en place d'une tribune relevable de cinq rangs représentant 60 places assises. Cette réalisation, d'un coût de 25 000 € permettra au public de jouir de conditions d'accueil plus fonctionnelles et en totale sécurité.

Trois équipements se sont vus dotés de nouveaux panneaux d'affichage ou d'une réutilisation d'un autre équipement, avec des fonctionnalités supplémentaires (gymnases Jablonsky, André-Mondon et stade des Chevaliers rugby).

En ce qui concerne la maintenance des équipements, l'accent est toujours principalement orienté sur leur isolation, le changement des éclairages en LED et le développement de l'utilisation des sources d'énergies renouvelables et locales (photovoltaïque, ombrières, géothermie, solaire, éolien, etc.).

Il est à noter le renouvellement d'une partie du matériel sportif dans certains équipements (poteaux de volley et de hand) ainsi que dans la salle de gymnastique du complexe Saint-Denis (changement de la toile de la fosse à trampoline, de nombreux tapis de réception, réfection de certains agrès et contrôle eu égard à la réglementation).



## Piscines (Balsanéo - Firmin-Batisse), baignade et base nautique de Belle-Isle

### Activité 2025 :

#### Firmin-Batisse :

Cette année a été marquée par la stabilisation de l'organisation de la reprise des missions de surveillance/enseignement/animations par le personnel mutualisé (MNS et BNSSA). L'équipement, a vu une activité supplémentaire le 28 juin avec « Firmin fête le Tour » et des animations en rapport avec l'arrivée du Tour de France cycliste à Châteauroux, permettant un travail collaboratif avec les éducateurs terrestres.

Une seule vidange a été effectuée pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

#### La fréquentation de la piscine est stable :

- 2024 : 20 161 personnes,
- 2025 : 19 891 personnes.

Un accueil des scolaires (des écoles primaires aux lycées) est assuré avec une légère diminution de la fréquentation :

- 2024 : 11 934 personnes,
- 2025 : 11 271 personnes.

Concernant l'école de natation, une légère augmentation de fréquentation est à signaler. Le fait de gérer en interne cette activité permet d'optimiser les créneaux à développer et donc communiquer spécifiquement afin de répondre aux demandes :

- 2024 : 2 738 personnes,
- 2025 : 2 807 personnes.

Pour les clubs utilisateurs, deux créneaux supplémentaires ont été créés, permettant ainsi aux associations d'utiliser encore un peu plus cet équipement.

Cette piscine est primordiale pour les clubs nautiques au regard des différentes disciplines qui y sont pratiquées et en complément du centre aquatique communautaire qui ne permet pas de donner une réponse favorable à l'ensemble des demandes des différents publics aquatiques.

À noter également l'organisation de quelques compétitions et rassemblements sur certains week-ends (associations castelroussines et Comité de l'Indre de natation), ainsi que la mise à disposition de l'équipement pour une formation « Aisance aquatique » destinée aux scolaires au mois de juin.

#### Site de Belle-Isle :

La baignade et la base nautique ont fonctionné avec une amplitude horaire identique à celle de l'année précédente (12h - 19h), du 5 juillet au 30 août.

La surveillance de la baignade était assurée par la Société nationale des sauveteurs en mer dans le cadre d'une convention. La base nautique est, quant à elle, restée sous l'égide du personnel mutualisé de Châteauroux Métropole (1 MNS et 2 BNSSA).

Des cycles de voile ont été mis en place avec les scolaires aux mois de juin et septembre, sur une durée de trois semaines. Durant la période estivale, la location de matériel (paddles, canoës, pédalos) sur le lac de Belle-Isle a bien fonctionné malgré une baisse en août due à une période de fermeture de l'accès au lac (présence de cyanobactéries) et les accueils de loisirs ont pu bénéficier des installations.

#### Différents événements se sont déroulés sur le site :

- des compétitions de pêche,
- rassemblement de bateaux électriques en avril et octobre,
- compétition en eau libre organisée par le Comité de l'Indre de natation,
- défi inter-entreprises avec trois épreuves (course à pied, vélo et bateau) le 12 juin,
- feux d'artifice pour la Fête nationale le 13 juillet,
- deux interventions en lien avec le dispositif « Bougez

dans vos quartiers » à destination de ce public spécifique (une en juillet et une en août),

- Bougez à Belle-Isle avec la mise à disposition de la base nautique tous les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 16h du 8 juillet au 30 août pour des animations physiques et aquatiques sur le lac (structure gonflable, paddle).

#### Balsanéo :

Une vidange totale des bassins (hors extérieur) fut effectuée entre la fin d'année 2024 et les premiers jours de janvier puis une seconde en juin, uniquement pour le bassin tonique de l'espace balnéo. Le bassin extérieur a été vidangé avant les vacances de printemps pour permettre son ouverture à cette période de congés.

La fréquentation totale en 2025 s'élève à 220 097 entrées contre 211 063 entrées en 2024, soit une augmentation non négligeable de 4,30 %, due en grande partie à une amélioration des conditions d'accueil (moins de problèmes techniques) et une météo favorable à des périodes cruciales.

L'espace balnéo « Bleu Horizon » a atteint une fréquentation de 28 079 personnes, ce qui représente un beau succès avec une augmentation de 13 % (24 842 personnes en 2024). Après une année de service, l'investissement dans le lit hydrojet est bénéfique pour l'attractivité de l'espace. 568 entrées payantes ont été enregistrées en 2025.

Sur la partie des bassins, concernant l'accueil des scolaires qui est une priorité (Savoir Nager, Aisance Aquatique), il est à noter une diminution de la fréquentation de 8,90 %, principalement due aux maternelles et primaires (- 12,20 %) du fait d'un budget dédié par les communes aux accès aquatiques en baisse. Des « stages bleus » ont aussi permis, durant l'été, de faire découvrir les activités aquatiques à des jeunes peu habitués à ce milieu.

Afin de développer le dispositif « J'apprends à nager », une subvention de 3 000 € (versée par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport) a permis à 60 enfants de venir apprendre à nager gratuitement via les accueils de loisirs des communes de l'agglomération. Il est à noter une diminution de la fréquentation de l'école de natation de 4,50 % par rapport à l'année précédente, malgré une nouvelle organisation pour les inscriptions (semestrielle à la place de trimestrielle) qui a permis de fidéliser plus de pratiquants en lien avec la piscine Firmin-Batisse.

Au niveau des usagers, la mise en place de structures gonflables dans le bassin d'apprentissage leur a permis de profiter pleinement de l'ensemble des bassins, pendant les périodes de vacances. L'optimisation constante de cette offre ludique depuis l'ouverture du centre aquatique est une des priorités de développement. Des animations ponctuelles sont aussi proposées en journée (pendant les vacances scolaires) et en week-end tout au long de l'année pour engager les usagers dans l'utilisation du matériel ludique proposé.

#### En termes de manifestations sportives, le centre aquatique a pu accueillir divers événements :

- le meeting de natation du Comité de l'Indre de natation, les 21 et 22 juin, regroupant plus de 300 nageurs dans le bassin extérieur,
- un gala de natation synchronisée, le 28 juin, dans le bassin sportif, organisé par le Nautic club castelroussin,
- le Championnat de France de Short Course, les 21 et 22 décembre, regroupant plus de 400 sauveteurs, organisé par l'Association des sauveteurs secouristes de Châteauroux.

À noter aussi toutes les animations proposées par les différents pôles du service tout au long de l'année (aqua ciné ayant attiré plus de 150 personnes, animations aqua fluo, carnaval, Noël, Pâques, etc.) et également en lien avec des associations (journée « Tour du monde » en mai, Mars Bleu et Octobre Rose, etc.). De plus, de nouvelles activités spécifiques destinées aux usagers se sont déployées pour élargir la gamme : séances de relaxation Watsu et séances de crossfit/musculation.

La dimension commerciale est aussi un des leviers importants de l'attractivité de l'équipement avec les locations des différents espaces de réceptions (salle polyvalente et salle multi-activités) permettant à des structures diverses d'y organiser de nombreux événements mais aussi au service de développer des offres commerciales comme les aqua-anniversaires, séminaires, etc. De plus, cette fin d'année a vu le lancement d'un audit sur les équipements aquatiques qui a permis d'établir une phase de diagnostic précédant l'engagement d'un travail autour de scénarii de fonctionnement pour l'année prochaine.

### **Éducateurs sportifs**

Le service a connu une année de continuité d'évolution de ses activités propres, avec de nombreuses sollicitations d'interventions diverses et variées dans des lieux d'exercices différents :

- 7 février : animation à destination des « Volontaires » au gymnase de Belle-Isle,
- 28 mars : dictée du Tour, animations sportives à l'école Jean-Zay,
- 30 avril : hommage à Matisse, parvis d'Équinoxe,
- 24 mai : « Fête du Tour » à la Maison départementale des sports,
- 23 juin : journée handisport et sport adapté au complexe de la Margotière,
- 25 juin : Fête de l'École municipale des sports au gymnase Mondon,
- 28 juin : « Firmin fête le Tour », animations sportives et ludiques,
- 12 juillet : « Donnons des elles au vélo » et village du Tour, randonnées cyclistes et animations variées à Belle-Isle,
- 13 juillet : animation cycliste des jeunes de l'accueil de loisirs de la Sénatorerie sur les six derniers kilomètres et l'arrivée de l'étape,
- 6 et 7 septembre : Forum des associations,
- 16 septembre : mini-forum sportif à l'école Frontenac,
- 18 septembre : mini-forum sportif à l'école Michelet,
- 30 septembre et 1er octobre : encadrement des journées « Ensemble », destinées aux agents de Châteauroux Métropole,
- 12 octobre : la Randonnée Bleue à destination du public seniors.

### **L'ensemble des actions pédagogiques du service ont été maintenues, poursuivies voire développées :**

- Temps scolaire : interventions en collaboration avec les enseignants des écoles primaires de Châteauroux (huit à dix heures par semaine). Les éducateurs sont intervenus pédagogiquement auprès de 2 970 élèves.
- École municipale des sports (EMS) auprès des publics jeunes de 18 mois à 15 ans avec un programme différent sur les trois trimestres de l'année scolaire. 261 jeunes ont pleinement profité des activités proposées.
- Accueils de loisirs sans hébergement :
  - « Petite Séna » durant les vacances d'hiver et d'automne,
  - Séjour à Saint-Hilaire de Riez en avril,
  - Sénatorerie durant trois semaines en juillet,

- Atelier Sport-Santé à Balsanéo,
- Créneaux « Sport pour les agents »,
- Dispositif du « Savoir Nager pour les enfants du Dispositif de réussite éducative (DRE) »,
- Ateliers « Sport-Inclusion » dans le quartier Beaulieu,
- Atelier « Alphabétisation » pour les quartiers de Beaulieu et de Vaugirard.

### **Au cours de l'année, chacun de ces dispositifs a connu une évolution pour répondre au mieux aux attentes de l'ensemble des usagers :**

- Temps scolaire : travail collaboratif pour développer une offre pertinente en adéquation avec les exigences de l'Éducation nationale, les possibilités des ETAPS et les lieux d'interventions,
- EMS : réajustement du programme d'activités en direction des plus jeunes et grande campagne de communication au plus près de la population lors du Forum des associations et de mini-forums au sein d'écoles du quartier Saint-Jean,
- « Petite Séna » : augmentation des effectifs de participants et organisation d'un séjour sportif durant les vacances de printemps,
- Sénatorerie : maintien de l'organisation d'un accueil de 150 jeunes durant chaque semaine,
- « Savoir Nager pour les enfants du DRE » ; maintien de trois créneaux hebdomadaires à la piscine Firmin-Batisse,
- Atelier Sport – Inclusion : maintien des deux créneaux hebdomadaires multisports les lundis et mercredis après-midi au gymnase Jules-Ferry,
- Atelier Sport-Santé à Balsanéo : maintien du créneau tous les lundis après-midi en collaboration avec les MNS,
- Ateliers motricité et crèche : trois crèches de la Ville de Châteauroux (Touvent, Beaulieu et Vaugirard) ont bénéficié des interventions d'un éducateur.

### **Les activités sportives scolaires ont permis d'organiser des temps de rassemblement essentiellement en partenariat avec l'Éducation nationale et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré 36 :**

- 10 janvier : journée du Savoir rouler à vélo (SRAV) à Belle-Isle à destination des élèves de cycle 2,
- 4 avril : journée sports collectifs à la Maison départementale des sports pour les élèves de cycles 2 et 3,
- 27 mai : Petit Braquet,
- 2 et 3 octobre : journée Savoir rouler à vélo (SRAV) à la Margotière avec 11 classes de cycle

### **Le service a maintenu son offre d'accueil de loisirs durant les vacances d'hiver et de Toussaint avec :**

- Du 10 au 14 février : 46 jeunes à la Petite Séna au gymnase Mondon,
- Du 7 au 11 avril : 24 jeunes à la Petite Séna au gymnase Mondon et 32 jeunes en séjour à St-Hilaire de Riez,
- Du 7 au 11 juillet : 145 jeunes au gymnase de Belle-Isle,
- Du 15 au 18 juillet : 145 jeunes au gymnase de Belle-Isle,
- Du 21 au 25 juillet : 139 jeunes au gymnase de Belle-Isle,
- Du 20 au 24 octobre : 47 jeunes à la Petite Séna au gymnase Mondon.



Le service des éducateurs terrestres a fait évoluer son offre d'accueil durant les petites vacances d'hiver, de printemps et d'octobre. La capacité d'accueil maximale fut ré-évaluée à 48 jeunes de 8 à 14 ans pour les accueils proposés au gymnase Mondon et à 24 jeunes pour les vacances de printemps sachant que 32 jeunes pouvaient participer à un séjour durant la même période. Cette réflexion fut menée en restant vigilant par rapport aux exigences d'encadrement et aux capacités financières du service.

En juillet, la Sénatorerie fut une nouvelle fois ouverte aux jeunes de 8 à 15 ans sur inscription à la semaine, en intégrant la répartition des enfants en fonction des années de naissance. Ainsi, 429 participants furent enregistrés durant les trois semaines d'activités. L'équipe de direction, assistée par 14 animateurs saisonniers, a programmé des plannings comprenant des activités sportives et ludiques en petits groupes ou pour tous. Dans la continuité des années précédentes, l'équipe de direction a renouvelé les liens étroits avec le Dispositif de réussite éducative, ce qui a permis à des jeunes en situation défavorisée d'être inscrits durant les trois semaines programmées. Il est essentiel de noter l'important partenariat avec La Berrichonne Châteauroux athlétique club, qui met à disposition ses deux mini-bus, durant chacune des périodes d'ouverture des accueils de loisirs de la Direction.

Le service des éducateurs terrestres a fait progresser son offre d'accueils de loisirs :

- En 2022 : 462 jeunes accueillis,
- En 2025 : 578 jeunes accueillis,
- Soit une augmentation d'effectif de 25 %.

Une autre activité du service, désormais ancrée dans les habitudes des agents de la collectivité et tournant autour des séances d'activités physiques et sportives proposées sur le temps de travail ou hors de celui-ci, a

évolué cette année, en y intégrant, en complément des créneaux des sports de raquettes / musculation à la salle de Balsané, des ateliers de découverte du kayak et du paddle à la base nautique, avec le concours d'une collègue MNS.

Les agents du service mettent tous en place des projets d'activités physiques et sportives qu'ils développent durant l'année et font évoluer selon les partenariats et la pertinence de ceux-ci. Ces activités sont tournées autour :

- du Sport santé à destination d'un public atteint de maladies déclarées (exemple de la sclérose en plaques),
- de l'activité physique dans les quartiers et de l'inclusion auprès d'un public en situation de handicap et de femmes souhaitant reprendre une activité physique,
- de l'apprentissage du « Savoir nager » via le DRE,
- d'un public de « tout petits », en axant sur l'apprentissage de la motricité dans les crèches notamment.

De plus, l'activité du service est également tournée vers un public jeune en situation de perspectives professionnelles, via l'accueil de nombreux stagiaires divers, de futurs animateurs et éducateurs en formation BPJEPS et de l'inclusion dans le dispositif « 1 mairie, 1 000 métiers » à destination des jeunes en classe de 3<sup>e</sup>, issus de quartiers prioritaires.

L'activité « Bougez à Belle-Isle », comme chaque été depuis bientôt seize ans, a permis de rythmer le site du lac de Belle-Isle avec des activités physiques et sportives proposées durant les deux mois des vacances estivales (7 juillet au 29 août) avec deux éducateurs sportifs et la participation de 32 intervenants différents. L'édition 2025 a connu une fréquentation de 1 604 personnes.

## — FOCUS —

Création du « PASS SPORT Châteauroux » : alors que le gouvernement avait décidé de supprimer le bénéfice du dispositif pour les enfants âgés de 6 à 13 ans, la Ville de Châteauroux a souhaité mettre en œuvre une aide directe en faveur de cette tranche, afin de soutenir l'accès au sport pour les plus jeunes, favoriser une pratique régulière et préserver le pouvoir d'achat des familles. Ce nouveau dispositif territorial intitulé « Pass'Sport Châteauroux » a permis une aide forfaitaire de 50 euros par enfant castelroussin âgé de 6 à 13 ans révolus (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier

2012 et le 31 décembre 2019), sans condition de ressources, pour le financement d'une licence sportive 2025/2026 signée avec un club sportif ayant conventionné avec la Ville et domicilié dans une des communes de l'agglomération. Il était précisé que dans le cas où l'enfant concerné posséderait plusieurs licences dans des associations sportives, seule la première des licences contractées était éligible à l'aide précitée.

826 demandes ont été validées, représentant 41 300 € versés.



### Indicateurs administration des sports 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activité				
Associations sportives dont	99	104	110	111
Clubs omnisports	11	10	9	9
Disciplines sportives	58	59	60	61
Licenciés fédéraux	9 983	11 535	12 200	14 402
Adhérents	376	422	974	800
Heures ouverture annuelle des installations (gymnases, salles spécifiques, stades, piscines) dont :	99 845	102 395	100 157	106 900
Associations sportives (dont compétitions)	70 160 (70,27 %)	70 839 (69,18 %)	65 068 (64,97 %)	70 841 (66,27 %)
Scolaires (lycées, collèges, élémentaires, UNSS)	23 634 (23,67 %)	27 220 (26,58 %)	26 542 (26,50 %)	27 017 (25,27 %)
Périscolaire (EMSC, ALSH, centres sociaux)	4 595 (4,60 %)	3 117 (3,04 %)	3 037 (3,03 %)	3 361 (3,14 %)
Manifestations sportives	1 456 (1,46 %)	1 219 (1,19 %)	1 311 (1,31 %)	5 500 (319 %)
Manifestations sportives et autres	97	111	122	124
Manifestations annulées	19	-	8	4

### Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Éducateurs sportifs terrestres				
Accueil de loisirs sans hébergement de La Sénatorerie	180	390	428	439
École municipale des sports	203	187	150	261
Accueil de loisirs hébergement de la Petite Séna	72	107	112	149

### Indicateurs Piscines 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Équipements aquatiques et nautiques				
Opération Bougez à Belle-Isle (hors cinémas)	2 656	4 530	3 568	3 604
Cinéma de plein air	475	315 (une séance)	250	235
Défi Inter-entreprises (nombre d'équipes)	170	209	235	234
Fréquentation Firmin-Batisse	16 221	20 818	20 161	19 891
Fréquentation Base nautique de Belle-Isle	2 800	2 317	2 717	1 636
Fréquentation baignade de Belle-Isle	Les fréquentations ne sont pas quantifiables			

### Indicateurs Balsan'éo 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activité				
Piscine	111 190	115 574	102 784	107 261
Activités	29 172	31 624	31 167	33 288
PASS All Inclusive	3 974	3 442	3 283	3 066
Bien-être	24 873	25 110	24 842	28 079
Associations	13 517	15 525	14 149	17 506
Scolaires	22 574	27 958	25 665	23 381
Écoles de natation	4 040	5 780	7 492	7 152
Événementiel	1 438	2 082	162	364
TOTAL	210 778	227 095	211 063	220 097

**Activité 2025 :**

- **Janvier à décembre** : la démarche qualité a été poursuivie au sein de la DRU et des différents services supports, à travers des réunions, le développement d'axes d'amélioration qui visent à consolider le service rendu aux usagers. Le maintien de la certification a été assuré en avril et en novembre et la collectivité a été lauréate du Trophée AFNOR Citoyen 2025 ;
- **janvier à juillet** : suivi des travaux et réaménagement des différents espaces du crématorium et installation d'un nouveau dispositif de crémation (four, filtration et traitement des effluents) ;
- **Janvier à février** : recensement de la population,
- **Mai à juin** : nouvelle extension du colombarium au cimetière de Cré. Cela a permis l'ajout de 40 nouvelles cases ; une nouvelle extension a également été réalisée au

cimetière de Saint-Christophe, offrant 28 cases supplémentaires, ainsi qu'au cimetière de Saint-Denis, où 19 cases ont été créées ;

- **En septembre** : reprises de concessions funéraires par la société « Gest cim ». Un total de 22 concessions a été repris sur le cimetière de Saint-Christophe. Lors de ces reprises, des monuments entiers ou partiels ont été conservés. Ceux-ci sont revendus en caveaux d'occasion aux usagers qui le souhaitent ;
- Les cimetières de Châteauroux, comme l'ensemble des espaces verts de la commune, ont été entretenus sans usage de pesticides. Le désherbage est uniquement manuel ou thermique. Il en est de même dans le cimetière animalier, où les animaux sont déposés en pleine terre dans des housses biodégradables.

**FOCUS**

L'année 2025 a été essentiellement marquée par un vaste réaménagement du crématorium de Cré incluant la modernisation de l'espace de convivialité et du local du personnel, la refonte des espaces de remise des urnes, de visualisation et de cérémonie, ainsi que du hall, du salon et du bureau d'accueil ; ces

travaux ont été complétés par le remplacement intégral du dispositif de crémation, de filtration et de préparation des cendres. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par la société OGF, délégataire actuel du crématorium.



**Indicateurs 2024 :**

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
<b>Indicateurs d'activité</b>				
<b>Centre d'appels</b>				
Appels entrants	64 893	68 876	52 744*	59 441
<b>Accueil informatif</b>				
Appels entrants	13 198	8 014*	5 465*	5 116
Demandes diverses	7 158	6 283	7 136	6 814
Distribution des sacs poubelles et à déjections canines	16 000/443	9 696/430	8 554/398	5 270/334
Plans et guides	643	788	214	187
Objets trouvés	-	497	227	25
<b>Élections</b>				
Inscriptions	1 911	734	1 387	1 007
Radiations	1 578	994	2 862	1 334
<b>Recensement</b>				
Feuilles de logement	2 076	2 069	2 144	2 099
Bulletin individuel	3 165	3 135	3 237	3 195
<b>Affaires générales</b>				
Recensement citoyen	493	508	497	501
Attestations d'accueil	181	255	244	208
Débîts de boisson	21	26	29	27
Remembrements agricoles	3	1	1	0
Buvettes temporaires	183	198	239	239
Certificats d'hérédité	0	0	0	0
Fermetures tardives	2	0	0	0
Cartes de résident	53	43	18	28
Regroupement familial	0	0	11	55
Légalisation de signatures	900	770	741	717
<b>Cartes Nationales d'Identité-Passeports</b>				
CNI	4 177	4 604	4 397	3 635
Passeports	2 785	3 024	2 654	2 188
<b>Locations de salles</b>				
Contrats de mise à disposition	-	-	-	-
<b>État civil</b>				
Naissances	1 254	1 070	1 056	1 045
Reconnaissances	252	255	241	253
Mariages	102	131	108	116
Entretiens préalables au mariage	25	43	38	46
Mariages in-extremis	1	3	0	2
Mariages ou reconnaissances en milieu carcéral	3	5	2	5
Décès	1 270	1 206	1 135	1 263
Mentions	5 622	5 297	5 227	5 549
Dont mentions apposées sur les actes de naissance	4 465	4 169	4 192	4 454
Livrets de famille	2 054	1 948	1 863	1 775
PACS (depuis novembre 2017)	123	114	114	97
Dissolutions de PACS	152	166	143	156
Modifications de PACS	2	4	4	3
Changements de prénom	10	29	11	19
Changements de nom	51	45	45	35
Demandes d'actes par courrier	11 524	10 899	11 283	10 970
COMEDec (depuis novembre 2019)	25 844	25 317	22 923	23 511
<b>Domaine funéraire</b>				
Actes de concessions	91	98	130	126
Renouvellements	139	175	186	211
Locations de caveaux	35	29	34	32
Cases de columbarium (achat et renouvellement)	41	31	43	55
Arbres du souvenir	8	2	1	0
Cavernes (achat et renouvellement)	8	6	13	10
Inhumations	418	378	430	418
Crémations	990	1 014	1 057	1 022
Dispersions de cendres	65	84	86	72
Reprises administratives de concessions	64	67	15	22
Cimetière animalier	4	5	7	2

\*En 2024, changement de logiciel en décembre (bug informatique, manque tous les appels du mois de décembre 2024).

La gestion des objets trouvés a été transférée à la Direction Municipale de la Sécurité Publique (DMSP) depuis 2021 mais les usagers continuent à apporter des objets à l'accueil de l'hôtel de ville. Ceux-ci sont transmis à la DMSP pour gestion.

**Activité 2025 :**

La direction de la Culture est chargée de gérer les subventions aux associations culturelles, de suivre les conventions entre la Ville et les associations et d'apporter un soutien au milieu culturel. En 2025, le montant des subventions pour la Ville s'élevait à 662 000 € répartis entre 40 associations culturelles et à 1 695 000 € côté Châteauroux Métropole pour l'Association de gestion des espaces culturels - AGECE (Scène nationale Équinoxe et cinéma Apollo). La direction de la Culture pilote cinq structures culturelles : le réseau des bibliothèques, le musée Bertrand, l'École des Beaux-arts de Châteauroux Métropole (EBACM), le Conservatoire à rayonnement départemental de musique, danse et art dramatique et les Archives, service mutualisé entre la Ville de Châteauroux et l'agglomération.

Le salon du livre de Châteauroux, « l'Envolée des livres », qui s'est déroulé aux Cordeliers, à l'église Saint-Martial et au musée Bertrand les 26 et 27 avril, a été organisé entièrement par l'équipe de la direction de la Culture (programmation, logistique, suivi administratif).

Au sein de la direction, un agent de médiation culturelle permet de créer du lien entre différents interlocuteurs, notamment auprès des publics dits

« empêchés » et les structures et événements culturels. De plus, le budget des acquisitions patrimoniales est géré par la direction. Plusieurs acquisitions ont été réalisées pour un montant de 3 030 € :

- livres d'artistes d'Anna Samson, de Martine Rassineux et cinq livres aux Éditions Tarabustes,
- cinq photos du photographe Pierre Terrasson.

La direction a été engagée dans le dispositif de coopération européenne C-cities, qui réunit également les autres villes jumelles de Gütersloh (Allemagne), à savoir Broxtowe (Angleterre), Grudziadz (Pologne) et Falun (Suède) autour du développement d'ateliers thématiques (sport, culture, gastronomie) permettant la mise en place d'actions partenariales à l'échelle européenne. Une délégation de la Ville s'est rendue à Falun en juin et divers ateliers ont fait l'objet de réunions : projets d'expositions d'artistes amateurs, de résidences d'artistes professionnels et d'étude historique des villes partenaires. Ainsi, l'exposition d'artistes amateurs "Connecter l'Europe" a été présentée à la bibliothèque Beaulieu à partir du 15 décembre.

La direction de la Culture est partie prenante dans le Comité de pilotage de Bourges - Capitale européenne de la culture 2028, notamment dans le cadre de l'appel à projets CRI (Candidatures à réinventer les imaginaires). 93 projets ont été retenus au total.

Les expositions accueillies dans le hall de l'Hôtel de Ville sont gérées par un agent de la direction de la Culture. Elles ont été les suivantes :

- Patrice Alaphilippe, « Laisser Verdure », janvier-mars,
- Christine Georges, « Chroma » avril-juin,
- Archives Municipales, « Les cadeaux de l'amitié et du souvenir », juillet-septembre,
- Luizo Vega, « Regard Animal », octobre-décembre.

La direction a également été associée à l'ouverture de l'École internationale de création de musique à l'image (EICMI) en octobre.

**FOCUS**

La participation de la Ville de Châteauroux au programme C. Cities s'est traduite par une exposition de 25 artistes amateurs qui a été présentée à la bibliothèque de Beaulieu, avant de rejoindre une des antennes du Parlement européen à Bruxelles.

**Indicateurs 2024 :**

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
<b>Indicateurs d'activités</b>				
Envolée des livres :				
Visiteurs (estimation)	10 000	10 000	6 000	9 500
Auteurs présents	120	130	135	135
Maisons d'éditions	13	30	16	30
Tables rondes	4	6	4	3
Rencontre flash	6	6	9	9
Atelier (écriture, BD...)	2	2	3	3
Concerts lectures musicales		6	7	5
<b>Médiation culturelle :</b>				
Nombre d'actions réalisées	70	65	66	35*
<b>Public concerné</b>	2 500	2 300	2 300	1 500
<b>Expositions Hall de l'Hôtel de Ville</b>	-	4	4	4

\*A partir du 1<sup>er</sup> juillet, l'agent en charge de la médiation culturelle est venu en renfort à la bibliothèque Saint-Jean, ainsi ses activités de médiation ont été ralenties.

### Activité 2025 :

L'année a été marquée par une programmation riche et variée d'animations et d'ateliers pédagogiques, tant au sein du musée Bertrand qu'en dehors de ses murs. Les activités réalisées tout au long de l'année ont permis de toucher un public élargi, de sensibiliser à l'art et à l'histoire et de divertir les visiteurs tout en favorisant l'accès à la culture :

#### Pour les publics scolaires :

- des visites-ateliers : « Que se cache-t-il derrière ? », « En visite avec Jeannette la lapinette », « Un intrus dans la mare », « Mon mini cabinet de curiosités », « Tire-moi le portrait », « Par le bout du nez » ;
- des actions hors les murs sur des thématiques variées : le manga napoléonien, la biodiversité, le cabinet de curiosités mobile, la Nuit des musées.

#### Pour tout public :

- des visites guidées du parcours permanent et des réserves du musée, de la Maison des arts et traditions populaires (MATP) ainsi que des expositions temporaires ;
- des dégustations de vins alsaciens ;
- la conférence « La vie mondaine de Jean-Jacques Henner » présentée par Anne-Cécile Schreiner, co-commissaire d'exposition ;
- des initiations au yoga « Le corps à travers les toiles de Jean-Jacques Henner » et dans le jardin du musée ;
- la visite scénarisée de nuit intitulée « Au voleur ! » ;
- des lectures de contes « Autour des grands mythes » : « Thésée et le fil d'Ariane », « Prométhée et le feu de l'Olympe » et « Jason à la conquête de la Toison d'or » ;
- les spectacles familiaux « Reste » et « Les mots qui soufflent » du collectif Fa-dièse, « De terre, de corps et d'esprit », Camille Claudel, la passion gravée dans le marbre de la compagnie Seffari et « Ô comme oiseau » de la compagnie Ymankpadar ;
- un atelier d'initiation à la linogravure ;
- un livret-jeu de piste et un livret-contes « Daphnis et Chloé » pour découvrir les collections du musée ;
- un stand de maquillage pour Halloween.

L'édition de L'Envolée des Livres parrainée par l'écrivain américain Douglas Kennedy s'est notamment déroulée au couvent des Cordeliers. Comme chaque année, le musée Bertrand y a participé en proposant au public un programme culturel varié :

- une rencontre avec Bernard Capo, auteur de la bande dessinée « Auguste Borget – Le tour du monde d'un peintre berrichon au 19<sup>e</sup> siècle » et une présentation des œuvres de l'artiste issues des collections du musée ;
- une conférence « George Sand, l'amoureuse » par la responsable des fonds anciens à la médiathèque Équinoxe de Châteauroux et une autre « Au lit des grandes courtisanes, entre insoumission et

transgression » proposée par le Festival des Milliaires 2025 « Échapper, s'échapper » ;

- un spectacle familial « Les mots qui soufflent » par le collectif Fa dièse de Châteauroux ;
- une présentation d'œuvres en lien avec le thème du salon « Notes d'amour ».

À l'occasion de la 21<sup>e</sup> « Nuit européenne des musées », dans le cadre de l'opération « La classe-l'œuvre », le musée Bertrand a présenté une pièce de théâtre « La nuit au musée » jouée par les élèves de l'école Michelet de Châteauroux et proposé des ateliers de pratique artistique.

Dans le cadre des 42<sup>e</sup> « Journées européennes du patrimoine », plusieurs activités étaient offertes :

- des visites guidées des réserves du musée ;
- des speed visites du parcours permanent : les étudiants du Centre d'études supérieures de Châteauroux ont fait découvrir quelques œuvres à travers de courtes présentations ;
- l'histoire de la restauration d'une œuvre volée au musée en 1919 « Tête de vieillard » attribuée à Nicolas-Bernard Lépicier ;
- un spectacle musical dans le jardin du musée « Bulle » par le Collectif Barda Cie.

Pour la 3<sup>e</sup> édition du « Week-end Impérial » à Châteauroux, le musée Bertrand a présenté des œuvres, des documents et des gravures en lien avec le Premier Empire, lors de visites libres et gratuites.

Diverses actions interservices ainsi que des événements publics et privés ont été organisés :

- 14 au musée Bertrand ;
- 8 au couvent des Cordeliers ;
- 4 à la MATP.

De plus, des démarches ont été effectuées pour permettre le renouvellement de l'adhésion à l'association des Musées Centre-Val de Loire qui rassemble le personnel scientifique des musées et représente un réseau de 60 musées de la région et celui du partenariat avec la société PPPF Patrimoines pour l'utilisation de Wivisites, une application pour smartphone consacrée à la promotion de la culture et du patrimoine, par le biais de QR code à flasher, situés près de certaines œuvres du musée.

Un nouveau partenariat a été conclu avec l'Agence d'Attractivité de l'Indre pour la promotion de la visite guidée nocturne intitulée « Au voleur ! » dans le cadre de l'opération « Secrets de Fabrique ».

Deux concerts-conférences « La Musique de chambre » se sont tenus au musée Bertrand en partenariat avec le Conservatoire de Châteauroux. À cette occasion, des œuvres provenant des collections du musée en lien avec le thème de chaque concert étaient présentées au public.



#### L'équipe du Musée Bertrand a présenté trois expositions :

- « #m'Art Mots – des marmots écolos aux citoyens de demain » du 5 au 27 juin au musée Bertrand, des créations des enfants de 12 écoles maternelles de l'Indre, dans le cadre du projet de l'Association Générale des Enseignants des écoles et des classes maternelles publiques 36 – 2024-2025 ;
- « L'art habite-t-il en région ? » du 28 juin au 21 septembre au couvent des Cordeliers, dont le commissaire était Alexandre Rocuzzo, a rassemblé des œuvres d'artistes contemporains issus des 18 régions françaises ;
- « Ce mal du pays sans exil » dans le cadre du festival Ar(t)chipel, du 27 septembre au 2 novembre au musée Bertrand, a réuni les œuvres de Marion Chevalier, en dialogue avec des pièces issues des collections du musée.

L'exposition dédiée à Jean-Jacques Henner inaugurée en décembre 2024 au musée Bertrand, a fermé ses portes au public le 4 mai.

L'équipe du Pôle Conservation a récolé 741 œuvres. À ce jour, 12 081 œuvres ont été saisies, récolées et reconditionnées en réserve suivant les normes de conservation préventive. La base de gestion des collections Micromusée comptabilise à présent 12 911 fiches.

Afin de répondre à 31 demandes d'envoi de reproductions

formulées par des institutions et des particuliers, le photographe du musée Bertrand a réalisé 818 photos d'œuvres provenant des collections de la Ville de Châteauroux. Le musée Bertrand a contribué à la réalisation de trois expositions temporaires en mettant à disposition huit œuvres provenant de sa propre collection.

Quatre dossiers de restaurations-conservations ont obtenu des avis favorables de la Pré-commission scientifique régionale (CSR) Centre-Val de Loire des Musées de France du 3 juillet et ont reçu une subvention de la DRAC Centre-Val de Loire :

- le tableau intitulé « Tête de vieillard » attribué à Nicolas-Bernard Lépicier, 18<sup>e</sup> siècle : coût 2 720 € HT assumé par la Ville de Châteauroux et par un mécène – subvention : 1 088 € HT,
- un arc double, 19<sup>e</sup> siècle : coût 2 817,50 € HT assumé par la Ville de Châteauroux et par l'association des musées Centre-Val de Loire – subvention de 1 127 € HT,
- des ornements équestres (Aori), 18<sup>e</sup>/19<sup>e</sup> siècles : coût de 1 102,50 € HT assumé par la Ville de Châteauroux – subvention de 441 € HT,
- un ensemble de trois lames et leurs fourreaux, 17<sup>e</sup>/19<sup>e</sup> siècles : coût 6 300 € HT assumé par la Ville de Châteauroux – subvention de 2 520 € H.T.



Les travaux de modernisation du parcours permanent du musée ont commencé en 2025. Quatre salles ont été rénovées et réouvertes au public le 1<sup>er</sup> décembre, avec une mise en valeur de nouvelles œuvres.

Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activités				
<b>Musée Bertrand</b>	6 815	12 202	11 522	12 640
Entrées visiteurs <sup>(1)</sup>	4 827	7 934	7 638	8 057
Visites groupes scolaires <sup>(2)</sup>	647	1 747	1 663	2 106
Diverses visites commentées <sup>(3)</sup>	781	1 408	943	474
Animation et manifestations diverses <sup>(4)</sup>	560	1 113	1 278	2 003
<b>Couvent des Cordeliers</b>	2 874	4 339	3 465	2 024
Entrées visiteurs <sup>(1)</sup>	1 491	3 817	2 923	1 990
Visites groupes scolaires <sup>(2)</sup>	258	199	306	0
Diverses visites commentées <sup>(3)</sup>	150	117	84	34
Animations et manifestations diverses <sup>(4)</sup>	975	206	152	0
<b>Maison des Arts et traditions populaires du Berry</b>	0	639	425	171
Entrées visiteurs <sup>(1)</sup>	0	97	90	45
Visites groupes scolaires <sup>(2)</sup>	0	101	120	90
Animations et manifestations diverses <sup>(3)</sup>	-	418	142	36
Diverses visites commentées <sup>(4)</sup>	0	23	73	0
<b>Hors les murs<sup>(5)</sup></b>	8	5	18	15

(1) Visiteurs individuels

(2) Visites et ateliers avec et sans la participation du service des publics

(3) Visites guidées avec la participation du service des publics, à destination des visiteurs individuels et des groupes ayant fait une réservation

(4) Y compris effectifs des Hors les murs

(5) Nombre d'actions de médiation (rencontres avec des groupes) effectuées par la responsable des Publics qui consiste en la présentation d'une œuvre en dehors du musée

### Activité 2025 :

L'école a mis en place des ateliers de pratique avec les classes des écoles élémentaires pour poursuivre le projet engagé avec l'Éducation nationale et proposer un temps fort créatif aux enfants dans le temps scolaire (20 classes bénéficient chacune de 12 heures d'atelier).

L'école a renouvelé son engagement pour la découverte et le développement de la créativité avec des élèves de l'IME (ADAPEI) et le CMPP à raison d'un mardi toutes les deux semaines, soit 15 h d'atelier annuel pour chaque organisme. Le programme d'expositions a constitué un temps fort, il a permis de faire découvrir deux artistes confirmés, reconnus dans le milieu de l'art pour l'exigence de leur démarche. Parallèlement, il a soutenu deux artistes émergents et en voie de professionnalisation à travers deux résidences d'artistes.

### Expositions

- Arnaud Adami du 10 janvier au 14 février – Fréquentation : 119 personnes (vernissage : 36 ; visiteurs : 59 ; scolaires : 24).
- Laëtitia Bourget « S'abandonner » du 21 mars au 25 mai – Fréquentation : 209 personnes (vernissage : 40 ; visiteurs : 169).
- Ateliers enfants « Pièce montée », du 12 mai au 21 juin – Fréquentation : 166 personnes (vernissage : 60 ; visiteurs : 106).
- Ateliers scolaires, du 26 juin au 3 juillet dans le gymnase de l'INSPE avenue de Tours – parcours de médiation avec 15 classes.
- Lila Garret du 4 juillet au 30 août dans le cadre de sa résidence – Fréquentation : 164 personnes.

- Ateliers adultes, du 5 juillet au 31 août à la médiathèque Équinoxe.
- Exposition Shimabuku « 6 poèmes » en lien avec le festival Ar(t)chipel Centre-Val de Loire, du 27 septembre au 30 novembre – Fréquentation : 183 personnes.

### Résidences d'artiste

- Lila Garet, résidence du 3 février au 30 avril.
- Mélodie Bajo, résidence du 1er octobre au 6 janvier.

### Conférences

- Anne-Laure Chamboisier autour de l'exposition de Shimabuku « 6 poèmes » le 26 novembre – Fréquentation : 40 personnes.
- Mélodie Bajo avec visite de l'atelier dans le cadre de sa résidence d'artiste le 18 décembre – Fréquentation 30 personnes.

### Workshop

- Workshop exposition « Amazonia » à Équinoxe, de mars à avril – Fréquentation non communiquée.
- Projet classe préparatoire avec Laëtitia Bourget du 5 au 15 mars – Fréquentation : 39 personnes (vernissage : 18 ; visiteurs : 9 ; scolaires : 12).

### Projets réalisés

- Portes ouvertes de la classe préparatoire le 8 mars – 15 familles.
- Voyage pédagogique à Paris le 27 novembre pour les étudiants de la classe préparatoire.

## FOCUS

Exposition « Six poèmes » de l'artiste Shimabuku présentée dans le cadre de la troisième édition d'AR(t)CHIPEL et associée à un parcours de médiation culturelle.

Ce festival est le fruit d'un partenariat entre la Région Centre-Val de Loire et le Centre Pompidou Paris Musée National d'art moderne, pour promouvoir l'art contemporain au cœur de notre territoire. L'école a participé à cet événement en présentant une œuvre de la Collection du Centre Pompidou et des œuvres issues de collectionneurs privés.

Dans le cadre d'un partenariat artistique et culturel avec le lycée Pierre-et-Marie-Curie (PEAC), les étudiants de la classe préparatoire ont travaillé sur la médiation pour quatre classes de la section arts plastiques du lycée.

### Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activités				
Elèves classe préparatoire	14	10	14	15
Elèves classe préparatoire ayant réussi le concours	1 exclusion 1 réorientation 12/12	Concours en 2024	3 abandons Concours en 2025	Concours en 2026
Elèves ateliers	141	144	120	88
Enfants :	118	129	144	148
Adultes :	259	273	264	236
Total :				
Ateliers enfants	10	10	10	9
Ateliers adultes	13	13	13	10
Classes Éducation nationale	20 + CMPP	20 + IME Valençay	20 + IME Valençay + CMPP + Arc-en Ciel + ADAPEI	18 + IME Valençay + CMPP + ADAPEI

## Activité 2025 :

### La Nuit du Conservatoire

Malgré des conditions météorologiques défavorables, de nombreux spectateurs, autour de 350, sont venus apprécier les différentes prestations des élèves lors d'une soirée où des visites guidées par des élèves de théâtre étaient proposées. Trois lieux à savoir l'espace Françoise-Katz, la chapelle des Rédemptoristes et le conservatoire place Monestier, trois ambiances : classique, guinguette ou disco ont permis aux visiteurs de découvrir trois sites du Conservatoire.

### Master-class de tuba au Conservatoire de Châteauroux Métropole

Une master-class de tuba a été conduite par Christine Rolland, soliste et pédagogue de renom, auprès d'élèves du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Limoges et du Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de Châteauroux Métropole. Son intervention s'est déroulée sur deux jours permettant aux élèves présents de se perfectionner et de l'entendre en soliste.

### Concert de musique de chambre « Ballade d'automne » en partenariat avec le Musée Bertrand

Dans le cadre de la saison de musique de chambre, un concert a été organisé en octobre, en partenariat avec le musée Bertrand pour une rencontre insolite et festive avec une chanteuse, un accordéoniste et un contrebassiste ponctuée par la présentation d'œuvres du musée.

### Concert de l'orchestre symphonique de Châteauroux Métropole « Folies parisiennes »

31 musiciens, enseignants au Conservatoire ou artistes invités ainsi que huit chanteurs de la classe d'art lyrique (chant et théâtre) du Conservatoire, sous la direction musicale de Patrice Pinero ont présenté un répertoire de Jacques Offenbach. Cette soirée musicale festive a rassemblé plus de sept cents personnes dans la salle Jean-Yves Gateaud à Équinoux.

### Rencontres chorégraphiques d'élèves de différents horizons

Des élèves issus de l'école municipale de Chamalières, de l'ADPEP 36 de La Châtre et du Conservatoire de Châteauroux Métropole se sont produits dans un projet inclusif intitulé « Il turbino ». Ces rencontres ont été accueillies par la MLC Belle-Isle, le spectacle final a réuni de nombreux spectateurs.

### Représentations du conte musical « Lily » devant des élèves

## d'écoles élémentaires de Châteauroux

Des élèves issus de cinq écoles élémentaires de Châteauroux ont pu assister à des représentations du conte musical « Lily » interprété par deux enseignants du CRD : un contrebassiste et une clarinettiste.

### Activités pédagogiques :

Composé d'une équipe pédagogique de 49 enseignants, le Conservatoire, établissement d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et art dramatique, propose ses activités autour de deux axes principaux : l'Éducation artistique et culturelle par la sensibilisation et la formation initiale d'environ 2 500 enfants ou l'Enseignement artistique spécialisé par la formation d'une moyenne de 800 élèves. Ces deux actions conduisent à une centaine de restitutions publiques annuelles.

### Nouveautés en 2025 :

- réorganisation des classes de formation musicale en raison de mouvements dans l'équipe enseignante et des difficultés de recrutement,
- augmentation du volume horaire de l'enseignant de contrebasse et d'orchestre en passant de 8 h à 13 h 45 hebdomadaires,
- augmentation du nombre d'élèves scolarisés dans l'Éducation nationale le mercredi après-midi, ce qui engendre des difficultés d'établissement des plannings des cours du CRD.

2025 est la quatrième année de la classe à horaires aménagés – art vocal (CHAMAV) en partenariat avec l'Éducation nationale au collège Rosa-Parks de Châteauroux. Le succès de cette classe se confirme avec 39 élèves inscrits à la rentrée scolaire 2025. L'équipe enseignante a relevé l'impact favorable sur les résultats scolaires et le savoir-être des élèves inscrits dans ce parcours. Deux enseignants en danse classique et danse jazz interviennent ponctuellement pour soutenir le projet de comédie musicale porté par cette classe. Le dispositif « Orchestres à l'école » s'est poursuivi : deuxième année pour les deux classes en instrument à vents pour l'école Frontenac et à cordes pour l'école Jean-Zay. Cela représente à la rentrée 2025, 39 élèves répartis sur deux orchestres. Un dispositif spécifique permet à ces élèves s'ils le souhaitent d'intégrer le conservatoire individuellement. Poursuite des Scèn'O Music à la chapelle des Rédemptoristes mettant en valeur les projets personnels des élèves pour le Certificat d'études musicales.

### Indicateurs 2025 :

Indicateurs	2022	2023	2024	2025
Activités				
Nombre total d'élèves inscrits*	804	851	864	846
En musique	738	764	771	769
En danse	82	86	84	67
En art dramatique	50	57	60	55
Origine des élèves**				
Châteauroux :	569	615	597	578
Métropole hors Châteauroux :	130	138	170	174
Hors métropole :	105	98	97	94
Total :	804	851	864	846

\* Certains élèves sont inscrits dans plusieurs disciplines / \*\* Sans double comptage



## FOCUS

2025, a été marqué par la publication des textes encadrant le nouveau diplôme national qui s'organise dans le réseau régional des conservatoires. Et par la création du conseil pédagogique régional des conservatoires de la Région Centre-Val-de-Loire constitué des directeurs des conservatoires et de deux enseignants par établissement.

### Activité 2025 :

#### Archivage électronique

Installation et paramétrage du système d'archivage électronique As@lae : recueil des informations préalables, attribution des ressources de stockage, formation des utilisateurs. La plateforme As@lae a été installée et testée, les fichiers de données ont été transférés manuellement.

Installation et paramétrage de Pastell (orchestrateur de flux) : le TDT (tiers de télétransmission) IXBUS et PASTELL et plusieurs flux HELIOS et ACTES ont été déposés sur l'environnement de test PASTELL.

#### Collecte d'archives

Le service a collecté 77 ml d'archives des services municipaux et communautaires et procédé à 112 ml d'éliminations réglementaires d'archives au terme de leur durée d'utilité administrative (DUA), aboutissant cette année à un espace gagné de 35 ml.

#### Éliminations

Le service Archives a procédé à l'élimination réglementaire de 91 ml d'archives papier des services de la Ville de Châteauroux et 21 ml pour les services producteurs de Châteauroux Métropole. Ces éliminations d'archives sont réalisées après visa des services producteurs et de la direction des Archives départementales de l'Indre.

#### Numérisation

Chaque année, un plan de numérisation permet de mettre en ligne un certain nombre de documents. Pour l'année 2025 : les listes électorales des années 1857 à 1871 (3 338 p.), ont été numérisées et mises en ligne sur le site des Archives de Châteauroux.

#### Restauration

L'état des collections de documents des Archives municipales nécessite d'intervenir pour procéder à des travaux de restauration sur certains d'entre eux (registres, affiches, plans), dans le but de sauvegarder leur intégrité, de s'assurer de leur conservation dans les meilleures conditions possibles et de

favoriser l'accès des documents et leur communication aux chercheurs. Ces travaux de restauration, réalisés par quatre ateliers spécialisés et agréés, sont subventionnés à 50 % par la DRAC Centre Val-de-Loire et 20 % par le Département de l'Indre.

Chaque année, les Archives de Châteauroux restaurent des documents, qui seront par la suite, pour certains d'entre eux, numérisés et mis en ligne. Pour l'année 2025 :

- État civil : registres NMD 1881 et 1900,
- Hospice de Châteauroux-le Blanc : 10 registres d'enfants trouvés et abandonnés (1821-1844),
- Théâtre de Châteauroux : trois boîtes de dossiers des spectacles (1845-1903),
- Recrutement de l'armée. Engagements des volontaires pour cinq ans : registres d'inscription (1881-1886).

#### Exposition

- « Les cadeaux de l'amitié et du souvenir ». Présentation d'une sélection de cadeaux offerts à la Ville de Châteauroux (1967-2024) dans le cadre d'échanges officiels des jumelages, de manifestations patriotiques, culturelles ou sportives. Hall de l'Hôtel de Ville, du 7 juillet au 26 septembre
- « Châteauroux miniature ». Présentation, en collaboration avec l'Office de tourisme, de maquettes d'architectes et celles de Jacques Gaspard (théâtre et église Saint-André) avec documents d'archives. Office de Tourisme du 10 juillet au 21 août
- « Les Archives de la Matrice. # Bourges 2028 ». Exposition en ligne : Les Archives de la Matrice - Bourges 2028
- 15 villes de France sont réunies au sein de la Matrice, un « réseau global de villes à taille humaine ». Chaque mois, les Archives de trois de ces villes proposent de découvrir un document iconographique autour d'un thème, échantillon de leurs histoires qui ont plus en commun qu'on ne l'imagine.

## FOCUS

« Deux villes, Châteauroux – Gütersloh ; un homme, Max Hymans, à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale ».

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, deux expositions ont été présentées à la médiathèque Équinoxe du 6 octobre au 26 novembre : l'une par les Archives de Châteauroux et le Comité de jumelage Châteauroux-Gütersloh, l'autre par Les Amis du Centre d'Histoire et de Mémoire de la Résistance et de la Déportation de l'Indre. L'ensemble a été enrichi de nombreux documents provenant des Archives de l'Indre, des Archives de la Ville de Châteauroux, de sources privées et des collections du Centre d'Histoire et de Mémoire de la Résistance et de la Déportation de l'Indre.

### Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activité : accroissement des archives				
Versements des services (ml)	52	137	99	77
Versements des services (ml)	-	-	22	-
Éliminations	154	0	81	112
Accroissement net	-102	137	40	-35
Demandes de recherches				
Demandes administratives	121	101	50	37
Demandes généalogiques	117	78	77	56
Recherches historiques	20	24	10	13
Recherches documentaires diverses	57	21	51	31
Total	315	224	188	137
Prêts aux services				
Documents communiqués aux services	282	346	272	314
Communications de documents en salle de lecture				
Documents communiqués au public	489	638	358	463
Numérisation de documents				
Documents numérisés (nombre de vues)	900	1 200	1 621	1 659



## Réseau des bibliothèques

### Activité 2025 :

Avec en moyenne 23 rendez-vous mensuels, le réseau des bibliothèques a proposé une programmation riche de 285 animations variées sur les trois sites : rencontres, conférences, projections, expositions, spectacles à destination de tous les publics, réunissant 5 274 participants.

25 rendez-vous "hors les murs" ont également été organisés auprès des publics éloignés (soit 281 participants).

Les ateliers bimensuels, animés par le conseiller numérique, ont réuni 108 participants : 90 permanences ont été assurées dont 47 dans les bibliothèques de quartier. 54 personnes ont pu en bénéficier et 89 personnes ont pu obtenir des rendez-vous individualisés.

Suite à la mise en place de l'opération "chien au travail" en 2022, quatre agents sont venus régulièrement avec leur animal de compagnie au cours de l'année 2025 (trois à la médiathèque et un à la bibliothèque Saint-Jean). Cette initiative a mené trois d'entre eux à se former à la médiation animale PECCRAM (Programme d'éducation à la connaissance du chien et au risque d'accident par morsure) et LAC (Lire avec un chien). Depuis la rentrée de septembre 2024, à la médiathèque, le dispositif LAC est proposé aux enfants (7-10 ans) en difficulté avec les apprentissages. En 2025 : six séances PECCRAM (106 enfants), 10 séances LAC (10 enfants) se sont déroulées dans les bibliothèques.

169 330 visiteurs ont été accueillis en 2025, soit une fréquentation en hausse de 5,28 % par rapport à 2024.

## FOCUS

Le Cycle OYATE, au-delà des plumes, s'est tenu de mars à mai. Au cours de ce cycle thématique sur la culture amérindienne, 25 rendez-vous ont été proposés et 520 personnes ont participé. Une grande exposition créée de toutes pièces par les bibliothécaires a permis de mettre en avant le sujet.

### Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2021	2022	2023	2025
Indicateurs d'activité				
Nombre de visiteurs médiathèque	109 476	145 202	151 618	169 330
Nombre d'abonnés sur le réseau	2 833	3 020	3 470	3 345*
Nombre de prêts sur le réseau	260 285	259 593	273 853	262 162

\*en 2025 : 1 092 nouveaux inscrits, 2 253 inscriptions



## DMSP

# DIRECTION MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



# 3.3.1.

## Direction municipale de la Sécurité publique

### Activité 2025 :

#### Police municipale

##### • Les effectifs :

Au 31 décembre 2025, 25 agents arment les effectifs du service sur les 28 effectifs théoriques présents (2 arrêts longue maladie).

#### Centre de Supervision Urbain (C.S.U.)

Le CSU a désormais atteint son rythme de croisière. Le CSU se compose d'une cheffe et de sept opérateurs. L'effectif cible du centre est donc atteint. 352 réquisitions judiciaires ont été traitées en 2025 (VS 256 en 2024, soit une augmentation de +37 %). Le CSU est devenu un outil précieux à la résolution des enquêtes judiciaires. Sur un total de 352 réquisitions, 44 ont permis l'identification d'auteurs et 84 ont apporté une aide significative aux enquêteurs. À ce jour, le parc communal est composé de 358 caméras et de 12 packs autonomes. Plus de 100 caméras viennent d'être récupérées en gestion par EFFIA.

Seul le Tour de France 2025 a considérablement impacté la PM sur un laps de temps court. Tous les événements qui jalonnent la vie du service sont programmés et peuvent être anticipés. Affectation d'un second conducteur canin

En 2025, un second auxiliaire canin a été affecté au sein du service. Il assurera, à l'issue d'un cycle de formation complet les fonctions de recherche de stupéfiants. Le conducteur canin en

exercice fait l'objet de nombreuses demandes de concours émanant de la DDPN et de l'administration pénitentiaire.

#### Les Rappels à l'ordre (RAO)

Ces mesures constituent un véritable levier à la main de la DMSP en lien avec les services du Procureur de la République et l'adjoint au Maire en charge de la sécurité. Procédures applicables aux mineurs, ces RAO ne cessent de croître (5 en 2023, 6 en 2024 et 19 en 2025).

#### Les actions de prévention

En 2025, ce sont 46 actions de prévention (contre 21 en 2024) hors prévention routière qui ont été réalisées au profit de 1 114 personnes différentes (bailleurs sociaux, éducation nationale, PJJ, etc.) contre 676 personnes en 2024.

L'agent responsable du BOE s'est investi considérablement contribuant ainsi au rayonnement de la DMSP. Ces interventions se sont déployées sous divers azimuts (addictions, CIDFF, AFPA, CER, DRE, CCAS, VIF, protoxyde d'azote, etc.).

S'agissant de la prévention routière, ce sont deux actions par semaine qui sont effectuées au profit des établissements scolaires de la commune prioritairement. Ces actions s'étendent aux centres aérés hors période scolaire.

#### Police municipale :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activité				
Événements traités	5 769	6 657	7 312	7 145
Capture de chien	45	58	64	38
Déclaration de chiens dangereux	8	4	4	4
Prévention routière • Élèves et classes des écoles primaires • Enfants des centres aérés et des maisons de quartier	916/42	906/39	792/34 301	810/41
Plan d'actions de sécurité routière	1	15	0	0
Manifestations encadrées	94	77	95	202
Infractions relevées (amendes)	1 092	1 192	1 091	1 773
Mise en fourrière	117	88	101	186
Rapports et procès-verbaux	524	236	290	321
Lignes de bus surveillées	14	13	5	12
Objets trouvés	396	339	349	305
Objets restitués	253	92	107	80
Surveillance des entrées et sorties des écoles (PM et ASVP)	41	231	58	65
Nombre de déclenchement de l'alarme-intrusion des bâtiments municipaux	278	392	96	123
Infractions liées à l'environnement (bruit de voisinage, trouble à l'hygiène et à la salubrité, ...)	306	265	109	100
Procédure du rappel à l'ordre : nombre de convocations	5	10	15	25

#### Centre de supervision urbain (C.S.U.) :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activités				
Réquisitions judiciaires	225	168	256	352
Identification d'auteurs (sur une centaine de réponses de la PN)	26	11	9	44
Aides substantielles à l'enquête (sur une centaine de réponses de la PN)	10	11	11	84
Demande d'intervention (PM et PN)	388	334	232	252

## CCAS

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



**Une action éducative en direction de jeunes en difficultés, le CCAS participe à la résolution de problématiques éducatives, familiales, scolaires, d'accès aux loisirs et à la culture.**

# 3.4.1.

## Centre communal d'action sociale

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est présidé de droit par le Maire de Châteauroux, entouré de huit représentants élus du conseil municipal et de huit représentants associatifs œuvrant dans le champ du social et de l'insertion. La Vice-présidente du CCAS, Maire-adjointe à l'action sociale, l'anime. En 2025 :

- 7 conseils d'administration pour débattre et délibérer sur les orientations, projets et budgets.
- 52 commissions des aides facultatives.
- 6 commissions actions en direction des personnes âgées et insertion et logement.
- 12 conseils de vie sociale ou groupe d'expression avec les résidents.
- 3 instances de dialogue social (CHST).

L'instruction des aides légales et facultatives et l'Analyse des besoins sociaux sont des champs obligatoires pour les CCAS. La participation à des dispositifs locaux est également requise. La volonté municipale a été de pourvoir le CCAS de services sociaux complémentaires à ceux présents sur le territoire et de lui confier la gestion d'établissements médico-sociaux. Les élus disposent ainsi

d'expertises et de leviers privilégiés pour répondre à des besoins et à des publics spécifiques. Les professionnels travaillent avec de nombreux partenaires, et aussi avec de nombreux bénévoles, ce qui constitue une force en termes de développement social local.



### DIRECTION DE L'INSERTION, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA PRÉVENTION

Elle regroupe le service insertion et solidarité, et le service de prévention spécialisée.

#### Un soutien à l'insertion sociale et socio-professionnelle de castelroussins et aux associations caritatives

Le service Insertion et solidarité est composé d'agents et de travailleurs sociaux, d'animateurs, d'un conseiller en insertion socio-professionnelle et de temps partiels de psychologue.

- 8 230 accueils et 7 622 appels reçus au service Insertion et solidarité dont 2 054 dans le cadre de la gestion du courrier des domiciliations postales.
- 1 007 demandes d'aides ont été instruites pour 881 accords dont 352 aides à la vie quotidienne. 61 % sont ponctuelles contre 39 % répétitives et 368 sont des premières demandes.
- L'épicerie solidaire « Le Petit + », a accueilli 79 ménages soit 216 personnes (+10.2 %), 14 tonnes de marchandises, (+ 16.67 %) dont 139 kg en colis d'urgence. Elle reçoit le soutien de cinq bénévoles.
- 26 dossiers ont été instruits dans le cadre de la bourse au permis pour les plus de 26 ans.
- 118 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés dans le cadre de 849 entretiens sociaux individuels.
- 58 animations différentes ont été proposées avec 294 participations.
- 192 personnes ont été accompagnées depuis sa création dans le cadre du dispositif financé par l'État « Dynamique pour l'emploi » animé avec les partenaires du champ de l'insertion, dont les Restos du Cœur et Humando. 20 CDI, 40 CDD, 37 CDD d'Insertion et 44 entrées en formation ont été obtenus. Un accompagnement à la levée des freins a été réalisé de façon individuelle et collective pour tous (ateliers, visites d'entreprises).
- 169 cartes de tarif solidaire Équinoxe (3 € / spectacle) (+ 43 %) et cinq spectacles accompagnés.
- 76 coffres-forts numériques ouverts depuis la mise en

place de l'action.

- 129 habitants (dont 46 venus pour la première fois) ont participé aux trois assemblées plénières de l'Université du citoyen sur les thèmes « Le vivre ensemble : mission possible ou casse-tête », « La mobilité : j'en connais un rayon. » et « Santé mentale : l'autre moitié de la santé. »
- 350 bénéficiaires et 40 bénévoles se sont retrouvés à la fête de la solidarité, le 20 avril, à la maison
- des Solidarités, siège de la Banque alimentaire et des Restos du cœur.
- Soutien au Projet Cin'situ : création d'un court-métrage au moyen d'un stage de découverte des métiers du cinéma sur 15 jours, par un collectif de 15 habitants accompagnés par des professionnels du cinéma, le Secours populaire, la direction de la Culture de la ville et la Ligue de l'enseignement. Inauguration le 19 septembre lors d'une manifestation à la Résidence Isabelle.
- 36 partenaires ont participé au Village des partenaires dans le cadre de la journée internationale d'éradication des violences faites aux femmes à l'hôtel de Ville le 29 novembre. Membre de la COVIF, co-construction et coanimation des journées d'information et de sensibilisation dans le cadre du Protocole de lutte contre les violences faites aux femmes Soutien à la préparation des kits d'urgence.

#### Une action éducative en direction de jeunes en difficultés

Le service de Prévention spécialisée du CCAS est habilité au titre de la Protection de l'enfance, il est financé par le Conseil départemental, la Ville de Châteauroux, avec le soutien de l'État (LANCT) et du Fond social européen (FSE+) pour participer à la résolution de problématiques éducatives, familiales, scolaires, d'accès aux loisirs et à la culture, administratives, d'accès aux droits, de santé, de logement, de justice, d'emploi, etc. Pour ce faire, les éducateurs effectuent un travail d'aller vers, mènent des

accompagnements individuels et réalisent de nombreuses actions collectives.

- 247 jeunes (dont 175 nouveaux) âgés de 12 à 25 ans accompagnés (221 en 2024, 274 en 2023,
- 246 en 2022) : 73 filles (29,6 %) et 174 garçons (70,4%).
- 65,1 % des jeunes sont issus des quartiers prioritaires de la ville. 19,9 % sont issus d'autres quartiers de Châteauroux ou étaient sans domicile fixe. 15 % sont des Citoyens Français Itinérants.
- Plus de 60 jeunes âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés ou inactifs, ont bénéficié du projet d'
- « Accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation », réalisé avec la Mission locale, Intermaide, Insert-Jeunes, Solidarité accueil, Agir, mob d'emploi 36 et le FJT et avec le soutien financier du FSE+ et de l'ANCT. 28 jeunes différents ont participé à des chantiers éducatifs rémunérés pour des travaux de peinture, d'espaces verts, de nettoyage, etc. Sept chantiers éducatifs de "niveau 1" ont été réalisés (832 heures de travail) dont trois au sein des quartiers prioritaires pour Scalix Polylogis, le FJT, le Secours populaire, les communes de Heugne et de Blancafort. Deux autres chantiers dits courts (56 heures de travail) consistant dans le tri et la mise en bennes des encombrants au sein du quartier Saint-Jean (Scalix Polylogis) et deux chantiers de "niveau 2" ont aussi été effectués (199 heures de travail).
- 50 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du projet « Contrat d'engagement jeunes - Jeunes en rupture », à la demande de la DEETS Centre-Val de Loire, avec le consortium porté par l'Udaf 36.
- Co portage du projet "Du jardin à la ruche" avec la mission locale pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, 27 participants dont neuf filles.
- 28 collégiens concernés cet été par le dispositif des « colonies apprenantes » co-piloté et encadré par le service et le Dispositif de réussite éducative. (Une colo à Questembert et une aux Sables d'Olonne).
- Une cinquantaine de jeunes inscrits à des activités sportives durant l'été, en partenariat avec les Centres

socioculturels, grâce au projet « Bougez dans les quartiers » qui mobilisent les équipes pour aller au-devant des participants.

- Séjour européen en Croatie (novembre) pour 20 jeunes, âgés de 13 à 16 ans issus principalement des quartiers prioritaires.
- Co-organisation à Beaulieu, avec le soutien de la Cité éducative, d'un forum d'orientation sur les métiers du sport et de l'animation avec plus de 200 participants.
- Mise en place de temps de travail de rue conjoint, bimensuel, en partenariat avec le CAARUD (Addiction France)
- Des jeunes ont été mobilisés toute l'année pour des ateliers, séjours, stages multisports, activités éducatives, sportives, culturelles et pédagogiques, la collecte alimentaire des Restos du cœur et de la Banque alimentaire, le forum et la nuit de l'orientation, des actions coconstruites avec les centres sociaux culturels de la ville, avec l'espace de vie sociale itinérant
- « La Verdine 2.0 » du CCAS, les associations locales, etc. (plus de 50 actions différentes organisées).
- Réalisation d'un court-métrage avec les jeunes dans le cadre du festival "Festiprev" et d'une soirée débat réunissant, à la salle Edith Piaf, plus de 250 personnes pour prévenir et sensibiliser au danger de la consommation de protoxyde d'azote.
- Participation à la journée "La Loutre contre les Violences" et au financement d'une fresque hommage, et à la journée contre les violences faites aux femmes.
- Mise en place d'ateliers intergénérationnels avec les établissements personnes âgées du CCAS.
- Travail avec les collègues pour la prise en charge d'élève exclus temporairement.
- Interventions et ateliers au sein de la classe EFIV (Enfants de familles itinérantes et de voyageurs) du collège Beaulieu.
- Une cinquantaine de jeunes inscrits à l'épicerie sociale jeunes co-gérée avec le FJT.

## DIRECTION LOGEMENT, HABITAT JEUNES ET GENS DU VOYAGE

La direction Logement, habitat jeunes et gens du voyage regroupe le service logement et logement jeunes, la résidence Habitat Jeunes Pierre-Perret – FJT, (79 logements) l'aire d'accueil des Gens du voyage (24 places), l'aire de grand passage (200 places), les sept terrains familiaux de l'agglomération, l'Espace de vie sociale itinérant, et l'équipe polyvalente. Elle a pour missions principales l'accompagnement dans leur parcours habitat des habitants de l'agglomération castelroussine ou des ménages souhaitant s'y installer, et la gestion locative d'habitats adaptés.

### Un accompagnement personnalisé en lien avec le logement - services logement et logement jeunes

- 1 267 demandes, soit 105 par mois en moyenne (1 237 en 2024, soit un nombre de demandes qui tend à se stabiliser après une hausse des sollicitations de 37,5 % entre 2021 et 2024). Dont 558 demandes (44 %) pour un accès au logement ou une mutation, 141 pour un maintien
- (impayés / expulsion), 32 pour un problème de voisinage / médiation bailleur / droits et devoirs du locataire et 9 pour sinistre (incendie ou dégât des eaux).
- 739 domiciliations postales cumulées (-16 %), dont 508 nouvelles demandes (-7 % / 2024)
- 412 ménages de + de 30 ans accompagnés : 49 % pour un accès, 25 % pour un maintien et 26 % pour une

mutation. 66 pour impayé de loyer, dont 48 avec une procédure d'expulsion à un stade avancé.

- 26 diagnostics « Accompagnement vers et dans le logement » (AVDL/Etat) - 31 ménages accompagnés 28 diagnostics « Intermédiation locative » (IML/Etat) - 25 ménages accompagnés.
- 98 commissions : 36 du Fonds de solidarité logement, 17 du logement d'abord, 9 du DALO, 22 Commissions de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (dont 11 permanences), 11 comités de Lutte contre l'habitat indigne, une commission locale d'amélioration de l'habitat et deux conseils d'établissement de Soliha.
- Guichet d'enregistrement de la demande de logement social : 164 dossiers de demande sur le SNE (Système national de l'enregistrement) dont 91 créations, 54 mises à jour et 19 renouvellements.
- Suivi du contingent de l'agglomération pour l'attribution de logements sociaux sur les programmes neufs : gestion en lien avec les élus et les bailleurs - transmission de 3 candidatures pour un logement.
- 274 jeunes de moins de 30 ans accompagnés par le SLJ, dont 75 % pour un accès, 10 % pour un maintien et 15 % pour une mutation. 75 % originaires de Châteauroux et de son agglomération.

- Du 2 au 6 juin 2025 : participation du SLJ du CCAS à la 16<sup>e</sup> édition de la Semaine nationale du logement des jeunes : 13 acteurs locaux mobilisés, présence à la semaine au forum job d'été de la mission locale, 35 jeunes de moins de 30 ans rencontrés au total.

#### Une Résidence Habitat Jeunes - Résidence Pierre-Perret

- 83 % de taux d'occupation sur l'année 2024
- 129 jeunes ont séjourné dans les 79 logements meublés. 41 % des nouveaux arrivants sont issus de l'agglomération, 16% du reste du département de l'Indre
- La durée moyenne de séjour des jeunes ayant quitté le FJT est de 11,8 mois (11,1 en 2023).
- Sur les 51 jeunes entrés en 2024, 43 % sont en apprentissage ou stagiaires de la formation professionnelle, 6 % sont demandeurs d'emploi. Les étudiants représentent quant à eux, cette année, 31% des jeunes accueillis
- 32 actions collectives proposées pour 193 participations de jeunes.
- 648 rendez-vous ou accompagnement hors les murs de l'équipes éducative avec les résidents. Ces temps ont pour objet le montage de dossier APL, l'accompagnement vers un tiers (Préfecture, associations, etc.), les aides alimentaires, l'ouverture de droits santé, l'accompagnement à la gestion d'un budget, la recherche de logements.
- 433 passages de jeunes en 2024 à l'épicerie sociale du FJT pour 98 inscrits. 2 tonnes de produits alimentaires, d'hygiène ou d'entretien distribuées.

- 74 % de taux d'occupation sur l'année 2025.
- 127 jeunes ont séjourné dans les 79 logements meublés. 41 % des nouveaux arrivants sont issus de l'agglomération, 5 % du reste du département de l'Indre.
- La durée moyenne de séjour des jeunes ayant quitté le FJT est de 13,3 mois (11,8 en 2024).
- Sur les 60 jeunes entrés en 2025, 58 % sont en apprentissage ou stagiaires de la formation professionnelle, 6 % sont demandeurs d'emploi. Les étudiants représentent quant à eux, cette année, 18 % des jeunes accueillis.
- 45 actions collectives proposées pour 385 participations de jeunes.
- 885 rendez-vous ou accompagnement hors les murs de l'équipe éducative avec les résidents. Ces temps ont pour objet le montage de dossier APL, l'accompagnement vers un tiers (Préfecture, associations, etc.), les aides alimentaires, l'ouverture de droits santé, l'accompagnement à la gestion d'un budget, la recherche de logements.
- 433 passages de jeunes en 2025 à l'épicerie sociale du FJT pour 89 inscrits. 2,6 tonnes de produits alimentaires, d'hygiène ou d'entretien distribuées.
- Mobilisation des équipes sur le projet de relocalisation de la Résidence Habitat Jeunes-Résidence Pro-Santé secteur gare.



### Une aire d'accueil des gens du voyage et une aire de grand passage

- 26 familles différentes accueillies sur l'aire d'accueil des Gens du voyage, 14 issues du département et 12 hors département, soit 142 personnes. Taux moyen d'occupation de 42 %. Durée moyenne des séjours de 1,1 mois, et 65 % de séjours de moins d'un mois.
- 6 groupes (260 caravanes) sur l'aire de grands passages, ouverte du 18 mai au 30 septembre, sur 6 semaines d'occupation. Cinq réunions de suivi, en présence des chefs de groupe AGP, de la Commune de Déols, de représentants de la préfecture et du CCAS de Châteauroux.
- 3 stationnements illicites de groupes avec intervention coordonnée CCAS, élus, PM, PN, Préfecture.

### Le pilotage d'une politique d'Habitat adapté pour les Gens du voyage de l'agglomération

- 137 personnes accompagnées vers un logement par le RHI (Résorption de l'habitat indigne à la Croix Blanche à Déols) et 76 personnes par la MOUS (hors RHI).
- 3 ménages relogés portant le nombre total de relogements à 65 depuis 2012.
- 4 terrains familiaux locatifs MOUS en projet porté avec le service urbanisme.
- 2 enquêtes de voisinage MOUS réalisées à Châteauroux.
- Actualisation de l'étude de calibrage du plan de relogement et lancement de l'accompagnement social RHI.
- Consolidation des sites pour les projets d'habitat groupé RHI avec les bailleurs et engagements de leur part pour identifier également des habitats individuels isolés dans leur parc.
- Appui au service urbanisme pour l'élaboration du dossier de déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité du PLUI et cessibilité des parcelles pour le plan de relogement RHI.
- Poursuite de la sécurisation du site de la Croix Blanche (labourages, médiations).

### Un espace de vie sociale itinérant (EVS) « La Verdine 2.0 »

- « La Verdine 2.0 » intervient 5 à 6 jours par semaine (du lundi au samedi) sur les terrains d'accueils, de stationnements ou d'habitats des familles gens du voyage ou bien à l'extérieur.
- Renouvellement de l'agrément "Espace de vie sociale" et nouveau projet social validés par la CAF en octobre 2025 pour une période de 4 ans.
- 290 personnes bénéficiaires (41 % enfants de 11 ans ou moins, 36,2 % entre 12 et 25 ans ; 22,8 % plus de 26 ans). 54,5 % de public féminin et 45,5% masculin.
- 145 actions collectives et 30 individuelles réalisées par une animatrice-coordinatrice avec ses partenaires : ateliers Socio-esthétisme (Udaf), ateliers numériques (Emmaüs Connect), Chantiers éducatifs (service de prévention spécialisée), projet intergénérationnel, foot freestyle, animations grand public, activités manuelles, activités éducatives autour de l'alimentation, du jardinage et de l'éducation aux médias (MAP 36), visite de châteaux et musées, spectacles, forum, un séjour ski (Prev/DRE/UFOLEP), sorties nature, à Belle-Isle, spectacles, activité cuisine, Halloween, manifestations grand public (tour de l'Indre des sports, journée du patrimoine,) ateliers déco ta verdine avec l'auteur de BD Laurent Astier, réalisation de démarches administratives (CV, CNI).
- Etablissement de liens avec l'Education Nationale et les centres socio-culturels municipaux
- Journée de sensibilisation "Un autre regard sur les voyageurs" organisée avec La MOUS, la Prév' et une centaine de participants (partenaires et voyageurs).
- Inauguration du "Covering" du camion itinérant fait par Laurent Astier, auteur bédéiste castelroussin, à la suite des ateliers qu'il a réalisés avec les familles.
- Fête de Noël organisée avec plus de 100 participants voyageurs et non voyageurs.
- 1 conseil des représentants des familles avec la MOUS.

## DIRECTION DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES

Le CCAS gère deux Résidences Autonomies pour personnes âgées : la Résidence Isabelle (45 logements) et la Résidence des Rives de l'Indre (40 logements). Les personnes connaissant des difficultés d'autonomie plus importantes peuvent être accueillies à l'EHPAD Saint-Jean (27 lits). Celles qui sont fragilisées par un parcours difficile, des difficultés d'accès au logement et/ou par un handicap psychique ont la possibilité de devenir résidents de la Maison Relais Séniors Saint-Jean (17 places). Toutes les équipes oeuvrent dans le respect de l'arbre des valeurs qu'elles ont conçu.

### Un accueil de qualité au sein de 4 établissements pour personnes âgées

- Moyennes d'âges des résidents de 73 ans (de 60 à 83 ans) pour la maison relais séniors, de 83 ans (de 65 à 99 ans) pour la résidence Isabelle et de 81 ans (de 61 à 96 ans) pour la résidence des Rives de l'Indre, et de 90 ans à l'EHPAD. Les taux d'occupation sont de 91% à 98%.
- Projet d'Accompagnement Personnalisé pour chaque résident. Une procédure mise en application durant l'année a permis d'atteindre l'objectif défini par l'ARS.
- Formations « l'Humanitude » pour le personnel. Il s'agit d'une philosophie de soin pour le respect de la dignité de la personne âgée, de son autonomie, de sa citoyenneté et de sa liberté et d'une dynamique sociale. Un « prendre-soin » bien traitant respecte les recommandations des bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de la Santé.

Un projet de nuit a été mis en place à l'EHPAD

- Les résidents ont bénéficié de concerts dont celui de l'orchestre royal de chambre de Wallonie durant les Lisztomania humanitaires. 13 résidents ont concouru à l'édition nationale de la "Fête de la peinture", un a été lauréat. Des rencontres intergénérationnelles (école O. Charbonnier, Centre socio-culturel de St Jean-St Jacques, Service de prév'-EVS), ont été organisées en plus des animations hebdomadaires. Dans le cadre du Concours national de Miss Grand-mères coiffure, avec l'école d'esthétique Terrade, l'élue de l'Ehpad a défendu les couleurs du département.
- 2 conseils de la Vie Sociale et 2 groupes d'expression à l'EHPAD Saint-Jean. 6 CVS des résidences.
- Restauration des séniors : le CCAS a produit 72 417 repas (repas à domicile : 41 192, EHPAD 9 392, Résidences 21 833) pour 355 personnes âgées différentes (RAD 241, EHPAD 42 et Résidences 72).

### Un soutien continu aux personnes âgées à leur domicile – Office des personnes à la retraite

Lieu d'accueil, d'orientation, de prestations de services de maintien à domicile (repas à domicile et téléalarme) et de lutte contre l'isolement des personnes âgées, l'OPR assure la coordination de la Maison des Séniors et met en œuvre des actions de prévention et d'animation.

- 3 082 personnes ont été reçues à l'Office des personnes à

la retraite-Maison des Séniors, 6 590 appels téléphoniques ont été réceptionnés

- 94 personnes sont abonnées au service de téléassistance au 31.12.25
- 41 192 repas à domicile ont été livrés à 241 personnes soit une moyenne de 168 usagers par mois.
- 526 personnes inscrites sur le fichier des personnes vulnérables dans l'été 2025
- 165 personnes âgées isolées bénéficiaires des réseaux Monalisa (Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des âgés)
- 67 bénévoles sont investis dans les réseaux MONALISA : « DoSanSol » (11), « Livres et moi » (10), « Allons-y ensemble » (43), « Envie de causer » (9) et « Les marches lentes » (36) et la nouvelle équipe citoyenne « Balsané'âge » (17). L'OPR anime un collectif pour encourager l'analyse des besoins et l'émulation entre partenaires : Unis Cité,

Médiathèque, Maison de quartier Est, 55 et +, EKR, DPDS, PC36 ainsi que des réunions avec plus de 40 acteurs du département pour mettre en œuvre une coopération départementale "Monalisa 36" avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité et de l'Autonomie et Monalisa France, représentée par Jean-François Serre.

- 1 049 colis de fêtes de fin d'année ont été distribués par les élus à 1 284 aînés non imposables.
- 102 personnes âgées ont été aidées par le service social de l'OPR
- 77 dossiers d'aide sociale légale ont été instruits
- Les fêtes des retraités en juin et décembre ont réuni près de 1 660 personnes
- La semaine bleue d'octobre fut animée, avec parmi les temps forts, les 10 ans de Monalisa avec la présence de Jean-François Serres le fondateur (200 participants), marche bleue (145).

## FOCUS

30 janvier 2025 : le CCAS a organisé le premier forum de l'économie inclusive à la Cité du numérique, avec ses partenaires, en particulier Châteauroux Métropole, Les Restos du Cœur, Humando, France Travail, la Préfecture de l'Indre et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des Solidarités. L'enjeu était de valoriser le parcours de personnes en insertion, les associations et entreprises d'insertion et les entreprises dont l'engagement sociétal était remarquable. 300 personnes ont participé à cette manifestation représentant 66 personnes accompagnées et leurs proches, 29 entreprises, 30 partenaires. Une conférence de Nabil Ouali, Philosophe expert en diversité, inclusion et discriminations a eu lieu, suivie d'une table ronde et de témoignages vidéo plébiscités, puis de la remise de diplômes. Le succès du travail réalisé depuis 3 ans par le CCAS avec le dispositif "Dynamique vers l'emploi", dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté financée par l'État, a conduit Châteauroux Métropole à lui confier l'animation du Plan Local d'Insertion par l'Emploi à partir de 2026 renforçant ses moyens d'agir grâce aussi au FSE +.



**Indicateurs 2025 :**

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs RH				
Effectifs pourvus au 31.12	81	82	87	96
ETP	70,74	74,07	78,75	84,75
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement (en K€)	6 053	6 402	6 801	7 424
Budget d'investissement (en K€)	217	295	329	248
Indicateurs d'activité				
Nombre de pers. âgées sur le fichier des pers vulnérables	713	615	616	526
Nombre de jeunes suivis par le service de prévention	246	274	221	247
Nombre d'accueils aux services insertion et logement	5 152	5 113	8 241	8 230
Nombre de demandes d'aides facultatives	1 026	1 019	1 014	1 007
Nombre d'accueils par l'Office des personnes à la retraite	2 377	2 810	3 314	3 082
Nombre de personnes suivies par le service logement	1 027	1 153	1 237	1 267
Taux d'occupation du FJT	80 %	82 %	83 %	74 %
Taux d'occupation de l'EHPAD St-Jean (pers. dépendantes)	97,97 %	98,43 %	98,39 %	95,93 %
Taux d'occupation Résidences autonomes et Maison relais	97,31 %	97,86 %	98,59 %	94,37 %
Nombre de séjours à l'aire d'accueil gens du voyage	86	59	84	46
Nombre de familles accueillies aire d'accueil des gens du voyage	43	46	50	26
Taux d'occupation aire d'accueil des gens du voyage	37,10 %	39,10 %	48 %	42 %







DES SERVICES TECHNIQUES  
MUTUALISÉS  
DÉDIÉS AUX PROJETS  
DE TERRITOIRE

**DGA :**  
ENVIRONNEMENT  
ET ESPACE PUBLIC



**Passage du jury le 16 juin 2025 pour le label des villes et villages fleuris et le maintien de la 4<sup>e</sup> fleur.**

## Service Paysage et biodiversité

**Activité 2025 :****Projets :****Récupération des eaux de piscine de Balsané**

Suivi des études de faisabilité réalisées par Infralim et du dossier loi sur l'eau, élaboré par Comirem, incluant la réalisation d'un forage ainsi que la pose de piézomètres réalisés par Aquagéo pour le suivi de la nappe phréatique.

**NPRU Saint-Jean**

Réaménagement des rues Édouard-Branly et Prosper-Mérimée : désimperméabilisation des sols, plantations de massifs arbustifs et d'arbres, engazonnement, ainsi que parkings en dalles alvéolées engazonnées.

**NPRU Beaulieu**

Élaboration des avant-projets définitifs de l'ensemble des parcs du quartier Beaulieu : parc Champagne, parc Limousin, parc Dauphiné, parc Bretagne et parc Berry.

**Quartier Balsan**

Cour de la Légion d'honneur à Balsan : création d'un nouveau jardin public de 4 200 m<sup>2</sup>.

Réalisation d'allées piétonnes en matériaux variés (pavés calcaires, laniérage de briques et béton désactivé). Implantation d'un îlot de fraîcheur comprenant une fontaine-bassin et un système de brumisation. Création de modules plantés, installation d'un éclairage à partir de poteaux décoratifs à l'identique des anciens poteaux d'origine, création d'un auvent, installation de mobiliers et jeux ainsi que rénovation des murs d'enceinte.

Élaboration des avant-projets définitifs de l'ensemble des espaces du quartier : Cour des ouvriers, Parvis IFSI, Square Varaigne, Rue Haute, Rue Basse et île du flockage.

Étude de l'effacement des pelles de l'ex-usine Balsan.

**Accompagnement des travaux de voirie**

- Réaménagement de la rue Ratouis-de-Limay : aménagement paysager en accompagnement de la voirie, avec création de noues plantées de vivaces, plantation d'arbres en alignement central et engazonnement.
- Le centre-ville poursuit sa végétalisation : plantation d'arbres d'alignement rue Henri-Barboux (trois *Pyrus calleryana* 'Capital'), rue Diderot (trois *Magnolia grandiflora* 'Alta'), rue Rabelais (trois *Liquidambar styraciflua* 'Slender Silhouette'), plantation de vivaces au pied des arbres et installation de protections métalliques autour des plantations.

Rénovation de l'avenue Jacques-Chirac : création de nouveaux espaces verts dans le cadre des travaux de réaménagement de l'avenue. Plantation d'arbres d'alignement (14 *Platanus acerifolia*), création de massifs arbustifs et vivaces, intégration de plantes grimpantes sur mâts métalliques, réalisation de pieds de murs en mélange herbacé fleuri et installation de réseaux d'arrosage intégrés. Complément et amélioration des massifs existants ainsi que rénovation du giratoire Lucie-Aubrac.

**Parcs et jardins :**

- Réaménagement du square Jean-Vilar : désimperméabilisation des sols, plantations de massifs

arbustifs, d'arbres et engazonnement.

- Rénovation partielle du jardin des sens du Jardin public : recomposition des massifs comprenant la Tour à hironnelles, le jardin de l'ouïe (implantation de jeux musicaux) et le jardin des fontaines.
- Un square rénové pour la salle Gaston-Papiot dénommé Chantal-Delanne : réalisation de nouveaux massifs et plantation d'arbustes, de vivaces, de couvre-sol et de bulbes d'automne pour une ambiance sous-bois. Travaux de désimperméabilisation des sols avec remplacement de la surface en bi-couche par un sablé. Aménagement des abords du bâtiment avec création d'un accès technique et de stationnements en enrobé perméable. Pose de mobilier et réalisation d'un banc courbe surmesure.

**Écoles et aires de jeux :**

- La cour de l'école élémentaire Montaigne se verdit : désimperméabilisation de 925 m<sup>2</sup> d'enrobé au profit de 618 m<sup>2</sup> d'espaces engazonnés, de 181 m<sup>2</sup> d'espaces ludiques en copeaux (projet NEFLE/CNRé), et de 125 m<sup>2</sup> de zones de temps calme ombragées (dalles à joints engazonnés) soit une augmentation de 30 % de surfaces devenues perméables. Ce projet a également permis de remettre en route les carrés potagers existants de ce bâtiment, classé comme patrimoine architectural exceptionnel du PLU.
- Renouvellement et requalification de cinq aires de jeux : renouvellement d'un jeu multi-activités au Jardin public, réalisation du 1er toboggan de talus de Châteauroux au square Stéphane-Mallarmé, mise en place de nouveaux jeux multi-activités au square Paul-Verlaine et au square des castors. À l'école maternelle Le Colombier, le bateau chalutier existant a été remplacé par un bateau viking dans la cour.
- CSC Beaulieu : travaux d'aménagement des abords et de la cour. Ce projet est composé d'un parking perméable (dalles alvéolées engazonnées), d'arbres de pluie et d'une noue centrale. Son cheminement piéton en enrobé drainant est accompagné par une suite de massifs, ponctués de fresques, offrant une balade paysagère colorée. Les travaux d'aménagement de la cour ont débuté avec la construction d'une aire de sport et d'une pergola végétalisée.

**Maintenance :**

- 1 585 arbres d'alignement taillés mécaniquement (en régie et par prestations d'entreprise).
- 26 800 plants destinés au fleurissement estival et 39 750 plants et bulbes destinés au fleurissement hivernal et printanier plantés.
- 1 064 conifères traités contre les chenilles processionnaires du pin. Les aménagements réalisés en régie : Renouvellement de l'alignement d'arbres situé avenue de Verdun : plantations de diverses essences en associant des plantes vivaces au pied des arbres.
- Renouvellement de plantations d'arbres et d'arbustes : cité avenue des Grands Champs, plaine de jeux de Touvent, cimetière de Cré, Belle-Isle avec création de nouvelle mini-forêts.

- Plantation d'arbres et création d'une allée sur le site de l'hippodrome.
- Consolidation de la berge à l'arrière de la salle Barbillat-Touraine à Belle-Isle.

#### Production horticole :

- Potager municipal : 7 200 kg de légumes récoltés pour la restauration municipale.

- Production pour les habitants : 720 plants pour le Jardin partagé de Touvent,
- 270 plants pour le Jardin partagé de Beaulieu.
- 400 plants pour le Jardin Jules Verne.
- 456 visiteurs dont 366 enfants de différents groupes scolaires ont visité les serres.
- 1 524 visiteurs reçus aux portes ouvertes.

## FOCUS

### Passage du jury le 16 juin 2025 pour le label des villes et villages fleuris et le maintien de la 4<sup>e</sup> fleur

- Plantations complémentaires, rénovation de mobiliers, installation de panneaux signalétiques, réfection de surfaces minérales, etc.
- Conception d'un parcours thématique et organisation de la visite d'une durée de 3h avec différentes interventions commentées.
- Mot du jury national : le savoir-faire des équipes, dans la gestion comme la préservation des espaces végétalisés de la ville, est réel.

### Indicateurs 2025

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs d'activité				
Surface d'espaces verts (en ha)				
Ville	410	410	412	412
Agglomération	429	429	429	429
Nombre de plants produits				
Ville	90 500	80 700	74 250	70 200
Communes de l'agglomération	26 415	23 400	21 960	21 000
Total (Ville + agglomération)	116 915	104 100	96 210	91 200
Nombre de visiteurs				
Portes-ouvertes	770	895	1 254	1 524







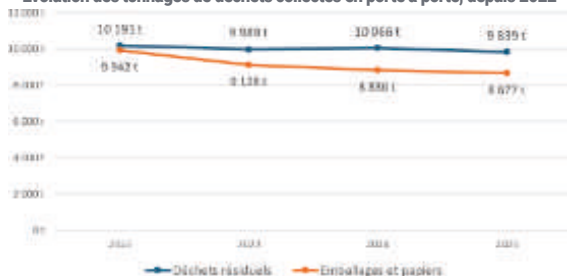


### Activité 2025 :

#### Collecte des déchets en porte à porte :

Sur l'année 2025, les services de Châteauroux Métropole ont collecté 8 677 tonnes de déchets d'emballages et papiers et 9 839 tonnes de déchets résiduels, soit un total de 18 516 tonnes. Par rapport à 2024, les quantités de déchets d'emballages et papiers collectés baissent de 2 %, les tonnages de déchets résiduels suivent la même tendance.

Evolution des tonnages de déchets collectés en porte à porte, depuis 2022

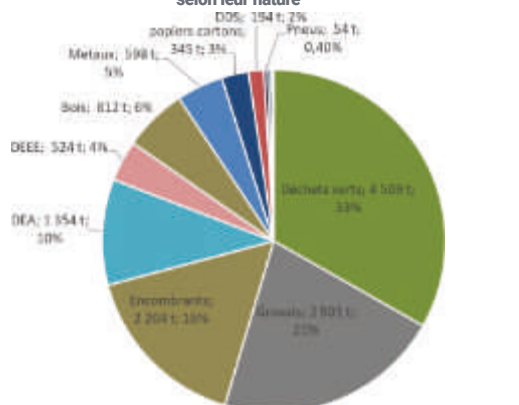


#### Collecte des déchets en déchèteries :

Par ailleurs, 13 582 tonnes de déchets ont été collectés en déchèteries en 2025 dont :

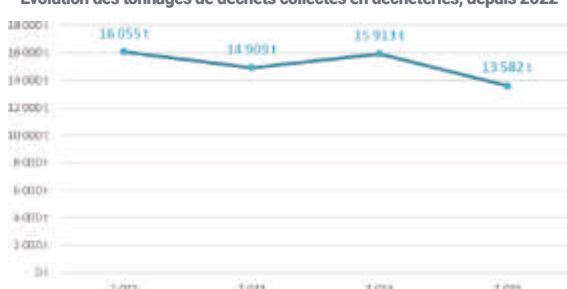
- 33 % de déchets verts (4 509 tonnes)
- 21 % de gravats (2 901 tonnes)
- Et 16 % d'encombrants (2 204 tonnes).

Ventilation des tonnages de déchets apportés en déchèteries en 2025, selon leur nature



Plus de 78 % des déchets collectés en déchèteries sont valorisés (valorisation matière ou organique) et 5 % suivent une filière spécifique (déchets d'équipement électriques et électroniques, déchets dangereux). Seuls 16 % des tonnages sont enfouis. Les tonnages enregistrés en 2025 traduisent une baisse significative de 15 % par rapport à ceux pris en charge en 2024. En revanche, comparée à l'année 2023, cette diminution est plus modérée, avec une baisse limitée à 9 %. Ces évolutions s'expliquent notamment par la mise en place du contrôle d'accès au cours de l'année 2025, ainsi que par une production de déchets verts particulièrement élevée sur la même période.

Evolution des tonnages de déchets collectés en déchèteries, depuis 2022



#### Adoption du PLPDMA des collectivités de l'Indre

L'élaboration du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) des collectivités de l'Indre s'est poursuivie en 2025. Entre février et mars 2025, quinze ateliers thématiques ont permis de définir une première version des objectifs et des actions transversales du programme. Ces orientations ont été validées par la commission consultative d'élaboration et de suivi le 3 avril 2025.

Le PLPDMA se fixe un objectif ambitieux : réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés (DMA) d'ici 2030 par rapport à 2010. Une consultation publique s'est déroulée du 5 mai au 15 juin 2025. À l'issue de cette phase de concertation, plusieurs ajustements ont été apportés et validés par la commission consultative le 18 juin 2025. Pour atteindre cette cible, 14 actions transversales, structurées autour de cinq axes stratégiques, sont communes à l'ensemble des collectivités. En complément, chaque collectivité déploie des actions locales adaptées à ses spécificités et à ses enjeux territoriaux. Châteauroux Métropole a adopté son plan d'actions local lors du Conseil communautaire du 30 septembre 2025. La signature officielle du programme est intervenue le 28 novembre 2025.

Ainsi, Châteauroux Métropole déploie son programme autour de 19 fiches actions :

#### Promouvoir la consommation responsable et réduire le gaspillage alimentaire.

- Accompagner les événements locaux dans la réduction de leurs déchets,
- favoriser l'approvisionnement des cantines en produits locaux,
- lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective,
- distribuer des contenants réutilisables aux habitants,
- expérimenter l'usage de couches compostables dans les crèches.

#### Faciliter la gestion des déchets organiques.

- Améliorer la gestion des biodéchets dans les structures collectives,
- encourager le broyage des végétaux à domicile,
- mettre en place une collecte spécifique des biodéchets à l'issue des événements,
- développer le compostage individuel,
- soutenir le compostage partagé en habitat collectif.

#### Soutenir la réparation et le réemploi.

- Faire émerger un projet de ressourcerie intégrant une recyclerie numérique,
- accompagner la création d'une pépinière de réparateurs.

#### Sensibiliser et montrer l'exemple.

- Intégrer une clause « déchets » dans les contrats de location des salles municipales,
- informer et sensibiliser les propriétaires de locations saisonnières,
- introduire des clauses relatives au réemploi et à la gestion des déchets dans les marchés publics,
- réduire les déchets et améliorer le tri au sein des services communautaires,
- organiser des animations conviviales adaptées aux enjeux locaux.

#### Réduire les déchets d'activités économiques pris en charge par la collectivité.

- Mettre en place des marchés hebdomadaires « zéro déchet »,

- accompagner les professionnels assimilés dans l'amélioration de la gestion de leurs déchets.

### Actions locales en faveur de la réduction des déchets

En 2025, la collectivité a poursuivi et amplifié ses actions afin d'accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets et l'amélioration du tri des biodéchets.

L'arrivée d'un guide composteur en juillet 2025 a constitué une étape clé, permettant de renforcer les actions de terrain, au plus près des citoyens, pour encourager le compostage et répondre aux questions du quotidien.

Dans cette dynamique, les modalités de distribution des composteurs individuels ont été repensées afin d'en faciliter l'accès. Des distributions gratuites, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins d'un an, ont ainsi été organisées directement au sein des quartiers résidentiels. En complément des huit distributions sur inscription menées au premier semestre, cette démarche de proximité a permis l'organisation de quatre distributions supplémentaires dans les quartiers Belle-Étoile, Fontchoir et Grands-Champs à

Châteauroux, ainsi qu'à Brassioux sur la commune de Déols. Au total, 624 composteurs individuels ont été remis aux habitants au cours de l'année 2025.

Par ailleurs, afin de proposer une solution adaptée aux personnes ne disposant pas de jardin, six nouveaux sites de compostage collectif ont été installés, portant à 29 le nombre total de sites sur le territoire, notamment en habitat collectif et en zone dense.

Ces actions ont été renforcées par une mobilisation importante à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, du 22 au 30 novembre 2025. Plusieurs temps forts ont été proposés au grand public : stands d'information sur les marchés, ateliers dédiés au réemploi du textile, visites du centre de tri, café compost à destination des agents de l'agglomération, projection du film Demain, distribution gratuite de broyat issu des déchets verts des déchèteries, ainsi que la signature du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), venant affirmer l'engagement durable du territoire en faveur de la réduction des déchets.

## FOCUS



### Mise en place du contrôle d'accès sur les cinq déchèteries communautaires

Un système de contrôle d'accès a été déployé à compter du 1er janvier 2025 dans l'ensemble des cinq déchèteries de l'Agglomération. Afin de permettre aux usagers de s'approprier progressivement ce nouveau modèle, une période de tolérance a été mise en place jusqu'au mois d'août 2025.

Ce dispositif repose sur la délivrance d'un Pass'déchets, accessible via l'application « Mes Déchets – Châteauroux Métropole », le site internet de la collectivité ou directement auprès des mairies de résidence, des Maisons France services et du Centre technique municipal de Châteauroux, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins d'un an. Le Pass'déchets se présente sous la forme d'un QR code dématérialisé, pouvant également être imprimé.

Dans les déchèteries des Sablons et d'Ardenes, l'accès est contrôlé par borne automatique, tandis que dans les déchèteries de Déols, de Montierchaume et d'Arthon, le QR code est scanné par le gardien à l'aide d'un dispositif mobile.

Hormis la présentation du Pass, les modalités d'accès aux déchèteries et les conditions d'apport sont restées inchangées.

À la fin de l'année 2025, 21 389 Pass'déchets ont été validés, représentant 61 % des foyers du territoire, traduisant une appropriation progressive du dispositif par les usagers. Ce contrôle d'accès permet désormais de réserver l'utilisation des déchèteries aux particuliers résidant sur le territoire de Châteauroux Métropole.

## Indicateurs 2025

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Nombre de composteurs distribués	387	5 513	3 965	679
Tonnages collectés SYTOM (tonnes), hors verre	20 768	20 133	18 902	18 516
Quantités d'emballages/papiers collectés SYTOM (kg/habitant)	136	125	121	119
Quantités d'emballages/papiers valorisés SYTOM (kg/habitant)	65,07	57	60	62
Quantités de déchets résiduels collectés SYTOM (kg/habitant)	140	137	138	135
Quantité de verre collecté (kg/habitant)	38,5	37	37	36
Taux de valorisation matière des déchets du SYTOM (%)	35	37	33	34

Périmètre SYTOM : = CDC Val de l'Indre Brenne + CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse + CA Châteauroux Métropole (recensement annuel INSEE)

Filière	Prestataire au 31/12/2021	Mode de valorisation
Cartons	COVED / Centre de tri de Montierchaume	Valorisation matière
Papiers	COVED	Valorisation matière
Métaux	DERICHEBOURG REVIVAL / HENault 36	Valorisation matière
Bois	Châteauroux Métropole / INDRE ENVIRONNEMENT	Valorisation matière
Déchets verts	Châteauroux Métropole / INDRE ENVIRONNEMENT	Valorisation organique
Gravats	SETEC	Valorisation matière
Tout-venant	SEG	Stockage
Déchets d'équipement d'ameublement (DEA)	ECOMOBILIER	Valorisation matière
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	ECOSYSTEM	Valorisation matière
Déchets diffus spécifiques (DDS)	ECODDS	Valorisation énergétique
Déchets dangereux des ménages	RECYDIS	Valorisation énergétique
Pneus VL conformes	MEGAPNEUS	Valorisation matière et énergétique
Pneus non conformes	MEGAPNEUS	Valorisation matière et énergétique
Piles et accumulateurs	COREPILE	Valorisation matière
Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)	DASTRI	Valorisation énergétique
Lampes et tubes	ECOSYSTEM	Valorisation matière
Petits extincteurs	ECOPEA	Valorisation matière
Cartouches d'impressions et toner	LVL	Valorisation matière
Radiographies	PHI INTERNATIONAL	Valorisation matière
Bouchons de liège	RECYDIS	Valorisation matière
Bouchons plastique	BOUCHON D'AMOUR	Valorisation matière
Huile moteur	RECYDIS	Valorisation énergétique
Huile alimentaire	MJR NEGOCE GRAISSE	Valorisation matière
Textile	AGIR / REFASHION	Valorisation matière
Plastiques (PP/PE)	REVIPLAST	Valorisation matière
Amiante ciment	SUEZ RV Centre Ouest	Enfouissement



## Service Voirie

## Activité 2025 :

## Réfection des couches de roulement Ville

- Rue du Gendarme Patrice-Comboliaud (680 ml)
- Rue Passageon (280 ml)
- Rue Becquerel (210 ml)
- Rue de Belle Rive (680 ml)
- Rue Schwob (190 ml)
- Rue Montaigne (380 ml)
- Rue Paul-Verlaine (80 ml)

## Réfection des trottoirs Ville

- Rue Becquerel
- Boulevard des Charmilles

- Rue Paul-Verlaine
- Rue Henriette-Labonne
- Rue des Frères Pichette

## Réfection des couches de roulement Agglo

- Travaux d'accompagnement TDF 25
- Avenue Charles-de-Gaulle
- Avenue de La Châtre
- Avenue de Blois
- Chemin du Petit Gireugne

## Aménagements divers Ville

- Aménagement de sécurité route de Velles

## FOCUS

## DSP Stationnement

La collectivité a délégué à l'entreprise EFFIA un contrat de Délégation de service public (DSP) par voie de concession pour l'exploitation du stationnement payant sur voirie et en ouvrage. Ce contrat a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une durée de 15 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2039.

Le concessionnaire a en charge le réaménagement et la modernisation des parcs existants : meilleure signalétique et affichage dynamique, mise en peinture des murs et des sols, rénovation de l'éclairage, la fourniture et pose de bornes de recharge sur 5 % des places hors-voirie conformément à la réglementation.



## Indicateurs 2025

Désignation de l'indicateur (en €)	2022	2023	2024	2025
Linéaire de voirie Ville renouvelé (ml)	1 450	2 500	1 890	2 500
Linéaire de voirie Agglomération renouvelé (ml)	1 150	850	350	1 240
Gestion du domaine public				
Nombre d'arrêtés rédigés	2 498	2 233	2 786	3 155
Nombre de DT et DICT traitées	1 131	1 353	1 256	1 399
Droits de place				
Nombre de terrasses estivales et annuelles	79	84	86	77
Nombre de terrasses couvertes	15	16	15	15
Nombre d'étalages	26	22	18	16
Nombre de métiers forains (Foire expo)	24	23	22	13
Nombre de commerçants sur les marchés (par semaine)	165	126	125	167



### Activité 2025 :

#### Travaux Agglomération

- Création de la voie de desserte Rue Adrienne-Bolland – ZI la Malterie à Montierchaume
- Mise en conformité des parkings poids lourds - ZI la Malterie à Montierchaume
- Fin de travaux de l'avenue Jacques-Chirac
- Création de bassin pour les eaux pluviales – rue Ampère à Châteauroux
- Réaménagement du Forum du Poinçonnet
- Aménagement secteur Gare
- Aménagement Ozans

#### Travaux Ville de Châteauroux

- Fin de travaux avenue Jacques-Chirac
- Rue Henri-Barboux
- Réaménagement de la rue de Chauvigny
- Réaménagement de la rue Ratouis-de-Limay
- Réaménagement de la rue Diderot et rue Rabelais
- NPRU : aménagement des abords du centre socioculturel de Beaulieu
- NPRU : Aménagement des rues Édouard-Branly et Prosper-Mérimée ouest

## FOCUS

Dans la poursuite des aménagements de voirie du centre-ville, la Ville de Châteauroux a décidé de lancer les travaux de réaménagement de la rue Diderot et la rue Rabelais.

L'objectif de ce réaménagement est d'harmoniser les revêtements de surface avec des matériaux qualitatifs, d'intégrer des alignements d'arbres et des zones d'espaces verts en pieds d'arbres et de redimensionner la voirie pour améliorer le cheminement des piétons.

#### Détails des travaux :

- Renouvellement d'une conduite d'adduction d'eau potable.
- La création ponctuelle d'un réseau d'eaux pluviales pour la récupération des eaux de surfaces et la réparation de canalisations existantes.
- La reprise du réseau d'éclairage public.
- Création d'une antenne de réseau de chaleur.
- Reconstruction des voiries et trottoirs avec des matériaux de qualité, favorisant confort et durabilité : pavés sur trottoirs, enrobés sur voirie similaire aux aménagements de la rue Henri-Barboux et de la rue de la République.
- Création d'un alignement d'arbre avec des pieds d'arbres végétalisés.

**Coût de l'opération : 875 000.00 euros HT.**

### Indicateurs 2025

Désignation de l'indicateur (en €)	2022	2023	2024	2025
Nombre de chantiers réalisés sur la ville (u)	10	12	10	1
Nombre de chantiers réalisés sur l'agglomération (u)	3	2	6	3
Nombre d'études réalisées pour des travaux ville(u)	12	13	11	13
Nombre d'études réalisées pour des travaux agglomération(u)	5	8	7	5
Budget alloué aux travaux ville en K€	4 879	3 337	2 412	3 176
Budget alloué aux travaux agglomération k€	1 245	2 325	2 534	1 978

**Activité 2025 :**

**Les principales opérations réalisées ont concerné :**

- Le renouvellement des réseaux de la Route de Châtelleraut, de la Rue de Strasbourg, de la Rue Arthur Rimbaud, de la Rue de Chauvigny, d'un tronçon de la Rue Grande, des Rues Diderot-Rabelais-Barboux à Châteauroux
- La mise en place de débitmètres pour optimiser le suivi des réseaux et la gestion des fuites d'eau à Châteauroux et à Déols
- Le renforcement du refoulement d'eaux usées entre le château des Planches et Boutru à Saint-Maur
- Les acquisitions et travaux de démolition dans les périmètres de protection des captages de Montet-Chambon
- Les travaux de renforcement et de mise en sécurité des réservoirs d'Ardenes, de Châteauroux et de Montierchaume
- L'interconnexion de secours en eau potable entre Déols et Malterre

- Le renouvellement des équipements et la mise en sécurité du poste de refoulement situé Allée des Sablons et la réhabilitation d'une partie des réseaux du Forum au Poinçonnet
- Les travaux de renforcement des stations d'épuration d'Ardenes, de Diors, de Montierchaume et de Vasson à Jeu les Bois.

L'année 2025 a également été marquée par le lancement de la procédure de renouvellement des Délégations de Service Public (audit réalisé par un AMO) et par l'avancement de la démarche de reconquête de la qualité de l'eau potable sur nos captages stratégiques de Déols et d'Ardenes (validation des aires d'alimentation des captages, réalisation des diagnostics multi-pressions, audit des pratiques des agriculteurs).

Concernant l'assainissement des eaux usées, les études de diagnostic des systèmes d'assainissement sont lancées pour la totalité des équipements de l'agglomération. Les dossiers d'Ardenes, Châteauroux, Montierchaume et Saint-Maur en sont au stade de finalisation du schéma directeur, outil de planification des actions prioritaires.

**FOCUS**

Les travaux de renforcement et de sécurisation de l'alimentation électrique des stations d'eau potable de Montet-Chambon à Déols ont débuté en octobre 2025. Confiés à SAUR, dans le cadre du contrat de délégation de service public d'eau potable, ils consistent à renouveler la totalité du dispositif existant (armoires électriques, poste transformateur, câbles, supervision, automatisme) qui reposait sur des cellules hautes tension datant de l'origine de ces captages... La mise en service est prévue au printemps 2026.

**Indicateurs 2025**

Indicateurs d'activité	2022	2023	2024	2025
Rendement moyen pondéré du réseau d'eau (%)	87,4	86,9	83,9	Info disponible en sept
Quantité moyenne d'eau consommée par branchement (m³)	134	130	118	Info disponible en sept
Volume total consommé (m³)	4 068 701	4 004 785	3 922 397	Info disponible en sept
Taux de conformité des paramètres microbiologiques (%)	99	100	100	Info disponible en sept
Taux de conformité des paramètres physico-chimiques (%)	89	89	75	Info disponible en sept
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,26	0,29	0,32	Info disponible en sept
Volume total d'eaux usées traitées en stations d'épuration (m³)	3 629 244	3 903 571	4 882 585	Info disponible en sept
Quantité de boues produites (t)	1 932	1 869	2 004	Info disponible en sept
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement (%)	0,34	0,37	0,27	Info disponible en sept

**Activité 2025 :****Les Transports urbains :**

Les 12 lignes de bus HORIZON gratuits, opérées par le délégataire KEOLIS (certification ISO 14001), continuent d'offrir une solution de déplacement essentielle pour les habitants de l'Agglomération. Un suivi régulier des demandes des usagers, des nouveaux besoins du territoire, et des ajustements pertinents permettent d'améliorer de façon continue le service rendu. En 2025, un nouvel arrêt a par exemple été créé avenue Patureau-Francoeur à Châteauroux.

Châteauroux Métropole reste engagée dans une démarche d'amélioration continue de l'accessibilité afin d'offrir un réseau de transport adapté à tous. Le réseau compte 506 arrêts. 73 % des quais sont accessibles aux personnes à mobilité réduite en 2025 (bordure haute, zébra et aménagement PMR). La fréquentation du service Handibus a par ailleurs encore augmenté en 2025 (+205 trajets par rapport à 2024).

La collectivité prépare également l'évolution du mix énergétique de sa flotte, et a commandé plusieurs bus électriques qui seront mis en service dans les prochains mois.

**Les Transports scolaires**

Le transport scolaire est un service essentiel pour de nombreux élèves sur l'ensemble de l'agglomération. Châteauroux Métropole mène une politique d'optimisation des circuits afin de maîtriser les coûts et l'impact environnemental, tout en garantissant un service efficace et en toute sécurité sans allonger les temps de parcours pour les élèves.

Le marché de transport a été renouvelé en 2025 pour une durée de quatre ans. Ce sont désormais trois sociétés qui assurent le transport des 1 136 élèves des 25 circuits de l'agglomération.

Le service veille à la qualité du transport scolaire en réalisant des tournées de contrôle. Cela permet notamment de :

- identifier d'éventuelles difficultés et d'ajuster l'organisation nécessaire,
- sensibiliser les jeunes aux règles de sécurité à bord des véhicules,
- promouvoir des comportements responsables et citoyens dans les transports.

En 2025, Châteauroux Métropole a également mis en place un nouvel outil de billettique, Matawan, pour accompagner en temps réel les usages du service de transport scolaire (parcours des bus, usage par les enfants inscrits, etc.)

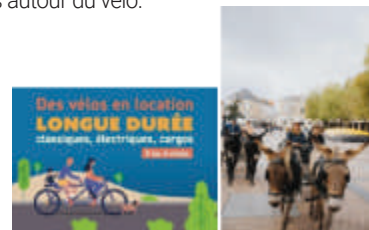
Un flyer « Sécurité et Citoyenneté - Adoptons la bonne attitude ! » avec un rappel sur les consignes sécurité (avant et pendant le trajet et à l'arrivée) a été réalisé et distribué à la rentrée 2025 avec les cartes de transport scolaire à l'ensemble des élèves.

**Actions de promotion des déplacements cyclables**

- Développement de ses infrastructures cyclables : 169 km de voies sont aujourd'hui disponibles (pistes cyclables, bandes cyclables et espaces partagés vélo/piéton). En 2025, plus de 2,3 kilomètres ont été aménagés à Montierchaume (ZAE de la Malterie) et à Châteauroux

(avenue Jacques-Chirac, rue Ratouis-de-Limay, et RD920).

- Développement d'une offre de services de plus en plus étoffée, avec :
- 69 box sécurisés et 276 arceaux pour stationner son vélo.
- Maintien d'une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et de 100 € pour un kit de conversion d'un vélo musculaire en VAE.
- Mise en place en juin 2025 d'un dispositif de soutien à la location longue durée de vélos. Une aide de la collectivité permet de louer un VAE, un VTCAE, un vélo cargo, un vélo classique ou un VTT pour 3 ou 6 mois à un tarif avantageux. Cela permet de tester la pratique du vélo dans son quotidien avant de passer à un éventuel achat. La location s'effectue auprès de Fleeta, et le retrait et la maintenance des vélos est réalisé par l'association Mob d'Emploi.
- Poursuite du programme "Tous à vélo", avec pour objectif d'encourager la pratique du vélo.
- L'Agglomération a ainsi soutenu deux challenges interscolaires organisés par l'USEP36 en mai (Brassieux) et en octobre (La Margotière), permettant de regrouper plusieurs dizaines d'enfants sur des défis et jeux autour du vélo.
- Châteauroux Métropole était également présente sur le Village Vélo du Tour de France le 12 juillet 2025 à Belle-Isle.
- Enfin, Châteauroux Métropole a organisé sa première « Journée sans voiture » le dimanche 21 septembre 2025 pour laisser la place aux vélos et aux piétons, et découvrir le centre-ville autrement. Au programme : animations, démonstrations, découvertes sportives et touristiques, et ateliers autour du vélo.

**Soutien au covoiturage**

- Châteauroux Métropole poursuit son soutien au développement du covoiturage du quotidien. Elle a renouvelé son partenariat avec la plateforme Blablacar Daily pour une année supplémentaire et maintient son système d'incitations financières pour tous les trajets entre 5 km et 60 km. Le nombre de trajets réalisés en 2025 a fortement augmenté (+ 5 160). Plusieurs animations et sensibilisations ont été organisées afin de faire connaître le dispositif.
- Un challenge à destination des employeurs a notamment eu lieu en juin : pendant 15 jours, les usagers étaient invités à faire le plus de trajets possibles. Les trois meilleurs ont été récompensés lors du Défi inter-entreprises de la BGE Berry Touraine.



## Autopartage

- Châteauroux Métropole promeut enfin les modes de déplacement alternatifs à travers l'autopartage. En partenariat avec Getaround, quatre voitures sont disponibles 24h/24 et 7j/7, en centre-ville et à proximité de la gare. En 2025, 250 locations ont été effectuées.

## 10 actions ont été priorisées d'ici à l'année 2029 :

- planifier la rénovation énergétique du patrimoine immobilier de Châteauroux Métropole : une planification des investissements a été mise en place pour la rénovation énergétique des écoles (1M€/an). En 2025, l'école du Grand Poirier a pu en bénéficier,
- accompagner la transformation de la restauration collective (cuisines décentralisées, approvisionnement local, cuisine plus végétale) : le travail de transformation largement réalisé en 2024 a été poursuivi en 2025, et le potager municipal, qui approvisionne une partie des offices de restauration, a été étendu,
- développer l'usage des modes de transports doux (cf. supra),
- évolution du mix énergétique de la flotte de bus Horizon (cf. supra),
- réduire le gaspillage alimentaire et mettre en place une solution de collecte et de traitement des déchets alimentaires dans les cantines scolaires et les établissements du CCAS : une étude a été réalisée avec le CPIE en 2025 pour identifier des leviers de réduction du gaspillage alimentaire, avec un diagnostic complet et des pesées dans deux offices,
- réduire la quantité et améliorer le tri des déchets des équipements de la collectivité,

## Pilotage de la Transition écologique

Suite à la réalisation de son bilan des émissions de gaz à effet de serre en 2024, Châteauroux Métropole a validé son plan de décarbonation en début d'année 2025.

- offrir de nouvelles solutions de déplacements pour les agents et les élus : un travail a été mené pour la mise en place du Forfait mobilités durables prévue en 2026. Des échanges ont également eu lieu pour mettre à disposition des vélos à assistance électrique aux agents du service paysage et biodiversité et aux éducateurs sportifs,
- favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés et décarbonés,
- développer le réseau de chaleur urbain et garantir un mix énergétique > 80 % EnR : depuis septembre 2025, ont lieu les premiers raccordements du parc de logements Scalix au système de géothermie dans le quartier Saint-Jean. D'autres bâtiments seront progressivement raccordés dans les prochaines années,
- entamer une réflexion sur des achats durables, préfigurant un SPASER : une trentaine d'agents ont bénéficié d'une formation animée par l'association RESECO pendant une demi-journée en novembre 2025 afin de les sensibiliser aux achats durables. Le travail d'élaboration du SPASER a également été réalisé ; celui-ci a été présenté et validé par les services, le CODIR et les élus en décembre 2025.

## FOCUS

En 2025, Châteauroux Métropole est entré dans le programme de labellisation « Territoire engagé pour la Transition écologique » de l'ADEME. Ce programme national permet d'être accompagné par un conseiller spécialisé sur une durée de quatre ans, qui contrôle et oriente l'avancée des actions pour la transition écologique. La collectivité peut ainsi viser une labellisation (de 1 à 4 étoiles).

Fin 2025, Châteauroux Métropole a validé la mise à jour de sa feuille de route sur la transition écologique. Celle-ci se décline en 38 actions, regroupées autour de six axes :

- Plus de sobriété dans l'usage des ressources.
- Plus d'énergies renouvelables.
- Des déplacements quotidiens moins émetteurs.
- La nature préservée pour une meilleure santé.
- L'agriculture locale au profit d'une alimentation saine.
- Vers le 0 déchet et l'économie circulaire.

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Fréquentation (nb de voyages)	4 799 561	4 702 138	4 870 327	4 953 192
Fréquentation (nb de voyages TPRM)	9 074	9 003	9 658	9 863
Offre (km)	1 718 912	1 833 701	1 789 294	1 900 000
Véhicules	42	42	43	42
Âge moyen du parc	8,1	8,7	8,9	9,2
Produit net du versement transport	5 778 794	6 190 735	6 463 332	6 464 274

### Circuits de transport scolaire

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Cartes délivrées	1 249	1 236	1 233	1 136
Nombre de circuits	25	25	26	25
Nombre de circuits mixtes	5	4	4	4

### Aide à l'acquisition d'un VAE ou kit de conversion

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Demandes validées	491	468	327	225

### Autopartage

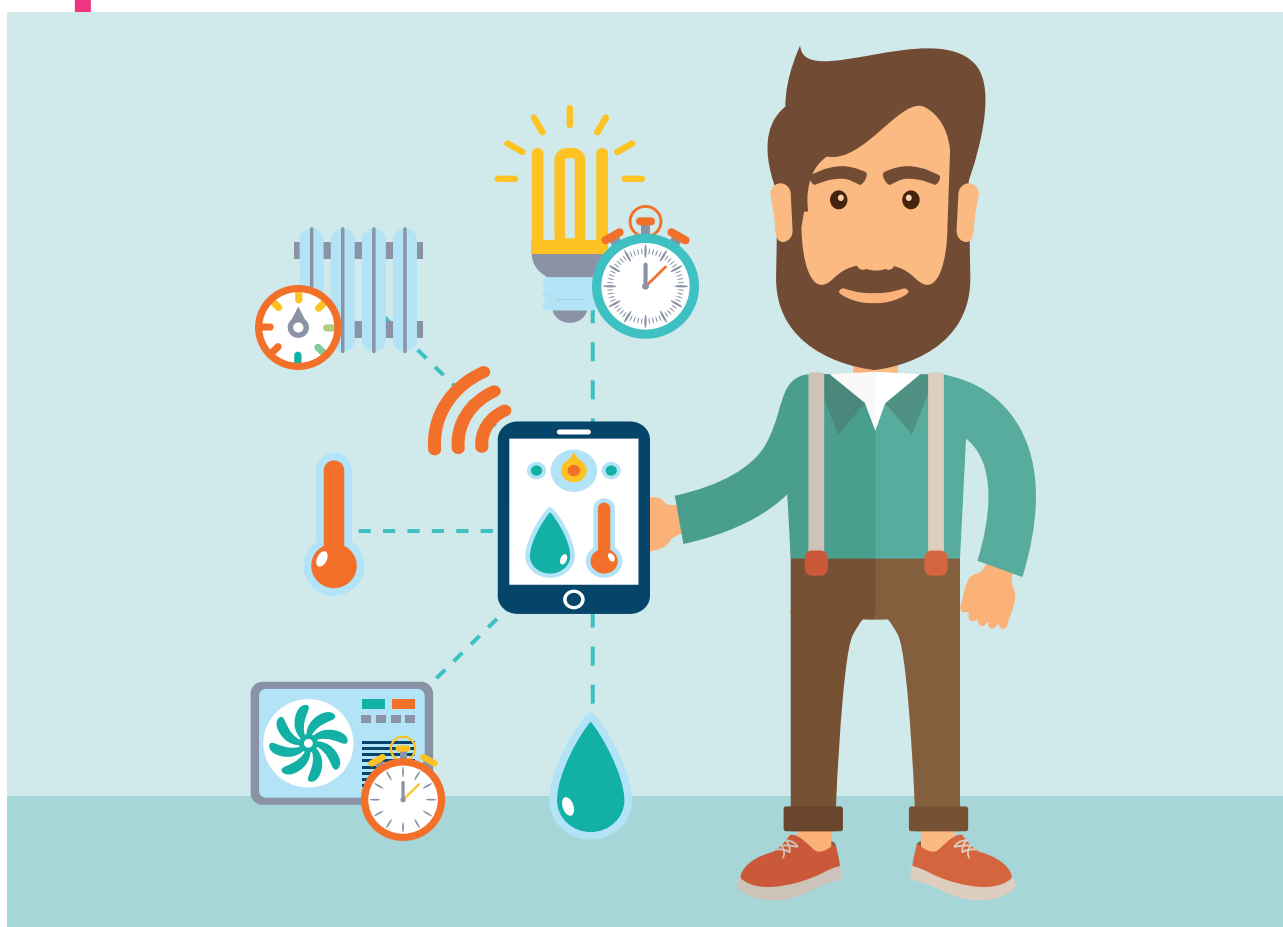
Désignation de l'indicateur	2024 (6 mois ½)	2025
Nombre de locations	117	250
Distance médiane	124	140
Durée médiane	20	27

### Covoiturage

Désignation de l'indicateur	2024 (3 mois ½)	2025
Nombre d'inscrits	446	666
Nombre de trajets	1 655	9 103
Distance parcourue (km)	42 661	240 477
Emissions évitées (kilos de CO2)	9 283	52 328



## DGA : AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS



## Service : Maintenance bâtiments

**Activité 2025**

Le service Maintenance des bâtiments conduit une politique d'intervention structurée autour de quatre priorités majeures :

- sécurité des usagers,
- continuité de service public,

**Pôle entreprises :****1. Plan Canicule – Adaptation du patrimoine scolaire au changement climatique**

Dans le cadre de l'adaptation des bâtiments aux épisodes de fortes chaleurs, la collectivité déploie un programme d'amélioration du confort thermique dans les écoles à travers l'installation de volets roulants solaires ou de stores intérieurs à motorisation solaire dans les établissements suivants :

- école maternelle Martin-Luther-King,
- écoles maternelle et élémentaire des Marins,
- écoles maternelle et élémentaire Saint-Martial,
- école maternelle Montaigne.

Enjeux stratégiques :

- amélioration du confort des élèves et des équipes pédagogiques,
- réduction de l'impact thermique sans recours systématique à la climatisation,
- diminution des consommations énergétiques,
- anticipation des obligations futures liées à la performance énergétique des bâtiments publics.

**2. Modernisation des équipements sportifs - Remplacement de l'éclairage du terrain de football du stade Gaston-Petit**

Installation d'un éclairage LED dynamique piloté par tablette, permettant d'adapter l'intensité lumineuse selon l'usage du terrain.

Enjeux stratégiques :

- réduction significative des consommations électriques,
- adaptation de l'intensité lumineuse selon l'usage (entraînement, compétition, entretien),
- amélioration de la qualité d'éclairage pour les usagers,
- diminution des coûts de maintenance.

**3. Performance énergétique des équipements culturels - Remplacement complet de l'éclairage de la médiathèque Équinoxe :**

- remplacement complet du système d'éclairage par des équipements LED,
- mise en place d'un système automatisé d'allumage et d'extinction.

- performance énergétique,
- maîtrise des dépenses publiques.

Ces orientations guident les investissements et les actions engagées sur l'ensemble du patrimoine communal et intercommunal.

Gain énergétique estimé : 60 % par rapport à l'ancien système.

Enjeux stratégiques :

- réduction immédiate des charges de fonctionnement,
- contribution aux objectifs de transition énergétique,
- modernisation d'un équipement culturel structurant.

**4. Sécurisation du Centre technique municipal**

La collectivité poursuit le renforcement du dispositif de sécurité du Centre technique municipal (CTM). Les actions réalisées comprennent :

- la finalisation du système de contrôle d'accès avec installation de lecteurs de badges sur l'ensemble des accès extérieurs et sur certains accès intérieurs sensibles,
- l'installation de portes motorisées pour les hangars véhicules, équipées d'un système d'ouverture automatisé par détection de type « télépéage ».

Enjeux stratégiques :

- sécurisation d'un site stratégique pour le fonctionnement des services municipaux,
- protection du matériel et des véhicules municipaux,
- amélioration des conditions de travail des agents,
- meilleure gestion et traçabilité des accès.

**5. Réfection des sanitaires du site de la Pingaudière**

Une opération de démolition et de reconstruction complète des sanitaires a été réalisée afin de répondre aux besoins actuels des enfants accueillis sur le site.

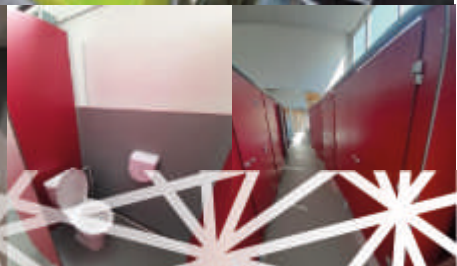
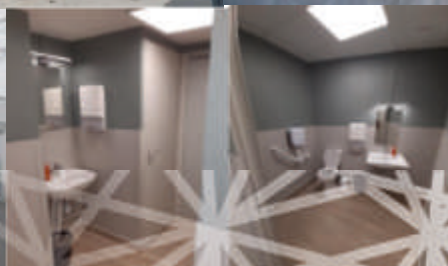
Enjeux stratégiques :

- amélioration des conditions d'accueil des enfants,
- mise aux normes des équipements sanitaires,
- modernisation des installations existantes.

**6. Réfection des sanitaires de l'office de tourisme - Réfection complète des sanitaires de l'office de tourisme**

Enjeux stratégiques :

- amélioration des conditions de travail des agents,
- mise aux normes des équipements sanitaires,
- modernisation des installations existantes.



## Pôle Régies Bâtiments :

Nombre de nouvelles demandes d'interventions en régie en 2025 : 4 964.

Nombre de demandes clôturées pour 2025 : 5 078.

### 1. Banque d'accueil - MLC Belle Isle

La régie menuiserie a réalisé une banque d'accueil pour la Maison de la culture et des loisirs de Belle-Isle, permettant :

- l'amélioration des conditions de travail du personnel,
- l'optimisation de l'accueil du public,
- l'intégration d'un espace adapté aux personnes à mobilité réduite.

### 2. Fabrication d'un garde-corps - Espace la Fayette

La régie serrurerie a assuré la fabrication et la pose d'un garde-corps pour l'entrée de la pépinière d'entreprises de l'espace La Fayette.

Cette intervention contribue à la sécurisation des accès et à la mise en conformité des installations.

### 3. Protection de mur pour le Gymnase Jablonsky

La régie peinture a réalisé la pose d'un revêtement mural de protection afin de prévenir les éclats de béton provoqués par les impacts des palets de hockey.

L'opération a également permis la réfection complète des vestiaires.

Enjeux stratégiques :

- amélioration de la durabilité des équipements sportifs,
- réduction des coûts d'entretien futurs,
- amélioration du confort des usagers.

## Pôle Sécurité et Conformité

L'année 2025 a été marquée par une activité importante en matière de contrôle réglementaire et de suivi de la conformité des bâtiments.

Contrôles et maintenance réglementaire

- 1 204 visites de contrôle et de maintenance réalisées,
- 221 visites effectuées directement par le pôle conformité.

Non-conformités

- 189 observations recensées,
- 142 observations déjà levées. ;

Commissions de sécurité

- 24 commissions de sécurité organisées en 2025,
- 52 prescriptions émises,
- 33 prescriptions levées à ce jour.

Ces actions contribuent directement à la sécurisation des établissements recevant du public et à la conformité réglementaire du patrimoine.

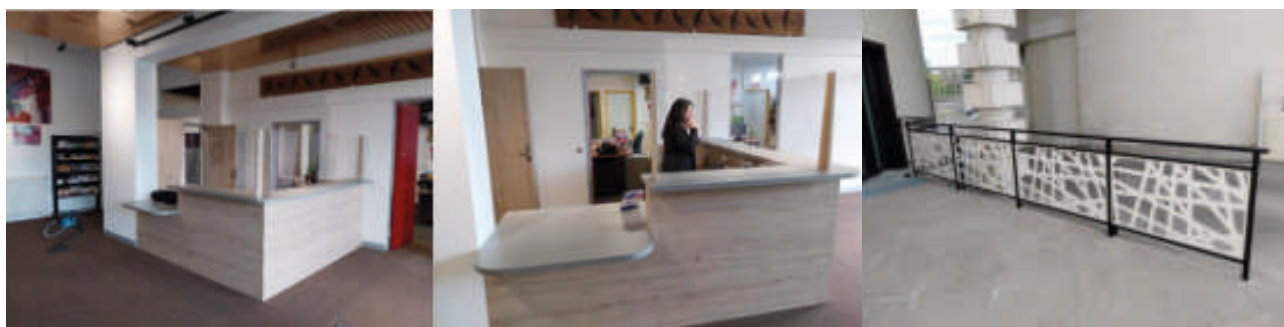
Renouvellement et structuration des marchés de maintenance  
Dans une logique d'optimisation du pilotage technique et financier du patrimoine, plusieurs marchés structurants de maintenance ont été renouvelés ou mis en place au cours de l'année.

Ces renouvellements concernent notamment :

- le marché de maintenance des systèmes de sécurité incendie (SSI), afin de garantir la conformité réglementaire des équipements et la sécurité des usagers dans les établissements recevant du public,
- la mise en place d'un marché dédié à la maintenance des équipements scéniques, permettant d'assurer la fiabilité et la pérennité des installations techniques des équipements culturels de la collectivité,
- le renouvellement du marché de maintenance des ascenseurs ainsi que des portes et portails automatiques, visant à renforcer le suivi technique, améliorer la continuité de service et maîtriser les coûts d'exploitation.

Enjeux stratégiques :

- sécurisation réglementaire des installations techniques ;
- amélioration de la continuité de service des équipements publics ;
- structuration et professionnalisation du pilotage des contrats de maintenance ;
- optimisation des coûts d'exploitation à moyen et long terme.



### Sécurisation et optimisation des contrats de maintenance :

Dans un contexte d'exigence accrue en matière de sécurité des usagers, de continuité de service et de maîtrise des dépenses publiques, la collectivité engage la mise en place d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dédié au suivi des contrats de maintenance des ascenseurs et des fermetures motorisées.

Cette démarche poursuit trois objectifs stratégiques majeurs :

#### 1. Renforcer la sécurité et la qualité de service

- améliorer le contrôle de la qualité des interventions réalisées sur le patrimoine,
- garantir la conformité réglementaire des équipements,
- réduire les pannes récurrentes et améliorer la continuité d'exploitation.

#### 2. Maîtriser les coûts et optimiser les dépenses

- analyser les devis et prévenir les surcoûts injustifiés,
- vérifier la conformité des facturations,
- identifier des leviers d'optimisation contractuelle et budgétaire.

#### 3. Sécuriser juridiquement et contractuellement la collectivité

- s'assurer du respect des engagements contractuels des prestataires,
- renforcer le pilotage des marchés de maintenance,
- limiter les risques contentieux liés à la défaillance des équipements.

### Indicateurs 2025 :

	2022		2023		2024		2025	
	Nbre de bât	Surface m <sup>2</sup>	Nbre de bât	Surface m <sup>2</sup>	Nbre de bât	Surface m <sup>2</sup>	Nbre de bât	Surface m <sup>2</sup>
Ville de Châteauroux	310	334 647	310	334 647	310	334 647	313	335 199
Agglomération	93	116 360	93	116 360	93	116 360	96	118 200
Saint-Maur	34	12 343	- (*)	- (*)	- (*)	- (*)	- (*)	- (*)
Coût global de la maintenance externe (en €)	2 375 111		3 230 179		5 572 224		5 747 864	

(\*) Les services de la Direction du Patrimoine n'interviennent plus sur la commune de Saint-Maur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la commune de Saint-Maur ayant souhaité se retirer de la convention mutualisation services communs Patrimoine.

### Service travaux régie

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Investissement (en €)	110 575	158 187	132 452	75 240
Fonctionnement (en €)	330 873	344 562	336 140	342 273
Coût global de la maintenance interne (en €)	441 448	502 749	468 592	417 513
Coût global de la maintenance interne et externe (en €)	4 116 326	5 158 751	6 040 816	6 165 377

## Service Travaux neufs - Conduite d'Opérations

### Activité 2025 :

L'activité du service a été rythmée afin de tenir les engagements du plan de charge, avec notamment la fin de la réhabilitation de l'OSAT, la poursuite des travaux de démolition de l'école Buffon, les démolitions de maisons à Déols au lieu-dit Les Paillettes, le chantier de l'office de Touvent 2<sup>e</sup> tranche, la continuité sécuritaire des écoles, livraison du CSC Beaulieu, rénovation de l'école Le Grand Poirier élémentaire, le poste de police St-Jean, Les Ateliers relais, travaux pour l'accessibilité au Conservatoire, aménagement des bureaux pour accueil du CNFPT au centre Colbert entre autres.

**Nombre de dossiers et chantiers traités dans l'année : 52 dossiers.**

**Nombre d'agents dans le service : 6.**

**Soit une moyenne de 8,5 dossiers par agents (en comptant**

**l'ingénieur études d'opportunités).**

**Maîtrise d'œuvre en interne : 50 dossiers.**

**Maîtrise d'œuvre externe : 2 dossiers.**

**Dossiers en études en 2025 pour chantiers en 2026 :**

- Conformité de l'immeuble Bourdillon,
- Rénovation de l'office Jean-Zay et de son patio,
- Aménagement d'un bâtiment sur le site de l'usine à gaz pour accueillir le club de Billard,
- Transformation de Madeleine-Sologne pour accueillir le Cercle de l'épée.
- Dossiers traités par la dessinatrice : 38
- Constats avant expertises : 12
- Études de faisabilités et d'opportunités : 6

## FOCUS

La rénovation énergétique de l'école élémentaire Le Grand Poirier pour 1 230 000 € ainsi que la création de son office. Le chantier s'est déroulé en site occupé nécessitant une coordination étroite avec les autres services et le directeur de l'école.

- Isolation thermique par l'extérieure,
- Remplacement des menuiseries extérieures,
- Création d'un local de traitement d'air,
- Reprise complète des sanitaires,
- Electricité, plomberie, peinture, fresque décorative.

### Indicateurs 2025

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2024
Investissement réalisé budget Ville (en €) <sup>(1)</sup> :	1 968 700	8 872 885 Dont 3 782 186 sur la Chapelle Saint-Denis	5 270 000	8 416 445*

\*travaux mandatés en 2025 y compris les reports

Ces montants ne tiennent pas compte de l'accompagnement du service sur les dossiers gérés financiers par les autres services et DGA, notamment et entre autres GPS Balsan et secteur Gare, Cerabati, restauration scolaire



### Activité 2025 :

**Contrat de performance énergétique :** Le nouveau contrat de performance énergétique (CPE) a été notifié à l'entreprise Engie Ssolutions avec une date de démarrage le 1<sup>er</sup> juin 2025 pour une durée de huit ans. Le marché est un groupement de commande composé de six membres : Ville de Châteauroux (mandataire), Châteauroux Métropole, le CCAS, les villes de Saint-Maur, Le Poinçonnet et Déols. Le périmètre du marché est composé de 215 bâtiments dont 138 sites incluant une prestation de performance énergétique avec fourniture d'énergie pour le chauffage des bâtiments (prestation P1). La performance attendue est une économie d'énergie de 4,8 %.

### Déploiement du réseau de chaleur de la ville de Châteauroux :

La ville de Châteauroux développe un réseau de chaleur urbain sur l'ensemble de son territoire. Pour mémoire, le contrat de DSP a été attribué en octobre 2024 à la société Engie Solutions pour une durée de 30 ans. Celle-ci a créé une société dédiée : Société de Distribution de Chauffage de Châteauroux (SDCC). Pour développer le réseau, la ville a fait l'acquisition des deux réseaux urbains privés gérés auparavant par les bailleurs sociaux : le réseau de chaleur sur géothermie

profonde du quartier Saint-Jean (Scalis) et le réseau de chaleur biomasse de Beaulieu (OPAC 36).

### Travaux réalisés et en cours :

- Remplacement du chauffage du gymnase Jean-Monnet : dépose des trois aérothermes à eau inadaptés à la pratique du badminton. Mise en place de six radiants gaz en plafond, appareils recyclés provenant du gymnase Georges-Faurt (déposés lors des travaux de rénovation).
- Travaux de rénovation de la ventilation des vestiaires du CTM : remplacement des caissons de soufflage et d'extraction, création d'une ventilation dédiée aux espaces douches et sanitaires.
- Travaux de climatisation des bureaux de la médiathèque : lancement d'une consultation pour la réalisation de travaux pour la climatisation des bureaux de la médiathèque afin de rafraîchir les locaux pour le bien-être des agents.
- Installation de bornes de recharge au dépôt bus : fourniture et mise en place de six bornes de recharge pour l'alimentation des bus électriques commandés par Châteauroux Métropole. Installation également de cinq bornes de recharge en prévision de la mise en circulation des navettes autonomes.



### Travaux d'installations de centrales photovoltaïques en ombrières et en toiture de bâtiments

Dans l'optique de poursuivre la transition énergétique du territoire en développant la production d'énergies renouvelables afin d'atteindre les engagements du Plan climat air énergie territorial (PCAET) et du Schéma directeur des énergies renouvelables (SDEnR). La ville de Châteauroux, en partenariat avec la SEM EnER Centre-Val de Loire a réalisé et mis en service, au travers de la société Châteauroux Métropole Énergie, la solarisation de 11 sites sur le territoire de Châteauroux Métropole :

Site	Puissance installée kWc	Date de mise en service	Energie produite 2025 MWh
Dépôt bus (surface couverte en toiture 2 138 m <sup>2</sup> )	498	24/06/2025	296
Stade Gaston-Petit (2 000 m <sup>2</sup> en ombrière parking)	463	29/01/2026	0
Aérodrome de Villers (surface couverte en toiture 388 m <sup>2</sup> )	81	23/06/2025	52
Centre technique municipal (2 170 m <sup>2</sup> en ombrière parking)	291	15/10/2025	48
Grand buisson Ardentes (933m <sup>2</sup> en ombrière parking)	212	06/01/2026	0
Stade La Margotière (2 059 m <sup>2</sup> en ombrière parking)	445	06/01/2026	0
La Gayerterie Étrechet (661 m <sup>2</sup> en ombrière parking)	149	28/11/2025	4
Parking stade Saint-Maur (1 357 m <sup>2</sup> en ombrière parking)	309	28/11/2025	9
Skate Park La Margotière (2 100 m <sup>2</sup> en ombrière parking)	499	30/01/2026	0

La production annuelle prévisionnelle pour l'ensemble des sites est de 4 029 MWh représentant la consommation annuelle de 2 100 habitants.

**Indicateurs 2025 :**

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
<b>Indicateurs d'activité Ville</b>				
Bâtiments intégrés au marché de chauffage (CPE depuis 2016)	116	143	133	133
Points de comptage suivi	772	814	814	602 <sup>(1)</sup>
Bâtiments alimentés par ENR	5	5	5	5
Production d'ENR (en MWh)	485	508	521	569
Consommation d'énergie pour l'éclairage public (EP) (en MWh)	2 872	2 584	2 224	2 250
Consommation d'énergie du patrimoine hors éclairage public (en MWh)	20 377	16 031	20 456	13 871
Consommations d'eau (avec Espaces verts) (en m <sup>3</sup> )	91 735	82 577	92 617	65 134
<b>Indicateurs d'activité Agglo</b>				
Bâtiments intégrés au marché de chauffage (CPE depuis 2016)	6	8	16	16
Points de comptage suivi	196	212	212	140 <sup>(1)</sup>
Bâtiments alimentés par ENR	2*	2*	2*	2*
Production d'ENR (en MWh)	1 462	2 910	2 780	3 149
Consommation d'énergie pour l'éclairage public (EP) (en MWh)	378	316	298	271
Consommation d'énergie du patrimoine (hors EP) (en MWh)	6 523	7 368	10 045	8 001
Consommations d'eau (en m <sup>3</sup> )	27 500	27 964	24 574	28 020

\*ZIAP bâtiment 670 : pompe à chaleur sur sondes géothermiques (100 % ENR) Balsanéco : pompe à chaleur sur nappe géothermique (83% ENR, 7 % appoint gaz).

(1) Nombre de points de comptage répertoriés en 2025 sont uniquement les points des fournisseurs institutionnels, hors sous-comptage.



AÉRO-CLUB  
de CHATEAURoux - VILLERS



CHATEAURoux  
AÉRO-CLUB

**Service Foncier**

**Activité 2025 :**

Le service foncier procède aux acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des travaux et/ou opérations d'aménagement portés par la Ville de Châteauroux et Châteauroux Métropole. Il assure également la bonne gestion du patrimoine communal en procédant à la commercialisation des lotissements communaux, à la vente du patrimoine désaffecté et à la gestion locative.

Au cours de l'année 2025, 40 actes achat/vente ont été signés pour répondre aux besoins en matière de développement économiques (ZAC d'Ozans), de mobilité (création de cyclables sur la zone du Forum), de protection de la ressource en eau potable (Captages de Montet et Chambon à Déols) et d'aménagement urbain (secteur gare, réserve foncières quartier Bitray, OAP Villegongis, NPRU, etc.).

- 24 actes authentiques pour le compte de la Ville de Châteauroux (14 acquisitions ; 10 ventes).
- 16 actes authentiques pour le compte de Châteauroux métropole (15 acquisitions et 1 cession).

Pour certains dossiers, le service foncier procède à la rédaction des actes d'acquisition ou de cession de biens immobiliers en la forme administrative. Cette faculté, alternative à l'acte notarié,

permet de gagner en autonomie dans le respect des modalités formelles strictes garantissant la validité et l'opposabilité des actes. Courant 2025, sept actes ont été rédigés sous cette forme (trois pour le compte de la ville de Châteauroux, trois pour le compte de Châteauroux métropole et un acte ville/agglomération).

La commercialisation des lotissements municipaux est également au cœur des missions du service. Fin 2025, le lotissement Louise-Dupin était commercialisé à environ 60 % et la pré commercialisation des tranches complémentaires (Louis-Studer, Gué de la Dame) a été engagée.

Le patrimoine de la collectivité est par ailleurs valorisé via sa mise à disposition au profit d'associations, de commerçants, d'agriculteurs ou de particuliers. Plus de 400 conventions/baux sont gérés par le service foncier. Un quart d'entre elles donne lieu à facturation des charges de fonctionnement.

Enfin, le service gère la Taxe locale sur la publicité extérieure appliquée par la commune de Châteauroux à tous les supports d'affichage. Le nouveau logiciel mis en service début 2025 permet aux redevables de télédéclarer les dispositifs et facilite le suivi et la facturation par la collectivité. Le contrôle de terrain est régulièrement effectué par le service.

**FOCUS**

Après plusieurs années de négociations avec le GFA Lyster, la signature de l'acte d'acquisition d'une emprise foncière agricole de 83.4 ha sur la commune d'Étrechet a marqué l'année 2025. Cette acquisition a en effet permis d'achever la maîtrise foncière de la ZAC d'Ozans. Châteauroux Métropole a ainsi été en mesure de proposer à la commercialisation un foncier exceptionnel sur lequel la société Google projette d'implanter son premier datacenter en France.

**Service Habitat**

**Activité 2025 :**

- Modification du règlement des aides à l'amélioration de l'habitat de Châteauroux Métropole, applicable au 1<sup>er</sup> mars 2025 ;
- 1<sup>er</sup> mars : fin de l'OPAH RU 2020 – 2025 à Châteauroux. Le centre-ville rebascule dans l'OPAH de droit commun ;
- 30 juin : fin de l'OPAH 2019 – 2025 Rénovation énergétique de l'Agglomération ;
- 1<sup>er</sup> juillet : contractualisation pour 2025 à 2027 du nouveau dispositif partenarial avec l'Anah, l'État et la Région Centre-Val de Loire : le PACTE territorial France rénov' (PT FR'). Châteauroux Métropole devient Espace conseil France rénov' (ECFR') : En articulation avec l'équipe de l'ECFR de l'ADIL, elle répond sur l'ensemble du territoire aux trois volets du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) : « la dynamique territoriale », l'« Information Conseil Orientation » et l'« Accompagnement » ;
- Activité sur les dispositifs animés par le service :
  - OPAH + OPAH RU + PACTE + Opération façades : 254 accompagnements techniques et financiers et 684 500 € de subventions engagées.
  - Permis de Louer : 929 décisions délivrées, 81 % autorisations et 18 % refus,

- Depuis sa mise en œuvre en septembre 2021, près de 80 % du parc ciblé a été visité à fin 2025.
- Mobilisation sur la Lutte contre l'habitat indigne (LHI) : développement au niveau départemental de l'utilisation de la plateforme numérique SIGNAL Logement qui permet aux acteurs de la LHI de coordonner leurs actions vis-à-vis des situations déclarées.
- Poursuite du travail pro-actif sur la vacance (principalement à Châteauroux) ;
- 9 octobre : présentation en Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) du Bilan à mi-parcours du Programme local de l'habitat 2021 – 2026 ;
- Conseil communautaire du 25 novembre : intégration de l'AMO Adapt' dans le volet Accompagnement du PACTE : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la collectivité assistera les ménages gratuitement pour les projets d'adaptation de leur logement ;
- Marchés publics : trois consultations en 2025 :
  - contrôles décence du permis de Louer : France Diagnostics,
  - audits réglementaires dans le cadre du PACTE : ETHERMY,
  - animation du socle (volets 1 et 2) du PACTE : ADIL36/ECFR.
- Principales actions de communication et de représentation :

### En local :

- Conférence départementale sur le logement (organisation DDT36)
- Forum rénovation énergétique du crédit agricole
- Salon de l'Habitat du 21 au 24 mars

### En Régions :

- Rencontres régionales CVL ACV-PVD à Châteauroux : Retour d'expérience (REX) sur la lutte contre la vacance ;
- Rencontres revitalisation ACV-PVD en Indre et Loire : REX sur le Permis de louer ;
- Région Normandie : réseau des chefs de projets ACV et PVD : REX sur stratégie de revitalisation ;
- En CRHH : REX sur la contractualisation PACTE.

### Au national :

- Participation aux rendez-vous du Club Habitat d'Intercommunalités de France et France urbaine,

- Participation active aux travaux de l'Association Agir Contre le Logement Vacant (ACLV) (Châteauroux Métropole adhérente depuis 2023) <https://agircontrelelogementvacant.fr/>



Adhérents Séminaire annuel à Sciences Po Lyon les 2 et 3 juin 2025.

### A l'international :

- Accueil en juillet d'une délégation de chercheurs coréens sur l'expérience française en matière de remobilisation des biens vacants dans le rural (visites terrain à Jeu-les-Bois et Châteauroux)



## FOCUS

L'action majeure de 2025 en matière d'habitat a été la signature puis le lancement du PACTE Territorial France Rénov'.

L'échéance stricte, pour la mise en œuvre, était le 1er juillet 2025. Si la convention a été approuvée dès le Conseil communautaire du 2 avril, le volet Accompagnement a délibérément démarré au 1er juillet, prenant la suite de l'OPAH communautaire. Au même moment, l'arrêt brutal de MaPrimeRénov' a stoppé l'excellente dynamique du premier semestre, mettant en situation d'attente et d'incertitude tant les ménages que l'ensemble de l'écosystème local de la rénovation de l'habitat. Face à cette instabilité, la Collectivité a su rebondir en se positionnant sur l'accompagnement des projets d'Adaptation, offrant un service supplémentaire aux ménages pour lesquels l'accompagnement est obligatoire pour mobiliser les aides de l'Anah.

## Service Droits des Sols, Établissements recevant du public et Risques majeurs

### Activité 2025 :

- Poursuite des procédures d'infraction avec la formalisation des procédures d'astreinte.
- Instruction de projets structurants sur les zones d'activités de Châteauroux Métropole : développement des entreprises Haeraux Technologie, C-LOG à La Malterie, création d'une auto-école CER à Grand Déols, extensions industrielles des établissements Lavaux et Numecap, ouverture d'une concession automobile Debard à Cap Sud,
- Mars 2025 : instruction du projet de réhabilitation de la Maison Varaigne à Balsan en restaurant gastronomique et chambres d'hôtes.
- Juillet 2025 : instruction des dossiers de requalification des espaces publics de l'ancienne usine Balsan.

- 2 octobre 2025 : rencontre avec les secrétaires de mairie des communes pour une information sur les procédures du service avec une présentation des actualités juridiques et la visite des travaux du site Balsan.
- 14 novembre 2025 : approbation du Plan intercommunal de sauvegarde de Châteauroux Métropole et de ses 14 communes.
- Novembre 2025 : début de l'instruction des dossiers du "Secteur Gare" : cinéma CGR et les aménagements publics.
- Novembre 2025 : début de la période d'expérimentation de la numérisation de l'ensemble des demandes ADS déposées par voie papier. Maileva devient le principal outil pour les envois des recommandés électroniques.

## FOCUS

La cellule ERP effectue chaque année une cinquantaine de visites de contrôle des établissements recevant du public (visites périodiques), avec la commission communale de sécurité dont elle assure le secrétariat. Ces visites ont pour objectif de veiller au respect des règles de sécurité réglementées en grande partie par le Code de la construction et de l'habitation. En cas de défaillance, des prescriptions peuvent être émises par la commission ou en cas de manquements majeurs, donner lieu à un avis défavorable avec mise en demeure de régularisation sous peine de fermeture de l'établissement. En cas d'avis défavorable, un protocole de suivi de ces établissements est enclenché.

En 2025, des rencontres avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 36) puis avec les services gestionnaires des ERP communaux ont permis de renforcer le suivi des événements sportifs et culturels programmés dans l'année et de rappeler la nécessité pour les organisateurs de déposer à la cellule ERP un dossier sécurité au moins deux mois avant le début des événements.

Ces temps d'échanges vont permettre de renforcer le suivi des ERP en situation d'avis défavorable.

### Activité 2025 :

#### Planification

- Approbation en septembre 2025 de la modification simplifiée n°2 du PLUi prescrite fin 2024 ;
- Consultation des opérateurs et désignation de l'INRAP, suite aux deux arrêtés de prescription de fouilles archéologiques pris par la DRAC en février 2025, portant sur deux hectares au Nord de la ZAC Ozans.
- En concertation avec l'UDAP, consultation de plusieurs bureaux d'études en vue d'élaborer des Périmètres délimités des abords. L'objectif est d'adapter les périmètres de protection aux enjeux patrimoniaux réels des abords de certains monuments historiques situés sur les communes de Déols, Châteauroux et Ardentes.
- Une exposition sur la sobriété foncière intitulée "Des solutions sur mesure pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires" et réalisée par les ministères en charge des Territoires, de la Transition écologique et du logement a été proposée, du 30 septembre au 3 octobre au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville.

#### Aménagement

- Réception des travaux de viabilisation de 32 lots à bâtir (Lotissements Gué de la Dame et Louis Studer), dans le quartier de Bitray ;
- Dépôt et délivrance des demandes d'autorisation d'urbanisme pour la création de 11 lots rue Prosper Mérimée/rue Flaubert et de 9 lots rue de Buffon, afin de proposer une offre de logements plus diversifiée sur le quartier Saint-Jean, à compter de 2027.
- Choix d'une maîtrise d'œuvre pour une étude urbaine

globale sur le secteur des Grouailles, située entre la rue de Notz et le ruisseau de la Vallée aux Prêtres, en vue de réaliser de nouveaux lotissements communaux (définition des grands principes d'aménagement urbain et paysager des 4 secteurs à aménager, puis conception des ouvrages et réseaux nécessaires à la viabilisation de lots à bâtir si la viabilité économique de l'opération est confirmée).

- Consultation des entreprises pour la construction de 4 Terrains Familiaux Locatifs dédiés à la sédentarisation des gens du Voyage à Déols et désignation d'une entreprise pour le lot VRD (réseaux et plateforme de stationnement des caravanes) et le lot 2 (bâti en structure modulaire).

#### SIG

- Création et structuration en lien avec la direction du patrimoine d'une base de données des bâtiments appartenant aux deux collectivités. Cette base de données constitue le noyau dur du nouveau logiciel de maintenance (As-tech) déployé par la collectivité.
- Refonte, à partir de l'outil de consultation Lizmap, de la fiche sur les données « urbanisme » consultable pour chaque parcelle ainsi que des réponses aux demandes de renseignement adressées par les notaires lors des cessions.
- Diffusion de la carte des lots à bâtir cessibles auprès des constructeurs de maisons individuelles pour encourager la commercialisation des lotissements.
- Élaboration de nouvelles cartes thématiques avec des données métiers dans une optique d'aide à la décision : Réseau de chaleur urbain, analyse sécurité des passages piétons, données police municipale.

## FOCUS

Le marché de mobilier urbain détenu par JC Decaux arrivant à échéance en mars 2026, la consultation préalable à une nouvelle concession de service pour la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains a été lancée au second semestre 2025 à l'échelle de la Ville et de Châteauroux Métropole. La concession, d'une durée effective de 15 ans, porte plus particulièrement sur les abri-voyageurs, les planimètres publicitaires et non publicitaires ainsi que sur les supports d'affichage culturels et associatifs. La collectivité a été assistée par Collectivités conseils pour préparer le contrat et mener les négociations.



Indicateurs 2025 Ville de Châteauroux :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs financiers				
Surface aménagée disponible sur les lotissements municipaux (en m²)	16 307	16 631	15 562	9 414
Surface de foncier relevant de la propriété de la Ville (en ha)	610	604	616	618
Surface immobilière relevant de la propriété de la ville (en m²)	183 907	173 269	175 693	181 400
Conventions d'occupation du patrimoine gérées (en nombre)	300	352	328	355
Actes de vente / acquisition (en nombre)	39	36	27	24
Montant total perçu au titre de la TLPE (en €)	172 322	173 620	176 449	222 665
Dossiers instruits par le service Autorisation du droit des sols (en nombre)	893	954	950	967
Aides façades (en nombre)	46	49	42	42
Aides devantures et enseignes commerciales (en nombre)	10	11	6	9
Infractions sur les enseignes commerciales au 31 décembre (en nombre)	28	20	19	23

## Indicateurs 2025 Agglomération :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Indicateurs financiers				
Dossiers amélioration de l'habitat instruits (OPAH) (en nombre)	417	348	355	212
Diagnostics thermiques réalisés (en nombre)	167	221	174	256
Primes énergie renouvelable attribuées (en nombre)	297	207	220	93
Aides Accession à la Propriété (en nombre)	4	5	8	3
Surface aménagée disponible à Ozans (en ha)	62,5	62,5	51	51
Surface de foncier relevant de la propriété de l'Agglomération (en ha)	802	863	850	844
Surface immobilière relevant de l'Agglomération (en m²)	101 933	88 885	90 055	99 235
Conventions d'occupation du patrimoine gérées (en nombre)	89	85	114	110
Conventions de mise à disposition avec cahier des charges respectueux de l'environnement (en nombre)	12	10	11	13
Dossiers instruits par le service Autorisation du droit des sols pour l'ensemble des communes (en nombre)	1 477	1 439	1 410	1 530

## Grands projets

**Activité 2025 :****Quartier de la Gare**

La réhabilitation de l'ancienne imprimerie Mellottée (ex-établissements Seron) en brasserie, débutée à l'été 2024, se poursuit. Débarrassé des extensions réalisées en 1970, le bâtiment a désormais retrouvé son aspect d'origine, tel qu'il devait être en 1910. Les aménagements portés par la SCI R&S Invest sont également en cours de travaux pour une ouverture de l'établissement à l'automne 2026.

De l'autre côté de la rue Pierre-Gaultier, la construction de la passerelle ferroviaire a débuté. Le choix du groupement d'entreprises, pour la réalisation de cet ouvrage de 60 m de long, sans appui intermédiaire, a été validé à l'été 2025 pour un démarrage des travaux de gros œuvre en septembre. Le tablier métallique, fabriqué en atelier, sera quant à lui installé d'un seul tenant par grutage, lors d'un week-end d'interruption du trafic ferroviaire, mi-mai 2026. La passerelle permettra dès novembre 2026 de relier les quartiers situés au sud de la voie ferrée au centre-ville.

Les projets privés au droit des anciennes emprises de la Sernam se concrétisent. Le permis de construire du complexe cinématographique porté par CGR a été déposé en novembre 2025, pour un démarrage des travaux prévu au troisième trimestre 2026. Ce nouveau bâtiment accueillera 10 salles de cinémas, pour une capacité totale de 1 300 spectateurs et offrira un nouveau concept grâce à la création d'une salle ICE « Immersive cinema experience ».

Le projet d'hôtel a également fait l'objet de plusieurs études de faisabilité et son implantation est désormais validée.

Parallèlement, les études de conception des aménagements extérieurs ont été menées, pour relier les différents projets entre eux autour d'une nouvelle place spacieuse et conviviale.

**Balsan**

L'aménagement du Campus Balsan se poursuit en 2025 : la Chambre de commerce et de l'industrie a réceptionné à l'été 2025 l'extension de l'école HEI et la Région Centre-Val de Loire poursuit les travaux de réhabilitation de l'aile Est de l'ancienne

usine pour y aménager les futurs locaux de l'IFSI / IFAS / IFA, dont l'ouverture est prévue en septembre 2026.

Les travaux de réhabilitation des bâtiments dits « du Flockage » ont débuté à l'automne 2025. Ces bâtiments feront l'objet, dans un premier temps, de travaux de clos-couvert sur l'ensemble et de l'aménagement d'un amphithéâtre et de locaux pour le campus connecté dans le bâtiment 6, en prolongement de la Cité du numérique. Les autres plateaux accueilleront à terme des activités en lien avec l'enseignement supérieur ainsi qu'un restaurant universitaire. Une étude d'ensemble de requalification des espaces extérieurs des abords de l'ancienne usine et du parc a été menée, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Les autorisations d'urbanisme correspondantes ont été déposées et validées à l'été 2025.

Les travaux du carreau Est, désormais baptisé Cour de la Légion d'Honneur, se sont achevés au printemps 2025 et l'espace est depuis ouvert au public.

Dans le parc, les travaux d'aménagement d'un restaurant gastronomique dans l'ancienne maison de maître « la Maison Vairaine » ont débuté, pour une ouverture de l'établissement prévue en septembre 2027.

Les travaux de réhabilitation des bâtiments situés sur le côté Est de l'allée Jean Vaillé, ainsi que la Maison Sticher ont également débuté. Acquis par la Fédération du bâtiment de l'Indre, ils accueilleront leur siège social ainsi que des activités annexes dès septembre 2026.

**Action Cœur de Ville**

De nombreuses actions du programme Cœur de Ville sont désormais en cours de concrétisation. 90 % des actions du programme sont aujourd'hui engagées dont 40 % sont finalisées.

Trois actions ont été finalisées en 2025 :

- la création d'une résidence Séniors La Poste ;
- la mise en accessibilité du Conservatoire de musique et la rénovation de la salle Debussy ;
- l'extension du campus CCI à Balsan.

**FOCUS****Démarrage des travaux de réhabilitation des bâtiments du Flockage de l'ancienne usine Balsan :**

Construite dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, l'ancienne Manufacture royale de Balsan est un lieu avec une forte valeur patrimoniale et culturelle, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Bâtiments historiques.

Dans la continuité des réhabilitations portées par la Chambre de commerce et de l'industrie (école HEI / Campus Centre – aile ouest), de Châteauroux Métropole (Cité du numérique – bâtiment central dit « de l'Horloge ») et de la Région Centre Val de Loire (IFSI / IFAS / IFA – aile est), Châteauroux Métropole a lancé le projet de réhabilitation de l'aile Nord de l'ancienne usine, bâtiments 5, 6, 7 et 8 dits « du Flockage ».

Après une première phase de travaux de dépollution réalisée en 2023 et les études de conception réalisées en 2024-2025, les travaux de réhabilitation ont débuté en septembre 2025, pour deux ans de travaux.

Le projet consiste en la réfection de l'enveloppe des bâtiments 5, 6, 7 et 8 et l'aménagement intérieur du bâtiment 6 pour la création d'un amphithéâtre et la relocalisation du campus connecté, aujourd'hui hébergé par le Village by CA, dans la Cité du numérique, pour un montant global de 20M € H.T.

L'aménagement des plateaux des bâtiments 5 et 7 fera l'objet d'une phase ultérieure de travaux.



Indicateurs 2025 Action Cœur de Ville :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Nombre de logements vacants du parc privé	3 595	2432	2 432	1 793
Dont vacants depuis plus de deux ans	893	875	740	840
Taux de vacance commerciale	11,38 %	9,45 %	9,14%	11,55%
Nombre de commerces en centre-ville	386	391	391	382
Nombre de voyages en transport en commun (Horizon)	4 747 682	4 702 138	4 879 240	4 953 192
Évolution du nombre de km supplémentaire de voies cyclables	2,10	1,71	3,98	0,61
Fréquentation de l'Office de tourisme	7 637	8 636	9 850	6 826
Fréquentation des musées	10 005	17 155	15 412	14 835

## Service : Entretien Ménager Gardiennage

## Activité 2025 :

Assurer les prestations d'entretien ménager sur l'ensemble des bâtiments de la collectivité permettant une hygiène et une

propreté des locaux à un coût adapté d'une part et le gardiennage des sites et bâtiments gérés d'autre part.



Sites : rajout de deux sites, UPC et local Voirie du CTM ; suppression de cinq parkings en DSP. Mise en place d'indicateurs d'activité du service, inventaire des machines.

## Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Entretien en régie				
Surface bâtiment en régie (en m <sup>2</sup> )	75 088	75 340	67 501	67 700
Surface par agent (en m <sup>2</sup> /ETP) :	1 764	1 813	2 053	2 059
Nombre de sites concernés (en nombre)	58	59	50	51
Coût estimé de l'entretien en régie (en €)	1 959 087	1 895 979	1 790 053	1 644 420
Entretien Sociétés, marchés				
Surface totale dont bâtiments dont six parkings	88 092 dont 37 902 dont 50 189	99 652 dont 49 462 dont 50 189	102 537 dont 52 348 dont 50 189	65 461 dont 52 741 dont 12 720
Sites concernés (en nombre)	45	53	55	52
Coût global de l'entretien réalisé par sociétés extérieures (en €)	993 838	1 072 804	1 045 818	1 047 020

Ajouts : UPC, local Voirie au CTM – Extension de la surface d'entretien des locaux de l'OSAT suite au déménagement Suppressions : parking République (sauf sanitaires), parking Diderot, parking Saint-Luc, parking des Halles, parking Equinoxe.



## Service : Logistique (Exploitation-Tram / Fêtes et cérémonies)

### Activité 2025 :

**Le pôle Exploitation/Tram** est avant tout un prestataire de services auprès de l'ensemble des structures de la collectivité. Il apporte son soutien logistique dans l'activité quotidienne de tous par :

- la mise à disposition de personnel (conducteurs de véhicules VL et PL, d'engins de chantier, de manutentionnaire pour le transport, d'aide ponctuelle ou lors de déménagements),
- la mise à disposition de véhicules par l'intermédiaire de deux pools véhicules dont il a la gestion,

- la mise à disposition d'appariteurs-couriers (Tram) chargés d'approvisionner le magasin général et les services.

**Le pôle Fêtes et Cérémonies** gère la logistique technique nécessaire au déroulement des manifestations organisées par la Ville et la Communauté d'Agglomération et toutes demandes des associations, particuliers, groupes scolaires, établissements publics ou privés.

Il met à disposition du personnel et/ou du matériel de transport, montage et démontage d'installations.

Il réalise les déménagements pour le compte de la collectivité.



Une année quasi-pleine en termes d'organisation des manifestations, tant culturelles que sportives. Cependant, notons le passage du Tour de France qui a nécessité une importante logistique.

### Indicateurs 2025

Désignation de l'indicateur <sup>(3)</sup>	2022 Ville+Agglo	2023 Ville+Agglo	2024 Ville+Agglo	2025 Ville+Agglo
<b>PÔLE EXPLOITATION/TRAM mutualisé</b>				
Nb d'interventions	226	251/1306 <sup>(1)</sup>	247/1229 <sup>(1)</sup>	294/870 <sup>(1)</sup>
Coût véhicules utilisés (en €)	639 844	737 872	621 993 <sup>(2)</sup>	841 656 <sup>(2)</sup>
Nb de km parcourus	59 812	59 348	58 521	60 911
Nb d'heures de grue	349	274	228	228
Nb d'heures d'engins	1 938	1 090	1 294	1 057
<b>PÔLE FÊTES ET CÉRÉMONIES mutualisé</b>				
Nb d'interventions	673	674	840	759
Nb d'emplois d'été (hors intérimaires)	17	15	13	15
Coût des intérimaires	67 693	35 374	36 302	43 170
Coût total des interventions (en €)	688 544	688 920	782 483	801 470 <sup>(3)</sup>
Recette prêt matériel en €	290 394	290 647	368 744	398 229
Coût de transport (en €)	156 373	156 450	174 227	139 984 <sup>(4)</sup>

(1) Il s'agit des interventions Exploitation/Tram

(2) Informations provenant du logiciel kimoce, de suivi de l'activité du service logistique, Exploitation et Fêtes et Cérémonies.

(3) Coût interventions = coût transport + coût matériel + coût MO

(4) Sur kimoce, calcul en fonction du temps passé x coût horaire déterminé suivant la catégorie du véhicule (engin, inférieur à 3.5t, supérieur à 3.5t) sur le tarif municipal par délibération et réévalué chaque année.

## Service : Approvisionnements Magasin Général

### Activité 2025 :

Le Magasin général met à disposition des services utilisateurs (principalement les services techniques), les fournitures, équipements et matériels nécessaires à leurs besoins et à leur

activité suivant trois critères principaux : la qualité des produits demandés, le délai de livraison et de mise à disposition, et le coût financier. Il intervient également dans l'achat de divers mobiliers lors de renouvellement et/ ou de travaux bâtiments.



Cette année a été marquée par le renouvellement du marché le plus important du magasin, Fournitures diverses M24-047GRP multi-attributaires pour apporter plus de réactivité et de solutions aux services techniques.

### Indicateurs 2025 :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025
Magasin général stock				
Montant total des enveloppes (en €)	1 086 100	1 086 100	1 152 500 <sup>(1)</sup>	1 159 650
Nombre de références d'articles stockés	1 965	1 947	2 169	1 945
Valeur du stock (en € TTC)	322 969	272 687	284 064	332 265
Taux de rotation des stocks	1,31	1,54	1,34	1,30
Valeur des sorties de stock (en € TTC)	383 204	459 413	373 576	432 941
Surface de stockage				
Produits en stock magasin (en m <sup>2</sup> )	899	899	899	899
Produits en stock atelier (en m <sup>2</sup> )	665	665	665	665
Valeur achats directs (en € TTC)	599 440	638 526	669 060	647 902
Quantité sortie du papier reprographie (stock, achats dir) (en kg)	11 550	10 417	10 614	10 249

(1) Augmentation des crédits en raison des hausses des prix principalement de l'habillement et du papier reprographie + nécessité de compléter le stock des drapeaux au service Fêtes et Cérémonies

## Service : Gestion du Parc Auto

### Activité 2025 :

La Gestion du parc gère l'achat, l'entretien et le suivi des véhicules. Il est composé des équipements mutualisés de la Ville

et de l'Agglomération. Cette année a été axée sur le lancement de divers marchés publics par le service, notamment d'approvisionnement de divers carburants.



### Achats en 2025 de :

- 4 véhicules légers d'occasion : 1 minibus, 1 berline, 1 break et 1 fourgon,
- 1 fourgonnette et 1 berline électriques

Parc de 47 véhicules électriques et parc de 25 vélos électriques.

### Indicateurs 2025

Désignation de l'indicateur	2022 Ville+Agglo	2023 Ville+Agglo	2024 Ville+Agglo	2025 Ville+Agglo
PARC AUTO mutualisé				
Nb de véhicules légers et lourds gérés	283	290	295	297
Nb de matériels complémentaires	683	696 <sup>(1)</sup>	732 <sup>(1)</sup>	732 <sup>(1)</sup>
Nb de véhicules GPL	18	18	18	17
Nb de véhicules électriques	40	42	45	47
Nb de vélos à assistance électrique	26	25	25	25
Nb d'interventions sur véhicules	3 295	3 062	2 971	2 955
Nb d'interventions sur véhicules en externe (véhicules légers et poids-lourds)	667	872 <sup>(2)</sup>	770 <sup>(2)</sup>	831 <sup>(2)</sup>
Nb d'interventions sur véhicules en régie	2 628	2 190 <sup>(2)</sup>	2 201 <sup>(2)</sup>	2 124 <sup>(2)</sup>
Coût annuel de la maintenance interne	545 925	579 840	640 773	571 328
Coût annuel des pièces détachées	244 153	278 957	325 112 <sup>(2)</sup>	287 550 <sup>(2)</sup>
Coût annuel de la main d'œuvre (masse salariale)	301 772	300 883	315 661	283 778
Coût de la maintenance externalisée véhicules légers + poids lourds	216 555	407 362 <sup>(3)</sup>	274 278 <sup>(3)</sup>	443 553 <sup>(3)</sup>
Nb de kms parcourus	3 312 276 <sup>(4)</sup>	3 490 583	3 507 276	3 462 038
Coût carburant	800 668	768 777	763 552	695 907
Nb de litres de carburant	598 475	448 862	469 277	437 817

(1) Achat de matériels non immatriculés par les services Collecte, Espaces verts, Voirie et mise à jour du listing.

(2) Augmentation du nombre d'interventions extérieures et diminution des interventions en régie, en raison de la diminution du personnel en régie (départs et nouveaux arrivants à former + deux accidents du travail) et parc vieillissant surtout des BOM.

(3) Principalement, prise en compte du compteur kilométrique au lieu du compteur horaire des véhicules utilitaires du service Propreté. Également, fiabilisation des données kilométriques et de carburants dans SIP2 avec la prise en compte des véhicules de la DGA Cohésion sociale.



# FOCUS

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Selon l'Organisation météorologique mondiale, l'année 2025 figure parmi les années les plus chaudes jamais enregistrées à l'échelle de la planète. Les analyses de l'association Météo Centre-Val de Loire ont démontré que l'été 2025 s'est révélé plus chaud et plus sec que l'été 1976 dans l'Indre, année record jusqu'ici<sup>1</sup>. En 1976, comme en 2025, il y a eu 69 jours avec plus de 25 degrés, mais le seuil de forte chaleur (plus de 30 degrés) a été dépassé 34 fois cette année contre 26 fois en 1976. Du côté de la pluviométrie, 93,1 mm de pluie ont été enregistrés en 1976 contre 80,3 mm seulement en 2025

Dix ans après les accords de Paris, l'année 2025 a également été marquée par la conférence de Belém sur les changements climatiques (COP 30) dans un contexte climatique et géopolitique particulièrement complexe. Les mesures adoptées ont déçu nombre d'États et d'acteurs de la société civile par leurs manques d'ambition et de concret, notamment en ce qui concerne la sortie des énergies fossiles ou la lutte contre la déforestation. Si la transition peine à s'engager réellement au niveau mondial au regard de l'urgence climatique, le rôle des collectivités territoriales en la matière s'avère majeur.

En 2025, Châteauroux Métropole est entrée dans le programme de labellisation « Territoire engagé pour la Transition écologique

» de l'ADEME, et a validé la mise à jour de sa feuille de route sur la transition écologique en fin d'année. Celle-ci se décline en 38 actions, regroupées autour de six axes :

1. Plus de sobriété dans l'usage des ressources
2. Plus d'énergies renouvelables
3. Des déplacements quotidiens moins émetteurs
4. La nature préservée pour une meilleure santé
5. L'agriculture locale au profit d'une alimentation saine
6. Vers le 0 déchet et l'économie circulaire

La loi du 12 juillet 2010 (loi n°2010-788), dite « loi Grenelle 2 », institue l'obligation pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable. Ce dernier doit faire état à la fois du « bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité » et du « bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire ». Il a été réalisé avec l'implication de l'ensemble des services de Châteauroux Métropole. Le présent rapport est structuré selon les six axes de la feuille de route Transition écologique de l'Agglomération.

La feuille de route Transition écologique 2026-2028

	1	2	3	4	5	6
	Plus de sobriété dans l'usage des ressources	Plus d'énergies renouvelables	Des déplacements quotidiens moins émetteurs	La nature préservée, pour une meilleure santé	L'agriculture locale au profit d'une alimentation saine	Vers le 0 déchet et l'économie circulaire
TERRITOIRE	Accompagner la rénovation pour réduire la consommation d'énergie de tous les ménages (PCAET 4, 5)	Accompagner les collectivités, les habitants et les acteurs économiques dans le développement de projets EnR	Augmenter le nombre de voyages effectués sur notre réseau de transports en commun gratuits	Garantir l'infiltration des eaux pluviales, limiter l'imperméabilisation des sols dans tous les projets d'aménagement (PCAET 28)	Soutenir les actions de relocalisation du système alimentaire départemental : développement de filières, reconnexion entre production, transformation et distribution	Déployer les solutions de compostage de proximité pour les particuliers (individuels et collectifs)
	Limiter l'artificialisation des terres agricoles, promouvoir l'occupation optimisée des zones urbaines (PCAET 1,2,3,6,7)	Mettre en œuvre les actions définies dans le SD EnR (PCAET 9, 13)	Promouvoir l'usage des modes de transports doux : vélo, piéton (PCAET 14)	Développer des îlots de fraîcheur via la végétalisation dans tous les projets d'aménagement (PCAET 26, 27)		Mieux communiquer et mobiliser les usagers et les acteurs économiques sur les bons gestes de réduction et de tri de leurs déchets
	Favoriser l'utilisation de la marque "Made in 36" comme un label de production locale (industrie, agriculture), intégrant des valeurs éthiques	Mettre en œuvre le RCU à l'échelle de la Ville de Châteauroux	Développer l'usage du covoiturage sur les trajets courte-distance (PCAET 17)	Développer des actions en faveur de la préservation de la biodiversité		Promouvoir les solutions de réemploi, de réparation, d'échanges et de mutualisation d'équipements
		Créer un écosystème de stockage et de distribution de la puissance électrique adapté au territoire et aux nouveaux usages	Soutenir le développement des véhicules électriques	Agir pour la conservation et la restauration de la trame verte via la planification et les projets concrets d'aménagement		Réaliser une étude pour préparer la création d'une ressourcerie, et/ou d'une zone de réemploi en déchetterie
		Prendre en compte l'évolution des enjeux EnR dans la planification du prochain PLUi	Mobiliser les employeurs sur la décarbonation des trajets domicile-travail			Soutenir l'émergence des démarches d'EIT (écologie industrielle territoriale)
AGGLOMERATION CHTX METROPOLE	Planifier la rénovation énergétique des bâtiments publics existants, en phase avec les objectifs du décret tertiaire (PCAET 32)	Développer des projets EnR via la SAS Châteauroux Métropole Energies, en priorisant l'autoconsommation pour l'électricité (PCAET 33)	Développer les trajets des agents et élus faits en covoiturage, à pied et en vélo (domicile-travail et trajets professionnels) (PCAET 31)	Poursuivre la désimperméabilisation et la re-végétalisation des cours d'écoles	Accompagner les transformations de la restauration collective : approvisionnement local, offre + végétale, réduction du gaspillage alimentaire, conformité loi Égalim (PCAET 21)	Mettre en œuvre la transition numérique à l'échelle des services de l'Agglomération (loi REEN)
	Poursuivre les actions du Plan de Sobriété énergétique		Faire évoluer le mix énergétique de la flotte de bus HORIZON (bus électriques)	Protéger les zones de captage du territoire pour garantir la qualité de l'eau potable	Développer la production maraîchère sans intrants chimiques en régie (Ville)	Intégrer une stratégie d'ECi - EIT dans toutes les politiques de la collectivité
	Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés et recyclés dans les travaux bâtiments et voirie		Aménager les abords des écoles pour favoriser les mobilités douces (PCAET 16)	Animer l'engagement pris autour de la Charte sur les perturbateurs endocriniens	Engager Châteauroux comme Territoire Commerce Equitable (Ville)	
	Mettre en œuvre une stratégie globale de sobriété et une politique Achats Durables (SPASER)					

Cette feuille de route reprend les grands engagements déjà portés sur la période 2023-2025, et a été actualisée suite à un travail avec les services et les élus pour modifier ou définir de nouvelles priorités d'action.

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU SEIN DE CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

La prise en compte des enjeux et des objectifs en matière de Transition écologique a lieu de façon transversale dans toutes les Directions et les Délégations de l'Agglomération. Au-delà du terme de

« transition écologique », on peut évoquer plusieurs transitions à l'œuvre aujourd'hui – et qui continueront de faire évoluer les modes de fonctionnement de la collectivité dans les années à venir : transition énergétique, transition numérique, transition alimentaire, etc.

Avec l'entrée dans le programme « Territoire engagé pour la Transition Ecologique » (TETE) de l'ADEME, le cabinet Auxilia Conseil a réalisé en 2025 un état des lieux des actions de la collectivité selon deux référentiels, Climat Air Energie et Economie Circulaire. Pendant quatre années, le conseiller va contrôler et orienter l'avancée des actions pour la transition écologique.

La création de la Direction Mobilité durable et Transition écologique en juin 2025 est venue renforcer le positionnement stratégique de l'ensemble de ces actions.

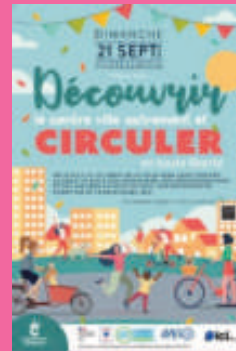
La sensibilisation des agents et des élus se poursuit, pour permettre à chacun de bien comprendre les enjeux et les pratiques opérationnelles à instaurer pour atténuer notre impact sur l'environnement. Parmi les actions réalisées :

- Un groupe d'élus et de Directeurs Généraux Adjointes ont participé à un cycle de
- « Conversations Carbone »2, ainsi qu'un groupe composé d'agents et de citoyens.
- 40 agents ont participé à une formation inter-services sur la gestion intégrée des eaux pluviales en janvier 2025.
- 25 agents ont participé en novembre à une demi-journée de sensibilisation aux achats durables. Cette formation a été dispensée par l'association RESECO, dont l'objectif est de favoriser l'intégration du développement durable dans les achats publics.

De plus, la communication et l'information ont été poursuivies en 2025, permettant de mettre en avant et de partager avec les habitants les grands projets réalisés :

- Parutions presse, site internet, réseaux sociaux et magazine CHTX, par Châteauroux Métropole et par les communes de l'Agglomération ;

- Plaquettes, flyers et affiches sur les services ou les événements organisés par la collectivité ;
- Présentation d'actions de la collectivité à la Journée Portes Ouvertes de l'Eco-campus en février, au Forum des métiers du collège Romain Rolland en avril et à la Foire Expo en mai (composteurs, locations de vélos, solutions de covoiturage, etc.).



## FOCUS

### Châteauroux Métropole poursuit la démarche de cotation de ses dépenses d'investissement au regard du « Budget vert »

Dans la perspective d'objectiver la contribution des collectivités territoriales à la transition écologique, l'article 191 de la loi de finances pour 2024 a introduit l'obligation, pour les collectivités de plus de 3 500 habitants et leurs établissements, de tenir une comptabilité verte s'agissant de leurs dépenses d'investissement. Au-delà de l'impératif réglementaire, et afin d'intégrer au mieux la dimension environnementale dans les prises de décisions budgétaires, la Ville et l'Agglomération réalisent ce travail de budgétisation verte.

Une revue des dépenses d'investissement a donc été réalisée sur les exercices du Budget Primitif 2025 ainsi que sur les dépenses réelles du compte d'administration afin d'identifier les dépenses « favorables », « neutres » ou « défavorables » à l'environnement.

La méthodologie utilisée est la méthode I4CE (Institut de l'Economie pour le Climat) et prévoit l'analyse des dépenses selon deux axes distincts issus de la taxonomie européenne :

- Axe 1 : atténuation du changement climatique ;
- Axe 6 : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Les résultats sur les comptes administratifs 2025 seront publiés en annexe de la clôture 2025 à paraître au 1<sup>er</sup> semestre 2026.



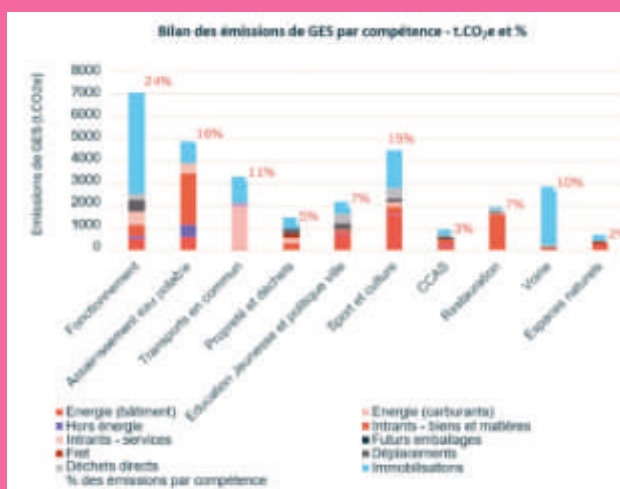
Résultats de cotation des dépenses d'investissement du CA 2025 (Ville + Agglomération)

Les autres communes de l'Agglomération concernées par cette obligation (Saint-Maur, Déols, Le Poinçonnet, Ardentes) réalisent également la cotation sur leurs comptes administratifs.

## Le plan de décarbonation de Châteauroux Métropole validé en 2025

Suite à la réalisation de son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) hors déplacements des visiteurs en 2024, Châteauroux Métropole a validé son plan de décarbonation en début d'année 2025. Dix actions ont été priorisées d'ici à l'année 2029 :

- Planifier la rénovation énergétique des bâtiments publics existants
- Accompagner la transformation de la restauration collective
- Développer l'usage des modes de transports doux (vélo, piéton) auprès des citoyens
- Evolution du mix énergétique de la flotte de bus Horizon
- Réduire le gaspillage alimentaire et mettre en place une solution de collecte et de traitement des déchets alimentaires dans les cantines scolaires et les établissements du CCAS
- Réduire la quantité et améliorer le tri des déchets des équipements publics de la collectivité
- Offrir de nouvelles solutions de déplacements pour les agents et les élus
- Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés et décarbonés
- Développer le réseau de chaleur urbain et garantir un mix énergétique > 80% EnR
- Entamer une réflexion sur des achats durables, préfigurant un SPASER



## PLUS DE SOBRIÉTÉ DANS L'USAGE DES RESSOURCES

L'objectif porté par l'Agglomération dans le cadre de son PCAET est de réduire de 25 % la consommation d'énergie du territoire d'ici à 2030 (par rapport à 2012).

Parmi les actions menées en 2025 :

- La rénovation des bâtiments publics pour plus de sobriété : La Ville de Châteauroux et les communes de l'Agglomération poursuivent les rénovations des bâtiments publics pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et pour réduire les consommations d'électricité, notamment de l'éclairage ou de leurs équipements. En 2025, les travaux du gymnase du Poinçonnet, faisant suite à l'épisode de grêle de 2022, se sont achevés, offrant à l'équipement de meilleures performances énergétiques. Les écoles du Grand Poirier à Châteauroux, de Jeu-les-Bois ou Paul Langevin à Déols ont également fait l'objet de travaux globaux de rénovation énergétique. Tous les appareils de cuisson de la cantine de Mâron ont par ailleurs été remplacés par des équipements moins énergivores et ne consommant plus d'énergie fossile (gaz). Le dispositif d'éclairage de la Médiathèque Equinoxe a également été modernisé par l'installation de LEDs.



- Pour les particuliers, les aides aux projets de rénovation énergétique et au développement d'énergies renouvelables intégrées se sont poursuivies dans le cadre de l'OPAH RU jusqu'au 1<sup>er</sup> mars et de l'OPAH de l'agglomération jusqu'au 30 juin. Au 1<sup>er</sup> juillet, le PACTE Territorial France Renov' a pris le relais des deux dispositifs précédents. Châteauroux Métropole est devenue Espace Conseil France Renov' depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Elle est donc guichet unique pour tous les sujets de rénovation énergétique et d'amélioration de l'habitat. De nombreux ménages sont ainsi accompagnés afin d'améliorer la qualité de leurs logements : au total, plus de 1 500 000 € d'aides ont été allouées en 2025, pour plus de 5 300 000 € de travaux générés.
- La ville de Châteauroux avait finalisé en 2023 la transition de son éclairage public vers un éclairage 100 % LED. 6 communes de l'Agglomération, comme Arthon, Coings ou Jeu-les-Bois sont également en 100 % LED, et les autres renouvellent progressivement leurs éclairages. Alors que toutes les communes de l'Agglomération avaient déjà mis en place l'extinction totale de l'éclairage la nuit, la Ville de Châteauroux a aussi lancé cette initiative le 31 octobre 2024. Cette mesure vise, d'une part, à limiter l'impact environnemental de la production d'énergie pour l'éclairage, et d'autre part, à réduire la pollution lumineuse nuisible notamment à la faune et la flore présentes en ville. En 2025, la consommation d'électricité liée à l'éclairage public est de 2 521 MWh (-767 MWh par rapport à 2024).



- Le PLUi, approuvé le 13 février 2020 et en cours de révision, a largement réduit le potentiel d'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire (-60% des surfaces constructibles). Les opérations en densification ou en renouvellement urbains sont recherchées. La requalification des friches urbaines s'est notamment poursuivie (sur le site Balsan, ou dans le secteur gare notamment).



## FOCUS

### Stratégie globale de sobriété et politique d'achats durables

Amorcer une réflexion sur les achats durables, préfigurant un SPASER, est une des priorités validées dans le plan de décarbonation validé en 2025. Une trentaine d'agents ont bénéficié d'une formation animée par l'association RESECO pendant une demi-journée en novembre 2025 afin de les sensibiliser aux achats durables. Le travail d'élaboration du SPASER a également été réalisé ; celui-ci a été présenté et validé par les services et les élus en décembre 2025.

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024-2025
Nombre de diagnostics thermiques réalisés dans le cadre de l'OPAH	167	221	174	256	+47%
Montant alloué aux aides à la rénovation (OPAH Agglo) en €	276 820	257 029	277 043	385 168	+39%
Montant alloué Ma prime rénov	2 259 155	2 057 357	1 148 368	1 144 207*	-0,4%
Montant des travaux générés Ma prime rénov	6 724 212	6 765 759	3 891 919	3 950 205*	+1%
Consommation d'énergie pour l'éclairage public (en MWh) - (Ville + Agglo)	3 250	2 900	3 288	2 521	-23%
Consommation d'énergie du patrimoine hors éclairage public (en MWh) - (Ville + Agglo)	26 900	23 399	27 619	21 872	-21%

## PLUS DE SOBRIÉTÉ DANS L'USAGE DES RESSOURCES

L'objectif porté par l'Agglomération est de développer la production locale d'énergies renouvelables et d'atteindre 27 % d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie du territoire d'ici à 2030, soit 482 GWh par an.

Parmi les actions menées en 2025 :

- La société SAS Châteauroux Métropole Energies créée en 2023 par la SEM EneR Centre-Val de Loire et Châteauroux Métropole a avancé dans le développement des projets d'énergies renouvelables sur les différentes communes de l'Agglomération. Dix projets d'installation de panneaux photovoltaïques ont abouti en 2025 :
  - Des panneaux ont été installés sur les toitures du dépôt-bus du réseau Horizon, de l'aérodrome de Châteauroux-Villers.
  - Des ombrières ont été installées sur les parkings du stade Gaston Petit, du gymnase du Poinçonnet, du stade d'Ardenes, du complexe sportif et du skate-park de la Margotière, du stade d'Etrechet, du Centre Technique Municipal ou encore du complexe sportif de Saint-Maur.

- Ces dix sites doivent produire annuellement 4 GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 1 900 habitants. Un deuxième lot de projets est par ailleurs à l'étude. En octobre 2024, la Ville de Châteauroux a également attribué une délégation de service public à Engie Solutions pour la gestion et le déploiement d'un réseau de chaleur urbain. Celui-ci sera alimenté par la géothermie déjà en place sur le quartier de Saint Jean, par la biomasse de la chaufferie du quartier Beaulieu, par du gaz naturel et par de la chaleur fatale issue de l'unité de valorisation énergétique en projet et qui verra le jour d'ici 2031. A terme, le réseau de chaleur urbain doit desservir l'équivalent de 11 000 logements, soit 25 % des Castelroussins, et éviter 10 780 tonnes d'émissions de CO2. Le développement du réseau de chaleur doit aussi permettre de lutter contre la précarité énergétique en permettant aux abonnés de bénéficier d'un prix de vente de chaleur compétitif décorrélé de l'augmentation constante du prix de l'énergie fossile. Depuis septembre 2025, ont eu lieu les premiers raccordements du parc de logements Scalis au système de géothermie dans le quartier Saint-Jean.



Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025	Évolution 2024-2025
Primes énergie renouvelable attribuées (en nombre)	297	207	220	93	-58%
Production d'EnR au niveau des bâtiments et parking de l'Agglomération (en MWh) - (Ville + Agglo)	1 947	3 418	3 301	3 718	+13%
ENR distribuées via les réseaux de chaleur (en GWh)	Réseau de chaleur n'appartient pas à Châteauroux Métropole avant Oct/2024			500	-

## DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS MOINS ÉMETTEURS

L'Agglomération poursuit ses projets d'aménagement pour promouvoir les mobilités actives (à pied, à vélo) ou partagées (covoiturage, autopartage et transports en commun). Des actions de sensibilisation sont aussi menées pour accompagner les usagers vers ces nouvelles mobilités.

Parmi les actions menées en 2025 :

- Du fait des résultats encourageants enregistrés sur BlaBlaCar Daily, Châteauroux Métropole a renouvelé son partenariat avec la plateforme de covoiturage du quotidien pour une année supplémentaire et a maintenu son système d'incitations financières pour tous les trajets entre 5 km et 60 km (le conducteur peut toucher entre 1,5 € et 3 € de la collectivité, et le passager se déplace gratuitement jusqu'à 30 km) afin d'encourager le covoiturage au quotidien, et notamment sur les déplacements domicile-travail.
  - Plusieurs animations et sensibilisations ont été organisées afin de faire connaître le dispositif. Un challenge a notamment eu lieu en juin : pendant 15 jours, les usagers étaient invités à faire le plus de trajets possibles. Les trois meilleurs ont été récompensés lors du Défi inter-entreprises de la BGE Berry Touraine. Si le nombre de covoitureurs actifs en 2025 est inférieur à celui de 2024 (405 contre 467), le nombre de trajets réalisés a néanmoins fortement augmenté (9 030 trajets en 2025 contre 3 870 en 2024).
  - Cela représente donc un minimum de 452 173 kilomètres évités.



- Châteauroux Métropole promeut aussi les modes de déplacement alternatifs à travers l'autopartage. En partenariat avec Getaround, 4 voitures sont disponibles 24h/24 et 7j/7, en centre-ville et à proximité de la gare. En 2025, 250 locations ont été effectuées.
- Les 12 lignes de bus HORIZON gratuits, opérées par le délégataire KEOLIS (certification ISO 14001), continuent d'offrir une solution de déplacement essentielle pour les habitants de l'Agglomération. Afin d'offrir un réseau de transport adapté à tous, la collectivité poursuit la démarche d'amélioration de son accessibilité (73 % des quais accessibles, augmentation de la fréquentation du service Handibus...). Par ailleurs, Châteauroux Métropole a entamé l'évolution du mix énergétique de sa flotte, avec la commande de plusieurs véhicules électriques qui viendront rejoindre la flotte dès 2026.
- Côté vélo, Châteauroux Métropole poursuit son engagement pour augmenter la part des déplacements cyclables :
  - développement des infrastructures cyclables : 169 km de voies sont aujourd'hui disponibles (pistes cyclables, bandes cyclables et espaces partagés vélo/piéton). En 2025, plus de 2,3 kilomètres ont été aménagés à Montierchaume (ZAE de la Malterie) et à Châteauroux (avenue Jacques Chirac, rue Ratouis de Limay, et RD920).
  - une offre de services de plus en plus étoffée, avec : 69 box sécurisés et 276 arceaux pour stationner son vélo.

Le maintien d'une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et de 100 € pour un kit de conversion d'un vélo musculaire en VAE.

La mise en place en juin 2025 d'un dispositif de soutien à la location longue durée de vélos. Une aide de la collectivité permet de louer un VAE, un VTCAE, un vélo cargo, un vélo classique ou un VTT pour trois ou six mois à un tarif avantageux. Cela permet de tester la pratique du vélo dans son quotidien avant de passer à un éventuel achat. La location s'effectue en ligne auprès de Fleeta, et le vélo est à récupérer dans les locaux de l'association Mob d'Emploi située sur la zone du Forum au Poinçonnet.



- le programme "Tous à vélo" se poursuit, avec pour objectif d'encourager la pratique du vélo :

L'Agglomération a ainsi soutenu deux challenges interscolaires organisés par l'USEP36 en mai (Brassioux) et en octobre (La Margotière), permettant de regrouper plusieurs dizaines d'enfants sur des défis et jeux autour du vélo.

Châteauroux Métropole était également présente sur le Village Vélo du Tour de France le 12 juillet 2025 à Belle-Isle.

Enfin, l'Agglomération a organisé sa première « Journée sans voiture » le dimanche 21 septembre 2025 pour laisser la place aux vélos et aux piétons, et découvrir le centre-ville autrement. Au programme, animations, démonstrations, découvertes sportives et touristiques, et ateliers autour du vélo.



- La collectivité dispose de 46 véhicules électriques et 26 vélos à assistance électrique, à disposition de ses agents. La police municipale s'est dotée d'un premier véhicule électrique en juillet 2025.
- Les communes de l'agglomération se saisissent également des enjeux en matière de mobilité durable. On peut notamment citer : la création de nouvelles pistes

cyclables et la mise en place du Forfait Mobilités Durables pour les agents au Poinçonnet, ou encore l'intégration d'un circuit d'apprentissage vélo dans le projet de végétalisation de l'école de Mâron.

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025	Évolution 2024-2025
Nombre de trajets réalisés en covoiturage sur le territoire (via BlaBlaCar Daily)	656	2 611	3 859	9 030	+134%
Nombre de véhicules électriques dans la flotte des véhicules de l'Agglomération	40	42	45	46	+2%
Nombre de voyages en transports en commun (Horizon)	4 747 682	4 702 138	4 870 327	4 953 192	+2%
% de produits issus de « Cagette et Fourchette »	154	163	167	169	+1%
Montant achats de produits labellisés équitables (HT)	491	491	327	225	-31%

## UNE BIODIVERSITÉ RÉGÉNÉRÉE POUR UNE MEILLEURE SANTÉ

L'Agglomération et les communes mettent en œuvre des actions pour protéger et réimplanter des zones végétales propices à la biodiversité, en ville comme à la campagne, mais aussi faire connaître la biodiversité végétale et animale déjà présente aux habitants. Ces actions intègrent également les questions de santé environnementale, qui peuvent affecter certains habitants et sont liées à notre environnement.

Parmi les actions menées en 2025 :

- La commune de Châteauroux a maintenu ses « 4 fleurs » du label Villes et Villages Fleuris. Il valorise une démarche globale d'amélioration du cadre de vie en intégrant des enjeux environnementaux majeurs : végétalisation des espaces publics, préservation des ressources naturelles, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique. Le service Paysage et Biodiversité adapte par exemple la palette végétale afin de choisir des plantes moins consommatrices en eau.
- L'ABC de la biodiversité, clôturé en 2023, a permis de définir un plan d'actions sur les volets Préservation, Restauration et Sensibilisation. Sur ce dernier, la ville de Châteauroux a lancé un appel à manifestations d'intérêts auprès des écoles pour proposer la mise en place d'aires terrestres éducatives<sup>3</sup>. Quatre classes des écoles Jean Racine, Jean Zay et Le Colombier ont finalement été retenues à la rentrée 2024-2025 pour trois ans. Accompagnées par le CPIE Brenne-Berry, les classes de CE2 à CM2 participantes ont ainsi pu observer et s'approprier un milieu naturel proche de leur école, puis entrer dans la gestion de celui-ci en lien avec le service Paysage et Biodiversité de la ville. Depuis la rentrée 2025-2026, trois classes de CP à CM2 des écoles Saint-Martial, Arago et Jean Racine sont entrées dans le dispositif pour créer trois nouvelles aires terrestres éducatives.
- La Ville et les communes de l'Agglomération poursuivent des projets de re-végétalisation de l'espace public, ainsi que des cours d'écoles. Parmi eux, on peut notamment citer :
  - A Déols, la cour de l'école Paul Langevin a été végétalisée afin de lutter contre les îlots de chaleur, mais aussi améliorer le bien-être des enfants, en leur offrant un environnement plus naturel, propice au jeu,

à l'apprentissage et à la sensibilisation à l'écologie dès le plus jeune âge. Dans le quartier de Brassioux, la municipalité a également engagé la plantation d'un verger et l'aménagement de plusieurs places. Enfin, la mare de l'Écoparc des Chênevières a fait l'objet d'une restauration.

- La cour de l'école élémentaire Montaigne s'est verdie : désimperméabilisation de 925m<sup>2</sup> d'enrobé au profit de 618m<sup>2</sup> d'espaces engazonnés, de 181m<sup>2</sup> d'espaces ludiques en copeaux, et de 125m<sup>2</sup> de zone de temps calme ombragées (dalles à joints engazonnés). Ce projet a également permis de remettre en route les carrés potagers existants de ce bâtiment, classé comme patrimoine architectural exceptionnel.



*Le dispositif des Aires Terrestres Educatives, coordonné par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), consiste à confier la gestion participative d'une zone humide, d'une forêt ou d'un parc urbain d'environ un hectare accessible à pied depuis l'école à un enseignant et à ses élèves (CE2, CM1, CM2, collégiens ou lycéens). Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection de la nature de leur territoire mais également de faciliter la mise en place d'un projet pédagogique et écocitoyen, où les élèves développent les compétences du programme scolaire et collaborent avec les acteurs du territoire (usagers, gestionnaires d'espaces naturels, etc.). Dans la Région Centre-Val de Loire, la première Aire Terrestre Éducative mise en place a été l'Écoparc des Chênevières, avec des classes de 6<sup>ème</sup> du collège Romain Rolland de Déols.*

- À Mâron, un verger de 14 fruitiers a été créé, et 22 châtaigniers ont été replantés. La cour de l'école a également été végétalisée.
  - La commune de Montierchaume a planté une micro-forêt (1 600 plants de dix variétés d'arbres, sur 400m<sup>2</sup>), une haie (120 plants de sept variétés d'arbres et douze variétés d'arbustes, sur 60 mètres) et cinq arbres fruitiers. Ces plantations se sont accompagnées d'actions pédagogiques avec une classe de 5ème du collège Jean Monnet et une classe de grande section de maternelle de l'école de Montierchaume.
  - Dans le cadre de la réfection de la rue Ratouis de Limay, des aménagements paysagers ont été réalisés en accompagnement de la voirie, avec création de noues plantées de vivaces, plantation d'arbres en alignement central et engazonnement.
  - Les scolaires de l'agglomération sont sensibilisés aux bienfaits des arbres en ville lors de la plantation d'arbres et de jeunes plants dans les écoles et dans les espaces publics.
- L'Agglomération travaille aussi à des projets d'aménagement qui permettent une gestion intégrée des eaux pluviales et une meilleure infiltration, comme aux abords du centre socioculturel Beaulieu et dans sa cour. En effet, le parking réalisé est complètement perméable : dalles alvéolées engazonnées, arbres de pluie et noue

centrale. Son cheminement piéton en enrobé drainant est accompagné par une suite de massifs, ponctués de fresques, offrant une balade paysagère colorée. Une formation inter-services de deux jours a par ailleurs été réalisée en janvier 2025 avec 40 agents des services Urbanisme, Voirie, Paysage et Biodiversité afin de favoriser la transversalité et créer des réflexes communs dans la conception des projets.

- En ce qui concerne la qualité de l'air extérieur : Châteauroux Métropole, en coopération avec la CPAM de l'Indre, l'association Château'Roule et le prestataire Air Quality Daily a mis en place en 2024 une campagne originale de mesure mobile de la qualité de l'air à vélo, permettant de comparer celle-ci en différents points de l'Agglomération pour mieux comprendre les sources et la répartition de la pollution locale. Les résultats de la mesure confirment la bonne qualité globale de l'air à Châteauroux et le respect des objectifs réglementaires actuels. L'interprétation de la mesure est globalement rassurante, tout en ouvrant des pistes d'amélioration (compréhension des pics et résolution des sources locales) à développer dans des travaux ultérieurs. La seconde campagne de mesure s'est déroulée à l'hiver 2025, avec des résultats plus mauvais, notamment liés au chauffage comme source de pollution hivernale. Les aides à la rénovation de l'habitat constituent ainsi un levier majeur dans l'amélioration de la qualité de l'air du territoire.

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025	Évolution 2024-2025
Consommation d'eau potable (en m3)	119 235	110 541	117 191	93 154	-21%
Production d'EnR au niveau des bâtiments et parking de l'Agglomération (en MWh)	116 000	104 100	96 210	91 200	-5%
ENR distribuées via les réseaux de chaleur (en GWh)	-	5 695	1 325	902	-5%

## L'AGRICULTURE LOCALE AU PROFIT D'UNE ALIMENTATION SAINES

La restauration collective, et notamment scolaire, constitue un levier important pour les collectivités pour, d'une part garantir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement aux enfants, et pour d'autre part soutenir les productions locales.

Parmi les actions menées en 2025 :

- La plupart des communes de l'Agglomération produisent les repas fournis dans leurs cantines scolaires en régie. Certaines mutualisent leurs services, à l'image d'Ardentes qui fournit également la cantine de Jeu-les-bois, ou de Déols qui fournit aussi la cantine de Coings. Tous font des efforts importants pour améliorer continuellement la qualité des repas, et évoluer vers les obligations de la loi Egalim en termes de produits bio et labellisés. Les différentes cantines des communes ont également supprimé les emballages plastiques à usage unique qu'elles utilisaient encore ponctuellement.
- Depuis 2024, la restauration scolaire de la ville de Châteauroux est en pleine transformation (arrêt de la production en liaison froide dans la cuisine centrale et création de plusieurs offices de restauration pour

produire en liaison chaude, et création de salles de restaurants dans ou à proximité des écoles). En 2025, de nouvelles salles de restauration ont été créées à l'école du Grand Poirier, ainsi qu'à l'école maternelle des Marins. Par ailleurs, la Ville a mené un travail en lien avec le CPIE Brenne-Berry pour évaluer les leviers d'action et réduire le gaspillage alimentaire : pesées en fin de service, diagnostic sur les processus d'approvisionnement et de commande. Un bilan complet et un plan d'actions seront élaborés en 2026.

- La ville de Châteauroux a également créé un potager municipal, qui permet depuis l'été 2024 d'approvisionner la restauration scolaire de la Ville. D'une surface de 400m<sup>2</sup> à l'origine, le potager a été étendu sur une surface globale de 1 200m<sup>2</sup> en 2025. Les équipes en charge de ce potager travaillent étroitement avec l'équipe Restauration pour aligner les cultures avec les besoins en cuisine (diversification des cultures, étalement des périodes de certaines productions...). 2025 est la première année complète de production ; ce sont près de 7 300 kilos de légumes qui ont alimenté la restauration collective (valorisation financière estimée à plus de 16 000€).



- Enfin, la Ville de Châteauroux (tout comme plusieurs communes de l'agglomération) travaille avec l'association « Cagette et Fourchette » pour s'approvisionner auprès de producteurs du département et participer au développement économique du territoire. Elle est également labellisée « Territoire de commerce

équitable ». Elle s'engage ainsi à s'approvisionner en produits issus du commerce équitable (bananes, café, chocolat, etc).

Répartition des produits et labels parmi les achats réalisés pour la restauration collective de la Ville de Châteauroux :

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025	Évolution 2024-2025
% des produits bio	22,7%	26,8%	27,8%	27,3	-2%
% des produits labellisés (hors bio)	20,9%	21,8%	23,4%	19,97	-15%
% des produits labellisés (bio + autres)	43,7%	48,6%	51,17%	47,28	-8%
% de produits issus de « Cagette et Fourchette »	7,89%	8,3%	5,8%	6,8	+16%
Montant achats de produits labellisés équitables (HT)	NC	36,1 k€	27,9 k€	15,1 k€	-46%

## VERS LE 0 DÉCHET ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les services de l'Agglomération, ainsi que le SYTOM 36 de la Région de Châteauroux (Syndicat de traitement des ordures ménagères) œuvrent quotidiennement à l'information, la collecte et le traitement des déchets ménagers générés sur le territoire, avec l'objectif de transformer nos habitudes de tri vers une économie circulaire, qui permet de réduire significativement l'impact environnemental de nos déchets.

Parmi les actions menées en 2025 :

- Châteauroux Métropole et le département de l'Indre ont initié en 2024 l'élaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) commun. Celui-ci a été signé en novembre 2025. L'objectif de ce programme est de réduire sensiblement la production de déchets d'ici 2030. Pour y parvenir, différentes actions doivent être mises en place pour sensibiliser les habitants aux gestes de prévention des déchets tout en leur offrant des solutions concrètes pour les accompagner. Le PLPDMA comprend 14 fiches actions portées à l'échelle départementale et 19 fiches propres au territoire de Châteauroux Métropole. Les actions de prévention s'inscrivent désormais dans ce cadre avec des moyens spécifiques dédiés, et des objectifs formalisés. Une équipe de prévention et de réduction des déchets est néanmoins déjà opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Elle est composée de trois personnes : un maître composteur et deux ambassadeurs du tri. Du 21 au 30 novembre 2025, les services de Châteauroux Métropole ont par ailleurs proposé plusieurs actions de sensibilisation grand public dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets (conférence, exposition, stand, ateliers, visites, projection...).
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Châteauroux Métropole s'est engagée dans le tri des biodéchets des ménages, à travers la mise en place du compostage de proximité. Après les 10 000 composteurs distribués aux habitants dans les 14 communes de l'Agglomération, des dispositifs de compostage collectif (composteurs de quartier ou installés en pied d'immeuble) sont également déployés progressivement. Gérés par un référent de site, ces aires de compostage sont mises en place gratuitement par la collectivité et installées sur un espace commun : soit en pied d'immeuble, soit à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement. Les riverains amènent leurs biodéchets jusqu'au site de compostage et participent, avec le référent, à la gestion du site (manipulation, brassage, apport de matières sèches, distribution du compost, etc.). 39 sites sont opérationnels en 2025 sur les communes de Châteauroux et de Déols.



- La collectivité a participé à plusieurs ateliers sur l'économie circulaire, menés dans le cadre du programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique, mais aussi à l'initiative de la CCI (Territoire d'industrie). En 2025, la collectivité a initié une nouvelle démarche d'économie circulaire avec le projet "Habiter surcyclé", ayant permis de meubler l'entrée du centre socioculturel de Beaulieu avec des meubles surcyclés.



- Faisant suite à la validation de sa stratégie et de son plan d'actions pour un Numérique Responsable en 2024, Châteauroux Métropole a organisé sa première édition de la Semaine du Numérique Responsable en 2025. Pendant cette semaine de sensibilisation aux effets du numérique sur l'environnement :
  - 200 agents se sont connectés aux quatre webinaires proposés
  - Une convention a été signée avec Emmaüs Connect pour donner une seconde vie aux équipements obsolètes de la collectivité
  - Une collecte grand public de matériel hors d'usage a été organisée
  - 1,8 To de données ont été supprimés des serveurs de fichiers, soit plus d'un million de fichiers.

Désignation de l'indicateur	2022	2023	2024	2025	Évolution 2024-2025
Nombre de composteurs individuels distribués auprès des habitants (Agglo)	387	5 513	3 965	679	-83%
Volume (Kg/hab/an) de déchets collectés par le SYTOM (hors déchets occasionnels)	307	300,5	295,6	289,3	-2%
Taux de valorisation des déchets du SYTOM (emballages, papiers, et déchets résiduels)	35%	37%	33%	34%	3%
Volume de déchets collectés en Déchèteries (t)	16 055	14 909	15 796	13 582	-14%
Taux de valorisation des déchets en Déchèteries (valorisation matière, organique, filières spécifiques de recyclage)	81%	81%	80%	81%	1%
Nombre de sapins collectés	1 470	1 359	1 013	1 223	+21%
Quantité sortie de papier reprographie (kg)	11 550	10 417	10 614	10 249	-3%

L'Agglomération compte poursuivre son engagement en 2026, et intégrer dans tous les aspects de ses compétences la nécessaire prise en compte des transitions (énergétique, alimentaire, numérique, sociale) en cours sur le territoire.

Parmi les grandes lignes d'actions prévues, sur chacun des piliers :

- [Transition écologique] Un plan de formation sera déployé pour sensibiliser les nouveaux élus municipaux et communautaires aux enjeux de la transition écologique après les élections municipales.
- [Transition écologique] Le bilan mi-parcours du PCAET sera publié au cours du premier semestre 2026, et le premier audit de labellisation du programme TETE aura lieu sur la même période.
- [Sobriété] Des projets importants de rénovation énergétique vont être lancés avec l'aide du PACTE Territorial, à l'image du Building place Saint-Cyran.
- [Sobriété] Le SPASER sera publié et Châteauroux Métropole adhérera à l'association RESECO, issue d'un regroupement d'organisations dont la volonté est d'animer une dynamique facilitant l'intégration des dimensions environnementales, économiques et sociales de la commande publique.
- [Sobriété] Le marché à bons de commande « travaux de voirie » va être renouvelé pour la période 2026-2030 ; la part de matériaux recyclés sera augmentée, particulièrement concernant les graves bitume.
- [Énergies renouvelables] Les études pour un second lot de projets photovoltaïques en toiture seront réalisées par la SAS Châteauroux Métropole.
- [Énergies renouvelables] Les premiers travaux du Réseau de Chaleur Urbain devraient permettre de raccorder plusieurs bâtiments, notamment sur les quartiers de Beaulieu et du centre-ville.
- [Mobilité] Châteauroux lance une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'actualiser son plan vélo validé en 2017. Une nouvelle piste cyclable sera par ailleurs créée sur la continuité de l'avenue de la Châtre, jusqu'au Forum du Poinçonnet.
- [Mobilité] Deux bus électriques seront mis en service sur le réseau Horizon et cinq autres bus électriques seront commandés pour une livraison estimée en fin d'année 2027.
- [Mobilité] Les modalités d'aides à l'achat et à la location longue durée de vélos seront révisées.
- [Mobilité] Le Forfait Mobilités Durables sera mis en place à partir du mois de mars pour les agents de l'agglomération, de la ville et du CCAS, afin de valoriser les pratiques vertueuses en matière de déplacements domicile-travail.
- [Nature et Environnement] De nouvelles opérations sur la gestion intégrée des eaux pluviales et la création d'îlots de fraîcheur seront réalisées dans le quartier Saint-Jean (rues Branly, Colette, Mérimée) dans le cadre du NPRU.
- [Nature et Environnement] L'étude cartographique de modélisation de la trame verte et d'analyse des continuités écologiques sera poursuivie, et plusieurs nouvelles opérations d'aménagement feront l'objet d'une végétalisation (ZAC d'Ozans, parvis Mellotée et parvis Nord de la passerelle du secteur gare par exemple).
- [Agriculture locale] Le potager municipal sera largement étendu, passant de 1 200m<sup>2</sup> à 5 200m<sup>2</sup>. Une parcelle de 400m<sup>2</sup> doit être mobilisée pour le potager afin de produire davantage de légumes en plein champ sur une grande surface mécanisable.
- [Agriculture locale] Un nouveau marché de denrées alimentaires prendra effet au 1er janvier 2026 ; un lot spécifique « Épicerie et épices surgelées biologiques ou issues du commerce équitable » est prévu.
- [Déchets et Économie circulaire] Châteauroux Métropole participera en mars 2026 au World Digital Clean Up Day à travers une Semaine du Numérique Responsable, qui vise à mobiliser les agents sur l'impact matériel du numérique.
- [Déchets et Économie circulaire] Un appel d'offres sera lancé afin d'accompagner la collectivité dans la réalisation d'une étude sur les déchèteries du territoire, intégrant un volet dédié au réemploi et à la ressourcerie.
- [Déchets et Économie circulaire] Les premières actions inscrites dans le PLPDMA seront déployées en 2026 : parmi elles, la mise en place d'une aide à la location d'un broyeur ou à la prestation de broyage des déchets verts, ainsi que l'accompagnement à la réduction des déchets et l'organisation de la collecte des biodéchets à l'occasion d'événements locaux.





# FOCUS

FINANCIER



## Les ratios légaux 2025

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE (POPULATION SOURCE D.G.C.L. 2025 : 75 996 HAB.)

Informations financières - ratios	Valeurs 2025	Moyennes nationales de la strate *
Ratio 1 : Dépenses réelles de fonctionnement/population	949,28 €	468,00 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	131,78 €	194,00 €
Ratio 3 : Recettes réelles de fonctionnement/population	1 074,34 €	571,00 €
Ratio 4 : Dépenses d'équipement brut/population	297,13 €	131,00 €
Ratio 5 : Encours de dette/population	191,91 €	383,00 €
Ratio 6 : DGF/population	105,60 €	85,00 €
Ratio 7 : Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	40,12%	39,50%
Ratio 9 : Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	91,11%	88,40%
Ratio 10 : Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	27,66%	22,90%
Ratio 11 : Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	17,86%	67,20%

\* source : D.G.C.L. "les collectivités locales en chiffres", édition 2025

### VILLE DE CHÂTEAUROUX (POPULATION SOURCE D.G.C.L. 2025 : 45 355 HAB.)

Informations financières - ratios	Valeurs 2025	Moyennes nationales de la strate
Ratio 1 : Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 376,27 €	1 387,00 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	746,90 €	812,00 €
Ratio 3 : Recettes réelles de fonctionnement/population	1 618,01 €	1 600,00 €
Ratio 4 : Dépenses d'équipement brut/population	487,86 €	406,00 €
Ratio 5 : Encours de dette/population	1 000,31 €	998,00 €
Ratio 6 : DGF/population	214,67 €	203,00 €
Ratio 7 : Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	59,27%	60,60%
Ratio 9 : Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	91,28%	93,10%
Ratio 10 : Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	30,15%	25,40%
Ratio 11 : Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	61,82%	62,40%

\* source : D.G.C.L. "les collectivités locales en chiffres", édition 2025

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

<b>Section de fonctionnement</b>	
<p>Dépenses de fonctionnement 78,98 M€</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Frais financiers 0,26 M€</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Subventions aux budgets annexes 2,09 M€</p>	<p>Recettes de fonctionnement 84,76 M€</p>
<p>=</p> <p>Total dépenses de fonctionnement 81,34 M€</p>	-
=	
<b>Excédent de fonctionnement : 3,42 M€</b>	
<b>Section d'investissement</b>	
<p>Dépenses d'investissement : 31,59 M€</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Remboursement du capital de la dette : 2,25 M€</p>	<p>Recettes d'investissement : 20,30 M€</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Emprunt : 9,01 M€</p>
<p>=</p> <p>Total dépenses d'investissement : 33,84 M€</p>	-
=	
<b>Déficit d'investissement : (-) 4,53 M€</b>	
<p>Résultat brut exercice 2025 : (-) 1,10 M€</p>	
+	
<p>Reprise résultat exercice 2024 : 1,66 M€</p>	
=	
<b>Résultat net exercice 2025 : 0,56 M€</b>	
-	
<p>Solde des reports 2025 : 6,33 M€</p>	
=	
<b>Excédent de financement total : 6,89 M€</b>	

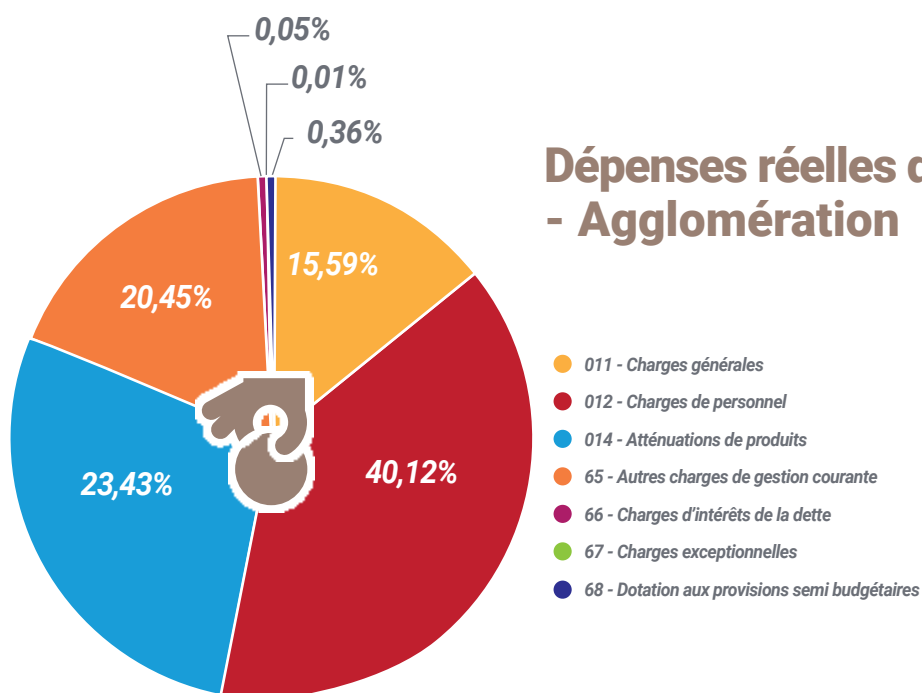
BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE CHÂTEAUROUX

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses de fonctionnement : 66,71 M€ + Frais financiers : 1,24 M€	Recettes de fonctionnement : 73,69 M€
= Total dépenses de fonctionnement : 67,95 M€	-
=	
<b>Excédent de fonctionnement : 5,75 M€</b>	
<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses d'investissement : 24,01 M€ + Remboursement du capital de la dette : 4,57 M€	Recettes d'investissement : 15,29 M€ + Emprunt : 7,00 M€
= Total dépenses d'investissement : 28,58 M€	-
=	
<b>Déficit d'investissement : (-) 6,29 M€</b>	
Résultat brut exercice 2025 (-) 0,54 M€	
+	
Reprise résultat exercice 2024 : 4,46 M€	
=	
<b>Résultat net exercice 2025 : 3,92 M€</b>	
-	
Solde des reports 2025 : 5,51 M€	
=	
Excédent de financement total : 9,43 M€	

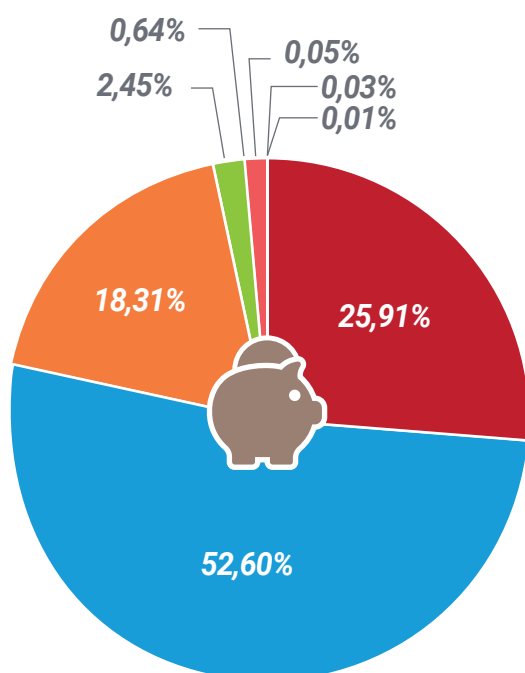
## Les dépenses et recettes de fonctionnement

AGGLOMÉRATION CHÂTEAUX METROPOLE

Dépenses réelles de fonctionnement	Communauté d'agglomération 2025
011 - Charges générales	11 243 541,72 €
012 - Charges de personnel	28 944 879,99 €
014 - Atténuations de produits	16 899 304,66 €
65 - Autres charges de gestion courante	14 753 956,21 €
66 - Charges d'intérêts de la dette	258 751,90 €
67 - Charges exceptionnelles	35 989,72 €
68 - Dotation aux provisions semi budgétaires	5 373,29 €
<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>72 141 797,04 €</b>



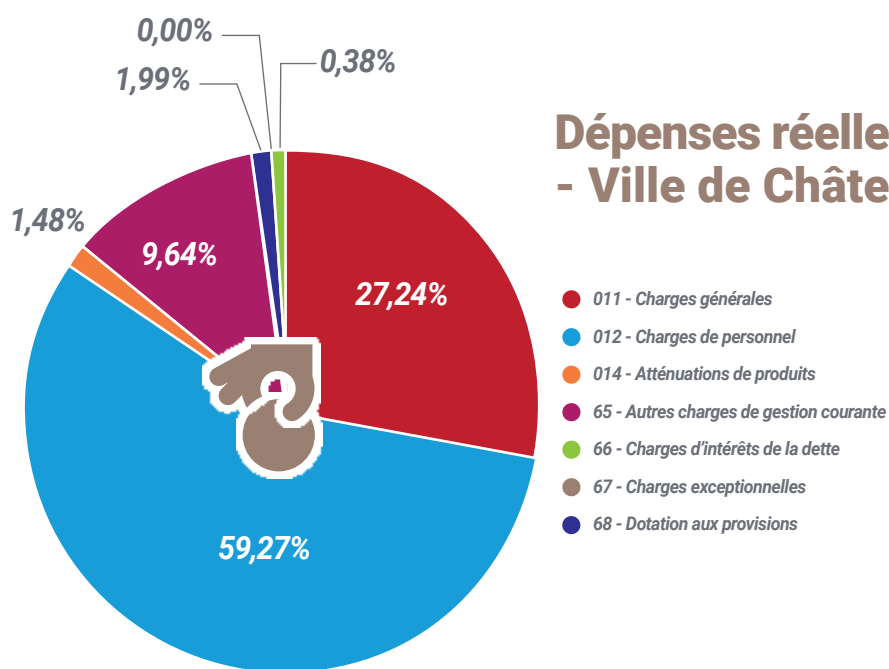
Recettes réelles de fonctionnement	Communauté d'agglomération 2025
013 - Atténuations de charges de personnel	37 513,58 €
70 - Produits des services et du domaine	21 157 363,47 €
73 - Recettes fiscales	42 945 280,90 €
74 - Dotations d'Etat et subventions de fonctionnement	14 947 377,90 €
75 - Autres Produits de gestion courante	2 001 243,81 €
76 - Produits financiers	4 177,49 €
77- Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiment et divers)	526 448,86 €
78 - Reprises sur provisions	25 748,48 €
<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>81 645 154,49 €</b>



## Recettes réelles de fonctionnement - Agglomération

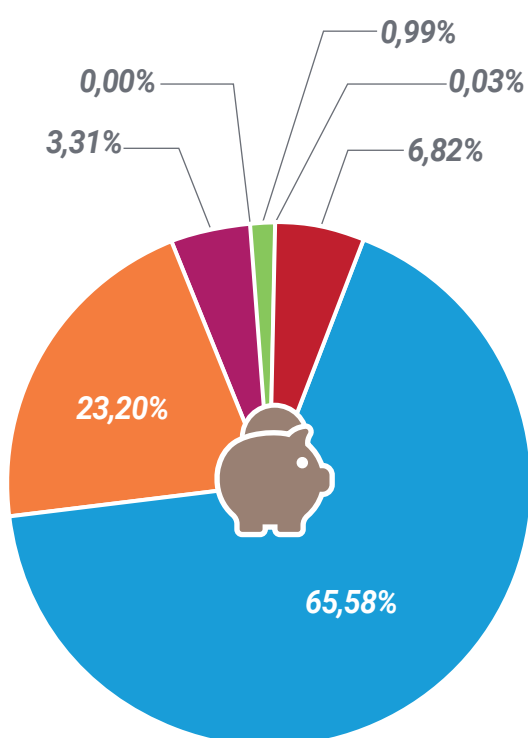
- 013 - Atténuations de charges de personnel
- 70 - Produits des services et du domaine
- 73 - Recettes fiscales (Taxe professionnelle - TEOM - Versement transport - Taxe de séjour)
- 74 - Dotations d'État et subventions de fonctionnement
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiment divers)
- 78 - Reprises sur provisions

Dépenses réelles de fonctionnement	Ville de Châteauroux 2025
011 - Charges générales	17 004 600,10 €
012 - Charges de personnel	36 997 720,54 €
014 - Atténuations de produits	923 772,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	6 014 546,36 €
66 - Charges d'intérêts de la dette	1 241 695,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 027,06 €
68 - Dotation aux provisions	237 379,42 €
<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>62 420 740,48 €</b>



### Dépenses réelles de fonctionnement - Ville de Châteauroux

Recettes réelles de fonctionnement	Ville de Châteauroux 2025
013 - Atténuations de charges de personnel	54 363,73 €
70 - Produits des services et du domaine	5 005 423,60 €
73 - Recettes fiscales	48 123 593,14 €
74 - Dotations d'Etat et subventions de fonctionnement	17 026 424,27 €
75 - Autres Produits de gestion courante	2 425 784,85 €
76 - Produits financiers	173,70 €
77 - Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiment et divers)	728 987,98 €
78 - Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiment et divers)	19 654,59 €
<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>73 384 405,86 €</b>



## Recettes réelles de fonctionnement - Ville de Châteauroux

- 013 - Atténuations de charges de personnel
- 70 - Produits des services et du domaine
- 73 - Recettes fiscales (Taxe d'habitation, taxes foncières, attribution de compensation)
- 74 - Dotations d'État et subventions de fonctionnement
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiment et divers)
- 78 - Reprises sur provisions

## Les dépenses d'équipement

Dépenses d'équipement	Communauté d'agglomération	Ville de Châteauroux
20 - Études - Licences logiciels	2 157 901,81 €	318 221,52 €
204 - Subventions d'équipements versées	2 027 951,04 €	4 314 931,77 €
21 - Immobilisations : Terrains, matériel	4 093 902,65 €	2 347 572,11 €
23 - Immobilisations : Travaux	14 081 331,66 €	15 146 284,75 €
<b>Total</b>	<b>22 580 455,08 €</b>	<b>22 127 010,15 €</b>

## La fiscalité

### TAXE FONCIÈRE DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX

Châteauroux	2022	2023	2024	2025
Bases TFB	56 776 333 €	59 786 365 €	62 372 645 €	62 628 916 €
Taux TFB	43,82 %	43,82%	43,82%	43,82%
Produits TFB	24 881 777	26 200 578 €	27 332 367 €	27 443 551 €

### TAXE FONCIÈRE DE CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

Châteauroux	2022	2023	2024	2025
Bases TFB	96 967 344 €	102 346 932 €	106 093 588 €	107 339 264 €
Taux TFB	1,52%	1,52%	1,52%	1,52%
Produits TFB	1 473 902 €	1 555 674 €	1 612 623 €	1 631 559 €
Bases TFNB	2 063 586 €	2 235 704 €	2 312 870 €	2 113 888 €
Taux TFNB	1,83%	1,83%	1,83%	1,83%
Produits TFNB	37 763 €	40 915 €	42 327 €	38 684 €

### TAXE D'HABITATION DE CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

Châteauroux	2022	2023	2024	2025
Taux TH	7,61 %	7,61 %	7,61 %	7,61%
Produits TH	370 146 €	461 975 €	444 181 €	283 217 €
Fraction de TVA nationale	8 762 795 €	9 587 236 €	9 584 422 €	9 610 159 €

### TAXE D'HABITATION DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX

Châteauroux	2022	2023	2024	2025
Bases TH	3 434 626 €	4 433 209 €	4 338 586 €	2 471 640 €
Taux TH	19,15 %	19,15 %	19,15%	19,15%
Produits TH	657 851 €	849 035 €	830 943 €	473 330 €
Bases THLV	1 529 093 €	1 957 617 €	2 963 793 €	2 098 514 €
Taux THLV	19,15 %	19,15 %	19,15 %	19,15%
Produits THLV	292 821 €	374 884 €	567 566 €	401 865 €

### TAXE SUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LES VILLES DE CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

Communes	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024	Taux 2025
ARDENTES	10,94 %	10,94 %	10,94 %	10,94%
ARTHON	15,40 %	15,40 %	15,40 %	15,40%
CHÂTEAUROUX	8,75 %	8,75 %	8,75 %	8,75%
COINGS	13,55 %	13,55 %	13,55 %	13,55%
DÉOLS	8,24 %	8,24 %	8,24 %	8,24%
DIORS	12,07 %	12,07 %	12,07 %	10,22%
ÉTRECHET	15,49 %	15,49 %	15,49 %	15,49%
JEU-LES-BOIS	21,41 %	21,41 %	21,41 %	21,41%
LE POINCONNET	5,65 %	5,65 %	5,65 %	5,65%
LUANT	19,58 %	19,58 %	19,58 %	16,57%
MÂRON	19,04 %	19,04 %	19,04 %	19,04%
MONTIERCHAUME	11,82 %	11,82 %	11,82 %	11,82%
SAINT-MAUR	3,26 %	3,26 %	3,26 %	3,26%
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN	18,35 %	18,35 %	18,35 %	18,35%
VILLERS-LES-ORMES	12,86 %	12,86 %	12,86 %	12,86%

## LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES PERÇUE PAR CHÂTEAUX MÉTROPOLE

CVAE	2022	2023	2024	2025
Montant perçu	5 200 580 €	5 357 319 €	5 346 868 €	5 455 126 €
Evolution	16 385 €	156 739 €	- 10 451 €	108 258 €

## LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES PERÇUE PAR CHÂTEAUX MÉTROPOLE

CFE	2022	2023	2024	2025
Montant perçu	6 830 772 €	7 124 698 €	7 538 424 €	7 932 117 €
Evolution	247 621 €	293 926 €	413 726 €	393 693 €

## LE FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

### Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales pour Châteaux Métropole

Châteaux Métropole	2022	2023	2024	2025
Reversement	669 022 €	659 533 €	632 665 €	609 651 €
Prélèvement	- 580 889 €	- 545 974 €	- 497 786 €	-511 908 €
<b>Solde</b>	<b>88 133 €</b>	<b>113 559 €</b>	<b>134 879 €</b>	<b>97 743 €</b>

### Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales pour la Ville de Châteaux

Châteaux	2022	2023	2024	2025
Reversement	691 861	671 660	649 940	643 504 €
Prélèvement	- 740 310	- 670 846	- 615 803	-607 294 €
<b>Solde</b>	<b>- 48 449</b>	<b>814</b>	<b>34 137</b>	<b>36 210 €</b>

## LES DOTATIONS

### Les dotations perçues par Châteaux Métropole

Les dotations perçues par Châteaux Métropole	2022	2023	2024	2025
Dotations d'intercommunalité	557 566 €	615 618 €	734 780 €	881 226 €
Dotations de compensation	7 582 104 €	7 538 084 €	7 413 340 €	7 144 143 €
<b>Total DGF</b>	<b>8 139 670 €</b>	<b>8 153 702 €</b>	<b>8 148 120 €</b>	<b>8 025 369 €</b>
Dotations générales de décentralisation	10 246 €	10 246 €	10 246 €	10 246 €
Dotations de compensation de la réforme de la TP	2 687 954 €	2 687 954 €	2 667 170 €	2 305 966 €
Dotations de compensation de CFE/CVAE	1 618 859 €	1 759 056 €	1 741 891 €	1 900 136 €
Compensation TF	66 €	10 213 €	168 693 €	13 455 €
Compensation TH	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total Dotations</b>	<b>112 456 795 €</b>	<b>12 621 171 €</b>	<b>12 741 385 €</b>	<b>12 255 172 €</b>

### Les dotations perçues par la ville de Châteaux

Les dotations perçues par la ville de Châteaux	2022	2023	2024	2025
Dotations forfaitaire	6 035 520 €	6 062 304 €	6 011 108 €	5 934 124 €
Dotations de solidarité urbaine	3 011 624 €	3 139 986 €	3 370 918 €	3 600 456 €
Dotations nationales de péréquation	155 831 €	140 248 €	168 298 €	201 958 €
<b>Total DGF</b>	<b>9 202 975 €</b>	<b>9 342 538 €</b>	<b>9 550 324 €</b>	<b>9 736 538 €</b>
Dotations générales de décentralisation	343 802 €	343 802 €	343 802 €	343 802 €
Dotations de compensation de la TP	0 €	0 €	0 €	0 €
Compensation TF	1 104 940 €	1 162 175 €	1 186 909 €	1 287 187 €
Compensation TH	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres compensations et péréquations	84 886 €	41 210 €	41 210 €	41 210 €
Dotations de recensement	8 415 €	8 558 €	8 736 €	8 313 €
Dotations des titres sécurisés	33 260 €	71 164 €	65 875 €	61 489 €
<b>Total Dotations</b>	<b>10 778 278 €</b>	<b>10 969 447 €</b>	<b>11 196 856 €</b>	<b>11 478 539 €</b>

